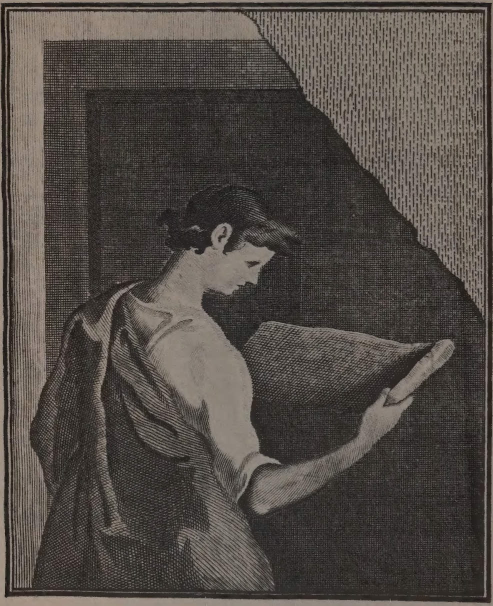

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1766/3

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus sous le nom de *JOURNAL DE TREVOUX*.

TOME CCLX. JUILLET 1766.

A PARIS

CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE

Quai des Augustins, près du Pont S. Michel, à S. Augustin.

M. D. CC. LXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Ces Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui ci) 861 volumes, qui doivent être reliés en 260 Tomes.

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	12.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	12.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	12.	1759.	16.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16.
1729.	12.	1762.	16.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	176[illegible]	16.
1733.	12.	176[illegible].	9.

Chacun de ces volumes se vend 19 sols en feuilles, & 20 sols broché.

AVIS

Au sujet des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts, *connus sous le nom de JOURNAL DE TRÉVOUX.*

LA longue maladie du S[r] Chaubert, Libraire, Propriétaire du Privilege de cet Ouvrage, a beaucoup nui à la distribution des Volumes. Pendant les derniers mois qui ont précédé la mort de ce Libraire, Messieurs les Souscripteurs n'ont pas été servis exactement, & la situation fâcheuse des affaires du Défunt a empêché qu'ils ne le fussent mieux depuis, quoique la composition du Livre ait été continuée, de la part de l'Auteur, avec le même zele & la même exactitude. Tout dorénavant est arrangé par rapport à cet Ouvrage périodique. *P. FR. DIDOT, le jeune, Libraire*, Propriétaire actuel du Privilege, vient de prendre les mesures les plus efficaces pour la continuation de ce Journal, & surtout pour l'exacte distribution des Volumes. Ledit Propriétaire desirant ardemment entretenir les sentimens d'estime que le Public n'a cessé de montrer pour cet Ouvrage malgré les traverses différentes qu'il a essuyées & les faux avis répandus dans certain Journal, il avertit que désormais chaque Volume paroîtra avec la plus grande exactitude, & que c'est à lui qu'il faut s'adresser pour tout ce qui a trait à ces Mémoires. Le feu Sieur Chaubert, dont l'intégrité a toujours été & est encore généralement recon-

nue, n'ayant manqué à ses engagemens que par l'impuissance absolue de les remplir, son Successeur, tant pour répondre aux vues équitables du Défunt que pour satisfaire le Public, avertit tous les Souscripteurs à qui les Volumes de 1765 ou ceux de 1766 n'ont pas été fournis, qu'ils peuvent se présenter chez lui, avec leurs Quittances de Souscription, & qu'il leur délivrera *gratis* lesdits Volumes.

En donnant cette preuve de désintéressement, il avertit Messieurs les Souscripteurs des Provinces qui peuvent n'avoir pas reçu leurs volumes, d'avoir la bonté de le lui faire connoître par une autre voie que celle de la Poste; parcequ'il n'est pas juste que l'offre qu'il fait de son propre mouvement & par pure envie de satisfaire le Public, lui soit trop onéreuse.

Le Libraire venant d'apprendre que quelques Personnes ont payé sans avoir pris de Souscriptions, il *les prie de se présenter*, ou d'envoyer leurs Noms, afin qu'ils puissent être vérifiés sur le Registre des Souscriptions; dans ce cas, il ne leur sera rien refusé.

NOUVEAU PLAN D'ABONNEMENT.

Lorque le *Journal de Trévoux* parut en 1701, pour la premiere fois, chaque année n'étoit composée que de douze volumes. En 1735, on donna un, deux, & même quelquefois trois volumes de Supplément, qui discontinuerent en 1741 jusqu'en 1745 inclusivement: ce ne fut enfin qu'en 1753 que l'on publia seize volumes par année. Il y

a lieu de croire que l'abondance des Matieres, ou que les vues du Libraire furent cause de cette augmentation. Quoi qu'il en soit, notre desir étant de remettre ce Journal sur l'ancien pied, nous nous bornerons à ne donner que douze volumes par année, qui paroîtront régulièrement au commencement de chaque mois. Cependant nous avertissons que chaque volume n'ayant été, depuis l'origine jusqu'à présent, que de huit feuilles ou de 192 pages d'impression par mois, nous n'hésiterons pas, lorsque nous le jugerons nécessaire, de donner neuf feuilles ou 216 pages: le mois de Juin qui a neuf feuilles, & que nous avons distribué le premier du mois passé, en est la preuve.

Les Abonnés de cette année ne devant recevoir que quatorze volumes au lieu de seize, pour lesquels ils ont souscrit; il leur sera remis l'argent de deux volumes.

NOUVELLES CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Le prix de la Souscription pour les seize volumes de ces Mémoires étoit pour les Abonnés à Paris, de 12 liv. 16 sols; & de 17 liv. 12 sols rendus francs de Port dans la Province.

L'Abonnement actuel sera, pour les douze volumes, de 10 liv. pour Paris, rendus francs de Port & brochés, & de 13 liv. 12 sols pour la Province, où ils seront rendus sans frais par la Poste. La modération du Port de chaque Journal à six sols n'a été continuée d'être accordée par Messieurs les Administrateurs des Postes, que sous la condition expresse qu'il n'en sera expédié aucun sans être affranchi à Paris.

On pourra souscrire pour les 14 vol. de cette année au prix ci-dessus annoncé, & pour les six volumes restant de cette année, au prix de la moitié de l'Abonnement.

Le prix de chaque volume pour ceux qui n'auront pas souscrit, sera de *vingt sols broché*, & de *dix-neuf sols en feuilles*. Nous nous croyons obligés de vendre chaque volume à ce prix, parcequ'il n'est pas juste que ceux qui ne se sont point abonnés, jouissent du même privilege que les Souscripteurs. Nous ferons observer en passant que le nouveau prix de chaque volume est, à peu de chose près, le même que l'ancien prix; & que peu de Journaux sont à aussi bon compte. Le Public peut être persuadé que nous n'épargnerons rien pour le satisfaire, & que nous ferons tous nos efforts pour qu'il n'ait rien à nous reprocher.

Le Bureau d'Adresse pour les Abonnemens est chez *P. FR. DIDOT LE JEUNE*, *Libraire*, *rue du Hurepoix*, *à l'entrée du Quai des Augustins*, *près du Pont S. Michel*, *à S. Augustin*, chez lequel l'on voudra bien adresser tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on souhaitera faire analyser. On aura la bonté d'affranchir les ports des Lettres & des Paquets.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET 1766.

ARTICLE LX.

EXAMEN d'un Discours de M. THOMAS, qui a pour titre : Eloge de Louis, Dauphin de France.

Non ego ventosæ plebis suffragia venor...
Non ego nobilium scriptorum auditor & ultor. HOR.

A Paris, chez H. C. de Hansy le

jeune, Libraire, rue S. Jacques, à Sainte Therese, 1766. Brochure in-8° de 63 pages.

Ce que nous avons dit dans le second volume d'Avril dernier, de la médiocrité de la plûpart des Pieces qui ont paru sur la mort de Monseigneur le Dauphin, ne doit pas s'entendre du Discours de M. *Thomas*, que le Public a saisi avec avidité, qu'il a lu avec une espece d'enthousiasme. On ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans ce Discours des morceaux dignes de l'Auteur couronné tant de fois consécutivement par les mains de l'Académie Françoise. On ne peut nier que quelques endroits de cet Eloge funebre n'arrachent des larmes; qu'il n'y ait dans quelques autres d'excellentes leçons pour les Princes; que tous ne respirent l'humanité, le patriotisme. Cependant voici un Auteur qui traite

assez sévérement cet Ouvrage, & qui, pour le faire apprécier à sa juste valeur, pour *diminuer le préjugé*, ce sont ces termes, présente une foule d'observations, où le plan, les pensées, les expressions, les principes de M. *Thomas* sont analysés, discutés, commentés, critiqués de maniere *à rompre le charme qui fascine les yeux du Public* sur les talens de cet Ecrivain célebre. » Son plan est-il vrai, est-» il juste, est-il nouveau? Ses pen-» sées sont-elles exactes, sont-el-» les sages & judicieuses? Ses ex-» pressions sont-elles claires, pré-» cises, naturelles? Ses principes » sont-ils sûrs & raisonnables? » Telles sont les questions que fait d'abord l'Auteur de la critique; & elles n'ont pas seulement rapport à l'Eloge de Monseigneur le Dauphin, mais encore aux autres Discours de M. *Thomas*. » Tous » sont calqués sur le même dessein,

» tout y est travaillé sur le même » cannevas : les cadres sont les mê» mes, le remplissage est seule» ment différent : le plan que » M. *Thomas* a suivi dans ses Dis» cours précédens, il le copie dans » ce dernier : encore ce plan n'est» il pas neuf ». *Xénophon*, dans sa *Cyropédie*, a eu plutôt l'intention de donner le portrait d'un Prince accompli, que d'écrire la véritable Histoire de *Cyrus* : c'est précisément ce que fait M. *Thomas*. » Ce sont ses idées qu'il nous » donne sur les sujets qu'il traite ; » idées générales qu'il rapproche » des objets particuliers auxquels » il veut les adapter. Voici com» me *paroît* s'annoncer sa marche. » *On diroit* qu'il envisage d'abord » la thése générale ; que faut-il » pour faire un grand Capitaine, » un grand homme de mer, un » grand Magistrat, un grand Mi» nistre des finances, un grand

» Philoſophe, un grand Prince,
» deſtiné un jour à regner? Il ſe
» met, *à ce qu'il ſemble*, auſſi-tôt
» à feuilleter les Livres qui trai-
» tent de la guerre, ceux qui par-
» lent de la marine; il ſe fami-
» liariſe avec la Juriſprudence;
» il s'enfonce dans les économies
» royales; il ſe plonge dans les
» méditations philoſophiques; il
» conſulte ceux qui ont écrit ſur
» l'éducation des Princes; il par-
» court les préfaces, les titres des
» chapitres; il étudie les matie-
» res qu'ils indiquent; il tâche de
» s'initier aux myſteres de tous ces
» Arts, il en prend la teinture, il
» en retient les termes & les expreſ-
» ſions; il ramaſſe tous ſes pin-
» ceaux, toutes ſes richeſſes; &
» par un travail opiniâtre, *travail*
» *dont pluſieurs certainement ne ſe-*
» *roient pas capables*, il acquiert
» une eſpece de ſcience factice ſur
» laquelle il répand le coloris & le

» brillant de la diction. En peu de
» tems M. *Thomas* devient Mili-
» taire, Marin, Financier, Ma-
» gistrat, Philosophe, Gouver-
» neur de Prince. Il annonce des
» vues étendues ; il donne des
» Traités abrégés sur toutes ces
» parties. Il abbat une forêt pour
» construire un seul édifice ; il fait
» un échafaud dix fois plus grand
» que le bâtiment. Les actions,
» les sentimens, la conduite de
» ceux qu'il entreprend de louer,
» il les fait plier à ses idées, à ses
» connoissances, à sa volonté ;
» & comme il travailloit sur de
» grands sujets, sur des hommes
» supérieurs à tous les éloges, il
» n'avoit pas de peine à les faire
» passer sous le joug honorable
» qu'il leur imposoit : la conve-
» nance & le rapport frappent les
» Lecteurs, qui n'apperçoivent les
» objets qu'en perspective ; on
» croit voir du premier coup d'œil

» dans la perſonne même, ce que » l'on n'y voit que par approxima- » tion, ce que M. *Thomas* avoit » vu d'abord dans une eſpece d'é- » tendue intelligible Voilà *peut-* » *être* ſon ſecret révélé ». Sans les modifications qui accompagnent cette tirade, & que nous avons eu ſoin de faire remarquer, nous croirions devoir blâmer l'Auteur de prétendre ainſi pénétrer le ſecret de M. *Thomas*, d'oſer, ſur de ſimples préſomptions, dévoiler ſa maniere de travailler : mais ce Critique eſt d'ailleurs ſi honnête, il a une attention ſi ſcrupuleuſe à adoucir tout ce qui pourroit ſembler trop amer dans ſon examen, que nous ne riſquons rien de continuer à en extraire les paſſages les plus frappans, les remarques les plus ſages, les plus utiles, les plus propres à éclairer & le Public & M. *Thomas* lui même.

Après avoir ainſi jetté un coup-

d'œil rapide ſur les autres Diſcours de M. *Thomas*, l'Auteur analyſe le dernier. M. le Dauphin y eſt loué relativement à la ſcience, à la vertu, à la Religion. La premiere partie (la ſcience) fait la matiere des vingt-cinq premieres pages de l'Eloge. L'Orateur y trace le cercle des connoiſſances néceſſaires à un Prince qui veut un jour travailler au bonheur de ſes ſujets; mais dans tout cela on perdroit de vue entierement M. le Dauphin, ſi ſon nom inſéré de tems en tems, n'avertiſſoit de penſer à lui. » Ainſi dans un grand » Traité que compoſeroit une » main habile pour l'éducation » des jeunes Princes, l'Auteur, » en diſant à la fin de l'Ouvrage, » que telle avoit été l'étude, tel» les étoient les connoiſſances & » & les vues de M le Dauphin, » en diroit preſqu'autant à la » louange de ce Prince, que

» M. *Thomas* en dit dans la moitié
» d'un Ouvrage qu'il intitule :
» *Eloge de Louis, Dauphin de*
» *France* ; & qu'il auroit dû inti-
» tuler : *Eſſai ſur l'éducation d'un*
» *Dauphin*, ou plutôt *d'un Prince* ;
» car il ne parle pas du rôle diffi-
» cile & délicat que doit ſoutenir
» un Prince en qualité de Dau-
» phin ». Ici l'Auteur remarque
avec raiſon, que ce point a été
traité ſupérieurement par M. l'Ar-
chevêque de Toulouſe, dans ſon
Eloge de M. le Dauphin, Eloge
que nous avons mis, avec celui du
Pere *Huet*, Bénédictin de Com-
piegne, au-deſſus de tous ceux qui
ſont rapidement indiqués dans le
ſecond volume d'Avril de notre
Journal.

Dans la ſeconde partie, qui de-
vroit encore être plus propre à
M. le Dauphin, puiſqu'il s'agit de
la vertu, on ne trouve, comme
dans la premiere, que le même

plan idéal. Ce n'est que vers le milieu que l'on commence à appercevoir quelque chose de personnel à ce Prince, lorsqu'en citant ses propres paroles, M. *Thomas* fait voir combien son cœur brûloit du saint amour de la Patrie. Vient ensuite l'éloge de la sensibilité. » M. *Thomas* prouve » l'utilité de cette vertu, & insere » une description pompeuse des » effets prodigieux qu'opere le » sentiment C'est le sentiment » qui préside aux noms sacrés d'é» poux, de fils, de pere, d'ami. » Ici le portrait de M. le Dauphin » commence à prendre couleur. » Je souhaiterois (c'est le Critique » qui parle) que tout le Discours » fût semblable à ce morceau, qui » est très-bien manié ».

On croiroit au moins être dédommagé par la derniere partie, où l'Orateur parle de la Religion. » Convaincu par la force de la

» vérité, que la Religion faisoit
» le caractere essentiel du Dau-
» phin, il débute ainsi : *On ne*
» *connoîtroit pas le Dauphin, si je*
» *ne parlois d'un sentiment qui ré-*
» *gloit en lui tous les autres, &*
» *qui étoit profondément gravé dans*
» *son cœur : c'est la Religion*. Mais
» qu'il est triste de voir l'Orateur
» tout de suite ajoûter : *Je n'en-*
» *trerai dans aucun détail sur cet*
» *important sujet*. Pour s'en dis-
» penser, il imagine de n'envisa-
» ger M le Dauphin que comme
» Prince, & c'est sous ce rapport
» qu'il considere l'esprit de Reli-
» gion. Sa raison, c'est que les
» Ministres des Autels ont déjà
» fait retentir les Temples de leurs
» Eloges sacrés. Mais ils avoient
» aussi déjà célébré ses talens &
» ses vertus ; ce qui n'a pas empê-
» ché M. *Thomas* de les célébrer.
» Pourquoi donc lui fermeroient-
» ils la bouche sur la Religion de

» ce Prince ? Eſt-il plus difficile à
» un Orateur chrétien de parler
» du Chriſtianiſme, qu'à un hom-
» me qui n'eſt ni Militaire ni Ma-
» rin, de parler de guerre & de ma-
» rine ? M. *Thomas* avance lui-mê-
» me, que ce n'eſt point faire con-
» noître M. le Dauphin que de
» ne point parler de ſa Religion ;
» donc il conſent à manquer to-
» talement le portrait de ce Prin-
» ce ». Nous nous arrêterons en cet endroit : les reproches commencent à devenir graves, & nous n'avons pas envie de ſuivre l'Auteur dans ceux qu'il fait à M. *Thomas*, ſur ce qu'il a ſubſtitué à la peinture des ſentimens religieux de M. le Dauphin, une deſcription pompeuſe de la Religion naturelle ; ſur ce que ce Prince paroît mourir comme Germanicus meurt dans Tacite, comme ſont morts pluſieurs Sages de la Grece, comme ſont morts Titus & Marc-

Aurele, comme M. de Voltaire fait mourir Caton, comme sont morts enfin ces grands hommes de l'Antiquité, dont S. Augustin disoit : *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt.* Nous aimons bien mieux rapprocher de cette critique le trait suivant, qui semble être ajoûté à la fin pour en corriger l'amertume : » Ce Discours est
» terminé par le récit de la cons-
» ternation générale que les der-
» niers momens de la vie de ce
» Prince chéri ont occasionnée.
» Toute cette narration est atten-
» drissante, on ne la peut lire sans
» verser des pleurs ».

Passons à l'examen du style. En convenant que M. *Thomas* rencontre souvent des tours forts & vigoureux, des expressions heureuses & pittoresques ; qu'il est quelquefois grand, touchant, pathétique ; qu'il a de la fécondité & du feu dans l'imagination, l'Auteur

se récrie contre *un genre d'écrire, tantôt si subtil qu'il échappe à la vue la plus perçante, tantôt si boursoufflé qu'il effraie par sa grandeur gigantesque*; contre *cette affectation à entasser peinture sur peinture, à étaler un savoir fastueux, à chercher de grands mots, des phrases extraordinaires*; contre *le ton que M. Thomas affecte*, dit-il, *de prendre dans l'empire de la Littérature, ton que les Bourdaloues, les Fléchiers, les Bossuets n'auroient jamais osé prendre, même à la fin de leur carriere*; contre *l'humeur* avec laquelle il semble attaquer *les Grands, les Nobles, les Riches*, &c. » Pourquoi parler avec affec-
» tation *d'impôts ... d'édits ...*
» *de cris d'enfans qui demandent*
» *du pain à leur mere affamée ...*
» *de la pâleur qui décele les be-*
» *soins ... de l'indigence poursuivie*
» *par la honte ... de pain noir dont*
» *se nourrit le pauvre ... de paille*

» *qui lui sert de lit ... de pain hu-*
» *mide de larmes ... de sillons ar-*
» *rosés de sueurs ... de chaumieres*
» *qui tombent en ruines ... de gran-*
» *ges entr'ouvertes ... de lambeaux*
» *que traîne la misere ... de tyrans*
» *subalternes ... de ceux qui dévo-*
» *rent le Peuple, &c?* » Pourquoi n'être pas plus en garde contre l'égoïsme ? Pourquoi faire sans cesse parade de son amour pour le bien public, de son patriotisme ? Pourquoi, en s'annonçant pour un zélé partisan de la vérité & de la vertu, avancer des principes hardis, on peut même dire téméraires ?

Nous voici arrivés à l'endroit le plus délicat de cet examen rigoureux ; & nous nous hâterions de terminer le compte que nous en rendons, si le zele dont l'Auteur se montre animé pour la Religion & pour les mœurs, ne nous excusoit, ainsi que lui, d'entrer dans des détails qu'il est toujours

désagréable de mettre sous les yeux des Lecteurs, quand on est persuadé de la pureté des intentions de l'Ecrivain dont on attaque les principes. L'Auteur d'Emile semble avoir fourni à M. *Thomas* les idées suivantes : *Pour rompre le charme qui environne les Princes, il faudroit mettre l'enfant aux prises avec la nature, lui donner l'éducation invincible des événemens & de la nécessité, le familiariser avec sa foiblesse, le fatiguer sous sa propre ignorance.* » Que signifie » ce langage énigmatique, *mettre* » *l'enfant aux prises avec la nature* ? » Faut-il l'élever comme sont élevés les Sauvages, l'abandonner » à lui-même, laisser germer, » croître & se fortifier les vices » de la nature ? Peut-on trop tôt » apprendre à un Prince ses obligations, trop tôt l'effrayer par » le tableau de tout ce que la Patrie exige de sa naissance ? Que

» ſignifie cette phraſe, *donner l'é-*
» *ducation invincible des événemens*
» *& de la néceſſité?* On croiroit
» entendre le langage du fataliſ-
» me. Qu'eſt-ce que *familiariſer*
» *un enfant avec ſa foibleſſe?* Eſt-
» ce le laiſſer marcher à quatre
» pattes, le laiſſer ſe traîner dans
» la pouſſiere? C'eſt, ajoûte le
» Critique, le ſentiment d'un Mé-
» decin célebre; à la bonne heure,
» je paſſe cette idée, ſi on ſe borne-
» là: mais je ne veux pas *qu'on fa-*
» *tigue un enfant ſous ſa propre*
» *ignorance.* Je veux au contraire
» qu'on imite Platon, qui facili-
» toit, ſelon ſon expreſſion, les
» travaux de l'enfantement dans
» les productions de la jeuneſſe ».
Le rigide Cenſeur, comme on voit, ne laiſſe rien échapper de ce qui lui paroît mériter d'être relevé dans le Diſcours de M. *Thomas*; mais ce qu'il lui pardonne le moins, c'eſt de ne nous parler

dans cet Eloge, que de quinze ans de la vie de M. le Dauphin. Il cite pour preuves ces phrases : *J'aurai du moins la gloire d'imiter Tacite, en louant un Prince qui a passé* quinze *ans à se rendre digne de regner... Cette ame noble comptoit pour rien* quinze *ans de travaux pour se rendre utile... Telle fut* (l'étude des vertus) *la constante occupation du Dauphin de France pendant les* quinze *dernieres années de sa vie... Telle fut la révolution qui se fit dans le Dauphin de la France il y a* quinze *ans, &c.* » Une vie si belle & si courte, » quelle cruauté à M. *Thomas* de » l'abréger encore, & de vouloir » la réduire aux quinze dernieres » années! » C'est encore probablement d'après l'Auteur d'Emile, (qui n'accorde pas même à un jeune homme de quinze ans la capacité de croire en Dieu) que M. *Thomas* ne veut pas, qu'avant vingt-

vingt-deux ans, M. le Dauphin ait commencé à travailler pour se rendre digne de regner. Mais comment peut-on si mal calculer, quand on emploie si souvent le mot de calcul? (*Calculer le sang & les larmes.... sagesse calculante.... un Edit mal calculé... calculer ce qu'il coute à l'Etat... la grandeur des Etats se calcule... calculer la diminution de son être... le calcul lent & affreux de la destruction, &c.*) M. le Dauphin fit voir à la bataille de Fontenoy les vertus les plus héroïques. » Dès-lors ne montroit-il » pas le grand Prince? Quand, *à* » *l'âge de seize ans, il ne voyoit* » (comme le dit M. *Thomas* lui- » même) *que la gloire, où qua-* » *rante mille hommes ne voyoient* » *que le danger*; quand il déployoit » une ame forte & généreuse, in- » trépide, & en même-tems sen- » sible aux malheurs de l'huma- » nité; quand *l'humanité s'écrioit*

» *alors : Tu ſeras digne de gouver-*
» *ner les hommes*, & que *la Pa-*
» *trie, qui l'obſervoit, ſentoit avec*
» *tranſport qu'elle auroit un ami*
» *dans un Prince*, devoit-on ju-
» ger qu'*il n'avoit retiré que peu de*
» *fruits de ſes premieres années ?*
» Cette époque remarquable dé-
» truit ſeule le ſyſtême de M. *Tho-*
» *mas* ».

Ce n'eſt pas ſeulement de l'Auteur d'Emile, mais de pluſieurs autres Ecrivains ſéducteurs, que M. *Thomas* ſemble être l'écho dans bien des points : il ne s'apperçoit pas qu'il ſuit de mauvais guides, avec leſquels il ne peut que s'égarer. Il ne parle pas toujours pour être entendu : peut-être ſeroit-il dangereux qu'il le fût trop, lorſqu'il dit : *Comme il y a dans les ſociétés un effort continuel pour rompre l'équilibre d'égalité établi entre tous les citoyens, la Juſtice réagit contre cet effort, & tend à rétablir*

la proportion altérée par des forces qui se combattent. Il prodigue les termes de force, de résistances, d'équilibre, de ressorts, de secousses, de chocs, d'êtres, d'enthousiasme, de proportions, de rapports, de nature; & ces termes sont ordinairement énigmatiques chez cet Orateur. Quels applaudissemens ne mériteroit-il pas, s'il prenoit sur lui de parler toujours aussi naturellement qu'il le fait quelquefois? » Plusieurs trouveront un langage d'aféterie, de » pure minauderie, & de l'em» prunt dans ces phrases qui se » rencontrent dans tous les re» cueils de pensées ingénieuses: » *Il ne se doute pas des droits* » *qu'il peut avoir à l'estime ... sa* » *modestie le calomnioit sans cesse...* » *il n'eût tenu qu'à lui d'avoir be*» *soin de son rang pour se faire par*» *donner ses bons mots, &c* ». Mais enfin tous ces reproches sont peu

de chose, en comparaison de ceux que M. *Thomas* peut essuyer relativement à la timide circonspection, à l'aveugle ménagement qui semble diriger sa plume, combiner ses expressions, quand il traite de la Religion de M. le Dauphin. Les principes qu'il hasarde alors ont besoin d'une sage explication. L'Auteur de l'Examen en commente quelques-uns, & en passe d'autres sous silence. On voit en général qu'à bien des égards il a tâché d'user de ménagement envers M. *Thomas*. C'étoit ici plus que partout ailleurs que cette précaution étoit nécessaire : aussi s'écrie-t-il en finissant : » J'estime » les talens de M. *Thomas*; je sais » qu'il a une belle ame, qu'il est » aussi vertueux qu'ami de la vertu; je suis persuadé qu'il est » convaincu de la vérité & de la » nécessité de notre sainte Reli» gion; tout ce que l'on peut crain-

» dre, c'eſt qu'il ne veuille ſe
» monter au ton de quelques uns
» de nos Philoſophes modernes,
» pour en obtenir les ſuffrages ».
Pourquoi n'avoir pas repréſenté
M. le Dauphin tel qu'il a été ?
Pourquoi avoir fait de ſa vie une
eſpece de Roman ? Pourquoi n'a-
voir pas ſur-tout immortaliſé pour
l'honneur de la Religion ces ſen-
timens chrétiens qui l'ont tou-
jours animé, & qui ont paru à ſa
mort avec tant d'éclat ? Pourquoi
verſer ſur les cendres de ce Héros
des larmes toutes payennes ?

» C'eſt ſur-tout au pied de la
» croix qu'il faut cueillir les fleurs
» que l'on doit jetter ſur le tom-
» beau de ce Prince, objet éter-
» nel de nos regrets, grand à ja-
» mais par l'étendue de ſes con-
» noiſſances & le nombre de ſes
» vertus, mais encore plus grand
» par ſa foi & ſa Religion ».

ARTICLE LXI.

ESSAI pour servir à l'Histoire de la Putréfaction par le Traducteur des Leçons de Chymie de M. SHAW, premier Médecin du Roi d'Angleterre. A Paris, chez Didot le jeune, 1766. in-8°. d'environ 650 pages. *Prix 6 liv. relié.*

Premier Extrait.

LES progrès de la Physique dépendent de l'expérience & de l'observation; sans ce double flambeau la science de la nature n'est qu'un labyrinthe ténébreux, dans lequel on marche à tâtons sans pouvoir trouver d'issue, sans même s'appercevoir qu'on revient sur ses pas. Mais les observations & les expériences, pour devenir vraiment utiles, exigent un talent par-

ticulier & des lumieres que n'ont communément pas tous ceux qui se décorent du titre de Physiciens. Un reproche sur-tout qu'on est bien fondé à leur faire, c'est que la plupart n'ont aucune notion de la Chymie, science sublime, qui seule peut nous découvrir la nature & l'essence des corps, & qui par-là est si nécessaire à la vraie Physique, si elle n'en constitue pas la plus grande partie.

Il s'en faut bien que ces réflexions regardent l'Auteur dont nous annonçons ici l'Ouvrage ; nous croyons au contraire non-seulement devoir le distinguer de la *tourbe* des Physiciens, mais proposer son Recueil d'expériences comme un chef-d'œuvre & un vrai modele en ce genre. Cet Essai contient une suite d'épreuves *intéressantes, & par-tout on y remarque des vues utiles, présentées avec beaucoup de clarté, & de la maniere la plus exacte.*

L'Auteur en eſt d'autant plus eſtimable, qu'il joint la plus grande modeſtie à des connoiſſances profondes, & à une maniere d'écrire qui, dans le ſavant, décele l'homme du monde & l'amateur éclairé.

La Putréfaction eſt une des matieres les plus curieuſes, peut-être la plus importante de toute la Phyſique, comme elle en eſt auſſi le ſujet le plus neuf.

Le Chancelier Bacon, que nous regardons comme le reſtaurateur de la ſaine Philoſophie, qu'il borne avec raiſon, à la ſcience des choſes qui peuvent contribuer à rendre les hommes meilleurs ou plus heureux, en indiquant le peu qu'on ſavoit, & le catalogue immenſe de ce qui reſtoit à apprendre, n'oublia pas l'Hiſtoire de la Putréfaction; il la regardoit comme un des moyens les plus capables de nous faire dévoiler les myſteres de la Nature; & les avantages que la Médecine & la Chi-

rurgie peuvent en retirer, pour la guérison des plaies, & de beaucoup d'autres maladies, n'avoient pas échappé à ce grand homme. Le célebre M. Pringle s'est occupé de cet objet avec succès; mais son Traité des substances septiques & anti-septiques, contenant beaucoup de vérités utiles, n'est cependant point exempt d'erreurs: notre Physicien rapporte, dans son *Essai*, quelques faits qui ont échappé au Docteur Anglois, & des expériences qui semblent contredire quelquefois les siennes, mais toujours avec les égards dus à la supériorité des talens de M. Pringle, qui mériteroit encore la plus grande reconnoissance quand il n'auroit que montré la voie & fait les premiers pas.

Avant que d'exposer le dessein de son Ouvrage, l'Auteur fait quelques réflexions très judi-

cieuses sur les études de l'homme sensé, qui doivent toujours avoir l'utilité pour but, sur la chimere de l'universalité des talens, qui fait *perdre en profondeur ce que l'on gagne en superficie*, sur les bornes qui séparent les trois regnes de la Nature & les nuances insensibles qui paroissent les rapprocher; enfin sur les secours que les différentes branches de la Physique retirent de la Chymie, & particulierement de la Doctrine de la fermentation & de la Putréfaction.

La Putréfaction est cette merveilleuse opération que la Nature exécute sur tous les corps organisés, par laquelle elle les décompose, les réduit tous dans la même classe quoique si différens les uns des autres, les détruit pour en recomposer de nouveaux. C'est, suivant Sthal, le troisieme & dernier terme de la fermentation qui produit l'alkali volatil, comme le second

donne l'acide, & le premier l'esprit ardent. De-là la division de la fermentation en spiritueuse, acide & putride. La classe des graminées, & presque tous les fruits à pepins & à noyau, peuvent éprouver les trois degrés de fermentation. Mais les animaux & un grand nombre de végétaux, ne sont susceptibles que des deux derniers termes; ou du moins, si tous ces êtres passent par la fermentation spiritueuse avant que de se putréfier, ce ne peut être qu'un instant indivisible, & presque impossible à saisir. Pour l'acidité, elle précede toujours la corruption, ne fût-ce aussi que pour un moment, & dans le regne animal, ce passage est si rapide qu'il échappe souvent aux Observateurs les plus attentifs. Ces idées, qui ne paroissent gueres susceptibles des ornemens du style, sont cependant rendues, dans la Pré-

face de l'*Essai*, d'une maniere très élégante & très énergique : on en jugera par le tableau que nous allons présenter.

» Tout ce qui a vie, soit animal, soit végetal, est soumis au » pouvoir de la Putréfaction. Les » minéraux sont les seuls qui lui » échappent, parcequ'ils ne sont » formés que d'additions de parties sans mouvement & sans » action. Le tems & l'art peuvent détruire leur aggrégation ; » mais ils ne changent point leur » nature : leur existence n'est que » passive ; & qui n'a pas en soi » ce principe moteur, qui anime » tous les êtres sensibles, ne sauroit le perdre, & ne peut varier » que dans la forme (1). Il n'en

(1) Ce fait est incontestable quand les minéraux & les métaux sont abandonnés à eux mêmes ; car, par les moyens de l'Art, on change leur nature, on conver-

» eſt pas de même des animaux &
» des végétaux, leur ſeule exiſ-
» tence eſt un principe de deſ-
» truction. Toute la nature y tend
» par des progrès plus ou moins
» ſenſibles, & cette progreſſion
» même, pour être moins rapi-
» de, n'en eſt pas moins sûre, &
» n'en parvient pas moins au but
» général. Cette fleur, que la ro-
» ſée du matin fait éclore, & qui
» doit ſe flétrir le ſoir, ne paroît
» jouir à nos yeux qu'un inſtant
» de ſa fraîcheur & de ſa beauté.
» Mais ce cedre orgueilleux, dont
» la tête altiere ſemble percer la
» nue, qu'un ſiecle à peine peut
» voir naître & mourir, ne jouit
» peut-être pas plus long-tems de
» ſon état de perfection. Son ac-
» croiſſement eſt trop peu ſenſible à

---

tit les cailloux en verre, & les métaux en chaux, en privant ces derniers de leur phlogiſtique.

» la foiblesse de nos organes, pour » que nous puissions nous appercevoir du moment où il commence à dégénérer. Dès qu'un » corps organisé n'acquiert plus, » il s'avance à pas plus ou moins » rapides vers sa destruction. On » peut donc regarder la Puttréfaction comme le vœu de la Nature, & les deux degrés de la fermentation qui la précedent comme ses préliminaires. Mais la » Nature, aussi féconde qu'ingénieuse dans ses productions, ne » paroît détruire que pour créer » de nouveau, & n'exerce jamais » son empire, que pour accorder » des bienfaits. Par ses soins vigilans rien n'est anéanti, tous » les genres se prêtent un secours » mutuel, & passent successivement d'un regne à l'autre par » des loix invariables qu'elle même s'est prescrites, & qu'elle » n'enfreint jamais. Les rapports

» que ces loix ont entr'elles, & le
» principe immuable qui les unit
» indiſpenſablement au mécha-
» niſme de l'univers, ſont, à la
» vérité, d'un ordre trop ſubli-
» me, pour pouvoir être connus
» par des êtres foibles, dont l'i-
» gnorance eſt le partage; mais ſi
» le Créateur ne nous a pas jugés
» dignes de nous élever juſqu'à la
» connoiſſance des cauſes (1), il
» n'en eſt pas de même des effets
» qui peuvent contribuer à notre
» bonheur. Ils paroiſſent ſe mul-
» tiplier à nos yeux à meſure que
» nous acquérons de nouvelles
» lumieres ſur les phénomenes de

(1) Etre des êtres, je ſuis parceque tu es! C'eſt m'élever à ma ſource que de te méditer ſans ceſſe. Le plus digne uſage de ma raiſon, eſt de s'anéantir devant toi. C'eſt mon raviſſement d'eſprit, c'eſt le charme de ma foibleſſe, de me ſentir accablé de ta grandeur. *Emile, par M. Rouſſeau*, T. 3, *p.* 96.

» la Nature, & cette jouiſſance
» doit être un motif de plus pour
» nous exciter à travailler ſans re-
» lâche afin d'augmenter nos ri-
» cheſſes ».

Ce morceau ſuffit pour faire connoitre le ſtyle & la Philoſophie de notre Auteur. Paſſons aux ſujets de ſes expériences & aux moyens qu'il a employés pour les faire. Ces expériences, qui ſont au nombre de près de trois cents, roulent ſur quantité de ſubſtances connues : c'eſt ſur la chair de différens animaux, le lait, les œufs, qu'il a tenté le pouvoir anti-ſeptique des ſels acides, alkalis, fixes, volatils, neutres, métalliques, terreux, des eaux minérales, des ſubſtances végétales, ſimples, des ſucs, des extraits, des gommes, des réſines, & des liqueurs vineuſes. Les diverſes températures, les changemens de ſaiſons, le chaud, le froid, l'humidité, la

ſécheresse, la variation preſque continuelle des vents, les orages, l'expoſition du lieu où l'on fait les opérations, tout contribue à rendre les réſultats des expériences faites ſur une même matiere, très différens les uns des autres. L'Obſervateur pourroit donc être trompé, s'il n'avoit égard à ces différentes circonſtances. Le nôtre a porté là deſſus l'exactitude au plus haut point : non ſeulement il a tenu un Journal très circonſtancié de l'état où il trouvoit chaque jour, ou au moins tous les deux jours, les ſubſtances qu'il avoit miſes en expérience ; mais encore il a marqué le jour, l'heure, le degré du Thermomètre, &c. perſuadé qu'il eſt, qu'on ne ſauroit porter trop de ſoins dans les obſervations, ni pouſſer le ſcrupule trop loin, quand il s'agit de conſtater des faits dont l'humanité peut retirer quelque avantage. On trouve un de ces

Journaux à la fin du Livre. La difficulté de travailler en grand sur cette matiere, ressource qui auroit peut-être pu fournir des résultats plus lumineux, l'a contraint de faire tous ses essais en petit, & d'avoir en même-tems une certaine quantité de bocaux en expérience, pour pouvoir comparer le pouvoir anti-putride des différentes substances qu'il examinoit : mais il a eu l'attention d'employer les mêmes doses, & de les peser exactement; il a toujours mis, par exemple, deux gros de viande dans chaque bocal avec deux onces de la liqueur dont il vouloit éprouver la puissance anti-septique. Pour les sels & les gommes, il en faisoit dissoudre un gros dans deux onces d'eau commune. Ces dernieres substances, employées à sec, préservent plus puissamment les chairs de la corruption, que quand elles sont dissoutes. La

gomme adragant, sur-tout, en est une preuve convaincante. L'Auteur n'a pas négligé de faire, avec le papier bleu & le sirop violat, les épreuves ordinaires, pour s'assurer de l'état, du moment d'acidité ou d'alkalescence des matieres qui faisoient l'objet de son travail. Mais, à cet égard, la variété des faits, dans les essais du même genre, lui a prouvé qu'on ne sauroit compter sur eux pour en tirer aucune induction qui puisse conduire à des découvertes utiles. Il les rapporte néanmoins exactement, pour ne point supprimer la moindre des circonstances qui pourroient instruire ceux qui voudront travailler d'après ses observations.

Il suit des expériences détaillées dans cet *Essai*, que les œufs se conservent mieux que la chair avec les mêmes substances; que de toutes les viandes, le veau est celle

qui résiste le plus long-tems à la corruption ; que la viande noire, qui a ordinairement du *fumet*, ne se pourrit pas plus facilement que le bœuf & le mouton : ce qui contredit l'opinion commune. A l'égard du poisson, il est en général plus incorruptible que la viande, lorsqu'on le met avec des substances ou des liqueurs conservatrices ; mais lorsqu'il est putréfié, son odeur est beaucoup plus insupportable que celle des autres animaux au même degré de pourriture. Parmi les sucs des racines, feuilles ou fleurs des familles naturelles des plantes, il n'y a eu que celui de myrthe, plante très astringente, qui se soit trouvé un anti-putride fort puissant ; il a préservé de la putréfaction, pendant plus de six mois, la chair qu'on y avoit mise. Tous les autres n'ont paru avoir qu'un pouvoir très inférieur à celui de plusieurs autres substan-

ces, des ſels métalliques, des réſines, des extraits, &c. On croioit que les labiées & les umbelliferes, donnant dans la diſtillation une huîle eſſentielle aromatique, laquelle, en vieilliſſant, dépoſe une matiere fort analogue au camphre, pourroient produire, ſur la viande, le même effet que cette eſpece de réſine qui la rend incorruptible; mais l'expérience fait voir qu'elles ſont bien loin d'avoir cette vertu.

Notre Phyſicien, comme nous l'avons déja dit, n'a pas toujours obtenu des réſultats conformes à ceux qu'avoit eus M. Pringle dans les eſſais du même genre. Le Médecin Anglois attribue, par exemple, au quinquina un pouvoir merveilleux, non-ſeulement pour conſerver les matieres animales, & les empêcher de ſe corrompre, mais encore pour les rétablir dans leur premier état, lorſqu'elles ſont

putréfiées. La même expérience a réussi également à notre Auteur, mais trois fois seulement, quoi qu'il l'ait répétée plusieurs. Il s'est aussi convaincu que la camomille a une vertu anti-septique, inférieure à celle du quinquina; ce qui est contraire aux épreuves de M. Pringle.

Aucune des eaux minérales dont il a tenté le pouvoir, ne lui a réussi, excepté celle de Passy de M. Calzabigi, la seule qui ait conservé la viande sans fétidité l'espace d'un mois. Il ne s'est trouvé en général de substances capables de préserver la chair de corruption d'une maniere inaltérable, que parmi les sels métalliques, les extraits, les liqueurs spiritueuses & les acides. Toutes les autres ne conservent que du plus au moins. On trouve à la fin de l'Ouvrage une Table de la puissance anti-putride de ces différentes matieres, depuis

celles qu'on peut confidérer comme des anti-feptiques abfolus, jufqu'à celles qui accélerent la Putréfaction, & qui corrompent la viande plutôt qu'elle ne fe corromproit en l'abandonnant à elle-même à fec, ou dans l'eau commune, qui eft un point de comparaifon qu'on doit fe faire dans ces fortes d'obfervations, & un moyen qui n'a pas échappé à la fagacité de l'Auteur.

Les morceaux de viande, de poiffon, ainfi que les œufs, après être reftés long-tems plongés dans les liqueurs confervatrices inaltérables, en ont été retirés fains & fans odeur, & ont enfuite réfifté à l'impreffion de l'air, expofés même au Midi; bien plus ils n'ont contracté, depuis plufieurs années qu'on les conferve, aucune efpece de corruption. Il eft vrai qu'ils font totalement defféchés, fort diminués de volume, très durs, &

qu'ils paroissent enduits d'une espece de vernis, dû sans doute aux liqueurs dans lesquelles ils ont séjourné un tems considérable. Souvent les liqueurs employées dans les expériences donnoient des signes extérieurs de fermentation par les bulles d'air qui s'élevoient du fond du bocal, à la surface du liquide, & y formoient une espece de bouillonnement & de mousse semblable à celle du vin de Champagne. Les expériences faites au bain-marie n'ont pas présenté des résultats différens, ni produit de nouvelles lumieres; la viande des bocaux cuisoit par degrés, quoique l'eau du bain ne fût jamais bouillante; & dès lors cette viande devenoit moins putrescible, parcequ'elle perdoit une partie de son suc, que ses fibres se resserroient, & donnoient par conséquent moins d'accès à l'air extérieur. Il en a été de même du bain de sable: cette

cette cuiſſon cependant ne garantiſſoit pas la viande de la corruption, elle en retardoit ſeulement l'effet. L'Auteur a ſouvent obſervé que la moiſiſſure, qui annonce ordinairement la Putréfaction, étoit en même-tems un préſervatif contre elle, quand elle couvroit en entier la ſuperficie de la liqueur dans laquelle la viande étoit plongée, ou qu'elle entouroit exactement cette viande lorſqu'elle étoit à ſec. Il ſemble qu'on peut conclure de cette obſervation que l'humidité, qui engendre la moiſiſſure, & qui corrompt la viande gardée trop long-tems, produit, ſous la forme de moiſi, un effet tout contraire, quand elle enveloppe exactement cette viande, puiſqu'elle la préſerve de la putridité. En effet la viande ne ſe gate que dans les endroits qui ne ſont pas couverts de cette eſpece d'enduit, qui garantit le

corps du contact de l'air extérieur & de l'humidité à laquelle la moisissure doit son origine.

Après avoir rendu compte des moyens qu'il a employés pour découvrir quelles sont les substances les plus propres à arrêter ou à retarder la putréfaction des matieres animales, l'Anonyme expose le plan qu'il a adopté pour mettre le plus d'ordre & de méthode dans la suite des expériences qui forment tout le corps de l'Ouvrage. Il les a distribuées en trente classes. La premiere a pour objet les substances animales abandonnées à elles-mêmes; ensuite viennent les épreuves faites avec l'eau commune, soit pour connoître si elle est anti-septique, soit pour s'en servir comme de terme de comparaison. Enfin on va par gradation, à commencer par les matieres qui n'ont conservé la viande saine qu'un seul jour, & qui, par conséquent,

doivent être plutôt considérées comme des septiques, que comme des anti-putrides, jusqu'à celles qui l'ont conservée près de huit mois, celles qui l'ont rendue inaltérable. De sorte que le Lecteur est par-là en état de comparer lui-même ces différens degrés de puissance. Chacun de ces degrés forme une classe terminée par des réflexions sur les divers phénomènes qu'elle a présentés, & le résultat qu'on peut en tirer. Les bornes de nos analyses ne nous permettent pas de nous étendre aujourd'hui sur cette partie de l'Ouvrage, nous en ferons l'objet d'un second Extrait.

ARTICLE LXII.

CHOIX de Poésies Allemandes, par M. HUBER. A Paris, chez Humblot, rue S. Jacques, 1766. 4 vol. in-12, avec un fleuron au frontispice de chaque volume, gravé par M. Watelet, & en tête du premier une belle estampe gravée par M. de Longueil sur le dessein de M. Eisen.

Nous n'avons fait, pour ainsi dire, qu'annoncer cette intéressante Collection dans le dernier volume de nos Mémoires : nous y revenons d'autant plus volontiers, que le goût de la Littérature Allemande s'étend tous les jours, & qu'elle en est en grande partie redevable à M. Huber, si connu par ses Traductions de *la Mort d'Abel*, des *Idylles* & du *Daphnis* de M.

Geſſner. Cet habile Traducteur, encouragé par les ſuffrages du Public, a imaginé de lui faire connoître les meilleurs Ouvrages des Poètes de ſa Nation. Il a compoſé quatre volumes des morceaux les plus eſtimés dans tous les genres de Poéſie, excepté le dramatique; & il y a ajoûté un Diſcours préliminaire qui contient en abrégé, l'Hiſtoire de la Poéſie Allemande, & dont nous allons d'abord nous occuper. Nous parcourrons enſuite très rapidement chaque volume, & nous offrirons à nos Lecteurs quelques-unes des Pieces les plus capables de les intéreſſer.

L'Hiſtoire de la Poéſie Allemande peut être diviſée en quatre périodes; la premiere comprend le tems des anciens Germains ou des Bardes; la ſeconde, celui des Minneſingers, ou des Poètes qui floriſſoient dans le treizieme ſiecle, ſous les regnes des Empereurs de

la Maison de Suabe ; la troisieme, celui d'*Opitz*, qui est le Restaurateur de la Poésie ; la quatrieme enfin, celui de *Haller* & des Ecrivains qui ont paru depuis environ quarante ans. M. Huber entre dans quelques détails sur ces quatre âges. Il dit peu de choses du premier : » Les Moines seuls étoient » alors en possession des Sciences. » Aussi les Ouvrages les plus an» ciens qui nous soient parvenus, » sont ceux d'*Otfrid*, Bénédictin » du Couvent de Wissembourg » en Alsace, qui vivoit vers la fin » du neuvieme siecle. Il est Au» teur d'une Traduction en vers » des quatre Evangélistes : cet Ou» vrage, découvert & publié par » *Flacius Illyricus*, est le plus an» cien Livre composé en langue » Allemande ». Les *Minnesingers*, ou Chanteurs d'Amour, qu'on voit paroître dans le second âge, étoient en Allemagne ce que les

Troubadours étoient en France. Ces Poètes parcouroient les Pays, & se rendoient dans les Cours, où ils récitoient & chantoient leurs productions poétiques. » Ils célé-
» broient dans leurs vers les beau-
» tés de la Nature, les charmes des
» Belles, & les hauts faits des Che-
» valiers leurs contemporains :
» mais souvent aussi ils osoient
» faire entendre la vérité aux
» Princes, & relever les abus
» qui se commettoient dans leurs
» Cours »; ce qui n'empêchoit pas ces Princes de se déclarer leurs Protecteurs & même leurs Rivaux en Poésie. Les Minnesingers, au nombre de cent quarante, parmi lesquels on compte des Empereurs, des Rois, des Ducs, des Comtes, des Barons & des Nobles, brillerent dans le treizieme siecle. M. *Bodmer* a fait une édition de ces Poètes, sur un superbe Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, con-

tenant une Collection complette de leurs Ouvrages. Après eux la Poésie tomba entre les mains du Peuple. » Sous le nom de *Meister-* » *singers*, Maîtres Chanteurs, il » se forma des Communautés de » Poètes, qui, en vertu de leurs » privileges, avoient le droit ex- » clusif de débiter leurs vers ». Tout le mérite de ces misérables Rimeurs étoit de flatter grossierement les Grands. Dans le quatorzieme, le quinzieme & le seizieme siecles, Hugues *Trimberg*, Sébastien *Brandt* & Jean *Fischart*, montrerent du talent. Ce dernier, contemporain de *Rabelais*, a fait une Traduction libre de *Pantagruel*: » Aussi original dans ses expres- » sions que le Cynique François, » il le surpasse souvent pour les or- » dures ». Avec bien moins de génie que les Ecrivains précédens, Melchior *Pfinzing* s'est acquis beaucoup plus de réputation par son

Theuerdank, Poème fait à la gloire de l'Empereur Maximilien I, & dédié à Charles Quint avant son élection à l'Empire. Ce Poëme, mal écrit, & qui n'offre qu'un tissu d'absurdités, mais dont Maximilien fit faire deux éditions magnifiques, a été vendu jusqu'à cent ducats. *Reynier le Renard*, Poëme en 70 Chapitres, composé anciennement en bas-Saxon, par Henri *d'Ackmar*, & publié par Nicolas *Baumann*, & *la Batrachomiomachie*, Poëme en 120 Chapitres, de Gabriel *Rollenhagen*, où l'on trouve souvent des traits naïfs, parurent vers ce même tems. *Hans Sachs*, Cordonnier à Nuremberg, & Poète Allemand, vivoit aussi alors : en quarante ans il a composé 6048 pieces de Poésie, qui ont été recueillies en cinq volumes *in-folio*. Ce fut encore vers ce tems-là que parut Martin *Luther*, » qui, considéré uniquement

» comme Ecrivain, contribua
» beaucoup à perfectionner la lan-
» gue & la Poésie Allemande ».
Quel dommage, s'écrie M. Huber, *qu'il ne se soit point borné à la culture des Belles-Lettres!* Vers la fin du seizieme siecle, & au commencement du dix-septieme, Paul *Milissus*, Pierre *Denaisius* & Rudolphe *Wekerlein*, se signalerent par leurs Poésies.

Enfin *Opitz* vint, & ce Poète commence le troisieme âge. » Il
» fut surnommé à juste titre le
» Pere de la Poésie Allemande.
» Il ramena cet Art à son origine:
» *Célébrer la Divinité, & instruire*
» *les hommes* ». Il fut aussi le premier qui introduisit un rhythme dans la versification Allemande. De tous ceux qui suivirent ses traces, Paul *Flemming* fut celui qui en approcha le plus: Simon *Dach*, *Tscherning*, les *Griphius* pere & fils, ne l'atteignirent dans aucune

partie. Chrétien *de Hofmanns-Waldau* , & Daniel Gaſpard *de Lohenſtein* , voulurent ſe frayer une route nouvelle, & s'égarerent. Ils changerent les beautés naturelles d'*Opitz* en enflure & en *concetti ;* & ce qu'on a vu à certaines époques de la Poéſie Françoiſe , leur arriva : ils jouirent d'abord de la plus grande célébrité. Le Baron de *Canitz* , qui a excellé dans la ſatyre , ramena heureuſement le bon goût. Jean *de Beſſèr* , ſon contemporain , fut comblé de biens & d'honneurs ; mais aujourd'hui il ne jouit plus d'aucune conſidération. *Wernick* publia dix Livres d'Epigrammes où le ſel attique domine. *Heræus* , *Pietſch* , *Amthor* & *Neukirch* n'ont été que les Panégyriſtes des Grands & des Riches , & n'iront point à la poſtérité. *Gunther* eſt le ſeul Poète de cette eſpece qui ait montré des talens décidés. Barlhold Henri

Brocke a chanté presque tous les phénomenes & toutes les productions de la Nature ; il s'est rendu estimable par l'excellence de sa morale.

Les Poésies de M. *de Haller* parurent à Berne en 1732, & c'est par lui que M. Huber commence le quatrieme & dernier âge de la Poésie Allemande. On voit d'une part, dans la description qu'il fait de cet âge, MM. *de Haller* & *de Hagedorn* donner des modeles dans presque tous les genres de Poésie ; & de l'autre, MM. *Bodmer* & *Breitinger*, vrais Savans, & M. *Gottsched*, non moins zélé qu'eux, composer des Ouvrages périodiques, dont l'objet principal étoit de répandre le goût des Belles-Lettres. Ce dernier présidoit en 1741 à un Ouvrage de cette nature, intitulé : *Les Amusemens de l'Esprit & de la Raison.* » Parmi les Pieces très médiocres

» de ses Disciples, on voit briller » celles des *Cramer*, des *Klopstok*, » des *Schlegels*, des *Utz*, des » *Kleist*, des *Gellert*, des *Gartner*, des *Gieseke*. des *Rabener*, » des *Zacharie*, des *Schmidt*, des » *Ebert*, & de quelques autres » hommes de cette trempe ». Mais bien-tôt ces beaux génies formerent une société à part ; & en 1748 ils donnerent deux autres Ouvrages périodiques, dont M. Huber fait un grand éloge : enfin ils se disperserent dans différentes Villes de l'Allemagne ; &, à la honte de la plupart de nos Poëtes François, » ces hommes, séparés » par la distance des lieux, sont » liés par les nœuds de l'amitié. Ils » ignorent les cabales & les basses » jalousies . . . sans aucune pro- » tection des Princes de l'Allemagne, ils ont produit des chefs- » d'œuvres . . . Mais ce qui rend » leurs Ouvrages infiniment esti-

» mables, c'eſt que la Religion & » les mœurs y ſont généralement » reſpectées ».

Telle eſt en ſubſtance la maniere dont M. Huber décrit les différentes révolutions de la Poéſie Allemande. Dans le choix des morceaux qu'il a raſſemblés, il a apporté tous ſes ſoins à ſoutenir l'idée avantageuſe qu'on a aujourd'hui de cette Poéſie. Il caractériſe les Auteurs dans différens morceaux. Il mêle à un abrégé de leur vie, des anecdotes curieuſes & intéreſſantes. En un mot tout ſon travail tend à donner une connoiſſance exacte, & des meilleures Poéſies & des meilleurs Ecrivains de l'Allemagne. Nous ne le ſuivrons pas dans le partage qu'il a fait de ces Ecrivains, relativement aux divers genres qu'ils ont embraſſés, ni dans tout ce qu'il rapporte ſur chacun d'eux en particulier. Nous allons ſimplement tranſ-

crire quelques morceaux qui pourront exercer le goût des Connoisseurs.

AMINTAS,

Idylle de M. de Kleist.

» Elle fuit ! ah ! c'en est fait ! » un espace immense sépare de » moi l'aimable Thémire ! c'est vers » ces lieux qu'elle a pris la fuite ! » Viens, Zéphir, viens me rafraî» chir de ton souffle ! tu reviens » peut-être de la contrée qu'elle » habite.

» Elle fuit ! dites à Thémire, » ruisseaux murmurans, que son » départ a flétri la parure des prai» ries. Précipitez vos flots sur ses » pas, dites-lui que son absence » fait languir le bocage, fait ex» pirer son Berger.

» Quel vallon, fréquenté par » Thémire, étale maintenant des » fleurs d'un plus brillant éclat ?

» Dans quelle prairie forme-t-elle » des labyrinthes de pas cadencés? Dans quelle contrée ses » chants font-ils resonner les forêts? Quelle onde fortunée s'embellit de son image?

» Fais, ô Fortune! qu'elle me » serre encore la main, qu'elle me » lance encore des regards dérobés! » Ah! qu'elle me donne encore un » de ces doux baisers qu'elle me » donnoit autrefois! alors, alors » tu peux, si tu le veux, me précipiter dans la nuit du tombeau.

» C'est ainsi que se plaignoit » Amintas, les yeux inondés de » larmes; c'est ainsi qu'il comptoit aux campagnes la fuite de » Thémire. Les campagnes sembloient prendre part à ses ennuis, » & répéter en gémissant: Thémire! ».

M. *Marmontel*, dans sa *Poétique Françoise*, a traduit en vers cette Idylle de la maniere suivante:

Elle fuit : un eſpace immenſe
Dérobe Thémire à mes yeux :
Ici même, ô cruelle abſence !
Ici j'ai reçu ſes adieux.
Viens-tu d'auprès d'elle, ô Zéphire ?
Oui, ſans doute, elle t'attiroit :
Viens, approche, & que je reſpire
Le ſouffle qu'elle reſpiroit.
Ruiſſeaux, ſur les pas de Thémire
Coulez à flots précipités,
Et dites-lui que tout ſoupire
Dans les valons qu'elle a quittés ;
Dites-lui que de la prairie
Son abſence a ſéché les fleurs ;
Que des bois la feuille eſt flétrie,
Que je languis, que je me meurs.
Quel heureux vallon ma Bergere
Orne-t-elle de ſes appas ?
Foulé par ſa danſe légere,
Quel gazon fleurit ſous ſes pas ?
Quelle eſt le fortuné bocage
Que ſes accens font retentir ?
Quelle fontaine a le plaiſir
De lui retracer ſon image ?

MILON,

Idylle Nouvelle de M. Gessner.

» Un jour dans un bois de sa-
» pins, le jeune Milon prit par
» adresse un oiseau d'un beau plu-
» mage, mais dont le chant étoit
» encore plus beau. Il lui fit, du
» creux de ses deux mains jointes,
» une petite cage à jour, & l'ap-
» porta, plein de joie, dans le
» lieu où son troupeau reposoit à
» l'ombre. Là, posant à terre son
» chapeau de paille, il plaça des-
» sous le prisonnier, & courut au
» premier saule, chercher les ra-
» meaux les plus déliés pour en
» construire une belle cage. Dès
» que la cage sera faite, mon bel
» oiseau, je te porterai bien vîte
» à Chloé, dit le Berger. Pour ce
» présent j'exigerai d'elle un doux
» baiser! elle me le donnera bien;
» & si elle m'en donne un, j'en dé-

» roberai adroitement deux, trois,
» même quatre encore. Oh que la
» cage n'est-elle déja finie! Il dit
» & courut vîte, un faisceau d'o-
» sier sous le bras, auprès de son
» chapeau de paille. Mais de
» quelle douleur il fut saisi! un
» vent perfide avoit retourné le
» chapeau, l'oiseau & avec lui
» tous les baisers s'étoient envo-
» lés ».

LE PERE MOURANT,

Fable de M. Gellert.

» Certain Pere avoit deux fils
» qui alloient être ses héritiers.
» L'ainé, qui s'appelloit Chris-
» tophe, avoit beaucoup d'esprit;
» le cadet, qui avoit nom Geor-
» ges, étoit passablement bête.
» Le Pere, se sentant approcher
» de sa fin, tourna ses yeux, d'un
» air triste, sur son cher fils Chris-
» tophe: Ah! mon fils, lui dit-il,

» je me ſens l'ame affligée d'une » triſte penſée : je vois que tu as » de l'eſprit, hélas ! que deviendras-tu un jour ! Ecoute, tu trouveras dans mon armoire une » caſſette, dans laquelle il y a » quelques bijoux de prix ; prends-» les, mon fils, ils ſont à toi, » n'en donne rien à ton frere.

» Le fils ſurpris, héſita long-» tems avant de répondre. Ah ! » mon pere, reprit-il enfin, ſi » vous me comblez ſeul de tant de » biens, que deviendra alors mon » frere ! Pour ton frere, interrompit le Pere, pour Georges, je » n'en ſuis pas en peine, il eſt ſot, » il ſera ſûrement ſon chemin ».

LA LINOTTE,

Fable de M. Lichtwer.

» Une jeune Linotte fit l'eſſai » de ſes aîles ; elle parcourut les » bois, & oubliant le nid de ſa

» mere, il lui prit envie de se bâtir
» une habitation. Naturellement
» on aime à être à soi, & comme
» dit le proverbe, *nos propres*
» *foyers valent de l'or.* La Linotte
» se trouva auprès d'un chêne :
» la hauteur de l'arbre la séduisit.
» Je serai ici comme une Reine,
» se dit-elle en elle-même; je n'ai
» pas encore vu de nids si élevés.
» Le nid fut construit; bien-tôt
» après la foudre l'écrasa : heureu-
» sement la Linotte étoit absente.
» A son retour, point de nid; & le
» chêne fendu en éclats. Il ne fait
» pas bon loger si haut : voici des
» broussailles, la foudre ne tombe
» pas si bas; il vaut mieux être à
» terre, & y vivre en sûreté. Nou-
» veau nid dans les broussailles :
» la poussiere & les vermisseaux
» l'obligent quelque tems après à
» l'abandonner. Enfin elle s'éta-
» blit dans un buisson plus haut &
» touffu, où elle étoit à l'abri de

» la poussiere & de l'orage ; elle y
» trouva le calme & le bonheur.

» S'il est un état fortuné, n'allons pas le chercher, ni sous le
» chaume, ni sur le Trône. Heureux ces favoris du Ciel, qui,
» loin de la nécessité, peuvent vivre dans une philosophique indépendance ! c'est le plus bel apanage de la médiocrité ».

CHANSON ANACRÉONTIQUE DE M. GLEIM.

Au Ruisseau.

» Que je t'aime, petit Ruisseau ! » que je me plais à entendre ton » doux murmure, & à voir fuir » tes petits flots, lorsque, fatigué » par la chasse, je me repose sur » l'herbe molle qui tapisse tes » bords ! J'aime à puiser dans ma » tasse ton onde pure pour rafraîchir mon palais altéré ; elle » éteint facilement l'ardeur de ma

» soif : mais, mon cher Ruisseau,
» je te prie de ne pas mêler tes
» eaux avec mon vin ».

LA MORT,

Chanson de M. Lessing.

» Hier, mes amis, pourrez-
» vous le croire ! hier pendant
» que je m'amusois avec le jus de
» la grappe, (représentez-vous
» ma frayeur) la mort vint me
» trouver.

» Le squelette affreux leve sa
» faulx, & me dit d'un ton mena-
» çant : Meurs, serviteur de Bac-
» chus, meurs ! tu as assez bu.

» O Mort, lui dis-je les larmes
» aux yeux, pourquoi veux-tu
» m'enlever de dessus la terre ?
» Bois plutôt un coup avec moi :
» tiens, voilà du vin excellent que
» je te présente.

» La Mort prit le verre en sou-
» riant, & après l'avoir vuidé à la
» santé de sa cousine la Peste, elle

» le remit d'un air satisfait sur la » table.

» J'étois transporté de joie, je » me croyois déja hors de tout » danger, lorsque, renouvellant » ses menaces : Insensé, me dit-» elle, crois-tu que je te tienne » quitte pour ton verre de vin ?

» O Mort ! m'écriai-je alors » d'un ton lamentable, je vou-» drois bien me faire Médecin » dans ce monde : laisse-moi vi-» vre, je te promets la moitié de » mes malades.

» A la bonne heure, dit-elle : » en ce cas tu peux vivre ; mais » sois-moi toujours attaché. Vis » jusqu'à ce que tu sois las d'aimer » & de boire.

» Oh ! que ces mots flatterent » agréablement mon oreille ! O » Mort ! tu m'as donné un nouvel » être. Je vais donc vivre éternel-» lement ; car c'est à toi, Bacchus, » que je l'ai juré : l'amour & le vin

» feront

» feront éternellement mes dé-
» lices ».

Les bornes de notre Journal ne nous permettent de citer que ce petit nombre de Pieces fort courtes. Il y en a de très étendues dans le Recueil, les unes héroïques, philosophiques, satyriques & morales; les autres, tirées de l'Ecriture Sainte, & remplies de pensées sublimes, d'images brillantes, d'enthousiasme & de sentiment. Tout n'est cependant pas également digne d'admiration dans ce choix. M. *Huber* n'a pas prétendu n'offrir au Public que des chefs-d'œuvres. Il prévient lui-même les critiques par des jugemens assez séveres; & il fait voir à cet égard une sagesse & une bonne-foi qu'on trouve rarement chez les Traducteurs.

ARTICLE LXIII.

ORAISON funebre de Très Haut, Très Puissant & Très Excellent Prince Stanislas I, *Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, Duc de Lorraine & de Bar : prononcée dans l'Eglise de Paris le 12 Juin 1766, par Messire* JEAN DE DIEU-RAIMOND DE BOISGELIN DE CUCÉ, *Evêque de Lavaur.* A Paris, chez Hérissant fils, Libraire, rue S Jacques. = *Oraison funebre de T. H. T. P. & T. E. Prince* Stanislas I, *Roi de Pologne, &c. prononcée en l'Eglise Primatiale de Lorraine, le 10 Mai 1766, au Service ordonné par le Roi, auquel les Cours Souveraines & autres Corps ont assisté, par le R. P.* ELISÉE, *Carme déchaussé, Prédicateur du Roi.* Imprimée à Nancy, & se trouve à Paris, chez Lottin le

jeune, Libraire, rue S. Jacques. == *Oraiſon funebre du même Prince, prononcée en l'Egliſe Paroiſſiale de S. Roch de Nancy, au Service ſolemnel que Meſſieurs les Magiſtrats de la Ville y ont fait célébrer le 26 Mai 1766, par M. l'Abbé* CLÉMENT, *Abbé de Marcheroux, Aumônier du feu Roi de Pologne, Confeſſeur de* MESDAMES. A Paris, chez L. F. Delatour, rue S. Jacques.

NOUS réuniſſons dans un même Article, qui ſera un peu long à la vérité, ces trois Eloges funebres, pour mettre le Lecteur à portée d'en faire la comparaiſon. Il verra par ce que nous allons en dire, de quelle maniere trois Orateurs, également jaloux de célébrer dignement un de ces mortels rares qui ont fait le plus d'honneur à l'humanité, ſe ſont efforcés

cés, chacun en particulier, de remplir à cet égard l'attente du Public, de retracer vivement les faits intéressans d'une vie qui a fait l'admiration de toute l'Europe, de jetter des fleurs sur le tombeau d'un (1) Sage, deux fois cou-

(1) Nous empruntons ici les expressions d'un Ouvrage intitulé : *Essai de l'Eloge historique de Stanislas I*, par M.***, qui se trouve chez Cl. Hérissant, rue Neuve Notre-Dame. Ce morceau, qui a précédé les trois Eloges dont nous rendons compte, & où l'on s'est proposé d'ouvrir un champ à l'éloquence des Orateurs, en retraçant les principaux événemens de la vie de *Stanislas*, représente ce Monarque, d'abord luttant contre la Fortune, se montrant supérieur à ses caprices, & l'obligeant enfin, à force de vertus, à rougir de son injustice ; ensuite, déployant dans tous les instans d'un âge avancé, la bienfaisance d'un cœur généreux & magnanime, formant son unique occupation de la Religion & de la félicité des humains, enfin se faisant universellement chérir & respecter.

ronné par les mains de la Victoire & de la Justice, d'un Héros sans passion & sans intrigue, d'un Prince humain, ami ou rival des Conquérans de son siecle, & qui, après s'être fait un nom fameux dans les champs de Mars, s'est, pour ainsi dire, soustrait au tumulte éclatant des révolutions, pour épurer encore son ame par les secours d'une Philosophie religieuse, & pour répandre le bonheur dans tous les lieux où sa prévoyance pouvoit l'établir.

M. l'Evêque de Lavaur peint d'abord à grands traits les vicissitudes auxquelles *Stanislas* fut exposé dans sa jeunesse. Deux fois il est Roi, deux fois il est repoussé loin du Trône. Tantôt Souverain, tantôt proscrit & fugitif, souvent sans asyle comme sans patrie, égaré dans tous les coins du monde, emporté par le torrent des circonstances & des tems, plus vio-

lemment qu'aucun homme ne le fut jamais, il paroît, il disparoît sur la surface de l'Europe, *comme un vaisseau battu par la tempête au milieu des mers.* » Mais quel autre » spectacle plus admirable vient » reposer nos regards fatigués par » la vue de ces vicissitudes rapi» des ? Un Vieillard vénérable, » entouré d'une foule de sujets » soumis dont il est le pere, tran» quille au milieu des divisions » dont la terre ne cesse point d'être » affligée. La Discorde frémit au» tour de lui sans pouvoir l'attein» dre ; il est assis sur un Trône que » rien ne peut ébranler : c'est le » Prince de la paix ». Ce bel exorde amene naturellement la division du Discours. A la gloire des Héros, qui consiste à braver les périls, à soutenir les disgraces, *Stanislas* unit celle des Rois, qui consiste à rendre un Peuple heureux. *Pendant trente ans, c'est le*

Juste aux prises avec la Fortune : pendant trente ans, c'est le Sage sur le Trône. » Après avoir donné de » grandes leçons à tous les hom» mes dans les viciſſitudes de sa » vie, il donne à tous les Souve» rains de grands exemples dans la » douceur & la ſageſſe de ſon re» gne ». Voilà les deux parties de l'Eloge indiquées. La premiere, écrite avec chaleur, préſente le ſpectacle de ces ſubites révolutions, au milieu deſquelles le jeune Leczinski fut étonné de ſe voir le rival & le ſucceſſeur de ſon Souverain. » Il eſt vertueux! il eſt » Roi, s'écrie l'impétueux Char» les XII. *Honeſtus, honeſtus!* » *fiat Rex.* L'élection de *Staniſlas* » fut dictée par cet enthouſiaſme » invincible d'un Héros juſte, in» flexible & victorieux, qu'en» flammoit le ſuperbe deſir de cou» ronner la vertu ». Mais qu'eſt-ce que regner dans ces tems de

calamités ? *Staniſlas* porte un cœur humain, & *Staniſlas* eſt le compagnon d'un Conquérant. Il n'a pas regné, il ne regnera pas : Dieu abandonne ſes vertus au torrent qui renverſe les orgueilleuſes proſpérités de Charles XII. Un vain titre de Roi qu'il conſerve malgré lui, le pourſuit dans ſa retraite de Deux-Ponts. Charles XII meurt. *Staniſlas*, errant, proſcrit, abandonné, n'a plus d'aſyle dans le monde entier. Son Rival enchaîne l'Allemagne par des Traîtés ; une quadruple alliance unit la France à tous ſes ennemis. Où portera-t-il ſes pas irréſolus ? L'Eternel dirige ſa marche : » La France le » poſſede ; & dans ces fortunés » momens ſe décide à jamais le » ſort de *Staniſlas* & celui de » nos neveux ». Cependant, porté une ſeconde fois ſur le Trône, ſon élection eſt unanime. Une Ville qu'il a choiſie pour ſon aſyle le

défend contre les forces raſſemblées de la Ruſſie & de la Saxe. Cette Ville ſi chere ne ſera bientôt plus qu'un monceau de ruines. Il s'en éloigne pour la ſouſtraire aux maux qui la menacent. Un reſpectable Citoyen (*Hynnyber*) apprend ſon départ : » Oh ! Ciel, » s'écrie-t-il, le Roi nous quitte ; » & que va-t-il devenir ? Il dit, & » *dans ſa douleur, il chancele, il* » *tombe mort ſur les genoux de Po-* » *niatowski* ». Ce trait ſi beau, ſi digne d'être tranſmis à la poſtérité, eſt ſuivi d'une peinture touchante des maux que *Staniſlas* eut à eſſuyer dans ſon évaſion, & du courage avec lequel il les ſoutint. Enfin le voilà parvenu au terme où les Rois vont lire ſur ſon front leurs devoirs, & les Peuples leur bonheur. Cette ſeconde partie de l'Eloge peint des couleurs les plus belles la vertueuſe adminiſtration de ce grand Prince. On le voit

déployer cette vertu que la Religion enſeigne aux Souverains : » Vertu capable de faire germer » le bonheur de tous les points de » la terre, capable d'embellir aux » yeux de chaque homme la place » dans laquelle la Providence l'a » fait naître ; vertu qui ſuffit preſ- » qu'au défaut de talens, & qui » peut ſeule les rendre eſtimables ; » qui diſſipe les préjugés attachés » à la naiſſance des Princes, & « qui rend auſſi plus faciles & plus » légeres les obligations qui leur » ſont impoſées, *la bienfaiſance* ». Cette vertu, dans *Staniſlas*, eſt active & pénétrante : elle s'agite, elle ſe multiplie comme les maux qu'elle veut détruire. Ce Prince ſe reproduit par ſa bonté dans la Lorraine entiere : ſon ame ſe répand dans les villes & dans les campagnes, dans tous les rangs & dans tous les états. » Quelle eſt la » plaie qu'il n'ait pas voulu guérir?

» Quel eſt le bien qu'il n'ait pas » voulu faire ? La poſtérité ſera » tentée de croire qu'il fut le plus » riche des Souverains ; & notre » ſiecle a connu des particuliers » plus opulens que lui ». La plus grande partie de ſes tréſors fut conſacrée à l'exercice de ſa bienfaiſance : l'autre en devient l'ornement. Il aime à décorer les Temples, les Hôpitaux, & les Places dans leſquelles le Peuple raſſemblé goûte quelques momens d'un repos ſalutaire. Il érige des monumens à la Religion, aux Arts, à l'humanité : il éleve une ſtatue à celui par qui tous ces établiſſemens devoient recevoir une nouvelle & immortelle vie, à Louis, ſon protecteur, ſon gendre, & ſon ſucceſſeur. Il meurt ; & la déſolation qui couvre la Lorraine entiere honore mieux ſa cendre que les plus magnifiques éloges.

Nous nous arrêtons ici pour paſ-

ſer aux deux autres Diſcours. Nous rapprocherons enſuite les morceaux dans leſquels les trois Orateurs ſe ſont rencontrés, & ont eu un égal deſir de répandre les richeſſes de l'éloquence. On ſe trouvera par-là en état d'apprécier le mérite de chacun d'eux en particulier.

La diviſion du P. *Eliſée* eſt appuyée ſur cette importante vérité; que Dieu ſeul eſt grand, que rien n'eſt ſolide pour l'homme que la vertu; enfin, que la perfection de l'héroïſme chrétien eſt de ſe conformer à la volonté de Dieu, lorſqu'il nous ôte les biens préſens, & d'imiter ſa bienfaiſance lorſqu'il les laiſſe entre nos mains. Telle a été la conduite admirable de *Staniſlas*. » Dans une vie agitée, au » milieu d'une viciſſitude de re» vers & de ſuccès, ce Monarque » a reconnu la puiſſance du Sei» gneur, & il a paru ſupérieur à

» tous les événemens par une sou-
» mission constante à la volonté
» divine. Dans une vie tranquille
» & au milieu des douceurs d'une
» longue prospérité, il ne s'est
» montré que bienfaisant, & il
» n'a usé de sa puissance que pour
» le bonheur des hommes ». Au
commencement de la premiere
partie, l'Orateur représente ce
Prince, dont la vie devoit réunir
toutes les extrêmités des choses humaines, imitant les sentimens généreux de ses Ancêtres, se formant
à la constance & à la résignation,
apprenant à se vaincre soi-même,
à se contenter du nécessaire, à
fuir toutes les superfluités qui
amollissent, à ne pas enchaîner
son bonheur à la fortune, & à l'attendre de la vertu. Dieu vouloit
le conduire au Trône par ces voies
qui confondent notre prudence,
& qui manifestent toute la profondeur de sa sagesse. Dieu envoie un

Conquérant qui fond sur la Pologne comme un lion prêt à la dévorer. La Pologne étoit divisée, déchirée, en proie aux haines & aux jalousies. » Au milieu de toutes ces agitations, l'ame de *Stanislas* s'éleve & se fortifie par les » secousses, comme ces arbres qui » opposent des racines plus profondes à la violence des orages ». Le moment marqué par la Providence arrive. » Il se voit élever » sur le Trône sans aucun effort, » par la seule impression que ses » vertus font sur le cœur d'un » Vainqueur plus jaloux de donner des Empires que de les usurper ». Mais bientôt la fortune change. Ce Vainqueur est accablé de revers ; & *Stanislas*, élevé au comble de la prospérité, est plongé ensuite dans un abyme d'amertumes, sans avoir à déplorer ses fautes, *& sans rien laisser au hasard de ce qui peut lui être ôté par le courage*

& la prudence. Placé de nouveau ſur le Trône par le choix de ſa Nation, ce même Trône ébranlé quelques jours après par des forces étrangeres, eſt bientôt renverſé par l'inconſtance de la multitude. La ſeule Ville de Dantzig demeure fidelle à ſon Roi, & ſes habitans renouvellent des prodiges de valeur & d'attachement pour ſa défenſe. *Staniſlas*, contraint enfin d'abandonner ces généreux citoyens, fuit à travers mille périls, & change à chaque inſtant de fortune. Mais avec quelle conſtance il ſurmonte l'effort de la deſtinée ! « Comme » un rocher long-tems battu des » flots de la mer, domine avec » plus de majeſté au milieu des » eaux, lorſque dans ce calme » qui ſuit la tempête, il paroît en- » touré des débris d'un naufrage; » ainſi *Staniſlas*, long-tems en- » traîné par ces mouvemens qui

» ébranloient l'univers, mais tou-
» jours triomphant dans les revers
» & supérieur à l'inconstance des
» choses passageres, se montre
» plus grand, lorsque nous le
» voyons environné des débris de
» cette gloire humaine que l'ad-
» versité vient d'abattre ». Cette comparaison conduit insensiblement à la seconde partie du Discours. La soumission à la volonté suprême est l'instruction que nous laisse la vie agitée de *Stanislas*. Il reste à faire voir sa bienfaisance dans une vie tranquille. Ici les mêmes objets qui se sont présentés en foule sous la plume de M. l'Evêque de Lavaur, viennent se placer sous celle du P. *Elisée*. Les mœurs, la Religion, la vertu, fixerent d'abord les regards du Monarque par qui la Lorraine alloit devenir heureuse. Il regardoit les mœurs comme la base de la félicité publique. Persuadé que les Lettres les adou-

ciſſent, il cultiva & honora tous les talens. Que ne doivent pas à ſa magnificence, s'écrie l'Orateur, ceux qui paſſent des jours ſi heureux dans le commerce des *Muſes* & des Beaux-Arts ? Convaincu auſſi de l'influence de la Religion ſur les mœurs, avec quel ſoin n'a-t-il pas conſervé le dépôt précieux de la Foi dans ſes Etats ? L'ame agitée par la paſſion délicieuſe de faire des heureux, il eût voulu féconder toutes les campagnes, & y répandre la joie, la ſérénité, l'abondance Que de lieux conſacrés par ſa bienfaiſance, au ſoulagement de l'humanité ! Que d'édifices publics dont la poſtérité admirera le goût & la magnificence ! » Falloit-il que le cours d'une vie » ſi belle fut interrompu par un » accident auſſi imprévu que ter» rible » ? Le P. *Eliſée* en cet endroit peint d'une maniere attendriſſante la conſternation du peu-

ple pendant la cruelle maladie de *Stanislas*, la tranquillité avec laquelle ce Prince vit ses jours s'éteindre au milieu des plus vives douleurs, enfin le désespoir qui s'empara de tous les cœurs à la nouvelle de sa mort. N'oublions pas de faire observer que cette seconde partie du Discours renferme un bel éloge des vertus privées de ce Monarque. » Il connut l'a-
» mitié, dit l'Orateur, & dans un
» rang si élevé, personne ne sut
» mieux goûter ces douceurs de la
» société qui font le plus grand
» agrément de notre vie ».

Si nous n'avons rien dit du texte des deux Discours précédens, ce n'est pas que l'application n'en soit très juste ; mais l'heureux choix de celui de M. l'Abbé *Clément* mérite plus particulierement d'être remarqué. *Dominus benedixit novissimis magis quàm principio ejus... Vidit filios filiorum suorum usque*

ad quartam generationem, *& mortuus est senex & plenus dierum.* » Le » Seigneur l'a béni dans son dernier état, encore plus que dans » le premier. Il vit sa quatrieme » génération (1), & mourut dans » un âge très avancé, dont tous les » jours avoient été pleins. *Job.* 42. » M. l'Abbé *Clément* considere le Roi de Pologne comme *le Héros du siecle*, comme *le Héros de la Religion* : c'est sous ces deux aspects qu'il présente le portrait de ce Monarque. » Voici donc, dit-il, » un Héros dont le monde ne peut » méconnoître ni désavouer l'hé- » roïsme : sujet du premier point. » Mais c'est un héroïsme, dont » toute la gloire appartient à la Re- » ligion : sujet du second point ».

---

(1) L'Archiduchesse THERESE ELISABETH, fille de l'Empereur regnant, est la quatrieme génération du Roi de Pologne.

Fixer l'attention de l'univers par les ſituations ſingulieres où l'on ſe trouve ; forcer ſon admiration par une égalité de ſentiment & de conduite qu'aucune viciſſitude ne peut altérer ; enlever ſon eſtime & ſon admiration par une ſuite éclatante de toutes ſortes de bienfaits : voilà certainement l'idée la plus exacte & la plus complette d'un véritable Héros. Or, qui peut à ces traits méconnoître *Staniſlas* ? Avant l'âge de dix-neuf ans il paroît à cette Diete fameuſe, où commencerent à s'échauffer des fermentations, qui bien-tôt après aboutirent à ces révolutions extraordinaires auxquelles il eut lui-même tant de part. Il s'y montre » avec ce ton, ce geſte, cet air aſ» ſuré, que donne aux Héros l'in» trépide vertu ». Les révolutions éclatent ; l'incendie s'allume : à quelles alternatives, à quelles viciſſitudes n'eſt-il pas expoſé ? » Ju» gé unanimement par ſa Nation le

» seul capable de remédier à ses » maux, tous les vœux le portoient » sur le Trône, l'intérêt public l'y » plaça ; Roi toujours vainqueur » & triomphant d'abord, reconnu » par son Rival même, Pultawa » l'entraîne dans sa déroute. Fugi- » tif en Turquie, proscrit dans sa » patrie, presque dans tout le » Nord, obligé par-tout d'ache- » ter sa sûreté par un déguisement » qui coûte plus que la mort à son » cœur (1)... Nanci, Lunéville, » vous eûtes le bonheur de le re- » cevoir dans vos murs, &, sans » le savoir, de lui prêter des se-

(1) En revenant de Bender, le Roi de Pologne se jetta le plutôt qu'il put en France, & pour gagner le Duché de Deux-Ponts, passa par la Lorraine. Il fut obligé de vendre à Lunéville quelques bijoux. Le Duc Leopold l'ayant su, les retira aussi-tôt, & les renvoya au Roi de Pologne, avec une lettre de change considérable sur un Banquier de Strasbourg.

» cours que ſon cœur tendre & » ſenſible n'a jamais oubliés». Rappellé par les vœux de ſa patrie, de nouveaux dangers le pourſuivent. *Quel Prince dans aucun ſiecle intéreſſa l'univers par des ſituations ſi frappantes?* Mais auſſi *quel Héros ſe fit admirer par une égalité ſi conſtante de ſentimens & de conduite?* Auſſi indifférent pour regner qu'ardent pour ſervir ſa patrie, il ne fit jamais que ſe prêter à ſes deſirs. Fidele à cette même patrie, fidele à ſon Allié dans la diſgrace, il ne ſe roidit pas contre la Fortune par des efforts téméraires; il ne veut point regner s'il ne rend heureux ceux ſur qui il regne; & il aime mieux céder, que de diviſer ſon Peuple. Ce Peuple, qui vient de le replacer ſur le Trône, s'obſtine en vain à le ſauver ou à périr avec lui. Il trompe ſa vigilance pour ſe dérober à ſa tendreſſe; il court volontairement à toutes ſortes de ha-

sards & de dangers, pour sauver, malgré elle, la Ville de Dantzig. Dans la position affreuse qui suit cette retraite, son ame toujours tranquille, » conserve la même sé-» rénité sur son front, la mê-» me grace & le même enjoue-» ment dans ses discours ». Enfin il falloit que *Stanislas* fût dans l'occasion d'emporter sans contradicteur la palme du vrai Héros, *en enlevant l'estime & l'amour de l'univers par ses bienfaits.* Le titre de *Bienfaisant* qui lui a été décerné d'une voix unanime, tout ce qu'il a fait pour mériter ce titre glorieux, les fondations immenses par lesquelles il a enrichi à jamais la Lorraine, (1) sa prévoyance à pourvoir aux besoins même imprévus, enfin ses écrits, où brille

(1) La derniere fondation du Roi de Pologne a été pour les malheurs imprévus de la Ville de Nancy.

la ſageſſe, & où l'exemple ſe joint aux préceptes pour inſtruire les hommes, tout dépoſe qu'il a atteint à la perfection de l'héroïſme. Mais c'eſt à la Religion qu'en appartient la gloire. Nous voici à la ſeconde partie. L'Orateur y peint ſon Héros, *formé, ſoutenu, dirigé, couronné par la Religion*. Cette piété éclatante qu'on admiroit en lui, il en avoit pris les principes ſur le ſein d'une mere, il les avoit recueillis de la bouche de ſon Ayeul maternel, qui s'étoit ſpécialement chargé de ſa premiere inſtruction. Il ne s'en écarta jamais.
» En Moldavie, à Bender, comme à
» Varſovie; à Konisberg, à Dant-
» zig, à Deux-Ponts, comme à
» Weiſſembourg, à Chambor &
» en Lorraine; ſous les déguiſe-
» mens de ſes périlleux voyages,
» comme dans la pourpre & ſur
» le Trône; par-tout également
» chrétien, également catholique,
également

» également zélé pour sa Foi, rien » ne dérange les exercices inté- » rieurs non plus qu'extérieurs » mêmes de sa tendre piété ». Dans ses Ouvrages, par-tout c'est la Religion même qui parle. Il n'a connu qu'un seul mobile efficace de toutes les vicissitudes, une seule cause proprement dite de tous les événemens : *la Providence.* » Guer- » riers redoutables, faites tous » vos apprêts pour le combat; » c'est le Seigneur qui donnera la » victoire, & qui sauvera du feu » meurtrier qui il lui plaît ». Voyons *Stanislas* dans le contraste des deux situations les plus opposées où il se soit trouvé pendant sa vie : » d'une part, quand à la » fatale nouvelle de la mort de » Charles XII, il se voit obligé de » sortir à l'instant du Duché de » Deux-Ponts; d'autre part, quand » le plus grand Monarque du » monde envoie offrir à son au-

» guste Fille & son sceptre & sa » main. Dans l'une & dans l'au» tre circonstance, *Stanislas* est le » même. Aussi-tôt prosterné aux » pieds de son Dieu, il adore & se » soumet également ». La Religion qui le forma, qui le soutint, le dirigea pareillement dans toutes ses démarches. Son premier soin, son soin principal fut de la faire fleurir. Il lui consacra tous les Ouvrages mêmes de sa (1) magnificence royale. Quelle abondante source de toutes sortes de secours spirituels & temporels il établit dans sa Capitale, pour se répandre de-là dans toutes les Villes & dans toutes les campagnes! Le même zele qu'il eut pour des sujets soumis & fideles, il l'eut

(1) Le jour auquel la statue de Louis XV fut érigée sur la Place Royale, le Roi de Pologne voulut que toute la matinée fût employée en pieux exercices.

pareillement pour la Pologne : (à la mort de la Reine son épouse, il consacra les grands biens qu'elle possédoit dans ce Royaume, à la fondation d'une Mission pareille à celle qu'il avoit déja fondée à Nancy). Ses amis mêmes, il ne les aima jamais que pour Dieu, en vue de Dieu. Les disgraces de Charles XII le touchoient moins que son erreur. Et que n'avoit-il point fait pour l'en faire revenir ? » Mais » moi, Messieurs, dit ici l'Orateur, que ne puis je du moins » vous le peindre tel que mes » yeux l'ont vu, au souvenir de ce » Roi malheureux, fondant tout-à-coup en larmes, levant les » yeux au Ciel, s'écrier d'une voix » entrecoupée de sanglots : *O cher » Prince ! trop malheureux Ami !... » Grand Dieu ! Hélas ! me voilà » donc séparé de lui pour l'éternité !* » Enfin la Religion couronna *Stanislas*. » Une heureuse vieillesse,

» une mort tranquille au milieu » des plus vives douleurs, ah ! ce » ne fut que le préſage de la gloi- » re immortelle, dont Dieu ré- » compenſe les Rois ſelon ſon » cœur au Ciel & ſur la terre mê- » me ».

Reſtons-en là pour ne point trop nous étendre, & mettons maintenant en parallele les trois Orateurs, dans les morceaux que le même ſujet, les mêmes vues, les mêmes circonſtances, devoient naturellement offrir à leur plume. Après avoir vu en quoi different leurs plans, on verra ce qui les diſtingue du côté des penſées & des images, du ſentiment & de l'expreſſion.

Voici d'abord de quelle maniere M. l'Evêque de Lavaur peint le fameux Roi de Suede : » Excité » par l'injuſtice, emporté par la » vengeance, Charles XII *eſt un* » *jeune lion qui ſe jette ſur ſa proie :* » *il l'abbat ; il la déchire ; il ſe re-*

» *pose sur elle en la dévorant. Eh!* » *qui pourroit la lui ravir?* Ce nou» vel & terrible Alexandre s'est » élancé tout-à-coup de son riva» ge ; le Royaume de ses Peres n'a » pu le contenir, & ne doit plus » le posséder. Il n'a point d'Etats » à gouverner ; il n'a que des en» nemis à vaincre. Déjà le Dan» nemarck s'est tu devant lui : déjà » fuit à son aspect un peuple en» tier de Moscovites, transplanté » sous les murs de Narva : vingt » mille, trente mille, quatre» vingt mille sont renversés. Les » Saxons plus aguerris, tantôt com» battent & sont vaincus, tantôt » fuyent épouvantés. Charles n'a » pas seulement la valeur en par» tage, il a le don des Héros, ce» lui d'agir fortement sur l'ame » des autres hommes. Le cœur de » ses Officiers, de ses Soldats, ce» lui même de ses ennemis est dans » sa main : il donne l'intelligence,

» le courage ou la crainte. Son » bras combat, & son génie s'é» leve : son œil serein perce à tra» vers la sombre horreur & la con» fusion des batailles. Il a les ver» tus, il a les vices des Conqué» rans. Puissant par la victoire, & » libre en ses vengeances, il couvre, » occupe, embrasse la Pologne en» tiere : le poids de ses armées, » le poids de son nom, écrase la » République : rien ne lui résiste » & rien ne l'appaise. Le Trône » est vacant ; le Trône est rem» pli ».

Le P. *Elisée* met en opposition le caractere de Charles XII avec celui de *Stanislas* : » Du fond du » Nord Dieu appelle un Conqué» rant pour être l'instrument de » ses desseins ; & pour nous mon» trer tout ce qu'il peut faire des » hommes, il enchaîne la desti» née du Prince le plus pacifique » à celle du Héros le plus belli-

» queux. On ne vit jamais avec
» tant de vertus, des caractères si
» différens : tous deux pleins de
» courage, l'un semble braver la
» mort, l'autre ne la craint pas :
» tous deux justes & incapables de
» s'avilir par des moyens indignes
» de la majesté royale, l'un attend
» tout de la terrreur de ses armes,
» l'autre voudroit plus devoir à
» l'amour des hommes ; l'un esti-
» me ces vertus qui font le bon-
» heur des Empires, l'autre brille
» par cette force qui peut les ren-
» verser : tous deux supérieurs à
» l'adversité, l'un montre de la
» hauteur dans les disgraces, l'au-
» tre ne déploie que de la constan-
» ce : l'un étonne par son inflexi-
» bilité, quoiqu'abattu, menace
» encore de ses regards intrépides,
» augmente ses prétentions avec
» ses pertes, s'aigrit par ses revers,
» compte pour rien le sang des
» hommes, & aime mieux s'ense-

» velir ſous des ruines, que de ſur-
» vivre à ſa défaite; l'autre ne
» voit dans la guerre qu'un fléau
» deſtructeur, la pitié éleve un
» cri touchant dans ſon cœur au
» milieu de l'ardeur des combats,
» l'amour des hommes commande
» en quelque ſorte à ſon courage,
» le devoir ſeul peut le rendre in-
» flexible, la gloire d'une réſiſtance
» opiniâtre ne le touche plus lorſ-
» qu'elle entraîne de nouvelles ca-
» lamités, & toujours diſpoſé à
» faire des ſacrifices au bonheur
» de l'humanité, il obtient le droit
» d'intéreſſer & d'attendrir ».

M. l'Abbé *Clément*, qui avoit à peindre dans *Staniſlas* le véritable Héros, ſe contente de crayonner le portrait de Charles XII. « Un
» jeune Monarque, tel qu'un lion
» trop indiſcretement réveillé (il
» en a toute la fierté & l'audace &
» la force) s'élance tout-à-coup
» dans la carriere: l'Alexandre du

» Nord, a-t-on dit ; oui un Alexandre, mais un Alexandre sobre & tempérant ; il n'eût peut-être laissé aucune tache à sa gloire s'il eût été toujours heureux ; & probablement il l'eût été toujours, si son caractere inflexible eût su se plier davantage aux sages conseils de *Stanislas* ».

Un des endroits que l'on a le plus admirés dans le Discours de M. l'Evêque de Lavaur, est celui où ce Prélat s'écrie : » Hélas ! des malheurs de *Stanislas* le premier est d'être Roi .... Ah ! si *Stanislas* en ce moment, n'est pas le plus malheureux des hommes ; s'il a pu goûter, au milieu des gémissemens universels de sa Patrie, le plaisir barbare de regner sur elle ; détruisons les honneurs que nous préparions à sa mémoire : oublions soixante ans de vertus. Que les Orateurs s'imposent silence ! Prêtre du

» Dieu vivant, ſuſpendez ces ſa-
» crifices ſolemnels : nous verſe-
» rons ſur lui le ſang de l'Agneau
» dans le ſecret du ſanctuaire. Et
» vous, Princes & Grands, qui
» devez à la France l'exemple
» de la ſoumiſſion ! & vous, Peu-
» ple, que votre amour pour vos
» Rois a rendu célebre entre les
» autres Peuples ! allez, retirez-
» vous ; abandonnez ces fatales &
» trop pompeuſes cérémonies, qui
» ſemblent conſacrer l'injuſtice &
» l'ambition. *Auguſte*, *Staniſlas*,
» rivaux infortunés ! quel eſt celui
» des deux que l'équitable Poſté-
» rité doit plaindre ? quel eſt ce-
» lui qu'elle doit condamner ? Di-
» ra-t-elle, avec cette ſévérité tran-
» quille qui met chaque homme à
» ſa place : Celui-ci fut la victime
» d'une premiere ambition ; les
» torts de ſon jeune âge ont fait
» long-tems le malheur de ſa vie ;
» il viola les ſermens qu'il avoit

» faits à son Souverain. Dira-
» t-elle ? Celui là s'égara dans les
» communes pensées des Rois : il
» crut, avec leur rang, avoir reçu
» leur puissance ; il viola le pacte
» de son élection ... Non, ce n'est
» ni dans le caractere & la conduite
» d'*Auguste*, ni dans le cœur de
» *Stanislas*, que l'on trouvera la
» source de ces étonnantes révolu-
» tions, &c ». La suite de ce mor-
ceau n'est pas moins habilement
traitée ; & nous voudrions pou-
voir le transcrire ici tout entier.

Le P. *Elisée*, en se défendant *d'entrer dans le secret des Politiques du monde, pour nous montrer l'illusion de leurs promesses, leurs alliances trompeuses, leurs paix conclues & violées presqu'en même-tems, la raison d'Etat qui couvre tant d'injustices, le cœur de l'homme qui s'égare dans les plus vastes projets, & qui manque toujours de moyens pour s'assurer le succès*, représente

Staniſlas comme » un Citoyen di-
» gne de regner, mais plus effrayé
» de la grandeur des devoirs,
» qu'ébloui de l'éclat du Trône,
» ne deſirant que la paix, ne cher-
» chant que le bien de ſa Patrie,
» qui, libre des vues de l'ambi-
» tion, cede à la néceſſité de don-
» ner un Chef à l'Etat prêt à périr
» par un enchaînement de trou-
» bles ».

M. l'Abbé *Clément* emploie à-peu-près le même tour : » Ce n'eſt
» point à nous, dit-il, à diſcuter
» des droits qui partagerent la Po-
» logne, l'Europe entiere. Le ſort
» des armes décide le ſuccès, non
» pas la juſtice des prétentions;
» & le vœu même des peuples
» peut déterminer le mérite, non
» pas toujours le droit des Préten-
» dans. Mais ce que je puis dire
» avec aſſurance, c'eſt que *Staniſ-*
» *las*, auſſi indifférent pour re-
» gner qu'ardent pour ſervir ſa

» Patrie, ne fit jamais que se prê-
» ter à ses desirs. C'est pour lui
» procurer la paix & la tranquil-
» lité, qu'il accepte d'abord, &
» qu'il abdique enfin la Couron-
» ne ».

Les tristès circonstances d'un deuil général, qui semble accuser le Ciel de multiplier nos pertes, ne pouvoient manquer d'être saisies par les trois Orateurs. Voici ce que dit à ce sujet le Prélat :
» Princesse, que tant de révolu-
» tions ont portée sur le premier
» Trône de l'Univers, en quels
» tristes momens faut il que je me
» rappelle ces tems de votre splen-
» deur & de vos prospérités ! Heu-
» reuse alors par le bonheur d'un
» Epoux & d'un Pere, vous ado-
» riez, dans la paix, le Seigneur
» qui fit ces grands changemens :
» maintenant, plongée dans les
» larmes, & devenue inconso-
» lable, vous nous avez inspire

» de mortelles inquiétudes. Fille
» malheureuse, autant que Mere
» infortunée, quelle situation fut
» jamais semblable à la vôtre !
» Quand nous nous rappellons
» en gémissant, les douces espé-
» rances que nous formions pour
» nos neveux, vous pleurez sur
» la mort d'un Fils. Quand nous
» rendons un déplorable hom-
» mage aux vertus d'un Prince
» courageux & bienfaisant, qui
» fut l'admiration du monde &
» l'amour de son Peuple, vous
» pleurez la perte d'un Pere ; &
» votre cœur, en proie à ses dou-
» leurs, rassemble en lui seul tous
» les maux de la Lorraine & de
» la France ».

Le P. *Elisée* s'écrie : « Princesse,
» dont la destinée étoit si glorieu-
» se, qui deviez faire le bonheur
» d'un grand Monarque & les
» délices de la France, vous fai-
» siez alors la consolation d'un

» Pere si tendre ; il aimoit à se re-
» trouver en vous, à lire sur votre
» front les sacrés caracteres de la
» vertu, à voir dans votre ame
» cette vive sensibilité qui parta-
» geoit ses malheurs, & qui épioit
» sur son visage le moindre ves-
» tige de la douleur pour la cal-
» mer .... Lorsque le meilleur
» des Rois vous choisit pour son
» Epouse, ce Pere vertueux vous
» fit remarquer cette main de
» Dieu, qui, confondant les vues
» & l'attente des mortels, vous
» conduisoit à travers tous les dé-
» tours de la prudence humaine
» sur le premier Trône de l'Uni-
» vers. Hélas! des liens si beaux
» devoient-ils nous donner tant
» d'allarmes, & la force de nos
» attachemens ne servira-t-elle
» qu'à nous faire sentir la gran-
» deur de nos pertes ? Pourquoi
» dans ces fatales circonstances
» les noms de pere, de fils, d'ayeul,

» les mots de tendresse, de piété,
» de vertu, tout ce qui flatte no-
» tre cœur, ne peut-il se présen-
» ter à notre esprit, sans que la
» mort ne s'y mêle pour les obs-
» curcir de ses ombres? &c ».

M. l'Abbé *Clément* s'est particulierement attaché à peindre la douleur du Roi de Pologne, quand il apprit la mort de M. le Dauphin: « A ce dernier coup, (le
» seul auquel, dit-il lui-même,
» il fut jamais sensible) succombe-
» t-il? Non, non, il le reçoit
» comme il avoit reçu tous les au-
» tres. Mais le trait reste enfoncé
» profondément dans son cœur.
» En vain s'efforce-t on de sécher
» les larmes qu'on voit pour la
» premiere fois couler de ses yeux
» sur des événemens humains.
» *Oui*, répond-il, *vous pourrez*
» *calmer mon esprit*; *mais jamais*
» *vous ne guérirez mon cœur*. Oh!
» que sa douleur en effet étoit

» juste ! (1) Un Prince, mille fois
» plus aimable que Jonathas, à
» l'ame duquel son ame étoit
» mille fois plus étroitement at-
» tachée que ne le fut à celle de Jo-
» nathas celle de David; un Prin-
» ce, en qui il se voyoit si glo-
» rieusement revivre, en qui l'Eu-
» rope entiere admiroit déjà tou-
» tes ses vertus, en qui sembloient
» en effet s'être reproduits tout son
» esprit & tout son cœur ... Grand
» Dieu, pour nous punir, quel-
» que coupables que nous nous
» reconnoissions devant vous,
» n'étoit-ce point assez de cette
» perte? &c ».

La piété éclairée de *Stanislas* fournissoit l'occasion de parler des égaremens du siecle: » mais, dit
» M. l'Evêque de Lavaur, ne nous
» laissons point décourager par les

(1) Il y a un éloge pareil dans le Discours du P. *Elisée*.

» erreurs dont les talens sont quel-
» quefois accompagnés ; les er-
» reurs se détruisent, & les véri-
» tés restent : le danger des scien-
» ces est dans leur abus ; les grands
» & les riches peuvent les faire
» servir d'instrumens à la corrup-
» tion : leur utilité véritable est
» pour la multitude. Oh ! puissent
» pour le bonheur du monde, tou-
» tes les vérités être connues, tou-
» tes les vertus honorées ; & la
» Religion, vertu sublime, im-
» mortelle vérité, couronner un
» jour tous les travaux de l'esprit
» humain ! ».

Le P. *Elisée* combat vivement
» cette Philosophie criminelle,
» qui ne voyant dans l'homme
» qu'un vil amas de poussiere agité
» par des besoins physiques, dé-
» truit les idées d'ordre, sourit
» dédaigneusement aux noms sa-
» crés de Religion & de Patrie,
» relâche tous les liens du devoir,

» laiſſe les peuples ſans principes,
» & la vertu ſans appui, regarde
» en pitié le Héros qui fait des
» actions grandes, & l'homme
» ſimple qui n'en fait que d'hon-
» nêtes. Quoi donc les Cieux n'an-
» noncent-ils plus leur Auteur!
» L'idée de l'Etre ſuprême, du
» principe de toute vérité, cette
» idée ſi ſublime, ſi conſolante,
» où notre ame ſe repoſe de l'in-
» quiétude qui la tourmente par-
» tout ailleurs, ne ſeroit-elle
» qu'une erreur? Cette Religion
» qui porte l'empreinte de la Di-
» vinité, ce grand Ouvrage qui
» ſubſiſte dès l'origine du monde,
» au milieu de la révolution des
» âges, de la diſſolution des Em-
» pires, des efforts de toutes les
» paſſions, ſera-t-il détruit de nos
» jours par quelques ſophiſmes?
» Notre ſiecle ſe vantera-t il de
» nous avoir affranchis de la crain-
» te d'un Dieu vengeur, ce frein

» pour le mal, & cet encouragement si puissant pour le bien ? » Et que gagneront les mortels, » lorsque des doutes frivoles auront affoibli ce sentiment précieux d'immortalité, qui les décide à conserver la vertu pour » l'avenir ? &c. »

» Qu'on dise à présent que la » Religion resserre l'ame, restreint » ou abbat le courage, moi : dit » M. l'Abbé *Clément*, la vie de » *Stanislas* à la main, je suis en » état de démontrer que rien ne » donne au cœur plus de ressort » pour élever le sentiment... Esprits présomptueux & vains, » osez tourner en dérision le spectacle de nos cérémonies ; & pour » détruire plus sûrement la Religion même, achevez de décrier » par vos ingénieux blasphêmes, » son corps extérieur & sensible. » Voici un Héros, dont vous n'avez pu certainement désavouer

» l'héroïſme, qui en fait ſes plus
» cheres délices... Oſez traiter
» de ſuperſtitions ridicules, ou
» de puérilités minutieuſes, les
» exercices & les ſymboles de la
» piété chrétienne. Ce Héros,
» dont vous n'avez pu déſavouer
» l'héroïſme, ſuivez-le, conſidé-
» rez-le de plus près : dans le culte
» divin, qui joignit plus de ſim-
» plicité à plus de nobleſſe? qui
» sut mieux allier l'exactitude des
» détails avec la fidélité à l'eſſen-
» tiel même de la Religion?...
» Les pratiques ſur tout de la mor-
» tification chrétienne, traitez-les
» de tyrannie odieuſe, auſſi con-
» traire au véritable eſprit de l'E-
» vangile qu'aux lumieres de la
» droite raiſon. Ce Héros, dont
» perſonne ne peut déſavouer l'hé-
» roïſme, nous vous le montre-
» rons, appeſantiſſant continuel-
» lement ſur lui-même le joug de
» la plus ſévere diſcipline, &c ».

Enfin les trois Discours, surtout le premier & le troisieme, contiennent une description touchante de la désolation dont a été suivie la mort du Roi de Pologne.
» Quel désespoir alors s'empare
» de tout un peuple infortuné! La
» foule des citoyens pénetre dans
» tous les appartemens; ils veu-
» lent voir leur Roi, qui leur est
» ravi, le disputer, l'arracher à la
» mort même. La douleur les a
» tous égarés: ils veulent mettre
» en pieces d'innocens domesti-
» ques qui n'ont pu prévenir le
» plus grand des malheurs. Ils re-
» demandent *Stanislas* en frémis-
» sant, à tous ceux qui furent
» chargés de veiller au soin de sa
» santé. La perte d'un Vieillard
» de quatre vingt-neuf ans est af-
» freuse & nouvelle, comme celle
» du meilleur Prince enlevé dans
» la fleur de son âge. Un peuple
» entier trompé par sa longue vie.

» & sur-tout par ses bienfaits, s'ob-
» stine à le regarder comme im-
» mortel, & ne croit pas que tant
» de vertus puissent être enlevées
» à la terre... Les Pasteurs mon-
» tent en chaire, fondent en lar-
» mes, & les paroles expirent sur
» leurs levres : leurs larmes & leur
» silence; voilà le seul langage qui
» leur reste, & les accens de la
» douleur retentissent dans les
» voûtes sacrées, comme des hur-
» lemens lamentables. Lunéville
» a vu la moitié de ses habitans
» sortir de son sein; ils ne peu-
» vent se séparer du Prince qu'ils
» ont perdu, ils accompagnent
» son corps jusqu'aux portes d'une
» Ville éloignée qui doit le con-
» server à jamais dans un tombeau.
» Et pendant ce voyage déplora-
» ble, on n'entend que d'affreux
» gémissemens. On distingue, à
» la lueur des flambeaux, de mal-
» heureux citoyens qui s'arrachent

» les cheveux ; d'autres qui s'atta-
» chent dans leur douleur aux roues
» du char ; & les pas des chevaux
» sont embarrassés par une foule
» désespérée qui se jette au-devant
» d'eux, pour retenir encore, s'il
» est possible, ces dernieres &
» tristes dépouilles d'un Souve-
» rain qu'ils ont tant aimé ». Tel
» est le langage de M. l'Evêque de
Lavaur.

Le P. *Elisée* use de la réticence employée par M. Fléchier dans l'Oraison funebre de Turenne : » (1) N'attendez pas, Messieurs, » que j'expose à vos yeux les tristes » images de la Patrie, de la vertu, » versant des larmes sur le tom- » beau d'un Prince qui a fait le » bonheur des hommes ; que je

(1) M. Fléchier dit : *N'attendez pas, Messieurs . . . que j'expose à vos yeux les tristes images de la Religion & de la Patrie éplorées, &c.*

vous

» vous rappelle ce jour de deuil, » où un peuple abattu, consterné, » suivoit la pompe funebre de son » Roi, le cherchoit encore dans » les ombres de la mort, & s'arra- » choit avec effort à ses déplora- » bles restes; que je vous fasse en- » tendre les cris du pauvre, de la » veuve, de l'orphelin, qui de- » mandent encore leur pere, leur » consolateur, leur appui. Dans » une calamité si générale, cha- » cun trouve en soi la source de » son affliction, & il faudroit plu- » tôt songer à calmer votre vive » douleur, qu'à l'augmenter par » des images si fortes ».

M. l'Abbé *Clément* représente cet auguste Monarque au milieu de sa Cour éplorée, qui vient de le perdre « (1) Prosterné respec-

(1) On lit en note : *Le Roi de Pologne est mort dans son fauteuil. Tous les détails qui suivent sont, sans aucune exagération, dans la plus fidelle exactitude.*

» tueusement à ses pieds, chacun » veut encore une fois, en baisant » cette main vraiment royale, qui » a fait tant d'heureux, lui rendre » son dernier hommage. Il semble le recevoir avec la même » bonté qu'il le recevoit pendant » sa vie. La mort n'a rien effacé » sur son visage de sa douce & » majestueuse sérénité. Mais quand » il s'agit de le tirer de son Palais » & de l'enlever du milieu de son » peuple, l'amour irrité par la » douleur devient fureur & dé- » sespoir. On veut, ou le retenir » encore, ou le suivre. On ne » peut se séparer du BON ROI. » (Messieurs, *Stanislas* n'a plus » d'autre nom dans la Lorraine.) » Les horreurs d'une nuit ora- » geuse, les vents, les frimats » glaçans ne retiennent personne. » Le plus grand des maux est la » perte qu'on vient de faire; elle » rend insensible à tous les autres.

» La foule ne diminue que par la
» défaillance de ceux qui ſuccom-
» bent à la violence de leur dou-
» leur. De tous les villages voiſins
» on accourt pour la groſſir. A
» meſure que le char funebre ap-
» proche du terme fatal, la viva-
» cité des ſentimens redouble. En-
» fin le tranſport éclate. Il n'eſt
» plus de frein ni de barriere
» qui puiſſe l'arrêter; on ne voit
» plus de danger; on ſe précipite
» en quelque ſorte; pour derniere
» conſolation du moins, on veut
» toucher encore, baiſer le cer-
» cueil, trop content de mourir
» dans ces dernieres démonſtra-
» tions de reſpect & d'amour ».

Pour ne laiſſer rien à deſirer ſur le degré d'intérêt que le Public peut prendre à la lecture de ces trois Diſcours, nous rapporterons ici une des anecdotes dont M. l'Abbé *Clément* a été à portée d'enrichir le ſien. La veille de la Purifi-

cation, c'est-à-dire, quatre jours avant son funeste accident, le Roi de Pologne étoit allé à Bon Secours avec la personne qu'il honoroit de sa plus intime confiance. On avoit placé son prie-Dieu & son carreau précisément sur le caveau qu'il s'étoit fait construire. Il s'en apperçut, & resta en prieres beaucoup plus long-tems qu'à son ordinaire. En sortant il dit à celui qui avoit l'honneur de l'accompagner: *Savez-vous ce qui m'a si long-tems aujourd'hui retenu dans l'Eglise? Je pensois que dans très peu de tems je serai trois pieds plus bas que je n'étois.*

Avant que de terminer cet article, il est bon d'observer qu'un Ecrivain nourri de la lecture des grands modeles, adopte quelquefois, sans s'en appercevoir, leurs pensées & leurs expressions: c'est ce qui doit faire excuser le P. *Elisée* d'avoir souvent imité *Bossuet* & *Fléchier*. On en a déjà vu un

exemple : en voici de plus frappans. Tout le monde connoît ce ſublime morceau de l'Eloge funebre du grand Condé, par le premier de ces Orateurs : *Venez, peuples, venez maintenant ; mais venez plutôt, Princes & Seigneurs.... Venez voir le peu qui nous reſte d'une ſi auguſte naiſſance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jettez les yeux de toutes parts : voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence & la piété pour honorer un Héros : des titres, des inſcriptions, vaines marques de ce qui n'eſt plus ; des figures qui ſemblent pleurer autour d'un tombeau, & de fragiles images d'une douleur que le tems emporte avec tout le reſte ; des colonnes qui ſemblent vouloir porter juſqu'au Ciel le magnifique témoignage de notre néant : & rien enfin ne manque dans tous ces honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc ſur ces foibles reſtes de la vie humaine, pleu-*

rez sur cette triste immortalité que nous donnons aux Héros. Le P. *Elisée* commence ainsi son Discours : » Il n'y a qu'un seul Dieu, Roi » tout-puissant & redoutable, &c. » (paroles du texte :) C'est la seule » réflexion qui puisse nous occu» per au milieu de ce triste appa» reil des saints Mysteres, à la » vue de ces voiles lugubres que » la mort étend pour orner son » triomphe, & *rendre plus magnifi» que le témoignage de notre néant* ; » voilà donc ce qui reste à notre » admiration de tant de gloire, de » tant de grandeur ; le souvenir » de ce qui n'est plus, des repré» sentations stériles, où notre dou» leur cherche en vain son objet, » *& où celui même que nous vou» lons honorer manque à nos hom» mages* ». Et ailleurs il dit : » Ve» nez donc, vous qui pleurez le » meilleur des Maîtres, peuple » qu'il rendoit heureux, Grands » qu'il honoroit de sa confiance

» & de ſon eſtime; venez tous, » environnez ce triſte monument, » percez ce voile lugubre, conſi- » dérez ce qui reſte d'une vie ſi » belle : des inſcriptions qui rap- » pellent quelques actions de ce » Prince, des images fragiles que » le tems ne tardera pas à détruire. » Dites en voyant les débris de » tant de grandeurs... Voilà donc » ce qui reſte de ces puiſſances qui » ſemblent nous écraſer de leur » poids... Voilà tout ce que la ma- » nificence, la piété, la tendreſſe, » peuvent faire pour honorer un » Monarque chéri, &c ». Il répete encore dans un autre endroit : « Des Temples s'élevent de toutes » parts, *& portent juſqu'au Ciel le* » *témoignage de ſa magnificence* ».

Loin de nous, dit Boſſuet, *les Héros ſans humanité. Ils pourront bien forcer les reſpects, & ravir l'admiration comme ſont tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront*

pas les cœurs. Le P. *Elisée* étend cette pensée : » Malheur à ces Hé-
» ros sans humanité, qui ne pesent
» pas toutes les gouttes de notre
» sang & qui n'élevent leur gloire
» que sur des ruines ; jamais ils
» n'obtiendront notre cœur, ils
» n'auront pas même notre admi-
» ration ».

Il imite aussi cet endroit pathétique de l'Oraison funebre de MADAME : *O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout-à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle :* MADAME se meurt, MADAME est morte ! *Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avoit désolé sa famille ? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à S. Cloud de toutes parts . . . Par-tout on entend des cris ; par-tout on voit la douleur & le désespoir, & l'image de la mort.*
» O jour ! ô moment affreux, s'é-
» crie le P. *Elisée*, où nous en-

» tendîmes retentir autour de » nous de longs sanglots entre- » coupés de cette triste parole : » *Le Roi est brûlé, le Roi est dan-* » *gereusement malade.* Au premier » bruit d'un mal si étrange, qui » de nous ne se sentit pas frapper » comme si la mort eût menacé le » plus tendre des peres ? Tout » étoit en allarmes ; on ne voyoit » que l'image de la douleur ; on » couroit vers le Palais pour s'in- » former de l'état du Prince, &c. »

Enfin Fléchier a dit, en louant la valeur de Turenne : Je parle d'une hardiesse sage & réglée... *qui n'abandonne rien au hasard de ce qui peut être conduit par la vertu.* Le P. *Elisée* semble vouloir recti- fier (1), au gré des Critiques,

(1) On a observé que c'étoit le mot de *prudence* & non celui de *vertu* qu'il falloit opposer au *hasard.* (*Principes de la Littérature*, par M. l'Abbé Batteux, T. IV. p. 191.).

cette phrase, en disant du Roi de Pologne, qu'*il ne laissoit rien au hasard de ce qui pouvoit lui être ôté par le courage & la prudence.* Mais Fléchier lui même dit de son Héros, dans un autre endroit : *Il ne laisse rien à la Fortune de ce que le conseil & la prudence peuvent lui ôter.*

ARTICLE LXIV.

*LES PENSE'ES DE POPE, avec un Abrégé de sa vie, extraits de l'édition Angloise de M. WARBURTON, par M.****. A Geneve, & se trouve à Paris, chez Humblot, rue S. Jacques, 1766. 1 vol. *in*-12. de 340 pages. Prix broché 40 sols.

Si ce n'étoit point par une fausse modestie que Pope disoit de ses Ouvrages (1), que leur réputation

---

(1) Préface de ses Œuvres.

ne pouvoit durer long-tems, ou du moins ne méritoit pas une longue durée, il falloit qu'il se fût fait une grande idée de la Poésie. Comment *le Poète le plus élégant, le plus correct, &, ce qui est encore beaucoup, le plus harmonieux qu'ait eu l'Angleterre* (c'est M. de Voltaire qui s'exprime ainsi dans ses Mêlanges de Littérature); comment *un des premiers Poètes du monde*, expression bien plus forte de M. Warburton, pouvoit-il faire si peu de cas de ses productions? Comment pouvoit-il dire qu'il ne savoit si, en les publiant, il se bâtissoit *un monument ou un tombeau*, lui qui confessoit ingénuement (1), qu'il n'avoit rien négligé pour les rendre recommandables par l'imitation des Anciens; qu'il avoit profité autant qu'il

(1) *Ibidem.*

avoit pu de ses lectures & du jugement des Auteurs ses contemporains ; qu'enfin il avoit sacrifié au desir de se concilier la faveur du public, une bonne partie de son amour-propre, en supprimant de ses Œuvres bien des choses médiocres, & même quelques autres qui lui sembloient fort passables ? Si à cet aveu, qui seul formeroit déjà un préjugé bien avantageux pour ce Poète & pour la durée de sa réputation, si au sentiment de MM. de Voltaire & Warburton, confirmé par tout ce qu'il y a de gens de goût en Angleterre, en France & ailleurs, on ajoûte pour derniere considération, ce qui a le plus frappé dans les Ecrits de Pope l'Editeur de ses Pensées, on conviendra aisément, malgré le ton modeste de cet Auteur célebre, que peu de Poètes ont des droits aussi bien acquis à l'immortalité.

» Avant lui, dit cet Editeur, les

» Poëtes de la Grande-Bretagne
» avoient montré de l'enthousiasme, de la chaleur, de l'énergie.
» Mais il est le premier parmi les
» Anglois, qui ait uni la profondeur des pensées à l'élégance
» continue de l'expression, & qui
» ait su revêtir les grandes vérités
» de la Philosophie des images
» sublimes de la Poésie ». Cette observation justifie l'idée que l'on a eue de publier un Recueil des Pensées de cet Auteur. Cette maniere de traduire un Poète en pensées détachées, paroît sur-tout avantageuse, lorsque ce Poète s'est proposé, ainsi que Pope, différens objets de morale dans ses Ecrits. L'Editeur cite à ce sujet les réflexions suivantes du Chancelier Bâcon : *La morale ne semble pas faite pour recevoir la loi de la méthode. Nos actions ne sont pas liées; le commerce des hommes & les hasards qu'on ne prévoit pas, inter-*

rompent la chaîne du plan de conduite le mieux arrangé : ainsi il arrivera que des maximes de morale éparses & sans suite feront toujours plus d'effet sur le cœur. Voilà, en faveur du Livre que nous annonçons, une autorité bien respectable, & que nous n'avons garde d'attaquer. Tout ce que la critique pourroit se permettre dans le cas particulier d'une Collection formée de morceaux tirés de tous les Ecrits d'un grand Génie, à qui d'habiles gens ont reproché quelques erreurs, seroit d'examiner si l'on a eu soin de ne choisir que les maximes les plus saines, que celles qui ne sont susceptibles d'aucune interprétation dangereuse. La maniere dont s'explique l'Editeur relativement à l'*Essai sur l'Homme*, sembleroit rendre nécessaire cet examen rigoureux : » Quelques esprits soupçonneux, acariâtres, & qui » s'attachent plus aux paroles d'un

» Auteur qu'à ses pensées, oserent, dit il, accuser Pope de Spinosisme, parcequ'écrivant en vers, il ne s'étoit pas exprimé dans le langage ni avec l'exactitude d'un Théologien ». Il y auroit là-dessus bien des réflexions à faire ; mais cette discussion nous meneroit trop loin. D'ailleurs ce sont moins quelques pensées échappées à la verve de ce Poète, que le systême général sur lequel son Poëme paroît fondé, qui lui ont suscité une foule d'Adversaires ; & à cet égard, nous croyons devoir renvoyer à ce qui est dit dans la Vie qui ouvre le Recueil de ses Œuvres, au sujet du compte que nos Mémoires ont rendu de ce fameux Poëme. On y lit (1), qu'un Adversaire, peut-être plus redoutable que tous les autres, attaqua l'*Essai sur l'Homme*, par deux Let-

(1) Page 214.

tres (inserées dans les Mémoires de Trévoux; Mars 1737, p. 401 & suiv. Avril 1737, p 707 & suiv.) où l'Auteur prétend que la doctrine de M. Pope, qui ne devroit tendre qu'à préparer l'esprit & le cœur de l'homme à la Religion Chrétienne, aboutit uniquement à former des Déistes : ce qu'il tâche de prouver, tant par rapport à la Foi, que par rapport à la Morale. *Ces deux Lettres*, ajoûte l'Auteur de cette Vie, *méritent d'être lues*. Mais nous prions nos Lecteurs de consulter principalement le Volume de notre Journal de Juillet 1736, page 1195 & suiv. cité par le même Auteur. Il y verra des doutes proposés modestement sur ce Poëme, présentés sans amertume & sans rien diminuer de l'estime due à ce qu'il contient.

A propos de la vie de Pope, nous oublions de parler de l'abregé

que renferme la préface du Recueil de ses Pensées. Son Histoire & celle de ses principaux Ouvrages y sont rapidement tracées ; & cet Abrégé en dit assez pour faire connoître cet Homme illustre, *placé d'un aveu unanime, à côté du petit nombre de ceux qui ont contribué à la gloire de leur Nation.* Nous y avons seulement remarqué quelques endroits où l'Auteur ne se trouve pas d'accord avec celui de la Vie beaucoup plus détaillée, dont il est fait mention ci-dessus. Par exemple, celui-ci avance d'après M. Mary, que Pope apprit à lire d'une Tante, & que ce fut de deux ou trois Pédans qu'il reçut la premiere teinture des Lettres, plus propre à le dégoûter de l'étude, qu'à l'animer à y faire des progrès. L'autre au contraire nous dit, que ses parens, qui le chérissoient, & qui connoissoient toute l'étendue de leur devoir, ne

voulurent point se reposer sur d'autres que sur eux-mêmes de l'éducation de leur fils unique ; ce qui amene cette réflexion : » Le jeune » Pope élevé sous leurs yeux, est » une nouvelle preuve des grands » avantages que procure l'éducation » privée ». Quoi qu'il en soit de deux témoignages si différens, il paroît certain que Pope commença de très bonne heure à faire connoître son talent pour la Poésie ; qu'à l'âge de douze ans il composa une Ode sur la Solitude, qui sembloit annoncer ce qu'il devoit être un jour ; qu'il traduisit à quatorze ans le premier Livre de la Thébaïde de Stace ; que deux ans après il fit ses Pastorales, qu'il regardoit lui-même comme supérieures à ses autres Poésies ; qu'il donna successivement l'Eglogue sacrée, intitulée *le Messie*, l'Idylle sur *la Forêt de Windsor*, l'*Essai sur la Critique*, *le Temple de la Re-*

nommée, *la Boucle de cheveux enlevée*, sa traduction en vers de l'*Iliade* & de l'*Odissée* d'Homere, sa *Dunciade*, enfin ses Epîtres morales, & l'*Essai sur l'Homme*, qui mit le sceau à sa réputation. Ce Poète célebre, né à Londres le 8 Juin, selon M. Guill. Ayre, & suivant M. Mary, le 8 Juillet 1688, mourut à Twickenham le 30 Mai 1744. Les louanges & l'estime qu'on lui avoit refusées pendant sa vie furent prodiguées à sa mémoire. » C'est, dit l'Edi» teur de ses Pensées, le sort des » hommes illustres dans les Scien» ces & dans les Arts, d'être plus » honorés après leur mort que de » leur vivant ». Cette remarque n'est pas neuve ; mais elle n'en est pas moins juste.

Le Recueil des Pensées de Pope est partagé en vingt-cinq articles : on y rencontre avec plaisir quelques imitations de M. de Voltaire,

de M. Rouſſeau ou d'autres Ecrivains illuſtres, & quelques maximes générales, qui, rapprochées de celles du Poète Anglois, leur ſervent de développement, & en rendent la lecture plus piquante. Nous en rapporterons pluſieurs exemples, pour faire juger de la ſagacité de l'Editeur.

Voici une penſée de Pope : *L'étude propre de l'homme, eſt l'homme*; & voici ce que dit M. Rouſſeau : » L'étude convenable à » l'homme eſt celle de ſes rapports. Tant qu'il ne ſe connoît » que par ſon être phyſique, il » doit s'étudier par ſes rapports » avec les choſes ; c'eſt l'emploi » de ſon enfance : quand il commence à ſentir ſon être moral, » il doit s'étudier par ſes rapports avec les hommes ; c'eſt » l'emploi de ſa vie entiere ».

L'homme, dit Pope, *eſt placé dans un état mitoyen, comme dans*

un isthme ; il est tout à la fois éclairé & ignorant, grand & méprisable, trop rempli de connoissances pour se livrer au doute sceptique, trop plein de foiblesse pour s'armer de la vertu stoïque. Il flotte sans cesse entre l'action & le repos... Il naît pour mourir, il raisonne pour errer. Sa raison même n'est pour lui qu'une espece de délire ; s'il ne l'écoute point, tout lui paroît obscur ; s'il la consulte trop, tout lui paroît incertain. Cahos de raisonnemens & de passions, continuellement abusé & désabusé par lui-même, il tombe, se releve & retombe sans cesse... Il est la gloire, le jouet & l'énigme du monde. Pascal (1) s'exprime au

(1) Nous ajoûterons une particularité que M. Warburton a apprise de M. Pope : c'est que ce dernier a fait dans son *Essai sur l'Homme* beaucoup d'usage des pensées de Pascal, & effectivement il en indique plusieurs dans ses notes. *Vie de Pope mise à la tête de ses Œuvres, p. 205.*

moins aussi énergiquement dans le passage suivant : « Nos connoissances sont resserrées en de certaines bornes que nous ne passons pas. Incapables de savoir tout & d'ignorer tout absolument, nous sommes sur un milieu vaste, toujours incertains & flottans entre l'ignorance & la connoissance ; & si nous pensons aller plus avant, notre objet branle & échappe nos prises ; il se dérobe & fuit d'une fuite éternelle : rien ne peut l'arrêter. C'est notre condition naturelle, & toutefois la plus contraire à notre inclination. Nous brûlons du desir d'approfondir tout, & d'édifier une tour qui s'éleve jusqu'à l'infini. Mais tout notre édifice craque, & la terre s'ouvre jusqu'aux abymes ».

Pope dit : *Que l'on demande pour qui les astres brillent dans les Cieux ? Pour qui la terre prodigue*

ses dons ? » C'est pour moi, ré-
» pond l'Orgueil : pour moi la Na-
» ture libérale éveille ses puissan-
» ces productrices fait germer
» l'herbe & épanouir les fleurs :
» pour moi le raisin renouvelle
» chaque année son nectar déli-
» cieux, & la rose son doux par-
» fum : pour moi la mine enfante
» mille trésors, & la santé jaillit
» de mille sources. C'est pour me
» porter que la mer roule ses on-
» des ; pour m'éclairer que le so-
» leil lance ses rayons. La terre est
» mon marche-pied, & le ciel
» mon dais ». Ce morceau a été heureusement imité par M. de Voltaire, dans son Discours sur la nature de l'homme :

L'homme vint & cria : Je suis puissant & sage :
Cieux, terres, élémens, tout est pour mon usage.
L'Océan fut formé pour porter mes vaisseaux ;

Les vents ſont mes couriers, les aſtres mes flambeaux.
Ce globe qui des nuits blanchit les ſombres voiles,
Croît, décroît, fuit, revient, & préſide aux étoiles:
Moi, je préſide à tout.

Pope peint ainſi une jeuneſſe téméraire, qui, enflammée par les premiers regards des Muſes, ſe livre dans ſes premiers tranſports, à la plus haute ſublimité de l'Art: *Du niveau de ſon eſprit trop borné dans ſa vue, elle n'apperçoit ni la diſtance qu'elle laiſſe en arriere, ni l'étendue qui eſt par-delà; mais à meſure qu'elle avance, les ſciences lui découvrent avec ſurpriſe de nouvelles ſcenes, qui s'élevent dans un éloignement ſans fin. C'eſt ainſi que charmé à la premiere vue, le voyageur entreprend de gagner la cime des Alpes; il franchit les vallées, & ſemble vouloir eſcalader les Cieux. Il croit avoir bientôt paſſé les*

les neiges éternelles. (1) *Les premiers nuages, les premieres montagnes lui semblent les dernieres; mais les a-t-il atteintes, il tremble à la vue d'une carriere qui s'allonge, & d'un travail qui s'accroît. Ses yeux errans se lassent d'une perspective qui s'étend de plus en plus; les montagnes entassées se multiplient, & de nouvelles Alpes renaissent.* Cette même image a été employée par M. Rousseau : » Celui qui, sans » s'arrêter aux apparences, ne juge » du bonheur des hommes que » par l'état de leur cœur, verra » leur misere dans leurs succès » mêmes; il verra leurs desirs & » leurs soucis rongeans s'étendre » & s'accroître avec leur fortune; » il les verra perdre haleine en » s'avançant, sans jamais parve- » nir à leurs termes. Il les verra

(1) Nous suivons la traduction de l'Ouvrage dont nous rendons compte.

» semblables à ces voyageurs in» expérimentés, qui s'engageant » pour la premiere fois dans les » Alpes, pensent les franchir à » chaque montagne, & quand ils » sont au sommet, trouvent avec » découragement d'autres monta» gnes au-devant d'eux ».

Pope, en parlant du caractere des hommes, dit que le tems, dont la main triomphe de tout, n'a point de prise sur notre passion dominante; & que nous la portons jusqu'au tombeau. *Je donne & legue, dit le vieux Euclio en soupirant, mes fiefs à Edouard* : & votre argent, Monsieur? *Mon argent? Quoi, tout?... Ah! puisqu'il le faut (& il pleure), je le donne à Paul:* & votre Château, Monsieur? *Arrêtez, mon Château? Pour cela, non ... Je ne peux m'en dessaisir... Et il meurt.* Autre exemple : *C'est le ventre d'un saumon qui terminera le destin du glouton Helluo. On*

avertit le Médecin, qui déclare qu'il n'y a plus de remede. Dieu de miséricorde, s'écrie Helluo, prends pitié de mon ame. Quoi! plus d'espérance? Hélas! ... qu'on m'apporte donc la hure. La Fontaine a mis en usage ce dernier trait; mais son gourmand est plus gai que celui de Pope.

A son souper un glouton
Commande que l'on apprête
Pour lui seul un esturgeon,
Sans en laisser que la tête.
Il soupe, il creve, on y court;
On lui donne maints clysteres:
On lui dit, pour faire court,
Qu'il mette ordre à ses affaires.
Mon ami, dit le goulu,
M'y voilà tout résolu;
Et puisqu'il faut que je meure,
Sans faire tant de façon,
Qu'on apporte tout-à-l'heure
Le reste de mon poisson (1).

---

(1) La Bruyere, dans ses caracteres,

ARTICLE LXV.

DICTIONNAIRE portatif des Eaux & Forêts. Par M. MASSÉ, Avocat en Parlement. A Paris, chez Vincent, rue S. Severin. 1766. 1 vol. *in*-8°. contenant 2 parties, la premiere de 446 pages, & la ſeconde de 347.

PERSONNE juſqu'à préſent n'a traité la matiere des Eaux & Forêts dans la forme ſous laquelle M. Maſſé la préſente au Public. Les Ordonnances & Réglemens

---

peint auſſi, ſous le nom de Cliton, un gourmand, qui ne ſembloit né, dit il, que pour la digeſtion. *Mais il n'eſt plus; il s'eſt fait du moins porter à table juſqu'au dernier ſoupir : il donnoit à manger le jour qu'il eſt mort. Quelque part où il ſoit, il mange; & s'il revient au monde, c'eſt pour manger.* T. 2. p. 47.

faits en divers tems ſur cette portion conſidérable du Domaine de la Couronnne, ont été recueillis en corps par pluſieurs Auteurs. Les conférences que MM. Gallon & Pecquet en ont faites, ſont ſur-tout eſtimées. Mais leurs compilations, ſuivant M. Maſſé, enrichies de Commentaires où brille une érudition profonde, laiſſent à deſirer au Lecteur un ordre plus précis & plus clair, qui l'inſtruiſe au premier coup-d'œil de la peine due à telle ou telle autre contravention. Le moyen de remédier à cet inconvénient, étoit de mettre par ordre alphabétique toutes les diſpoſitions de l'Ordonnance du mois d'Août 1669, qui eſt la derniere & la plus connue. C'eſt ce qui a été exécuté dans le Dictionnaire des Eaux & Forêts. L'Auteur, pour le rendre portatif, ne l'a point chargé de paſſages tranſcrits en entier; il s'eſt ſeulement appliqué

à faire des citations exactes des Edits, Déclarations, Arrêts, Réglemens, Sentences & Jugemens rendus en conformité de chacune des dispositions de l'Ordonnance, ou qui y ont dérogé; & de courtes définitions qu'il a puisées dans de bons Auteurs, au moyen desquelles on connoît les noms, qualités & propriétés des différens bois, gibiers & poissons, les noms des instrumens de chasse & de pêche, tant permis que défendus, & les termes & cris de chasse & de navigation. Par-là son Ouvrage devient nécessaire, non-seulement à tous les Officiers des Eaux & Forêts, mais encore aux Communautés, Seigneurs & Particuliers propriétaires ou engagistes, donataires, douairiers ou usufruitiers de bois, rivieres ou étangs, aux Usagers, aux Chasseurs, aux Pêcheurs, & généralement à tous ceux qui ont intérêt ou qui desirent de con-

noître leurs droits dans ces diverſes parties, & les uſages qui y ont rapport. Les citations inſérées dans ce Dictionnaire ſont tirées des Auteurs les plus accrédités, & notamment de MM. Gallon & Pecquet. Nous tranſcrirons quelques articles de ce Livre utile, pour faire mieux juger du travail de M. Maſſé. C'eſt à quoi ſe réduit le compte que l'on peut rendre d'un Ouvrage de ce genre.

AHAN : ſignifie peine qui fait perdre haleine en fatiguant le corps.

On l'applique particulierement à ceux qui coupent, fendent, ou exploitent du bois, parcequ'à chaque coup de coignée qu'ils donnent, ils ont l'habitude de dire *han* : on a même dit autrefois, & l'on dit encore en Champagne, terres *ahanables*, pour ſignifier terres labourables, parceque l'on dit, *ahaner* la terre, pour *labourer*.

BIGRES : anciens riverains des forêts, qui y cherchoient les abeilles, les assembloient & les élevoient dans des ruches. Ils avoient droit de couper & abattre à leur profit, sans pouvoir en être recherchés, les arbres sur lesquels elles se trouvoient ; ce qui pouvoit les conduire à commettre beaucoup d'abus, d'autant mieux que, donnant à cette liberté l'extension qu'ils jugeoient à propos, ils prenoient dans les forêts tout le bois dont ils pouvoient avoir besoin pour leur chauffage. Mais tous les droits de chauffage ayant été supprimés, les *Bigres*, qui n'avoient d'autre titre que l'usage, ont été anéantis.

CLAMEUR : la *clameur de haro* n'est d'usage qu'en Normandie ; c'est une façon de procéder particuliere à cette Province. En criant *haro* sur un Officier, on arrête sur le champ l'exercice de ses fonc-

tions; & il ne peut paſſer outre que le *haro* ne ſoit jugé. Mais le *haro* n'a point lieu en matiere d'Eaux & Forêts; tous les Edits, Déclarations, Arrêts, Lettres-Patentes & Ordonnances concernant les Eaux & Bois de cette Province, portant *nobſtant clameur de haro*.

DEROCHER ou *déroguer*: c'eſt, en fauconnerie, lorſque l'aigle ou autres grands oiſeaux, pourſuivant les bêtes à quatre pieds, les forcent de ſe précipiter de la pointe des rochers en bas, pour éviter de tomber dans leurs ſerres.

FARE: c'étoit une fête des Pêcheurs, qui ſe faiſoit vers le mois de Mai. Ils s'aſſembloient, & quelquefois avec les Officiers des Eaux & Forêts, pour faire une pêche ſolemnelle & de réjouiſſance. Mais comme les *fares* ne tendoient qu'à dépeupler les rivieres, l'Ordonnance les a ſagement défendus par l'*art.* 11. *du tit.* 31.

GOBBE. on nomme ainsi un morceau empoisonné, que les Bergers sement dans les champs, pour faire périr les moutons de ceux à qui ils veulent du mal, & que l'on croit, à cause de cela, être ensorcelés.

GRUME : bois en *grume*, sont des bois qui sont tout entiers avec leurs écorces. — MARMENTAUX : bois de haute-futaie, qu'on ne taille point, qui forme des avenues, & sert de décoration à un Château ou maison de campagne (1).

MACARET : nom que l'on donne en Gascogne au flot ou gros tourbillon d'eau, qui remonte de la mer dans la Garonne, & qui y roule avec tant d'impétuosité qu'il pourroit renverser les plus forts navires. Il est de la grosseur d'un ton-

---

(1) Ces deux définitions rappellent l'Epigramme de la Fontaine contre Furetiere :

. . . . . . Etoit-ce bois de grume,
Ou bien du bois de marmentau ?

neau. On entend de trois lieues le bruit qu'il fait. Les vaiſſeaux n'évitent ſa rencontre, qu'en ſe mettant au milieu de la riviere, parcequ'il ſuit toujours le bord.

SERPE BUCHERESSE : eſt la même choſe que la ſerpe; mais c'eſt le ſeul inſtrument dont puiſſe ſe ſervir le propriétaire du terrein qui eſt au-delà du foſſé qui ſépare ſon héritage des forêts du Roi, pour en couper quelques bois ou épines venus ſur ce terrein, qui eſt ordinairement d'un pied & demi ou de deux pieds de largeur, en même-tems qu'il fera couper ſon jet, étant debout dans le foſſé, ſans pouvoir ſe coucher le long du bord; ce qu'on appelle *bûcher à la volée de ſerpe.*

Il faut, pour uſer de ce droit, que le foſſé appartienne à celui qui veut faire couper; & les foſſés doivent être de quatre pieds de largeur & cinq de profon-

deur : car ſi le foſſé eſt commun, chacun de ſon côté pourra faire couper ſon jet.

VOLERIE : nom de la chaſſe qui ſe fait avec les oiſeaux de proie.

La *volerie* du héron eſt la plus noble de toutes, & le faucon que l'on y affaîte, doit être bien inſtruit à connoître le vif & à monter. Auſſi, quand une fois il y eſt inſtruit, on doit bien ſe garder de lui faire faire d'autres *voleries*, parceque le héron ayant le vol de la plus haute montée, & le faucon héronnier étant employé à autres plus légeres *voleries*, s'abâtardiroit par le goût qu'il y prendroit, deviendroit mou, pareſſeux, & ne voudroit plus voler ce gibier, excepté pourtant le ſacre (le troiſieme des oiſeaux de proie, dont la femelle ſe nomme ſacret) ; car il vole à tous oiſeaux plus aiſément que les autres faucons, parcequ'il eſt franc & prompt.

La *volerie* pour les champs eſt

celle qu'on appelle *vol pour le gros*, c'eſt-à-dire, quand on fait voler le faucon aux grues, oies & butors, à l'oiſeau de paradis, qui eſt preſqu'auſſi grand que la grue, aux eſpluquebos, valerans, poches, garſottes, & autres gros oiſeaux. Les faucons peuvent y faire bon vol, partant de la ſource, qui eſt partir du poing; mais il leur faut des épagneuls, levrettes, ou autres chiens façonnés à cette chaſſe, parcequ'il eſt beſoin d'un prompt & préſent ſecours.

Pous rendre le faucon prompt, hardi & courageux à cette *volerie*, il faut le tenir ſouvent, & preſque tout le jour ſur le poing, & le paître de poulet, autant qu'il eſt poſſible; enſuite le mettre au ſoleil dans un endroit où il ait de l'eau devant lui, afin qu'il puiſſe ſe baigner & boire s'il le deſire; après cela le reprendre ſur le poing juſqu'au coucher: & quand on va ſe coucher, mettre devant lui une

chandelle ou autre lumiere qui brûle toute la nuit ; observant que, s'il s'est baigné, il faudra le lendemain le mettre au soleil une heure ou plus, jusqu'à ce qu'il soit réchauffé ; & que s'il ne s'est pas baigné, il faudra prendre de l'eau & du vin, l'arroser avec la bouche, & le remettre au soleil, sinon devant le feu, jusqu'à ce qu'il soit bien sec. Etant bien essuyé, net & assuré, on pourra, trente ou quarante jours après, le mener au champ pour le faire voler le gibier, le laisser voler à son aise, s'il est en bonne disposition, & lui donner à manger une assez bonne gorgée de l'oiseau qu'il aura pris ; sinon, ce jour-là, le paître d'une cuisse ou aîle de poule lavée en eau fraîche, en le tenant toujours sur le poing ; le lendemain le reporter à la *volerie*, & s'il prend quelque piece, le traiter de même, & le tenir & conduire de cette façon jusqu'à ce qu'il soit bien enoiselé,

mais avec prudence & diſcrétion, de crainte qu'il ne ſe mette bas, faute de pouvoir continuer la force de ſon vol.

On dit encore que, quand il ſe montre rebelle au Fauconnier qui le ſoigne & l'inſtruit, il faut l'arroſer d'eau tiede, le mettre la nuit au ſerein, & le matin au ſoleil ou au feu; & quand il ſera bien eſſuyé, & qu'il aura bien tiré, le porter à la *volerie* : que ſi alors il oiſele & prend bien, il faut lui continuer cette trempe, pour empêcher qu'il ne prenne quelque vice.

Ce long article, qui terminera notre Extrait, fait voir que M. Maſſé ne s'eſt pas toujours aſſujetti à l'extrême préciſion dont il ſemble s'être fait une loi générale : mais on ne peut lui ſavoir mauvais gré d'avoir fait entrer des détails de ce genre, dans un Livre où il y auroit ſans cela beaucoup de ſéchereſſe.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HOLLANDE.

De Leide.

Le Lundi 8 Septembre 1766 & jours ſuivans, on vendra en cette Ville, ſur le Rapenburg, dans la maiſon de feue Madame Catherine Backer, veuve de M. Allard de la Court, une très belle collection de *Tableaux des plus grands Maîtres Flamands & Hollandois*, compoſant le magnifique Cabinet de feus MM. de la Court vander Voort, pere & fils Le Catalogue ſe trouve chez Sam. & Jean Luchtmans; & dans les principales Villes de l'Europe, entr'autres à Paris, chez Briaſſon, rue S. Jacques. On pourra voir ces Tableaux

deux jours avant la vente, ſavoir le Vendredi & le Samedi.

FRANCE.

DE LYON.

Aimé de la Roche, Imprimeur, aux Halles de la Grenette, a publié le *Journal des Prieres qui ont été faites dans cette Ville pour Monſeigneur le Dauphin, pendant ſa maladie & après ſa mort.* Ce Journal ſert de ſupplément aux Affiches de Lyon des mois de Janvier, Février & Mars 1766.

DE PARIS.

Journal de Rome, ou *Collection des anciens Monumens qui exiſtent dans cette Capitale & dans les autres parties de l'Italie, repréſentés & gravés en taille-douce, & expliqués ſuivant les obſervations faites ſur les lieux par des Profeſſeurs & des Amateurs de la belle Antiquité*,

actuellement à Rome, dédié à MM. Robert & Jacques Adam, Architectes Ecossois, proposé par souscription. Paris, Nyon, quai des Augustins, 1766. Ce n'est ici qu'un *Prospectus*, où l'on rend compte de la maniere dont doit être exécuté cet important Journal, des avantages qu'il aura sur tout ce qui a paru jusqu'à présent dans le même genre, & du soin que l'on prendra d'y jetter le plus de goût & de propreté qu'il sera possible.
» Le Public, disent les Auteurs,
» peut compter sur la vérité des
» objets que nous exposerons à
» ses yeux, parceque nous ne crai-
» gnons point, au moyen des pré-
» cautions que nous avons prises,
» qu'on puisse avec justice nous
» imputer la moindre altération.
» 1°. Nous donnerons la situa-
» tion des principaux Monu-
» mens antiques, leur existence
» actuelle, leurs mesures générales

» & leurs proportions ; & nous » hasarderons nos réflexions sur » ces Monumens, en dévelop» pant les beautés qu'ils présen» tent. 2°. Nous joindrons à cha» que Journal plusieurs grandes » Vues, qui seront gravées par » mains de Maîtres. Ces Vues se» ront de la derniere exactitude, » & guideront les voyageurs. 3°. » Nous parlerons de l'usage au» quel ces anciens Edifices étoient » destinés ; ce qui répandra dans » notre Ouvrage une certaine éru» dition qui devient absolument » nécessaire pour l'intelligence » même de ces précieuses Antiqui» tés. 4°. Nous dirons en faveur » de l'Histoire, tout ce qui aura » rapport aux événemens que » ces augustes Monumens auront » éprouvés. 5°. Si le Monument » est considérable, nous en don» nerons la Vue : s'il n'en reste » que quelques fragmens, nous

» les ferons graver ſéparément,
» & nous en formerons diverſes
» planches, qui ſeront diſtribuées
» dans le cours du Journal. 6°.
» Non-ſeulement nous rapporte-
» rons ce que les anciens Ecrivains
» auront dit ſur chaque Monu-
» ment conſidérable, mais nous
» ſerons très exacts à en donner les
» Inſcriptions & les Médailles
» qui nous reſtent, comme étant
» des preuves inconteſtables de ce
» que ces Ecrivains auront avan-
» cé. 7°. Nous placerons à la tête
» du premier Journal, qui com-
» mencera par une Introduction
» néceſſaire, une Carte topogra-
» phique de l'ancienne Rome.
» Cette Carte ſera coupée en au-
» tant de parties que nous forme-
» rons de volumes; de ſorte qu'à
» la tête de chaque volume on
» aura une Carte qui ne préſen-
» tera que les lieux & les Monu-
» mens dont ce volume ſera men-

» tion. 8°. Nous traiterons tous
» les objets antiques qui regar-
» dent le ſacré & le profane, que
» nous trouverons ſur nos pas, en
» partant du Capitole, & en par-
» courant la Carte générale ci-
» deſſus. 9°. Après avoir par-
» couru Rome, nous parlerons
» des autres Monumens antiques
» qui exiſtent encore en Italie.
» Nous aurons auſſi grand ſoin de
» faire obſerver les beautés qui ſe
» rencontrent dans quelques édi-
» fices modernes, dont les Archi-
» tectes auront pris les Anciens
» pour leurs guides. Enfin, com-
» me un très grand nombre de
» ces Antiquités eſt épars & placé
» en divers endroits de Rome,
» nous dirons dans quels tems
» ces fragmens auront été trouvés,
» & où ils ſont actuellement; ce
» qui nous engagera à parler des
» révolutions de Rome, & des
» différentes fouilles qui s'y ſont

» faites ». Voilà certainement un beau plan, & dont il est à desirer que l'exécution ait lieu dans toutes ses parties. Dès qu'il y aura un certain nombre de souscriptions, on distribuera le premier Journal. Il en paroîtra quatre plus ou moins étendus, dans le courant d'une année. Ils seront toujours au moins de vingt feuilles d'impression, sans compter les planches. Le prix annuel de ces quatre Journaux sera de 48 liv. monnoie de France. Les Souscripteurs en payeront toujours deux d'avance, c'est-à-dire, 24 liv. en souscrivant, & 24 liv. en recevant le second Journal; & ainsi de suite pour les autres années. On pourra souscrire chez les Imprimeurs & Libraires des principales Villes de l'Europe. Les Souscripteurs affranchiront les lettres & payeront le port des Journaux. Nyon, Libraire à Paris, est seul chargé de faire tenir les souscrip-

tions à ceux qui voudront en demander.

Dictionnaire raisonné d'Anatomie & de Physiologie, dans lequel on trouve, 1°. la description exacte de toutes les parties du corps humain; 2°. l'étymologie de beaucoup de termes difficiles; 3°. des réflexions pathologiques & thérapeutiques sur les parties que l'on décrit; 4°. la maniere de faire toutes sortes de préparations anatomiques, & l'art de les conserver; 5°. l'explication physique & méchanique de toutes les fonctions de l'homme; avec des réflexions pathologiques & thérapeutiques sur les dérangemens qui peuvent y survenir. Le tout orné de beaucoup d'observations utiles & curieuses. Paris, Didot le jeune, 1766, *in*-8°. 2 vol. le premier de 821 pag. le second de 887.

La *Typo-Manie* est une maladie qui devient de jour en

jour plus contagieuſe, & vu l'état des choſes, il paroît très difficile d'arrêter les ravages que ce fléau deſtructeur exerce dans l'empire des Lettres. Le commerce peut y gagner ; mais certainement les Sciences y perdent beaucoup. La compilation que nous venons d'annoncer ne nous a paru rien moins que bien faite ; & quand elle le ſeroit, nous croyons qu'elle n'en deviendroit gueres plus utile pour cela. Il eſt abſurde de vouloir ranger ſous l'ordre alphabétique des matieres qui ne doivent être préſentées & ne peuvent ſe retenir que dans leur ordre naturel. C'eſt déſunir des parties qui ſont eſſentiellement liées entr'elles, & mutiler un corps pour en rendre les membres ſéparés plus propres à faire leurs fonctions. Dans le jugement que nous portons de ce Dictionnaire, dont l'Auteur, qui nous eſt inconnu, peut d'ailleurs avoir

avoir du mérite, nous ne craignons pas qu'on nous reproche d'avoir ſacrifié l'intérêt de la vérité à celui du Libraire chez qui l'on trouve cet Ouvrage, le même qui vient de ſe charger de nos Mémoires.

Diſcours ſur l'Hiſtoire Ancienne, pour faciliter aux jeunes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe l'intelligence des Auteurs anciens & modernes, & pour ſe former un ſyſtême général du Gouvernement des Peuples de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Europe, dédié à S. A. R. Mgr. l'Archiduc Ferdinand, par M. l'Abbé DE C ***. Paris, Saugrain J. quai des Auguſtins, 1766. 1 vol. *in*-12. de 500 pages. L'Auteur, dans ſon Epître au jeune Prince pour l'inſtruction duquel ce Diſcours a été compoſé, fait cette remarque, que la plûpart de ceux qui ſe ſont hazardés, depuis le grand Boſſuet, de préſenter aux

Princes des plans d'Histoire Ancienne & Moderne, se sont écartés de ce modele inimitable; qu'ils ont offert des recueils indigestes & informes de faits, de noms & de dates inutiles; & qu'au lieu de simplifier leur tableau, ils l'ont rendu monstrueux. M. l'Abbé de C. *** a suivi une voie plus courte, plus aisée, & plus analogue au génie de tous les états & de tous les âges. Son Ouvrage est clair, précis, instructif & digne de sa destination. Il l'a divisé en deux parties: l'une comprend l'Histoire des Egyptiens, des Carthaginois & des Assyriens, & se termine à la conquête de Babylone par Cyrus; l'autre embrasse ces événemens fameux qui ont mis aux mains les Perses & les Grecs, & se termine au renversement du Trône des Séleucides par le grand Pompée. Chaque Peuple a son Histoire partagée en trois époques

principales, où se trouve réuni tout ce qui est le plus capable de faire discerner au premier coup-d'œil les causes de son accroissement, de sa durée & de sa chûte. L'Ouvrage est par tout semé d'excellentes réflexions; & à l'égard du style, on en peut juger par ce seul morceau sur les Egyptiens, pris à l'ouverture du Livre: » Il » n'est point de Peuple au monde, » si on en excepte les Juifs, qui » fasse remonter si haut l'anti- » quité de son origine, & dont les » monumens soient si connus. On » doit regarder ces Peuples com- » me les Précepteurs de l'Uni- » vers; leur Pays comme le ber- » ceau des Arts & des Sciences; » & leur Gouvernement, comme » le plus parfait modele qui pût » être tracé pour rendre les hom- » mes heureux. Les Loix y étoient » sacrées & inviolables; de farou-

» ches Conquérans ne les avoient
» point écrites l'épée à la main ;
» elles avoient la Justice pour ba-
» se, & elles étoient une suite rai-
« sonnée de principes qui ten-
» doient uniquement au bien gé-
» néral de l'Etat ».

On trouve à Paris, chez *G. Desprez*, rue S. Jacques, un Ouvrage posthume de M. Louis Boullenois, ancien Avocat au Parlement, qui a pour titre : *Traité de la Personnalité & de la Réalité des Loix, Coutumes & Statuts, par forme d'Observations*, 2 vol. *in*-4°. le premier de 896 pages (sans compter l'Avertissement de l'Editeur, un précis de la Vie de M. Boullenois, & la Préface) & le second de 700 pages. M. Boullenois s'étoit déja fait connoître par deux Traités excellens, l'un sur les *Questions mixtes*, & l'autre

ſur les *Démiſſions de Biens* (1). Son Ouvrage ſur les Statuts eſt le fruit de plus de trente années du travail le plus aſſidu & le plus conſtant. Auſſi peut-on aſſurer que l'Auteur y a épuiſé toutes les queſtions qui naiſſent de la contrariété des Loix; & que cette vaſte matiere eſt traitée avec autant de netteté que d'érudition. On a donc tout lieu d'eſpérer que l'Ouvrage de M. Boullenois ſera bien reçu au Barreau, où depuis long-tems l'on attendoit un Traité méthodique & complet ſur les Statuts. L'Auteur a travaillé pour tous les Parlemens du Royaume, & ſon Traité contient autant de Diſſertations ſur des difficultés du Droit écrit, que ſur des points de Coutume. Il a traduit l'Ouvrage ſi eſtimé de

(1) Le même Imprimeur a quelques exemplaires des *Démiſſions de Biens*, *in*-8°. qu'il donnera à 3 liv. reliés.

Rodenburg sur les Statuts. C'est-là le fonds de son travail, & le guide qu'il a suivi. On trouve à la fin du second volume ce Traité Latin. On a crû que le Barreau seroit bien aise de lire l'Ouvrage même de Rodenburg, qui d'ailleurs est infiniment rare aujourd'hui, & ne se trouve presque chez aucun Libraire de France. On a tiré un assez petit nombre d'exemplaires & on les vendra 24 liv. reliés, & 21 liv. brochés.

Nouveaux éclaircissemens sur l'Histoire de Marie, Reine d'Angleterre, fille aînée de Henri VIII, adressés à M. David Hume, Auteur de l'Histoire des Plantagenetes, des Tudors & des Stuarts. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez L. F. Delatour, rue S. Jacques, 1766. *in*-12. de 197 pages. Le Recueil exact & complet des Dépêches de M. de Noailles, Am-

bassadeur de France à la Cour d'Angleterre, sur la fin du regne d'Edouard VI, & pendant une partie du regne de Marie, contient une infinité de faits importans qui ont été omis ou altérés par les Historiens. Ce sont ces faits incontestables que l'Auteur du Livre dont nous faisons ici l'annonce, compare avec le récit des plus célebres Ecrivains de l'Histoire d'Angleterre. Il adresse ses remarques à M. Hume, dans la persuasion que si cet habile Historien vouloit retoucher aux regnes d'Edouard VI & de Marie, il ne manqueroit pas de consulter des Monumens si précieux. » Vous » en tireriez, dit modestement » cet Auteur à M. Hume, des lu- » mieres qui m'ont échappé à moi- » même, & auxquelles la beauté » de votre style, jointe à la force » & à la solidité de vos réflexions, » ajoûteroit un prix que je ne suis

» point capable de leur donner ». En attendant que M. Hume veuille profiter des éclairciſſemens que lui offre cet Ouvrage, nous conſeillons à tous ceux qui ont lu l'Hiſtoire des Tudors, de ne le point négliger. Nous en donnerons dans peu une notice plus étendue.

Charles Panckoucke, Libraire à Paris, continuera de donner juſqu'à la fin du mois d'Août de cette année, au prix de 700 liv. les *Mémoires complets de l'Académie Royale des Sciences*, & à 210 liv. *ceux de l'Académie des Inſcriptions*, au lieu de 360 liv. Il a ceſſé de donner au rabais les volumes de ces deux Collections pris ſéparément; & ils ſe payeront déſormais 12 liv. comme à l'ordinaire. Il a mis en vente depuis quelques jours l'année 1763 des Mémoires de l'Académie des Sciences. Si quelques Curieux vouloient des exem-

plaires de ces Mémoires de l'édition originale, les figures de bonnes épreuves, & toutes tirées ſur la demi-feuille, il avertit qu'il lui en reſte une douzaine d'exemplaires, qu'il donnera à 750 liv. en un ſeul paiement comptant jusqu'à la fin d'Août 1766.

Le même Libraire vient de mettre en vente le cinquieme cahier des *Planches enluminées*, par MM. de Buffon & Daubenton ; une nouvelle *Ordonnance de Marine*, 1 vol. *in*-12. avec une Table raiſonnée ; *les Freres*, ou *Hiſtoire de Miſſ Oſmond*, 4 parties brochées ; l'*Hiſtoire naturelle des Fraiſiers*, 1 vol. *in*-12. *Anecdotes de Médecine*, 2 vol. *in*-12. *Amuſemens de Littérature*, 1 vol. *in*-12. *Recueil d'Obſervations de Médecine des Hôpitaux Militaires*, *par M.* RICHARD, *premier Médecin des armées du Roi*, *in*-4°. de l'Imprimerie Royale. Nous n'avons vu aucun de ces Li-

vres, & par conséquent nous ne ſaurions en rendre compte.

Ce Libraire vend auſſi *le Corps complet des Ordonnances des Rois de France*, 11 vol. *in-folio*; *Notice des Chartres & Diplomes*, *in-fol.* *Hiſtoire de S. Louis*, *par* JOINVILLE, *in-fol.* éditions de l'Imprimerie Royale.

Inſtruction des Négocians, Ouvrage utile aux Juges & Conſuls, & à tous ceux qui ſont le commerce, par P. J. MASSON, *Imprimeur-Libraire. Nouvelle édition.* A Blois, chez l'Auteur; & à Paris, chez Saugrain le jeune, 1766. 1 vol. *in-12.* petit format, de 370 pages.

Inſtruction facile ſur les Conventions, ou *Notions ſimples ſur les divers engagemens qu'on peut prendre dans la ſociété, & ſur leurs ſuites; Ouvrage utile aux Gens d'affaires, Bourgeois, Négocians, à tous Chefs*

de famille, & aux jeunes gens qui se destinent au Palais. Troisieme édition, revue, corrigée & considérablement augmentée. Paris, le Clerc, au Palais, 1766, 1 vol. *in*-12. de 490 pages. Le succès de ce bon Ouvrage ne peut que s'accroître en proportion des augmentations intéressantes que l'Auteur y a faites. Outre qu'il a engagé des personnes connues par leur capacité & par leur expérience à le relire d'un bout à l'autre, & à donner leurs soins pour en diminuer les défauts, il a ajoûté à cette troisieme édition des modeles de quelques Actes que les particuliers peuvent être dans le cas de passer entr'eux, comme vente, louage, promesse, cautionnement, quittance, transport, cession, &c. Il y a joint des Observations utiles à ceux qui ont quelqu'un de ces Actes à passer. Il n'a point donné de formules des Actes des Notai-

res, parceque les particuliers ne les dressent pas eux-mêmes ; & parceque ceux qui se destinent à être Notaires, s'instruisent assez de ces formules dans les études où ils travaillent, & qu'ils en trouvent des Recueils imprimés D'ailleurs ces formules des Notaires varient quelquefois suivant les différentes Provinces ; mais pour les Actes ordinaires que les particuliers font entr'eux, il n'y a d'autres regles que la bonne foi & le bon sens ; *& le bon sens*, dit l'Auteur, *est de tous les pays*. L'explication de quelques termes de Palais qu'il a été obligé d'employer, se trouve à la fin du volume, dans une Table alphabétique. Tout l'Ouvrage est disposé de maniere à faire desirer qu'il exécute de même l'*Instruction sur les Biens de Ville* & l'*Instruction sur les Biens de Campagne*, deux autres Traités annoncés d'avance dans un Avis qui est à la tête

de l'Instruction sur les Conventions, & dont nous avons extrait ce que nous venons d'en dire relativement aux additions qui ont été faites à cet Ouvrage.

Ephémérides du Citoyen, ou *Chronique de l'Esprit national*. Paris, Delalain, rue S. Jacques, & Lacombe, quai de Conti, petit *in*-8°. Il a paru 3 volumes de cet Ecrit périodique, depuis la notice que nous avons donnée des premieres feuilles au au mois de Janvier dernier, page 360 de nos Mémoires. Plusieurs des matieres traitées dans le volume dont nous avons rendu compte, sont continuées dans les trois autres, savoir les articles des *Colonies Françoises*, *de l'éducation nationale*, *des Sciences & des Arts*, *des Procès*, *de Paris*, *des anciens Francs*, & *de la dépopulation de nos campagnes*, ainsi que *les Paradoxes*, & *l'Histoire universelle des*

Femmes. L'Auteur a outre cela entamé divers autres ſujets. Il y a dans le ſecond volume un article *des Etrennes*, où il donne une origine morale aux complimens de la nouvelle année : il fait remonter cette origine au premier Fondateur de Rome ; & il prouve que les Etrennes ne ſont point une pratique vaine, comme le décide aujourd'hui la frivolité Françoiſe, mais une inſtitution utile & reſpectable, dont nous n'avons retenu que l'extérieur. Il eſquiſſe enſuite le grand tableau du *Monde politique*, & renvoie à d'autres Ordinaires pour le finir. Il promet de même la ſuite d'un Recueil d'*Exemples mémorables*, auſſi précieux que celui de Valere Maxime, de *Lettres critiques ſur quelques uſages incommodes qu'on ſuit par habitude*, de *Queſtions politiques & morales*, de *Réflexions ſur le commerce*, &c. Nous l'invitons à tenir parole, &

à continuer cet Ouvrage inſtructif, agréable, extrêmement varié & facilement écrit.

Théagene, Tragédie en cinq actes, repréſentée par les Comédiens François en 1762. Paris, Sébaſt. Jorry, 1766. *in*-8°. Cette Tragédie de M. *Dorat* n'a point réuſſi au Théâtre; mais qui oſera le lui reprocher, après avoir vu les aveux qu'il fait au Public dans ſon Diſcours préliminaire? Le choix que Racine avoit fait du ſujet de Théagene, une ſimplicité noble dans le Roman, quelques développemens du cœur humain, beaucoup de prévention, voilà ce qui ſéduiſit d'abord M. *Dorat*; voilà ce qui lui ferma les yeux ſur l'échafaudage des aventures, l'*invraiſemblance* des moyens, & principalement ſur cet enfantillage de ſentiments qui reſſort ſi peu dans le grand cadre du Théâtre, où les

foibleſſes même doivent avoir une ſorte de majeſté. L'enthouſiaſme le prit; il éleva ſon frêle édifice d'après les dimenſions romaneſques qui lui étoient reſtées, & il écrivit avec une chaleur incroyable un Drame froid & languiſſant. C'eſt ainſi que cet Auteur, dont nous ne faiſons que copier ici les expreſſions, ſe fait à lui-même ſon procès; & il ſe condamne de ſi bonne grace, que l'on n'eſt gueres tenté de croire qu'il y ait de ſa part aucune diſſimulation, aucun retour de l'amout-propre. Tout ſon Diſcours paroît annoncer un Ecrivain aſſez indifférent ſur ſes Ouvrages, pour prendre gaiement ſon parti, quand le Public ne les goûte pas. En effet, à quoi ſert le dépit dans ces occaſions où l'on ſe trouve immolé au goût, ou, ſi l'on veut, au caprice des ſpectateurs? » Il reſſemble à la fureur » d'un amant quitté, qui mu-

» mure & s'emporte contre la per-
» fide qu'il regrette. Comme si le
» Public & une jolie femme de-
» voient ou pouvoient rendre
» compte de leur conduite ». Ce trait est suivi de beaucoup d'autres, parmi lesquels il y en a d'assez forts, d'assez piquans, mais que M. *Dorat* a cru devoir hasarder dans un siecle à prétentions, *où*, dit-il, *tout est orgueil*, *jusqu'à la modestie.* » Mon intention,
» ajoûte-t-il, a été de rendre, s'il
» étoit possible, plus indépendans,
» plus traitables, plus heureux &
» moins sots, ceux qui alignent,
» pour le plus grand bien de ce
» monde, quelques phrases caden-
» cées ou non cadencées, courtes
» ou longues, poétiques ou ora-
» toires; & je crois qu'en pareil
» cas, il a fallu exagérer, afin de
» produire l'effet que l'on s'étoit
» promis ». Si, après ces réflexions, où M. *Dorat* semble témoigner un

peu trop de mépris pour des talens qu'il cultive avec ſuccès, on lui demande pourquoi il publie ſa Tragédie, puiſqu'il ne ſe flatte point *que la lecture détruiſe l'idée qu'on en a priſe à la repréſentation*; il répond que quelques perſonnes dont il n'a point la force de contrarier les deſirs, ont ſouhaité la retrouver dans la Collection de ſes Œuvres, & qu'il a mieux aimé faire un foible préſent au Public, que de refuſer quelque choſe à l'amitié. N'en croyons point ſa modeſtie : il y a dans ſa Piece des beautés de détails qui compenſent les défauts du ſujet ; & nous ſommes perſuadés que le Lecteur iſolé & tranquille en jugera plus favorablement que le Public aſſemblé & tumultueux.

Dictionnaire portatif des Arts & Métiers, contenant en abrégé l'Hiſtoire, la Deſcription & la Police

des Arts & Métiers, des Fabriques & Manufactures de France & des Pays étrangers. Paris, Lacombe, quai de Conti, 1766. 2 vol. *in*-8°. le premier de 600 pages, & le second de 715. Ce Dictionnaire mérite que nous entrions dans quelques détails sur l'utilité dont il peut être & sur la maniere dont il est exécuté : c'est ce que nous nous proposons de faire incessamment.

Instruction Pastorale de Mgr l'Evêque du Puy, sur l'Hérésie : pour servir de suite à celle du même Prélat sur la prétendue Philosophie des Incrédules modernes. Au Puy, chez Clet, Imprimeur; & se trouve à Lyon, chez J. Deville, & à Paris, chez L. F. Delatour, rue S. Jacques, 1766. *in*-4°. de 276 pages. Nous ne nous bornerons point à cette simple annonce; & nous comptons bien par la suite faire amplement connoître cet excellent Ouvrage.

Sermons prêchés devant le Roi, par M. LE BOUX, *Evêque de Périgueux, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, dédiés à Mgr de la Rochefoucault, Archevêque de Rouen, Primat de Normandie, &c, &c.* A Rouen, chez la veuve Besongne, & J. J. Besongne fils; & se trouve à Paris, chez Durand, rue S. Jacques, 1766. 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv. 10 sols reliés.

Histoire de Louis de Bourbon, second du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang, surnommé le Grand; *ornée de Plans de Sieges & de Batailles, par M.* DESORMEAUX. Paris, Saillant, veuve Duchesne & Desaint, 1766. 2 vol. *in*-12. le premier de 472 pages, & le second de 454. Les moindres particularités qui regardent le Héros de cette Histoire sont trop intéressantes, pour que nous ne nous fassions pas un devoir essentiel d'y revenir.

Ecoles gratuites de Dessein. L'impossibilité où sont plusieurs Bourgeois & Artisans de faire donner à leurs enfans les principes qui sont la base des Arts méchaniques, a fait naître le projet d'ouvrir, dans différens quartiers de la ville de Paris, plusieurs Ecoles de Dessein, où seront enseignés gratuitement les jeunes gens, chacun dans le genre d'exercice qui lui conviendra. M. Bachelier, Peintre du Roi, Adjoint à Professeur de son Académie Royale de Peinture & Sculpture, a été chargé d'annoncer cet établissement, dont l'étendue sera proportionnée aux besoins du Public. Il sera sous l'inspection de M. le Lieutenant Général de Police. Chaque Ecole contiendra cent Eleves; & l'exercice durera deux heures, sous les yeux d'un habile homme dans chaque genre. Il y aura 500 jeunes gens enseignés dans la journée en

chaque Ecole ; ſavoir 100 entrans à 7 heures, & ſortans à 9 ; 100 autres entrans à 9 heures & demie, & ſortans à 11 & demie ; 100 autres entrans à midi, & ſortans à 2 heures ; 100 autres entrans à 3 heures & demie, & ſortans à 5 & demie ; & 100 autres entrans à 6 heures, & ſortans à 8. De cette maniere 500 Eleves ſeront inſtruits le Lundi, 500 autres le Mardi, & ainſi alternativement de trois jours l'un ; ce qui produira le nombre de 1500 jeunes gens exercés deux fois par ſemaine dans chaque Ecole. On enſeignera les principes élémentaires de la Géométrie-pratique, de l'Architecture, de la Figure, des Animaux, des Fleurs & des Ornemens. Les Eleves ſeront chauffés & éclairés. A la fin de chaque Exercice on délivrera une marque, qui ſera pour les Parens ou pour les Maîtres une preuve de l'exactitude des Eleves. Il

ſera tenu une note exacte de l'abſence deſdits Eleves, pour ſervir dans les concours à faire pencher la balance en faveur de l'aſſiduité, à mérite égal d'ailleurs. Pour exciter l'émulation, il y aura des diſtinctions de places, & l'on diſtribuera 126 prix tous les ans. Pluſieurs Maîtriſes & Apprentiſſages ſeront payés à ceux qui ſe seront diſtingués par des ſuccès réitérés. Les Parens & les Maîtres de la Jeuneſſe ſont invités à envoyer le nom, l'âge, la demeure & la profeſſion de ceux qui voudront profiter de l'inſtruction des Ecoles gratuites, pour être enclaſſés dans les différens genres d'études, ſur la liſte du jour & de l'heure des exercices, chez M. Bachelier, Cour des Princes, aux Tuileries. Le Public ſera averti par des Affiches, de l'ouverture des Ecoles, & des lieux où elles ſe tiendront.

TABLE

ARTICLE LX. *Examen d'un Discours de M.* Thomas, *qui a pour titre : Eloge de Louis, Dauphin de France*, page 7

ART. LXI. *Essai pour servir à l'Histoire de la Putréfaction*, 30

ART. LXII. *Choix de Poésies Allemandes, par M.* Huber, 52

ART. LXIII. *Oraisons funebres de* Stanislas I, *Roi de Pologne, &c. par M.* l'Evêque de Lavaur, *par le P.* Elisée, *& par M. l'Abbé* Clément, 74

ART. LXIV. *Les Pensées de Pope*, 130

ART. LXV. *Dictionnaire portatif des Eaux & Forêts, par M.* Massé, 148

NOUVELLES LITTÉRAIRES, 160

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 29 Juillet 1766.

GENET, Doct. de la Maison & Soc. de Sorb., de l'Acad. des Arcades de Rome.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus ſous le nom de *JOURNAL DE TREVOUX.*

TOME CCLX. AOUST, 1766.

A PARIS,
CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE,
Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel,
à S. Auguſtin.

M. D. CC. LXVI.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Ces Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui ci) 861 volumes, qui doivent être reliés en 260 Tomes.

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	12.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	12.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	12.	1759.	16.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16.
1729.	12.	1762.	16.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	1765	16.
1733.	12.	1766.	10.

Chacun de ces volumes se vend 19 sols en feuilles, & 20 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST 1766.

ARTICLE LXVI.

HISTOIRE des Philosophes Modernes, avec leur portrait dans le goût du crayon, par M. SAVERIEN; publié par FRANÇOIS, Graveur des desseins du Cabinet du Roi : Tome V, contenant l'Histoire des Mathématiciens.

A Paris, chez François, rue S. Jacques, & chez les Libraires ordinaires, 1765. 1 vol. *in*-12 d'environ 400 pages.

M. SAVERIEN ne sauroit être assez encouragé dans son travail; son Ouvrage est un des plus beaux monumens qu'il puisse consacrer à la Philosophie : en transmettant à la postérité les noms & les découvertes des Philosophes, il s'assure la gloire d'y passer avec eux. La meilleure méthode d'écrire l'Histoire de la Philosophie, c'est de tracer, comme il l'a fait, les vies des hommes célebres qui se sont le plus distingués dans cette premiere de toutes les sciences. Si Diogene Laërce n'eût fait que le détail des opinions humaines, s'il eût négligé de nous apprendre les particularités les plus intéressantes des Sages de l'Antiquité, ces traits omis dans l'Histoire de

l'esprit humain, interromproient la chaîne de ses prógrès. On ne lit avec plaisir l'Ouvrage de M. Deslandes, qu'autant qu'il s'attache à cette méthode ; mais lorsqu'il ne fait que rapporter les opinions des Philosophes, & qu'il néglige de tracer leur vie, de développer leur génie & leur caractere, son Livre tombe des mains du Lecteur. Peut-être Plutarque & Saint-Réal seroient-ils moins intéressans, s'ils avoient préféré la méthode de Polybe & de Tite-Live à cette Biographie sublime qui les a rendus si célebres : combien, à plus forte raison, l'Histoire des Opinions & des Systêmes, seroit-elle aride & rebutante pour la plûpart des Lecteurs, si elle n'étoit soutenue par les actions de leurs Auteurs ? C'est ainsi que la peinture du païsage le mieux imité, déplaît, s'il n'est animé par quelques figures.

Le cinquieme volume de l'Ouvrage de M. Saverien, offre l'Histoire des Mathématiciens. Il releve, dans son Discours préliminaire, les avantages de cette Science qu'il appelle la base de toutes les autres. » Les Sciences, dit-il, » ne sont que des connoissances » d'un certain nombre de vérités; » mais toutes les vérités ne sont » que des rapports, & ces rap» ports sont l'objet immédiat des » Mathématiques, qui les déter» mine avec autant de clarté que » de justesse ». Il entre ensuite dans le détail des différentes Sciences qui composent les Mathématiques : il commence par l'*Arithmétique*, ou la Science des nombres, qui, selon lui, apprend à faire toutes les comparaisons nécessaires pour connoître les rapports, & qui devient par-là une Science générale, ou le principe de toutes les Sciences exactes: il

définit l'*Algebre*, » l'art de donner » à l'esprit les plus grandes facili» tés pour découvrir les vérités » les plus cachées : » elle est la seconde partie des Mathématiques. La troisieme est la *Géométrie*, ou la Science des rapports de tout ce qui est susceptible d'augmentation & de diminution ; & comme elle a pour objet la mesure des lignes, des surfaces, des solides, des tems, des vîtesses, &c ; elle sert de base à l'*Astronomie*, à l'*Optique*, à la *Méchanique* & à l'*Hydraulique*, Sciences dont toutes les opérations sont l'ouvrage de la Géométrie & du Calcul. Il fait l'Histoire de ces deux principales parties des Mathémathiques, en commençant par *Thalès*, qui jetta les fondemens de l'Arithmétique & de la Géométrie, & qui le premier prédit une éclipse de soleil.

Il continue l'Histoire de la Géométrie jusqu'à *Euclide*. Dans cet

intervalle parurent *Anaximandre* & *Anaxagore*, *Pythagore*, *Platon* & *Hippocrate*. Les successeurs d'*Euclide* furent *Aristée*, qui écrivit un Traité des Sections coniques ; *Archimede*, qui développa toute la théorie des solides ; *Appollonius*, qui fit aussi un Traité des Sections coniques. M. Saverien entre dans le détail des opérations de ces Philosophes, & sur-tout de celles d'*Archimede*, qui porta si loin l'étude de la Méchanique, Science dont *Architas* de Tarente avoit jetté les premiers fondemens. *Hypparque* succéda à *Archimede* : il appliqua la Géométrie à l'Astronomie, à laquelle, depuis *Thalès*, *Philolaé* & *Aristarque* de Samos avoient fait faire quelques progrès. *Hipparque* fit un Systême Astronomique, imagina les Constellations, mesura le grandeur de l'Univers, & évalua la distance du soleil à la terre. *Ptolomée*, qui

continua les travaux d'*Hypparque*, découvrit la réfraction de la lumiere dans l'Atmosphere, & composa un Traité d'Optique. Les progrès de cette Science furent peu considérables jusqu'en 1570, tems auquel *Porta*, Physicien Italien, découvrit la cause de la vision par l'invention de la chambre obscure. Ce fut encore l'Italie qui, en 1500, avança les progrès de l'Algebre, que *Diophante* avoit enseignée dans le quatrieme siecle.

Tel étoit l'état des Mathématiques lors de la renaissance des Lettres : *Copernic* voulut porter plus loin leurs progrès, & s'attacha particulierement à l'Astronomie; *Viète*, son successeur, chercha à perfectionner l'Algebre. *Tycho-Brahé* enrichit l'Astronomie d'une infinité de belles découvertes. *Galilée* rétablit le Systême de *Copernic*, un peu gâté par *Tycho-Brahé*. Il découvrit de nouveaux

Aſtres ; il reſtaura la Méchanique, & il étendit la théorie de l'Hydraulique. *Kepler* trouva les loix du mouvement des Planetes, ſoumit l'optique à des regles, & appliquant l'infini à la Géométrie, rappella les Philoſophes à l'étude de cette Science. *Fermat* la porta très loin, en la rendant capable de déterminer les grandes & les moindres quantités. Mais l'Aſtronomie fut toujours la partie des Mathématiques la plus cultivée : on éleva des Obſervatoires ; celui de Paris fut confié au célebre *Caſſini*. Les découvertes qu'il ajoûta à celles de *Copernic*, de *Tycho-Brahé*, de *Galilée* & de *Kepler*, ont preſque perfectionné l'Aſtronomie. De nouveaux Aſtres furent découverts par *Hughens*, ſon contemporain, qui répandit auſſi de grandes lumieres ſur toutes les parties des Mathématiques. *La Hire* y en ajoûta de nouvelles, & enleva à

Hughens la gloire d'être regardé comme le seul qui osât entreprendre une aussi vaste carriere. Il manquoit, dit M. Saverien, à la Méchanique un principe général qui servît de base à sa théorie, & c'est ce que trouva heureusement *Varignon*.

Quoiqu'il y ait eu un plus grand nombre de Mathématiciens célebres, M. Saverien se borne à ces dix, parceque c'est à ceux-là qu'il faut rapporter les plus belles découvertes des Mathématiques. Cependant il expose succinctement dans son Discours, les principaux traits de la vie, des travaux & des progrès de ceux dont il n'entreprend point l'Histoire. Tels sont *Jean Wallis*, un des plus grands Géometres de l'Angleterre, né en 1616, qui a publié un Traité universel de Mathématiques, & plusieurs autres Ouvrages; *Jacques Bernoulli*, né en 1654, qui fit une

Théorie des Cometes, laquelle satisfit également le Peuple superstitieux & les Astronomes; le Marquis de l'*Hopital*, Auteur de l'*Analyse des infiniment petits, pour l'intelligence des lignes courbes*, & d'un *Traité des Sections coniques*, que M. Saverien regarde comme le meilleur Ouvrage qu'on ait sur ces Courbes. Le P. *Reyneau* de l'Oratoire suppléa à ce qui manquoit à l'Analyse des infiniment petits; & son Livre de l'*Analyse démontrée* lui a procuré un rang distingué parmi les plus habiles Mathématiciens. Le *Traité des Fluxions* de *Maclaurin*, dans lequel il a soumis les calculs différentiel & intégral à la Géométrie la plus rigoureuse, a acquis une grande réputation à ce Géometre. Voilà les Mathématiciens qui méritoient d'être cités particulierement dans cette Histoire des *Mathématiciens Modernes*: il en

eſt d'autres moins célebres, auxquels M. Saverien ne refuſe point les éloges qu'ils méritent, tels que *Clavius*, *Riccioli* & *Grimaldi*, *Deſchalles*, le P. *Pardies*, le Pere *Hoſte*, *Rolle*, *Lagni*, *Ozanam*. M. Saverien termine ſon Diſcours préliminaire par l'Hiſtoire de *Joſeph Juſte Scaliger*. Son projet étoit d'abord de joindre à l'Hiſtoire d'un Mathématicien, celle d'un Chronologiſte; mais il a craint de bleſſer l'unité ſi néceſſaire à toute compoſition.

Nous voudrions pouvoir entrer dans le détail de toutes les découvertes des dix Philoſophes dont M. Saverien entreprend l'Hiſtoire; mais outre qu'elles ſont connues de la plûpart de nos Lecteurs, nous craindrions d'excéder les bornes qui nous ſont preſcrites. Nous rapporterons le plus d'anecdotes qu'il nous ſera poſſible concernant ces Savans, & quelques-unes des

réflexions de M. Saverien. Il remarque, avec raiſon, que » c'eſt » un trait bien honorable pour les » Mathématiques, que d'avoir » captivé, dans tous les tems, » l'eſtime des hommes ». On les voit cultivées, ajoûte-t-il, au milieu de ces ſiecles d'ignorance & de barbarie, où les autres Sciences étoient abſolument oubliées. *Diophante* d'Alexandrie inventa l'Algebre dans le quatrieme ſiecle. Dans le quinzieme le Cardinal *de Cuſa*, *Purbach* & *Regiomontan* cultivoient les Mathématiques avec le plus grand ſuccès. On ſuivoit alors le ſyſtême de *Ptolomée* : on ſentoit l'impoſſibilité de cette hypotheſe ; on ne pouvoit l'accorder avec le mouvement des Aſtres ; mais on la reſpectoit à cauſe de ſon antiquité, & parcequ'on n'avoit pas encore imaginé un ſyſtême plus raiſonnable. Cette gloire étoit réſervée à *Copernic*.

Il naquit à Thorn, Ville de Prusse, de parens nobles, le 19 Février 1473. Il se rendit célebre dès ses plus jeunes ans. Son Oncle, Evêque de Warmies, lui donna un Canonicat dans sa Cathédrale. Les Chevaliers Teutoniques exigerent de lui qu'il fût assidu aux Offices divins, qu'il fît la fonction de Médecin des pauvres, & qu'il n'employât à l'étude que le tems où il n'auroit absolument rien à faire. *Copernic* se soumit à cette loi. Cependant, malgré le peu de cas que les Chevaliers paroissoient faire de l'étude de *Copernic*, ils sentirent qu'il pouvoit être utile à leurs intérêts, & le nommerent leur représentant dans l'assemblée des Etats de Prusse. Il réussit au-delà de leurs espérances; ils l'accablerent de dignités; mais il s'y déroba, & consacra le reste de ses jours à l'Astronomie. Ce fut alors qu'il jetta les

fondemens de ſon Syſtème. M. Saverien obſerve par quelles progreſſions *Copernic* parvint à ſuppoſer l'immobilité du ſoleil, autour duquel il fit tourner Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter & Saturne ; à expliquer les phénomenes qui concernent la terre ; à rendre raiſon des jours & des nuits par la rotation de ce globe ſur ſon axe, & de leur retour périodique, par ſon tranſport ſur l'écliptique d'un tropique à l'autre. Il parvint à expliquer la proceſſion des équinoxes, & l'irrégularité apparente du mouvement des corps céleſtes. Mais *Copernic* ne s'en tint point aux conjectures ; il n'admit aucune hypotheſe qu'il ne l'eût vérifiée par ſes propres obſervations. Il ne ſe détermina que par les ſollicitations les plus recommandables, à publier ſon Livre *de Orbium cœleſtium revolutionibus* ; il craignoit que l'immobi-

garda, dès son enfance, l'Astronomie comme une Science divine. A quatorze ans il acheva les Tables Astronomiques de *Stadius*, & il avoit pénétré dès-lors dans la Théorie générale des Planetes. Son oncle, qui l'avoit adopté, le destinoit à remplir les premieres places de l'Etat. Il n'eut d'autre ambition que de faire des progrès dans l'Astronomie : il en fit de si considérables, que le Roi de Dannemarck l'engagea à donner des leçons publiques de cette Science. Ce Prince ayant appris que *Tycho-Brahé* vouloit se fixer à Bâle, comme dans le lieu le plus propre à faire ses observations, fit élever dans l'Isle d'Huene un Observatoire qui coûta des sommes immenses, Monument digne du Souverain & du Philosophe. Il découvrit que les Cieux étoient perméables, & non solides comme *Aristote* l'avoit cru ; que la réfrac-

quatrées, & de préparer les cubiques. Après avoir donné à l'Algebre une forme nouvelle, il l'appliqua à la Géométrie, & ses découvertes étonnerent les Savans ; il résolut les problêmes les plus absurdes en apparence. La Cour l'employa à déchiffrer les lettres écrites en chiffres de plus de cinq cens caracteres, par les Espagnols, dans le tems de la Ligue. *Viete* mourut à Paris en 1603, de chagrin, dit-on, d'avoir été vaincu par *Clavius*, dans la dispute de la conciliation de l'année solaire avec l'année lunaire. Il étoit âgé de soixante-trois ans.

Cependant l'Astronomie excitoit l'attention des hommes de génie. On n'osoit examiner le Systême de *Copernic* : on le condamnoit ; mais on l'admiroit encore. *Ticho-Brahé*, né en Dannemarck en 1546, près de Felsimbourg, dont son pere étoit Seigneur, re-

l'oubli. Dans cet intervalle parut *François Viete*, né à Fontenay en Poitou, vers l'an 1540. Il excella particulierement dans l'Algebre. Des Moines de l'Ordre de S. François en apporterent les Regles en Europe, mais enveloppées de tant d'embarras, que cette Science passoit aux yeux des Savans même, pour un grimoire. Il fut le premier qui expliqua les quantités par les lettres de l'alphabet; les quantités connues par les premieres lettres, les inconnues par les dernieres : il forma des équations nettes où l'on vit clairement toutes les opérations qu'il falloit faire pour résoudre les problêmes qu'elles exprimoient. Il fit plus, il trouva qu'on pouvoit faire sur les racines d'une équation, les mêmes regles que sur les nombres : il fit disparoître, par ce moyen, le second terme d'une équation, & vint à bout de résoudre les équations

lité de la terre, étant regardée comme un point de Doctrine de la Religion, le sentiment opposé ne suscitât contre lui les faux dévots & les ignorans; mais à peine avoit-il vu le premier exemplaire de son Ouvrage, qu'une attaque d'apoplexie l'emporta le 24 Mai 1543, âgé de soixante-dix ans & trois mois. M. Saverien rapporte un passage de son Livre, qui prouve que *Copernic* a connu avant *Newton*, la cause de la gravitation universelle des corps, qui n'est, suivant ce passage, que la tendance qu'ont toutes les parties de la matiere à se réunir.

Rheticus, disciple de *Copernic*, voulut mettre en réputation le Systême de son Maître: il prétendit qu'*Aristote* l'auroit adopté. Les partisans d'*Aristote*, indignés, s'éleverent également contre *Copernic* & contre son Disciple; & le nouveau Systême resta dans

tion horiſontale des Aſtres étoit de trente minutes. Pour ſatisfaire les Savans, & ne pas bleſſer les dévots, il compoſa un Syſtême de celui de *Copernic* & de celui de *Ptolomée*. Il fut viſité dans ſon Obſervatoire par tous les Savans, & par Jacques II, qui fit des vers à ſa louange. Mais après la mort de Fréderic II, l'envie perſécuta *Tycho-Brahé*; il fut obligé de quitter ſon Obſervatoire; ſes penſions furent ſupprimées; Chriſtien IV lui défendit de continuer ſes travaux & ſes études. Rodolphe II le reçut dans ſes Etats & le combla de bienfaits. Il mourut à Prague d'une rétention d'urine, âgé de cinquante-quatre ans & dix mois. *Kepler*, que l'Empereur avoit adjoint à ſes travaux, fit ſon Epitaphe. M. Saverien a rendu la vie de ce Savant une des plus intéreſſantes de ce Volume; il eſt vrai qu'il s'eſt ſervi des matériaux qu'il a pris dans Gaſſendi.

Galilée, né à Piſe le 19 Février 1564, fit des découvertes immenſes. Il prouva par l'expérience la fauſſeté de cet axiôme, que les vîteſſes des corps dans leur chûte, ſont en même raiſon que leur peſanteur, & démontra que la vîteſſe ſuivoit le rapport des tems. Les conſéquences de cette vérité le conduiſirent à d'autres vérités qui étonnerent ; les partiſans d'*Ariſtote* furent ſes ennemis. Il fit un Traité de Méchanique dans lequel il développa les principes du mouvement : bien-tôt après il publia un Traité d'Hydraulique ; il concourut à l'invention du Téleſcope & le perfectionna ; de-là ſes grandes découvertes dans le Ciel ; de-là auſſi ſes malheurs. Il trouva ſur ſes pas un P. Scheiner, qui avoit découvert quelques taches dans le ſoleil. *Galilée* les découvrit auſſi ; le P. Scheiner cria, *Galilée* écrivit, & ſon implacable ennemi dénonça

dénonça l'Ouvrage du Philoſophe à l'Inquiſition. *Galilée* admettoit le Syſtême de *Copernic*, & le Tribunal le condamna comme hérétique. On le força de ſe rétracter, & de ſigner que la propoſition de l'immobilité du ſoleil au centre du monde, étoit abſurde, fauſſe en Philoſophie, & formellement hérétique ; & qu'il étoit abſurde philoſophiquement, & théologiquement faux, que la terre n'occupât pas le centre du monde, & qu'elle ne ſe mût pas autour du ſoleil. *Galilée* trouva le moyen de ſe venger des Inquiſiteurs, en leur faiſant approuver une apologie ironique de l'Inquiſition : ſes Juges, auſſi ineptes que vindicatifs, s'apperçurent du piége, quoique tard ; *Galilée* fut encore renfermé dans les priſons, & ſon Livre brûlé en ſa préſence. Il fut condamné à venir au Tribunal réciter toutes les ſemaines les ſept Pſeaumes péni-

tentiaux. Ces fanatiques ignorans furent enfin désarmés par la soumission de ce Philosophe. Il mourut à Florence le 8 Janvier 1642, âgé de soixante-dix-sept ans & dix mois.

Nous ne pouvons que glisser légérement sur les vies de ces hommes illustres. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans des détails. L'Histoire de *Kepler* en offre de singuliers. Tout le monde connoît ses deux fameuses Loix du mouvement des Planetes; M. Saverien croit qu'il dut plus sa réputation à une absurdité, qu'à ses admirables découvertes. Il donna une ame au soleil: en vertu de cette ame, lorsque le soleil tourne sur lui-même, il attire les Planetes à lui; elles présentent deux côtés à cet Astre, l'un est ami du soleil, l'autre en est ennemi; le côté ami est attiré par le soleil, & le côté ennemi en est repoussé. Cette

folie rendit *Kepler* très célebre ; mais on oublia cette erreur en faveur de ses Loix du mouvement, la plus belle des découvertes de ce Philosophe.

Fermat, Conseiller au Parlement de Toulouse, n'a pas eu une réputation aussi étendue, quoiqu'elle eût dû être universelle, si on la compare à son génie & aux grandes découvertes qu'il a faites dans les Mathématiques. Lorsque Descartes voulut joindre à ses inventions un moyen de déterminer le point, où une grandeur qui croît devient la plus grande qu'il est possible, & celui où elle devient la moindre qu'il est possible, lorsqu'elle décroît, il se trouva prévenu par *Fermat*, que cette découverte a immortalisé. Il eut avec ce Philosophe des disputes très vives, qui se terminerent comme toutes les querelles des Savans devroient finir, par l'amitié. *Fermat*-

embrassa non-seulement toutes les parties des Mathématiques; mais il s'exerça & réussit dans toutes les Sciences. Il fit des vers Latins, François, Espagnols, avec une élégance digne des plus beaux jours des Lettres. Il étoit né en 1590, & le Journal des Savans annonça sa mort en 1665; mais, à l'exception de ses Ouvrages, on ignore tout le reste.

Presque tous les Observatoires de l'Europe ont été élevés en faveur de quelque Savant : celui que Louis XIV fit bâtir, n'eût peut-être point été si-tôt occupé, si ce grand Roi n'eût engagé le célebre Jean Dominique *Cassini* à venir dans ses Etats. Il étoit né à Perinaldo, dans le Comté de Nice, le 8 Janvier 1625. La lecture de quelques Livres d'Astrologie, l'enflamma pour l'étude de l'Astronomie : il y fit des progrès étonnans. La Reine Christine qu'il vit à Ro-

me, voulut observer la Comete qui parut à la fin de 1664 ; il marqua à la Reine la route que cet Astre devoit décrire ; il assura le 23 Décembre, qu'elle arriveroit le 29 du même mois dans la Constellation du Bélier, qu'elle y seroit stationaire, & qu'elle deviendroit rétrograde. Les Astronomes regarderent sa prédiction comme une absurdité ; mais ils furent confondus par l'événement. *Cassini* fut comme enlevé à l'Italie malgré le Pape & le Sénat de Boulogne, par Louis XIV, dont les bienfaits le déterminerent à rester en France, où il mourut le 14 Septembre 1712, âgé de quatre-vingt-sept ans.

Nous ne nous arrêterons ni à la vie de *Varignon*, ni à celle de *Lahire* : ces deux Savans sont assez connus, par les beaux éloges de M. de Fontenelle. L'étendue & la multiplicité de leurs connoissan-

ces ont de quoi étonner le Génie le plus avide de s'inſtruire. *Hughens* les a ſurpaſſés encore par la fécondité de ſon imagination ; il mérite tout au moins de partager avec Fontenelle les éloges que les dialogues ſur la pluralité des mondes, ont valu à cet ingénieux Académicien.

Nous terminerons ici cet Extrait, que les bornes de notre Journal ne nous permettent pas d'étendre autant que nous le deſirerions. Nous attendrons avec impatience que les Volumes qui doivent ſuivre celui-ci, nous mettent à portée de haſarder notre avis ſur la totalité de l'Ouvrage.

ARTICLE LXVII.

ESSAI pour servir à l'Histoire de la Putréfaction par le Traducteur des Leçons de Chymie de M. SHAW, premier Médecin du Roi d'Angleterre. A Paris, chez Didot le jeune, 1766. in-8°. d'environ 650 pages. *Prix 6 liv. relié.*

Second Extrait.

DANS l'explication de certains faits, l'Auteur propose ses conjectures avec toute la réserve & la modestie qui caractérisent un vrai Philosophe, & nous osons assurer que cette partie de l'Ouvrage ne sera pas celle qui fera le moins de plaisir au Lecteur; il y trouvera des choses curieuses & des réflexions très sages. Rapportons quelques exemples.

Le plus ſouvent la Putréfaction eſt accompagnée de couleurs d'iris. Cela vient de ce qu'en général toutes les fois que les rayons de lumiere ſe rompent de façon à ſe ſéparer les uns des autres, ils préſentent les couleurs de l'arc-en-ciel, comme le démontrent les expériences de Newton faites avec le priſme. Or dans les liqueurs dont il eſt queſtion, il ſe forme à la ſurface une lame huileuſe due aux globules graiſſeux que contient la chair des animaux, & qui s'en détachent peu-à-peu par la macération. Cette lame huileuſe offre plus de réſiſtance aux rayons de la lumiere, que le liquide aqueux, dans lequel ils ne ſouffrent qu'une légere réfraction. Ces rayons ſont donc obligés de ſe ſéparer entierement. On voit à-peu-près le même phénomene ſur les eaux bourbeuſes, à la ſuperficie deſquelles les parties graſſes des végétaux &

des animaux corrompus forment une pellicule colorée en iris.

Dans le cours de ſes expériences, notre Obſervateur a remarqué pluſieurs fois que les liqueurs qu'il employoit, contractoient, avant que de ſe corrompre, ſouvent même ſans tendre à la putréfaction, des odeurs ſingulieres, quelquefois agréables, mais ſans analogie avec celles qu'elles tenoient de la Nature. Ce qui eſt plus ſurprenant encore, c'eſt que les ſels métalliques, dont le plus grand nombre n'a point d'odeur particuliere, acquéroient tous celle de graiſſe échauffée, appellée vulgairement *graillon*, lorſque la viande étoit reſtée pendant quelque tems dans leur diſſolution : elle a même conſervé cette odeur juſqu'à préſent, quoiqu'elle ſoit entierement deſſéchée. D'où dépendent ces odeurs ? Celle des ſels pourroit bien être due au phlogiſtique qui abonde

dans les ſubſtances métalliques.

Un fait qui ne ſurprend pas moins que le précédent, quoiqu'il ait été obſervé pluſieurs fois par l'Auteur, c'eſt que des morceaux de viande qu'il avoit mis en expérience, & qui s'étoient corrompus, non-ſeulement n'avoient pas augmenté de volume, & n'avoient pas perdu de leur fermeté, contre la loi générale de tous les corps qui ſe putréfient, mais en avoient même acquis. L'on sait cependant que la Putréfaction, en déſuniſſant les parties du corps qui ſe corrompt, en dégage l'air intérieur, les rend plus lâches, & donne par ce moyen plus d'accès à l'air du dehors & à l'humidité, qui ſont les deux grands agens univerſels ſans leſquels nulle eſpece de fermentation ne peut s'opérer, & la putride encore moins que les deux autres.

» Ces contrarietés apparentes

» dans les opérations de la Na-
» ture ſur de certains objets, tan-
» dis qu'elle eſt ſi uniforme dans
» d'autres, eſt une des cauſes prin-
» cipales qui retardent les con-
» noiſſances phyſiques. Ce n'eſt
» que par des expériences ſouvent
» répétées & le travail le plus opi-
» niâtre, qu'on peut eſpérer de
» parvenir à la découverte des ſe-
» crets qu'elles renferment. Notre
» peu de lumiere dans ce labyrin-
» the obſcur, joint à nos préju-
» gés, nous dérobent ſans ceſſe la
» vue des chaînons impercepti-
» bles qui lient entr'eux des phé-
» nomenes qui nous paroiſſent
» contradictoires, quoiqu'ils faſ-
» ſent partie du méchaniſme in-
» variable que l'Auteur de la Na-
» ture a établi dans l'Univers.
» Nous ne devons donc accuſer
» que notre ignorance, ſi nous
» n'appercevons pas l'analogie
» des faits qui nous paroîtroient

» évidens, si nos connoissances
» étoient plus étendues ».

Quelle est la raison pourquoi le jaune d'œuf se pourrit plus vîte que le blanc ? Voici les conjectures de notre Physicien. Des trois regnes de la Nature, le regne animal est celui qui paroît avoir le plus de tendance à la Putréfaction. Or le jaune d'œuf est plus animal (si l'on peut s'exprimer ainsi) que ne l'est le blanc, puisque c'est dans le premier que se forme le rudiment du poulet, & que le blanc ne sert qu'à sa nourriture. D'ailleurs le jaune d'œuf, étant d'une nature huileuse, doit suivre la regle des graisses & des huiles animales, qui se corrompent très facilement, &c.

Nous observerons en passant que tous les faits analogues ne se prêtent pas également à cette théorie; car 1°. la lymphe animale, quoique mieux travaillée, plus anima-

lisée que le sang dont elle émane, résiste cependant à la corruption plus que ce même sang Quelle en est la raison, & pourquoi voit-on ici interrompre la gradation qu'on observe entre le chyle & le sang, le premier se corrompant moins vîte que le second, vraisemblablement parcequ'il tient plus de la nature végétale ? 2°. La moëlle, quoique toute huileuse, se pourrit néanmoins très lentement. C'est ici qu'on peut appliquer ce que dit notre Sage : » Lorsque quelques expériences » nouvelles paroissent détruire » des principes que je croyois » établis sur des observations très » exactes & très suivies, l'amour » de la vérité m'empêche de rien » supprimer de ce qui peut la dévoiler ; & si mes connoissances » sont trop bornées pour que je » puisse instruire les hommes, je » ne veux pas du moins avoir à » me reprocher de les avoir égarés ».

Il eſt moins difficile de préſerver le poiſſon de la putréfaction, que la chair des animaux terreſtres. Celle de poiſſon, étant moins compacte, & ſes fibres plus courtes que celles du bœuf, du veau, &c, elle doit être plus poreuſe, & par conſéquent plus facile à pénétrer juſques dans ſes moindres parties par la liqueur dans laquelle on l'a plongée pour la conſerver.

D'ailleurs comme la ſubſtance graiſſeuſe de la viande eſt très corruptible, & que le poiſſon en contient moins, cet avantage compenſe celui que donne à la viande ſur le poiſſon la roideur & la compactibilité de ſes fibres, état qui permet moins d'accès à l'air extérieur, qui eſt l'agent principal de la fermentation, ſur-tout de la putride.

Le veau, qui eſt une viande moins faite, moins compacte que le bœuf, paroîtroit devoir ſe cor-

rompre plus promptement ; parcequ'il contient plus d'humidité, & que la laxité de ses fibres donne un accès plus libre à l'air. Mais l'expérience prouve le contraire ; &, pour peu qu'on y réfléchisse, on en conçoit la raison. Plus un animal est jeune, plus il tient du végétal, & moins il tend par conséquent à la corruption. A mesure qu'il vieillit, il perd de cette qualité, parceque tout tend dans la nature à l'alkalescence. Il devient donc plus susceptible de putréfaction. La chair des jeunes animaux s'aigrit plus sensiblement que celle des vieux, avant que de se putréfier. On voit aussi par-là pourquoi le lait se corrompt moins vîte que la viande. Le lait a conservé pendant onze jours le lievre & le mouton. ce n'est pas que cette liqueur eût par elle-même un pouvoir anti-septique, puisqu'elle s'est corrompue en peu de jours ;

mais elle a agi dans ce cas comme faiſant obſtacle au contact de l'air extérieur, ſans lequel aucune fermentation ne s'exécute : car non-ſeulement le lait eſt plus épais qu'un grand nombre d'autres liqueurs ; mais en ſe caillant en peu de tems, il rompt encore plus efficacement toute communication entre la viande & l'air de l'athmoſphere. D'ailleurs la crême, qui eſt un corps gras, & qui ſe ſépare du lait lorſqu'il ſe caille, pour s'élever à la ſurface, devient un nouveau préſervatif très puiſſant. On ſait que toutes les ſubſtances huileuſes empêchent l'air, par leur denſité, de pénétrer les corps qui en ſont couverts. C'eſt même en conſéquence de cette obſervation, qu'on met les vins délicats & capables de s'altérer pendant les voyages de longs cours, dans des bouteilles dont le col eſt fort étroit, afin que la liqueur préſente moins

de ſurface ; & l'on remplit preſque tout ce col, qui eſt fort long, avec de l'huile. L'acide qui ſe trouve dans le lait coagulé, peut encore devenir conſervateur dans l'expérience dont il eſt queſtion.

Le ſucre eſt un puiſſant anti-ſeptique : par ſon moyen on conſerve les fruits, les ſucs des plantes très long-tems ſans qu'ils ſe corrompent, pourvu qu'on les garde dans un lieu frais qui ne puiſſe pas exciter en eux le mouvement de fermentation, ſans quoi ils s'aigriſſent bien-tôt. Mais pour que le ſucre ait ce pouvoir conſervateur, il faut qu'il ſoit au point de criſtalliſation ; & c'eſt même ſur ce principe qu'eſt fondée toute la doctrine des Syrops, des Electuaires, des Conſerves, &c. Le ſucre n'ayant pas la ſtipticité du ſel marin & de pluſieurs autres ſels, n'empêche pas comme

eux la viande de se ramollir (1).

Le sel marin, le sucre, les sels de Glauber & d'Epsom, paroissent accélérer la putréfaction, quand on n'en emploie qu'une petite dose, & l'arrêtent totalement quand on en emploie une grande. Il est à présumer que la petite quantité de sel, en contractant les fibres de la viande, en extrait, comme feroit la coction, toutes les parties putrescibles qui nagent dans l'eau de la dissolution ou à sa surface; ce qui forme les particules graisseuses dont nous avons fait mention, donne lieu à la fétidité

---

(1) Selon M. Pringle le sucre conserve mieux la viande qu'aucune saumure, & le déclin des maladies putrides, de la lepre, &c, paroît à ce savant Médecin devoir être attribué à l'usage de cette substance. Le miel dont on usoit avant que le sucre fut connu, auroit dû, ce semble, produire le même effet.

de la liqueur, & fait croire que ces sels sont septiques, quoique la chair reste dans ces cas saine & sans odeur : mais lorsque la dose est très considérable, après que le sel qui adhere immédiatement à la viande, a produit les effets dont on vient de parler, la surabondance de sel s'insinue dans les pores de sa chair, & forme autour d'elle une espece d'enduit qui la préserve de la corruption. Les sels à base terreuse sont moins anti-putrides que les autres sels neutres ; il en faut donc employer davantage afin que la partie conservatrice suffise pour contrebalancer la qualité putride des terreux non stiptiques auxquels elle est unie.

Quelques expériences sembloient prouver que le sel marin a plus de pouvoir conservateur sur le poisson que sur la viande ; mais de nouveaux essais ont fait voir le contraire, sans qu'on puisse en imaginer la cause. » Ces variations &

» ces contrariétés sur les effets des
» mêmes corps doivent nous étonner. Mais elles nous apprennent
» en même-tems combien il est
» difficile de rien affirmer avec
» certitude en Physique, où non-
» seulement les phénomenes sont
» multipliés à l'infini, mais où un
» nouveau fait imprévu détruit
» en un instant le résultat de vingt
» expériences sur lequel on croyoit
» pouvoir compter ». On ne sauroit donc être trop réservé à se permettre des systêmes, dans la crainte que le desir d'y faire quadrer les observations (desir que l'amour-propre & la vanité rendent si naturel aux hommes), n'empêche de voir le vrai, & ne ferme les yeux à la lumiere qui pourroit anéantir l'ouvrage de l'imagination. L'Art même sur cette matiere ne doit être employé qu'à épier, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ou à seconder la nature, mais jamais à l'interpréter; car c'est pro-

bablement cette interprétation précipitée, à laquelle on ſe livre quand on a l'imagination vive, qui retarde encore plus les connoiſſances, que ne le fait la foibleſſe de nos facultés. L'imagination nous égare, la Nature ſeule peut nous inſtruire.

La biére devroit être anti-ſeptique, comme liqueur vineuſe; mais ce qui la fait différer à cet égard du vin, c'eſt qu'elle n'a éprouvé qu'un mouvement imparfait de fermentation ſpiritueuſe, parceque le *malt* y eſt moins propre que le ſuc des raiſins : auſſi ce mouvement continue-t-il très long-tems, & preſque juſqu'à la deſtruction de la liqueur. On ſait en effet que la biére eſt preſque toujours fermentante, & ne ſe trouve jamais dans cet état de perfection où eſt le vin proprement dit. Il en réſulte que les produits de la biére, tels que ſon eſprit ar-

dent, ſont bien moins parfaits & ont bien moins de ténuité que ceux du vin. En conſéquence la biére s'aigrit beaucoup plus promptement & plus facilement que le vin. Or dès qu'une ſubſtance s'aigrit, elle dégénere, & par conſéquent s'achemine, par des degrés plus ou moins rapides, à la putréfaction, qui range au même niveau tous les corps de la Nature organiſée. La biére d'ailleurs eſt compoſée de ſubſtances plus putréfiables que le ſuc des raiſins, parceque leur peau les garantit des impuretés dont l'eau, qui fait la baſe de la biére, n'eſt pas exempte. Cette liqueur porte donc avec elle un principe de corruption, que n'a pas le ſuc du raiſin, des pommes, des poires, &c, dont on fait de même des liqueurs ſpiritueuſes; & ce principe la fait tendre conſéquemment plus vîte à la putréfaction.

Les obſervations qu'on vient de

lire ſur la biére ſont applicables au cidre, qui fermente toujours; ce qui fait qu'il ne ſauroit ſe garder auſſi long-tems que le vin ordinaire. Ce mouvement habituel de fermentation incomplette fait tendre le cidre à l'acidité, & par une ſuite inévitable, à la corruption, pour peu qu'on néglige de le tenir dans un lieu frais & à l'abri de l'accès de l'air extérieur. Il ſe garde cependant plus long-tems que la biére, parcequ'il approche plus de la nature du ſuc des raiſins: auſſi conſerve-t-il la viande plus long tems ſaine, que ne le fait la biere.

On ſera ſurpris du peu de vertu anti-putride du vin du Rhin. On ſait que ce vin eſt celui de tous qui ſe conſerve le plus long-tems, non-ſeulement ſans ſe corrompre, mais encore ſans rien perdre de ſon parfum & de ſa clarté; il acquiert même beaucoup en vieilliſſant: il fournit auſſi plus de tartre que les

autres vins blancs, leſquels en général en donnent plus que les vins rouges (& c'eſt, ſans doute, ce qui les rend plus diurétiques) (1). Le tartre par lui-même étant un anti-ſeptique aſſez fort, devroit donc contribuer à augmenter la puiſſance conſervatrice du vin du Rhin. Cependant cette liqueur, & les vins blancs en général, ſont moins anti-putrides que les vins rouges, principalement ceux d'Arbois & de Bordeaux. Il y a lieu de croire, dit l'Auteur, que ces derniers ſont encore plus acides & plus tartareux que les autres. La partie ſucrée des vins d'Eſpagne & de Frontignan contribue à les rendre anti-putrides.

L'extrait de quinquina nommé improprement ſel eſſentiel, a mon-

---

(1) Vallerius range le vin du Rhin dans la claſſe du vinaigre, à cauſe de ſon acidité. *Hydrol. T. 2. p. 206.*

tré beaucoup plus de pouvoir anti-putride que les infusions, les décoctions, & même la poudre de cette substance. Il est à présumer que cela vient de ce que l'extrait, étant débarrassé d'une grande portion des parties grossieres de cette écorce, lesquelles sont très septiques, possede toute sa puissance conservatrice sans aucune altération.

Le phénomene suivant n'est pas facile à expliquer. Le gayac épuisé par des décoctions répétées, réduit presqu'à l'état d'une terre inactive, & privé de ses principes (hors ceux que l'esprit de vin eût peut-être pu lui enlever encore), a été plus efficace pour rétablir de la viande corrompue dans un état sain, que ce même gayac doué de toutes ses qualités, en poudre, infusion ou décoction, pour empêcher la viande saine de se corrompre. On pourroit conjecturer

que, comme le gayac d'une part eſt fort réſineux, & que de l'autre ſa partie extractive eſt fermenteſcible, comme celle de tous les végétaux, c'eſt par la vertu de la réſine demeurée dans le gayac que l'eau avoit épuiſé de ſes autres principes & particulierement de ſa partie extractive, que ce bois, traité ainſi, a été un ſi puiſſant conſervateur, toutes les réſines ayant en général une vertu antiſeptique décidée.

Pourquoi le quinquina épuiſé par l'eau, loin d'être, pour la même raiſon, plus anti-putride que le quinquina en ſubſtance, ſe trouve au contraire accélérer la corruption? il paroît qu'on doit attribuer cette différence à ce que la réſine du quinquina y eſt combinée avec les principes extractifs, de maniere que ces derniers lui ſervent d'intermede pour être emportée preſqu'entierement par l'eau, ce qu'in-

diquent le trouble & le dépôt qu'on obſerve dans les décoctions de quinquina : au lieu que la réſine du gayac n'y eſt pas dans le même état de combinaiſon avec la partie extractive ; enſorte qu'elle reſte preſque toute entiere dans le bois même épuiſé par la décoction, qui eſt tranſparente en comparaiſon de celle du quinquina, & qui ne forme pas, à beaucoup près, les mêmes dépôts.

Les expériences & les obſervations qu'on trouve dans cet Eſſai ſur la bile humaine & ſur celle de bœuf ſont très curieuſes. Elles ont été communiquées à l'Auteur par un Savant qu'il ne nomme pas. Le mêlange de la bile avec le ſavon ordinaire a préſenté un effet intéreſſant ; ſavoir que le tout eſt reſté dans un état ſavonneux & de parfaite miſcibilité avec l'eau. Ceci indique une analogie & une union bien marquée de ces deux ſubſtances, & s'accorde bien avec les

qualités déterſives & ſavonneuſes qu'on avoit déja obſervées depuis long tems dans la bile. On peut tirer de cette expérience des conſéquences utiles dans la pratique de la Médecine, ſur les vertus du ſavon ordinaire. Les autres épreuves faites avec le fiel de bœuf & différens ſels, ſemblent indiquer qu'il y a dans la bile une ſubſtance décidément ſaline alkaline, qui a plus d'affinité avec les acides que n'en ont les ſubſtances terreuſes ou métalliques.

Quoiqu'on ne puiſſe pas dire que l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte, ſoit ſuffiſant pour conduire à la découverte des moyens par leſquels la Nature opere la putréfaction, en rallentit les progrès, ou en détruit le principe, quoique les vues de l'Auteur ne tendent pas immédiatement à expliquer la maniere d'agir des médicamens dont on fait uſage

dans les maladies putrides, surtout internes, puisque dans tout le cours de ses expériences, il attribue le pouvoir conservateur à l'obstacle opposé au contact de l'air extérieur; il faut néanmoins convenir que son Essai peut répandre du jour sur l'action de ces remedes & sur l'histoire de la putridité. Ainsi les Médecins doivent lui savoir gré de s'être livré à un travail de cette nature, qui demande beaucoup de loisir & la plus grande exactitude, & qui, par cela même, ne pourroit pas être aussi bien suivi par des Médecins de profession. Si quelqu'un reproche à l'Auteur de n'avoir fait dans cette matiere que peu de pas vers la vérité, on ne l'accusera pas du moins de lui avoir substitué l'illusion. Au reste, les Lecteurs seront bien aises de trouver encore dans cet Ouvrage, de très bonnes dissertations, qui y sont

insérées en notes sur différentes eaux minérales du Nivernois, du Bourbonnois, de l'Auvergne, & du Forez. Ce sont des analyses qui ne peuvent être qu'utiles, & qui n'avoient pas encore paru.

ARTICLE LXVIII.

INSTRUCTION PASTORALE de Mgr. l'EVEQUE DU PUY, sur l'Hérésie, pour servir de suite à celle du même Prélat sur la prétendue Philosophie des Incrédules modernes. Au Puy, chez Clet, Imprimeur de Mgr. l'Evêque; & se trouve à Lyon, chez J. Deville; & à Paris, chez L. F. Delatour, rue S. Jacques, 1766. *in*-4°. de 276 pages.

DANS l'Ouvrage dont celui-ci est la suite, & que nos Mémoires ont suffisamment fait connoî-

tre (1), les caracteres de la Philosophie que les Incrédules professent sont bien vus & bien présentés ; & certainement ils ne désignent pas la vraie Philosophie. M. l'Evêque du Puy devoit ajoûter à ces caracteres un mépris déclaré pour toute controverse de Religion ; mais dès-lors il formoit le projet d'une Instruction séparée, où ce dernier attribut de l'esprit philosophique de nos jours trouveroit sa place naturelle. Voici, d'après son Discours préliminaire, de quelle maniere il procede dans l'examen qu'il en fait aujourd'hui. Ce mépris, fût-il borné aux questions purement théologiques, est indigne d'un Philosophe : faut-il, parceque les Théologiens ne sont pas d'accord sur plusieurs questions, parcequ'ils mettent quelquefois trop de chaleur & d'âpreté dans

(1) Voyez le second vol. d'Octobre 1763, page 2522. & le vol. suivant, page 2790.

leurs disputes, parcequ'il y a d'inutiles subtilités dans les spéculations de l'Ecole, faut-il pour cela conclure que la Théologie soit une science méprisable en elle-même ? Non ; & le vrai Philosophe ne la rendra pas responsable des défauts qui lui sont étrangers : il déplorera l'aveuglement de ceux qui lui font dédaigneusement son procès sur ces mêmes défauts inséparables de leur propre maniere de philosopher ; il admirera la sagesse de l'Eglise, qui laisse aux Théologiens la liberté des opinions, sans préjudice de l'unité dans la Foi & de la charité dans toute espece de controverse. Mais les prétendus Philosophes de notre siecle ne se contentent pas d'insulter aux disputes de l'Ecole ; leur mépris s'étend jusqu'à la défense des vérités de la Foi contre les Hérésies, & de la Religion Chrétienne contre ses différens enne-

mis : or, que la vraie Philoſophie inſpire l'inaction & l'indifférence dans la cauſe de la Religion, qu'elle déſavoue tout ce qui peut s'écrire pour une cauſe auſſi juſte :
» c'eſt là un de leurs paradoxes,
» que le monde entier adoptera,
» lorſqu'il croira ſur leur parole
» qu'ils ſont les vengeurs de la
» Philoſophie, & que tous ceux
» qui n'en croient rien ſont ſes en-
» nemis ». La révolte contre l'autorité de l'Egliſe conduit à l'irréligion ; l'eſprit d'irréligion ébranle à ſon tour, juſques dans ceux qui n'en ſont pas totalement infectés, le reſpect pour l'autorité de l'Egliſe ; de cette diſpoſition naît l'indifférence pour les erreurs dans la Foi. Cette gradation eſt prouvée par des exemples frappans. Oui, on en eſt venu au point de ne réprouver tout au plus que le nom de l'Héréſie : on excuſe, on admet ce qu'elle a de plus eſſentiel,

l'indépendance de l'esprit humain dans le choix de ses sentimens sur la Religion. Opposer à cette indifférence une Instruction étendue sur l'Hérésie & sur tout ce qui la concerne, c'est remplir le premier devoir d'un Evêque, qui est de précautionner son troupeau contre les erreurs que la force de l'exemple, le voisinage des lieux, les circonstances du tems rendent plus contagieuses. M. l'Evêque du Puy s'acquitte de ce devoir si important avec les ménagemens qu'il a toujours gardés dans ses Ecrits. » Nous ne vous donnerons pas, » dit-il, l'exemple de la haine & » de l'emportement contre les » Hérétiques; mais nous vous ap» prendrons à détester, à recon» noître & à fuir l'Hérésie. Ainsi » rendrons-nous à la Religion » sainte, dont nous sommes les » Ministres, le témoignage en» tier qu'elle attend de nous. *Le*

» *nom* du Fidele *est* CHRÉTIEN :
» *son surnom est* CATHOLIQUE.
» Après tous nos efforts pour vous
» assurer le premier, il étoit né-
» cessaire de vous aider à porter
» dignement le second ». C'est
ainsi qne ce savant Prélat termine
son Discours préliminaire. Passons
à l'Instruction.

Le nom d'*Hérésie*, plus ancien
que le Christianisme, & emprunté
de la langue Grecque, où il signi-
fie *un choix*, n'emportoit point par
lui-même de reproche & de blâ-
me, avant qu'il eût passé dans le
langage Ecclésiastique. S. Paul peut
être regardé comme l'Auteur de la
fixation de ce mot à un sens odieux.
On en a plusieurs exemples dans
ses Ecrits. C'est sur le langage de
cet Apôtre, dicté par le S. Esprit,
que l'Eglise Chrétienne a formé le
sien. Les Chrétiens, dès le pre-
mier & le second siecles du Chris-
tianisme, les Apôtres, & après eux

tous les Prélats, tous les Peres de l'Eglise ont eu l'Hérésie en horreur : tous se sont accordés à peindre des plus noires couleurs l'Hérésie & les Hérétiques. Ce n'a pas été le langage de quelques Eglises, ou d'un petit nombre d'Ecrivains Ecclésiastiques d'un génie plus austere, d'une ame plus crédule, d'une imagination plus ardente que les autres : c'est le langage de tous sans exception. Il n'a pas commencé dans les siecles d'ignorance, qui virent allumer des buchers pour réduire les Hérétiques en cendres : il n'a jamais été plus commun que dans les quatre premiers siecles de l'Eglise, qui, de l'aveu de tout le monde, ont produit les plus grandes lumieres, & où les moyens violens de poursuivre les Hérétiques ont été inconnus. Les prétendus Philosophes de nos jours accusent les Peres d'avoir excédé dans ce langage les

bornes de la modération & de l'équité : mais pouvoient-ils, sans détruire l'essence du Christianisme, parler autrement de l'Hérésie ? mais ne trouvoient-ils pas dans les Livres saints le modele des expressions les plus fortes dont ils l'ont notée ? On leur reproche de n'avoir pas été Philosophes : mais quels services inestimables n'ont-ils pas tous rendus à la Philosophie, en épurant la Morale, en éclairant la Métaphysique ? mais qui a donné de plus beaux exemples qu'eux de la vraie Philosophie, de celle qui assujettit les passions humaines à l'amour de l'ordre, qui sacrifie les intérêts humains à la méditation des choses célestes, qui fait céder le desir d'être estimé des hommes à celui de leur être utiles ?

Après avoir établi le fait de la détermination du nom d'Hérésie à un sens odieux parmi les Chré-

tiens, M. l'Evêque du Puy remonte aux principes : pourquoi *le choix* d'une Doctrine, exprimé par le mot *Héréſie*, a-t il été indifférent dans le Paganiſme, toléré dans le Judaïſme, & pourquoi eſt-il incompatible par lui-même avec la conſtitution du Chriſtianiſme ? C'eſt que la Doctrine chrétienne n'eſt pas, comme la Philoſophie payenne, une production de l'eſprit humain ; c'eſt qu'elle n'eſt pas, comme la Loi de Moyſe, bornée à un ſeul peuple, à un certain tems. Le Chriſtianiſme a une plus noble deſtination : il doit embraſſer tous les Peuples dans ſon étendue, tous les ſiecles dans ſa durée. Qu'eſt-ce donc que la Doctrine chrétienne ? » C'eſt, dit le Prélat, » le recueil des vérités myſtérieu- » ſes, apportées du Ciel ſur la » Terre par J. C. & qui de lui ont » paſſé aux Apôtres, des Apôtres » aux Egliſes qu'ils ont fondées,

» de ces Eglises à nous ». Les Chrétiens ne peuvent donc choisir la Doctrine, objet de leur Foi. Ce choix est inutile; il est criminel; il est le fond de l'Héréfie : mais l'opiniâtreté en est le sceau. Ici M. l'Evêque du Puy prouve, avec toute l'exactitude & toute la précision nécessaires dans un pareil sujet, que la résistance à l'autorité de l'Eglise est essentiellement une opiniâtreté criminelle; que c'est cette résistance qui distingue les véritables Hérésies des erreurs où quelques Peres sont tombés, & des opinions diverses soutenues par des Théologiens Catholiques; que sans l'autorité de l'Eglise il est impossible de marquer une juste différence entre les erreurs damnables & fondamentales, & celles qui ne le sont pas; que le refus d'admettre cette infaillible autorité a engagé les plus habiles Protestans dans un labyrinthe dont ils

n'ont pu sortir ; que les plus subtils d'entr'eux enfantoient des systêmes insoutenables, pour concilier avec la notion d'une Eglise où chacun est l'arbitre de sa foi, la nécessité de croire de certains dogmes sous peine de damnation. D'où il faut conclure, que ce qui caractérise l'esprit hérétique n'est pas précisément l'erreur en elle-même, mais l'opiniâtreté à la soutenir; qu'il n'y a pas d'Hérésie sans opiniâtreté, point d'opiniâtreté sans résistance à l'autorité de l'Eglise; que le crime d'Hérésie eût été inconnu parmi les Chrétiens, si, dès l'origine du Christianisme, on n'avoit pas cru à l'infaillibilité de l'Eglise, &c. » Telle est donc » la notion complette de l'Hérésie, » notion puisée dans l'Antiquité » chrétienne, & tirée de la consti- » tution essentielle du Christia- » nisme : *L'Hérésie est un choix de* » *Doctrine en matiere de Religion*,

» *& un choix opiniâtrément sou-*
» *tenu contre l'autorité de l'E-*
» *glise* ».

Cette définition explique le fameux passage de S. Paul, que l'*Hérétique est condamné par son propre jugement*. Il se condamne ainsi, soit qu'il attaque les dogmes populaires, soit qu'il attaque des dogmes qui ne le sont pas. Dans le premier cas, il se déclare Novateur : il a trouvé ces dogmes établis dans le culte public & universel ; il n'a pu y renoncer & manifester ses sentimens, qu'en soutenant en face à l'Eglise qu'elle s'étoit trompée ; lorsqu'ensuite elle a proscrit son innovation, il a dû prendre, pour la justifier, le parti d'une guerre ouverte ; il n'a donc pu successivement se dissimuler à lui-même, ni à qui que ce soit, la nouveauté de sa Doctrine : voilà la cause du schisme, dont les Hérésies opposées à ces dogmes po-

pulaires ſont inſéparables. Dans le ſecond cas, s'il a pu ignorer, avant la déciſion de l'Egliſe, que ſa Doctrine fût démentie par la Tradition, il n'a commencé à ſe juger lui-même que du moment de ſa réſiſtance à l'autorité de l'Egliſe; s'il n'a pu douter, s'il s'eſt plaint lui-même de la poſſeſſion où il trouvoit les ſentimens qu'il vouloit combattre, s'il s'eſt flatté de tirer d'un long & profond oubli des vérités précieuſes & néceſſaires, s'il a prévu les troubles que la publication de ſes ſentimens alloit exciter : ce ſont autant d'aveux qu'il a faits de la nouveauté de ſa Doctrine, autant de jugemens anticipés qu'il a portés contre elle. Le Prélat en cite un exemple, ſur lequel il entre dans de grands détails; & il fait voir en dernier lieu pourquoi il arrive toujours que les Novateurs ſe condamnent par leurs propres aveux.

Il ne s'ensuit pas de cette condamnation que tous les Hérétiques instruits soient de mauvaise foi, dans ce sens qu'ils ne soient pas intérieurement persuadés des sentimens qu'ils défendent. M. l'Evêque du Puy montre la fausseté & les inconvéniens de ce principe. Il admet que l'Hérétique croit ce qu'il dit : mais, ajoûte-t-il, » il se condamne en le
» croyant, ainsi qu'en le disant,
» parcequ'il s'est choisi lui-même
» sa Doctrine sur la Religion ;
» parcequ'il l'a tirée, & qu'il est
» forcé de l'avouer, ou de ses pro-
» pres recherches, ou de l'ensei-
» gnement d'autres Maîtres que
» ceux qui sont assis dans la Chaire
» établie par Jesus-Christ ; parce-
» qu'il préfere ses lumieres per-
» sonnelles, ou celles de ces Maî-
» tres que Dieu ne lui avoit pas
» donnés, à l'autorité la plus
» éminente qu'il y ait dans l'Uni-

» vers ». Si de cet aveu, que l'Hérétique est persuadé de la vérité de sa Doctrine, les Incrédules & les Tolérans concluent qu'on ne doit pas le condamner, alors le Prélat fait voir que l'Hérésie, jointe à une sincere persuasion, n'est rien moins qu'innocente au Tribunal de Dieu & irrépréhensible au jugement des hommes; qu'elle n'outrage pas moins les perfections de Dieu, que les péchés contre les mœurs; que l'Hérétique & l'Impie agissent comme si Dieu n'étoit pas pour eux la souveraine vérité.
» Ils l'accusent par le fait d'igno-
» rance ou de mensonge; ils ap-
» pellent de ses Oracles à leurs
» propres lumieres; ils ne croient
» pas, ils méprisent ouvertement
» ce qu'il a révélé... L'unique
» différence qu'il y ait à cet égard
» entre l'Hérétique & l'Impie, est
» que celui-ci rejette toute révé-
» lation; celui-là en admet une,

» & n'en exclut que les dogmes
» révélés qui ne s'accordent pas
» avec ses idées. L'un est sem-
» blable à un Citoyen séditieux,
» qui porteroit l'amour de l'indé-
» pendance jusqu'à ne vouloir re-
» connoître dans l'Etat aucune
» autorité publique, aucun pou-
» voir législatif; l'autre à un su-
» jet, qui, s'avouant en général
» soumis à la puissance Souve-
» raine, s'éleveroit contre quel-
» ques-unes de ses loix, parcequ'il
» les jugeroit iniques & perni-
» cieuses ». Nous voudrions pouvoir suivre l'éloquent Prélat dans toutes ses réponses pleines de solidité & de clarté, aux étranges argumens des Incrédules, ou de ces hommes qui ne conservent qu'une foible écorce de Religion. On verroit avec quelle force il combat la vaine & dangereuse distinction de Bayle & de ses adhérens entre les erreurs que la conscience

approuve & celles qu'elle dément; quel avantage il tire, tant de l'exemple des Juifs persécuteurs de J. C. & des Apôtres, que de celui des Fanatiques, pour réfuter cette distinction spécieuse; comment il confond les frivoles prétextes employés pour la justification de l'Hérésie, par deux raisons décisives qui démontrent que les erreurs, fruits d'une conscience aveuglée, sont criminelles : l'une est que ces erreurs ne sont point invincibles; l'autre est qu'elles ont leur source dans une mauvaise disposition de la volonté. La seconde, qui démontre plus sensiblement la malice de l'Hérésie, conduit à prouver que son véritable principe est l'orgueil. Caracteres de cet orgueil. Application de ces caracteres aux différentes classes qui composent une Secte hérétique. Cet orgueil fait de l'Hérésie une espece d'Idolâtrie:

c'eſt l'orgueil des Anges rébelles. Comparaiſon du péché d'Héréſie avec les péchés qui ſe commettent par l'organe des ſens. L'Héréſie, quoique ſpirituelle de ſa nature, eſt miſe par S Paul au nombre des œuvres de la chair. Toutes les vertus morales, ſelon S. Auguſtin ; les aumônes les plus abondantes, & la mort même pour le nom de J. C. ſelon S. Fulgence, n'empêchent pas qu'un Hérétique ne ſoit en état de damnation. Deux conſéquences intéreſſantes que les Fideles doivent tirer de ces vérités : la premiere, qu'il n'y a rien de plus imprudent & de plus dangereux que d'adopter ou de juſtifier une Doctrine, parcequ'on croit devoir admirer les qualités perſonnelles de ceux qui la profeſſent : la ſeconde, qu'on ne peut trop craindre ni trop déteſter l'Héréſie. » Mais pour en concevoir » plus d'horreur par la penſée des

» châtimens que Dieu lui prépa-
» re, descendons en esprit dans
» ces gouffres ténébreux, éternel-
» les prisons des victimes de la
» colere Divihe. Dieu les a re-
» poussées de sa présence : la perte
» qu'elles ont faite de cet unique
» & souverain bien, est irrépa-
» ble. Investies, pénétrées d'un
» feu qui les brûle sans relâche,
» elles n'ont pas même l'espérance
» d'en être délivrées par l'anéan-
» tissement. Voilà ce que le sort
» de tous les Réprouvés a de com-
» mun dans l'Enfer. Chaque péché
» y a encore sa punition particu-
» liere ; ou plutôt les deux peines
» générales *du dam & du sens* y sont
» appliquées diversement aux pé-
» chés divers qui les ont méritées.
» La mollesse & la volupté sont
» punies par les traits aigus des
» plus cuisantes douleurs : l'in-
» tempérance, par une faim &
» une soif dévorantes : l'ambition
&

» & l'abus du pouvoir, par de
» profonds abaissemens & par
» l'esclavage : l'amour de la vaine
» gloire, par l'ignominie : l'ava-
» rice & la cupidité, par un dé-
» pouillement universel. Il y aura
» la même proportion entre la
» malice de l'Hérésie & la ven-
» geance que Dieu en tirera.
» L'Hérétique a combattu la vé-
» rité ; la Vérité sera son suppli-
» ce. Dans le cours de sa vie, elle
» s'étoit inutilement présentée à
» son esprit ; il lui en avoit tou-
» jours fermé l'entrée : maître de
» son attention, il n'usoit de
» cette liberté que pour s'affer-
» mir dans son aveuglement, pour
» rejetter loin de lui tout ce qui
» auroit pu l'éclairer. Mais alors
» la Vérité reprendra tous ses
» droits, & ne les reprendra qu'à
» son préjudice. Elle déchirera
» le bandeau dont ses yeux étoient
» couverts. Il la verra malgré

» lui, ſans pouvoir un ſeul inſ-
» tant en détourner ſa vue; il
» verra auſſi toutes les injures
» qu'il lui avoit faites : elle lui
» retracera le ſouvenir amer de
» ſes préventions, de ſon orgueil,
» de ſon entêtement, & de cette
» mauvaiſe foi qu'il ſe déguiſoit à
» lui-même ſous des noms ſpé-
» cieux. Il n'aura plus pour ſa dé-
» fenſe *les armes* avec leſquel-
» les il ſe croyoit invincible.
» *Dieu les lui arrachera*, pour ne
» lui laiſſer que *l'opprobre de*
» *ſa nudité.* Ces argumens qu'il
» étaloit avec tant de confiance,
» ne lui paroîtront plus que ce
» qu'ils ont toujours été, des ſo-
» phiſmes trompeurs Ces preu-
» ves qu'il renvoyoit ſi dédai-
» gneuſement aux ignorans & aux
» eſprits foibles, ſe montreront à
» lui dans toute leur force. Sa
» bouche autrefois inépuiſable en
» objections & en réponſes, ne

» s'ouvrira que pour avouer ses
» erreurs & pour les déplorer. Il
» n'aura plus à disputer avec
» des hommes comme lui. L'im-
» périeuse Vérité l'accablera d'un
» seul de ses regards : le tems de
» lui rendre une soumission vo-
» lontaire est passé ; il ne l'hono-
» rera désormais que par ses re-
» mords & son désespoir ».

Que si les Hérétiques & les Incrédules accusent cette Doctrine d'être dure & impitoyable, est-ce à l'Eglise Catholique, à ses Ministres, à ses Enfans qu'il faut s'en prendre ? C'est Dieu qui a prononcé ces anathêmes : ils n'en sont pas les auteurs ; il ne dépend pas d'eux de les effacer des Livres saints. Le Prélat fait voir que dénoncer les supplices éternels que Dieu réserve à l'Hérésie, ce n'est point armer les Fideles contre les Hérétiques ; que même, à raisonner conséquemment, c'est leur

faire tomber des mains les armes qu'ils auroiens prises : bien loin d'autoriser l'intolérance meurtriere & persécutrice, il appuie sur cette vérité, que *la Religion prêchée dans toute sa pureté est l'unique remede aux abus dont elle a été l'occasion innocente.* De-là il passe au génie particulier de l'Héréfie, qui est d'être Panégyriste outrée de ses partisans, & méprisante à l'égard de ses adversaires, d'être médisante & calomniatrice, intrigante, turbulente & séditieuse. Il avoue que quelques-uns de ces défauts se rencontrent parmi les Défenseurs de la Catholicité ; mais il répond à l'objection que l'on tire de cet aveu ; & il prouve clairement, 1°. Que les vices des hommes sont dans l'Eglise Catholique des vices personnels, étrangers à sa constitution, contraires à ses intérêts : au lieu que ces mêmes vices forment essentiellement

le génie de l'Héréſie. 2°. Que ce génie eſt un ſigne diſtinctif pour reconnoître l'Héréſie ; & qu'une marque plus certaine encore, eſt l'indocilité & la réſiſtance à l'autorité réunie du S. Siege & des premiers Paſteurs. Il donne enſuite une idée générale de toutes les Héréſies nées depuis le commencement de l'Egliſe. S'en formera-t-il à l'avenir d'abſolument nouvelles ? C'eſt ce qui eſt incertain ; & au fond l'éclairciſſement de ce doute n'intéreſſe pas les Fideles. Mais ce qu'il eſt néceſſaire de leur montrer, c'eſt que Dieu a pu permettre l'Héréſie, ſans déroger à ſa bonté & à ſa ſainteté ; c'eſt qu'il en tire ſa gloire dans le diſcernement des vrais Fideles, dans l'éclairciſſement & la confirmation des Dogmes catholiques, dans le triomphe de l'Egliſe. D'où il réſulte que l'indifférence à l'é-

gard de l'Héréſie eſt diamétralement oppoſée à l'eſprit du Chriſtianiſme ; qu'un zele ardent contre l'Héréſie eſt inſéparable de la piété Chrétienne. Mais ce zele doit être réglé par des principes qui ne l'éteignent ni ne le refroidiſſent. Il doit l'être relativement aux perſonnes : il doit l'être auſſi dans l'attaque des erreurs. Ici M. l'Evêque du Puy expoſe fort au long les excès qui peuvent ſe commettre en ce genre ; & il preſcrit au zele des regles tirées de la nature même de cette vertu, qui n'en écartent les abus que pour lui conſerver ſa force ; qui n'en dirigent l'exercice que pour lui aſſurer l'approbation de l'Egliſe, & pour attirer ſur lui les bénédictions du Ciel : » Zele » ardent, zele pur, zele ſage, » zele impartial, zele irréconci- » liable avec l'Héréſie, plein de » charité pour les Hérétiques ;

» zele d'autant plus juste, que la
» conduite de l'Eglise est aussi
» sainte que son enseignement est
» certain, & qu'elle réunit tous
» les titres qui peuvent lui assurer
» notre attachement & notre con-
» fiance ». Nous regrettons bien sincerement de ne pouvoir étendre davantage cet Extrait, de ne pouvoir même y faire entrer tous les détails de l'analyse que le Prélat a mise en tête de son Instruction; analyse, qui, pour le dire en passant, prouve combien il y a d'ordre dans ses idées, & de précision dans son style.

Rien de plus méthodique, de plus solide, de plus clair que cette Instruction Pastorale de M. l'Evêque du Puy. On y voit par-tout cet esprit qu'il ne cesse de recommander dans la maniere de poursuivre les erreurs, *cet esprit qui n'outre, mais aussi n'affoiblit & ne*

déguiſe rien. Un dernier morceau ſur la conjuration de l'Héréſie & de l'Incrédulité contre l'Egliſe, prouvera que la vérité dans la bouche de ce Prélat ne perd rien de cette éloquence libre & ferme qui la caractériſe : » L'Egliſe, dit-» il, eſt attaquée de toutes parts. » L'Héréſie, & tout ce qui la pro-» tege, met en pieces ſon auto-» rité. L'Incrédulité, plus auda-» cieuſe encore, veut effacer ſon » nom de deſſus la terre : elles ſe » prêtent l'une à l'autre un mu-» tuel appui. L'Incrédulité mé-» priſe & déteſte l'Héréſie, qui » lui rend les mêmes ſentimens : » toutefois une haine commune » & un intérêt plus puiſſant les » réuniſſent contre l'Egliſe. L'In-» crédulité applaudit aux coups » que l'Héréſie lui porte, ſûre de » triompher du Chriſtianiſme, ſi » l'Egliſe, qui ſeule en poſſede la

» plénitude, pouvoit ſuccomber.
» L'Héréſie s'enivre de ces applau-
» diſſemens, dont elle devroit
» rougir. Des clameurs de l'In-
» crédulité mêlées avec les ſien-
» nes, elle ſe forme l'agréable
» chimere d'une acclamation gé-
» nérale qui s'éleve, dit-elle, en
» ſa faveur. A ſon tour elle en-
» courage, par ſes exemples, les
» Incrédules à déchirer ſans mé-
» nagement le Clergé ; ſacrifiant
» ainſi à la paſſion qui l'aveugle,
» l'honneur du nom Chrétien, &
» prête à s'enſevelir elle-même
» ſous les débris de l'Egliſe, plu-
» tôt que de ſe ſoumettre à ſon
» autorité ».

La piété vive & conſtante de M. l'Evêque du Puy ſe manifeſte avec tant d'éclat dans l'Ouvrage que nous venons de faire connoître, & dans tous ceux qui l'ont précédé, qu'on peut appliquer à ce Prélat les vers ſuivans :

J'ai rappellé dans ma mémoire
Des bontés du Seigneur l'inaltérable cours ;
Mon cœur méditera sa gloire,
Et ma bouche aux mortels l'annoncera toujours (1).

ARTICLE LXIX.

HISTOIRE DE LOUIS DE BOURBON, second du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang, surnommé le Grand ; *ornée de Plans de Sieges & de Batailles ; par M. DESORMEAUX.* A Paris, chez Saillant, rue S. Jean de Beauvais, veuve Duchesne, rue S. Jacques, & Desaint, rue du Foin, 1766. 2 vol. *in*-12.

Premier Extrait.

RIEN dans l'Histoire de plus intéressant & de plus instructif que

(1) Ode de M. le Franc de Pompignan, tirée du Pseaume 76. *Voce meâ ad Dominum clamavi.*

la vie des grands Capitaines : on eſt avide, non-ſeulement de connoître leurs exploits, leurs victoires, leurs ſuccès, mais encore leurs mœurs, leur génie, leurs inclinations ; on aime à les voir combattre, agir, penſer ; la curioſité s'étend juſqu'aux moindres circonſtances de leur vie. Combien cette curioſité ne s'augmente-t-elle pas, quand elle a pour objet un Héros, cher à ſa Nation par l'importance de ſes ſervices, & iſſu d'un Sang auguſte, qui, dans un jeune Prince, héritier de ſon nom & de ſa valeur, promet à cette même Nation, les mêmes talens, les mêmes vertus, le même zele pour ſa gloire.

Il n'eſt peut-être point d'homme qui ait plus mérité de fixer les regards de la poſtérité que le grand Condé. » Né, dit ſon Hiſtorien, » avec le génie, le courage in- » domptable, la fierté, la gran-

» deur d'ame & la rapide activité » du Conquérant de Macédoine, » le Prince François, à un âge » où les Loix ne permettent » point aux autres hommes de » disposer de leur fortune & » de leur liberté, avoit effacé non- » seulement les Héros de son sie- » cle, mais tous ceux qui avoient » paru depuis les Romains . . . » Vainqueur à vingt cinq ans des » Nations les plus aguerries de » l'Univers, commandées par de » grands Généraux, quels eussent » été les succès, s'il se fût trouvé, » comme Alexandre, le maître » absolu d'une Nation pauvre, » laborieuse, infatigable, avide » de combats, de gloire & de » butin, n'ayant à lutter que con- » tre les Grecs divisés, les Perses » & les Indiens amollis & sub- » jugués par le luxe? »

M. Desormeaux regrette amerement qu'un si grand homme

n'ait pas consacré les dernieres années de sa retraite à écrire lui-même les Mémoires de sa vie; la modestie seule arrêta sa main : *Non, non*, disoit-il à son fils, qui le pressoit de rendre ce service à son siecle & à la postérité, *pour rendre hommage à la vérité, il faudroit dire quelque bien de moi & du mal des autres; c'est à quoi je ne peux me résoudre*. Quelle leçon pour tant d'hommes médiocres, qui n'ont pas honte d'entretenir le Public de leurs actions, tandis qu'ils devroient les ensevelir dans le plus profond oubli! M. Desormeaux ne s'est engagé qu'en tremblant dans cette nouvelle carriere; mais le juste accueil que le Public a fait à l'Abrégé Chronologique de l'Histoire d'Espagne, aux deux derniers volumes de l'Histoire des Conjurations, à l'Histoire de la Maison de Montmorency, & particulierement à celle du Maréchal

de Luxembourg, a dû le rassurer & l'encourager. Actuellement qu'il voit avec quel empressement on cherche à se procurer les deux premiers volumes de l'Histoire de Condé, & combien ceux qui les ont lus en sont satisfaits, ses craintes doivent être tout-à-fait dissipées : il doit lui tarder d'achever le tableau de ce grand homme, qui n'a été que foiblement ébauché par d'autres Ecrivains, & sur lequel il est capable de répandre un coloris brillant & vigoureux. On en jugera par le compte que nous allons rendre d'une partie de son travail.

Cet Auteur entre d'abord dans des détails précieux sur l'éducation de son Héros. Ce n'est pas sans une sorte de respect & d'attendrissement qu'on voit le premier Prince du Sang ne confier qu'à lui-même le soin de former à la vertu & aux talens le Duc

d'Enguien, son fils, & ne le quitter que lorsque les besoins de l'Etat l'appelloient ailleurs. Le succès le plus heureux couronna les travaux & la tendresse paternels. Non-seulement le Duc d'Enguien apprit la langue Latine, l'Histoire Ancienne & Moderne, la Déclamation, la Philosophie, les Mathématiques, le Droit public, la Législation de la France, la Politique & l'Ecriture-Sainte; mais il brilla aussi dans les exercices du corps : personne ne manioit un cheval, ne faisoit des armes, ne dansoit, ne jouoit à la paume avec plus de grace, d'adresse & d'agilité. Ce ne fut qu'après l'avoir rendu l'un des Cavaliers les plus accomplis de l'Europe, que M. le Prince lui fit quitter le séjour de Bourges, où il avoit été élevé, pour le conduire à la Cour. On célébroit alors avec beaucoup d'éclat & de joie la naissance du

Dauphin (depuis Louis XIV) : le jeune Duc fut le principal ornement de ces fêtes ; tous les regards se tournerent vers lui : tout, indépendamment de son auguste naissance, concouroit à le faire respecter & admirer. » C'étoit l'hom» me le mieux fait de la Cour ; sa » taille, au-dessus de la médio» cre, étoit aisée, fine, pleine » d'élégance & d'agilité ; il avoit » le front large, le nez aquilin, » les yeux grands, bleus, extraor» dinairement vifs & perçans, la » tête belle, une forêt de che» veux : le bas de son visage ne » répondoit point, à la vérité, à » la beauté de ses autres traits ; sa » bouche étoit trop grande, ses » dents sortoient trop ; mais il y » avoit en général quelque chose » de si grand, de si noble, de si » fier, répandu dans son air, son » regard & toute sa physionomie, » qu'il n'y avoit personne à qui sa

» préſence n'en imposât : on di-
» ſoit de lui, qu'il avoit la figure
» d'un aigle, & le cœur d'un
» lion ».

Suit un tableau énergique des dernieres années du regne de Louis XIII. Le Cardinal de Richelieu eſt peint en peu de mots : » Ce Miniſtre ſi redoutable, qui
» ne s'étoit maintenu qu'à force
» d'audace, d'art & de ſang, qu'en
» humiliant les Proteſtans, les
» Grands & la Maiſon Royale,
» qu'en plongeant toute l'Europe
» dans une guerre qui la déſoloit,
» mais qui le rendoit néceſſaire à
» ſon Maître ; cet homme en un
» mot, dont on ne peut dire trop
» de bien, ni trop de mal, ne met-
» toit plus de bornes à ſon ambi-
» tion . . . Il avoit des Gardes ; il
» précédoit le premier Prince du
» Sang ; ſa Cour, compoſée de
» tous les Grands qui avoient
» échappé à la mort, aux fers & à

» la profcription, étoit auffi nombreufe & auffi brillante, que celle » de Louis XIII étoit déferte & » obfcure ».

Richelieu avoit peine à croire tout ce que la Renommée publioit du jeune Duc d'Enguien ; il voûlut l'entretenir. Etonné du génie & des connoiffances du Prince, il ne put s'empêcher de dire au Marquis de Chavigni : *Je viens d'avoir une converfation de plus de deux heures avec M. le Duc, fur la Religion, la Guerre, la Politique, les intérêts des Princes, l'adminiftration d'un Etat ; ce fera certainement le plus grand Capitaine de l'Europe, & le premier homme de fon fiecle & peut-être des fiecles à venir.* Il y avoit long-tems que Richelieu cherchoit à mêler fon fang avec celui des Bourbons ; le mérite du Duc fut un nouvel attrait pour lui : mais la hauteur du Cardinal révoltoit l'ame fiere du jeune

Prince. Il fallut cependant plier ſous l'aſcendant du Miniſtre; le Duc d'Enguien ne céda qu'en frémiſſant, & pour ne pas déplaire au Prince ſon pere : il épouſa Mademoiſelle de Maillé-Brézé, niece du Cardinal, & iſſue d'une des premieres familles du Royaume. » La joie ainſi que la magnificence du Cardinal n'eurent » point de bornes; il lui en coûta » un million, qui en vaudroit » deux d'aujourd'hui, pour ſolem» niſer ſa gloire & ſa puiſſance ». Mais le Héros de ces fêtes manqua d'en être la victime; à peine marié, il tomba dangereuſement malade; l'effort qu'il avoit fait ſur lui-même le conduiſit aux portes du tombeau. L'art des Médecins, ou plutôt la jeuneſſe du Prince, triompha du mal : ſon tempérament, juſqu'alors très foible, ſe développa & ſe fortifia au point, qu'il ſoutint aiſément les plus

grandes fatigues à la guerre & à la chaſſe, qu'il aimoit également.

Le Duc d'Enguien ſervit trois campagnes, preſque toujours en qualité de Volontaire : pas un trait dans ces campagnes qui ne décele une ame héroïque. Louis XIII, agréablement ſurpris de voir dans une jeuneſſe ſi tendre, tant de zele, d'application & de génie, prédit que le Prince ſon filleul, livreroit & gagneroit bientôt des batailles : il le mit lui-même à portée d'accomplir ſon oracle, en lui confiant, au lit de la mort, la conduite de l'armée qui couvroit la Picardie, la Champagne & la Capitale; mais il n'eut pas la joie de le voir couronné des mains de la Victoire.

Ce ne fut en effet que cinq jours après la mort du Monarque, que le Duc d'Enguien, chargé à vingt-un ans du ſalut de l'Etat, remporta la victoire la plus mémora-

ble & la plus décisive que les François eussent gagnée depuis la bataille de Bovines. Il faut lire dans l'Historien même les détails intéressans de cette célebre expédition. Le Duc d'Enguien effaça par son coup d'essai la gloire des plus grands Capitaines. Avant que de livrer la bataille, Gassion, effrayé des suites funestes auxquelles un revers exposoit l'Etat, les lui peignoit avec force : *Je n'en serai pas le témoin*, répondit Enguien, *Paris ne me reverra que vainqueur ou mort*. En appercevant le cadavre du Comte de Fontaine, il s'écria : *Ah! si je n'avois vaincu, je voudrois être mort comme lui*. De dix-huit mille hommes d'infanterie Espagnole, les troupes les plus aguerries de l'Univers, neuf mille furent tués dans les rangs qui leur avoient été assignés, sept mille furent pris avec l'artillerie, les bagages, trois cens drapeaux ou éten-

darts; la cavalerie fut dissipée; le Général en chef, D. Francisco de Mélos ne se sauva des mains des François, qu'en leur laissant son bâton de Général, qui fut présenté au Duc d'Enguien, comme un des principaux monumens de la victoire.

C'est par la bataille de Rocroi que le Duc d'Enguien ouvre une carriere de quarante ans de combats & de gloire (1). Il assiege Thionville, alors la plus forte Place des Pays-Bas; il la prend après deux mois d'attaques, qui ne laisserent en son pouvoir qu'un monceau de cendres & de ruines. Enguien ne parut pas moins grand dans l'art des sieges que dans celui des batailles: on ne trouvoit

(1) *C'en seroit assez*, dit Bossuet, dans l'Oraison funebre de ce Prince, *pour illustrer une autre vie que la sienne; mais pour lui, c'est le premier pas de sa course,*

personne à lui comparer, que les plus grands Capitaines de la Grece & de Rome.

Des bords de la Moselle, le Vainqueur de Rocroi & de Thionville vole, dans la même campagne, aux rives du Rhin; sa présence sauve l'Alsace & la Lorraine, que le Feld-Maréchal Comte de Merci étoit près d'envahir.

L'année suivante présente un plus grand spectacle encore: Enguien, suivi d'une armée médiocre, attaquant Merci, l'Achille de l'Allemagne. Ce ne sont pas seulement des hommes qu'il a à combattre, mais des montagnes inaccessibles, hérissées d'artillerie; d'un côté, des précipices; de l'autre, des bois impénétrables, des marais immenses, des retranchemens prodigieux. Le récit de ces batailles étonne & effraie l'imagination: le triple combat de Fribourg est, sans contredit, l'une

des expéditions les plus mémorables qu'il y ait dans les fastes Militaires de toutes les Nations.
» Dans un de ces instans critiques
» où les François étoient rebutés,
» Enguien descend de cheval &
» marche le premier à la ligne des
» Ennemis ; arrivé au pied du re-
» tranchement, il y jette son bâ-
» ton de Général, annonçant aux
» troupes qu'il faut périr, ou re-
» couvrer ce gage précieux de la
» victoire. Il seroit difficile d'ex-
» primer les efforts prodigieux des
» François : la foudre n'a pas plus
» de force & de rapidité ; en
» moins de quelques instans la li-
» gne est forcée ; le Soldat s'y jette
» en foule, & se baigne dans le
» sang. Envain les Bavarois cher-
» chent un asyle dans les bois ; ils
» y sont poursuivis avec acharne-
» ment & massacrés. De trois
» mille hommes qui défendoient
» ce poste presqu'inaccessible, il
» n'y

» n'y en eut peut-être pas cent » qui se déroberent à la mort ».

Merci fuit enfin avec six mille hommes, les restes d'une armée florissante. Tout cede au génie & à la valeur d'Enguien. Philisbourg, le rempart de l'Allemagne, Mayence, Landau, Wormes, & dix autres Places fortes, avec une étendue de plus de quatre vingts lieues de pays, sont soumis en moins de six semaines. Il n'y a gueres dans l'Histoire moderne que Gustave Adolphe & le grand Condé, qui aient donné à l'Univers le spectacle de ces succès prodigieux.

Le Duc d'Enguien devient l'Athlete de la France : il attaque, il défend, il renverse; il répare les malheurs & les défaites. La promptitude de son action ne laisse pas à l'Ennemi le tems de respirer. Turenne est vaincu à Mariendal; déja le Duc d'Enguien a joint le Vainqueur du Vicomte, dans les

plaines de Nortlingue ; Merci, à qui il ne manquoit, pour être élevé au comble de la gloire, que de battre Turenne & Enguien dans une même campagne, fait des dispositions admirables : » il » comptoit tellement sur la vic- » toire, qu'il la célébra d'avance » en buvant plus de quarante ver- » res de vin, sans que les fumées » de cette liqueur lui troublassent » le cerveau ; dans l'excès de sa » joie, il embrasse avec transport » son épouse, qui le suivoit par- » tout : *Voilà*, lui dit-il, *le bai- » ser le plus doux que je vous don- » nerai de ma vie ; voyez-vous » cette armée de téméraires qui ap- » proche ? Dieu lui-même la li- » vre entre mes mains ; réjouissez- » vous, le succès de cette journée » va rendre à l'Empire la paix & » son ancien éclat.* C'est ainsi que » l'infortuné Merci comptoit sur » une victoire que l'Arbitre des

» combats avoit réſervée à ſon
» Ennemi ». Enguien triomphe:
Merci tombe lui-même à ſes pieds,
digne victime de ſa valeur (expreſſion de Boſſuet); le Général
Gléen eſt pris; Jean de Vert eſt
obligé de fuir; les troupes Impériales diſparoiſſent.

Le Duc d'Enguien n'auroit
borné ſes exploits qu'à la priſe de
Munich, & peut être de Vienne,
ſans une maladie dangereuſe, qui
le laiſſa long-tems entre la vie &
la mort. On le comparoît à Alexandre arrêté au milieu de la plus
brillante carriere, par la jalouſie
de la fortune: même âge, mêmes
talens, même héroïſme, mêmes
ſuccès. Mais enfin la Providence
rendit le Duc d'Enguien aux vœux
& aux larmes de toute la France.

Cependant le Trône de l'Electeur de Baviere, celui de l'Empereur même, étoient ébranlés par
la perte des batailles de Fribourg

& de Nortlingue : ces Princes ne firent depuis que des efforts impuissans ; & il fallut acheter la paix à Munster, en faisant le sacrifice de l'Alsace.

Après avoir combattu & vaincu sur la Moselle, la Meuse, l'Escaut, le Rhin & le Danube ; le Duc d'Enguien brûloit de venger la gloire des Valois, éclipsée sur les rives du Gariglian ; il vouloit joindre aux conquêtes de la France en Italie, celle des Places maritimes de la Toscane, de Naples & de Sicile : le Cardinal de Mazarin le pressoit de se charger de cette expédition ; mais M. le Prince s'y opposa, & Enguien fit la campagne de Flandres.

Il y avoit long-tems que les Officiers & les Soldats qui servoient sur cette frontiere, le demandoient pour Chef ; le Maréchal de Gassion, interrogé par Mazarin surtout ce qu'il falloit pour rendre l'armée

invincible, ne répondoit jamais autre chose, sinon, *un Général tel que M. le Duc.* Mais le Duc d'Orléans, oncle du Roi, s'étoit réservé ce commandement; & il falloit faire consentir Enguien, qui ne comptoit ses campagnes que par des victoires, à recevoir les ordres d'un Prince qui ne passa jamais pour guerrier. Enguien, uniquement sensible à la vraie gloire, & ne connoissant d'autres intérêts que ceux de l'Etat, se fit honneur de ne servir qu'en second: il employa pendant toute la campagne, tout ce qu'il avoit de génie & de valeur, pour concourir aux triom phes de Gaston; il voloit au-devant des ordres de son Général, & les exécutoit avec zele. » C'est » Scipion, qui, après avoir vain- » cu Annibal, subjugué l'Espa- » gne, dompté l'Afrique, con- » sent de servir en qualité de Lieu- » tenant, sous les auspices de son

» frere ». Tel étoit envers ses supérieurs le Duc d'Enguien. M. Desormeaux nous trace par-tout sa conduite à l'égard de ses inférieurs : jamais le commandement ne fut en même-tems plus honnête & plus ferme entre les mains d'aucun Général ; s'il louoit avec joie les grandes actions & les services des subalternes, il blâmoit les fautes sans ménagement ; en un mot il savoit punir & récompenser. » Du champ de la bataille (de » Nortlingue), ajoûte l'Historien, » il écrivit à la Reine la nouvelle » & les détails de cette grande » journée . . . Il nomma tous les » Officiers qui s'étoient distin- » gués, & demanda pour eux des » graces & des bienfaits ; il com- » bla en particulier le Vicomte de » Turenne d'éloges, avouant gé- » nénéreusement à la Reine, que » c'étoit en partie à la fermeté de » ce Général, que la France étoit

» redevable de la victoire. En associant ainsi Turenne à son triomphe, le Prince ne craignoit point d'en diminuer l'éclat : il avoit une si grande estime pour le Vicomte, qu'il disoit ordinairement, que s'il n'étoit le Duc d'Enguien, il voudroit être Turenne. Il faut observer que celui-ci ne faisoit que de commander les armées, & qu'il n'avoit pas encore gagné de batailles (1). Turenne, de son côté, étoit pénétré de vénération pour le Duc... La conduite de ces deux grands Capitaines, les premiers de leur siecle, comparables à tout ce que la Grece & Rome ont produit de plus parfait en ce genre, doit servir à jamais de modele à tous ceux qui commanderont les mêmes

(1) Il avoit eu le malheur de perdre celle de Mariendal.

» armées : les respects, l'attache-
» ment & le zele de l'inférieur,
» la confiance & les justes égards
» du supérieur, le concours des
» mêmes pensées, des mêmes
» vues, la franchise, la simplicité,
» tout annonce des ames égale-
» ment élevées, fieres, héroïques,
» sensibles à la vraie gloire, &
» uniquement occupées du bien
» public ».

Les succès furent grands en Flandres; Enguien prit, sous les ordres du Duc d'Orléans, Courtrai & Mardick. Ses succès furent encore plus grands, lorsque le Duc d'Orléans, jaloux de la préférence que tous les gens de guerre donnoient au Duc d'Enguien sur lui, eut quitté l'armée : le nouveau Généralissime battit les Espagnols en détail; il réduisit Furnes & Dunkerque.

C'est dans l'Histoire même qu'il faut lire les événemens de ce der-

nier siege : il n'est pas possible à un Général de pousser plus loin l'esprit de détail, de combinaisons & de ressources, la prévoyance, l'ordre, la fermeté, la valeur & le stratagême. Il eut à combattre la disette, les maladies, & tous les élémens conjurés ; la Ville étoit défendue par une garnison nombreuse, sous les ordres du Marquis de Leyde, le Général le plus renommé pour la défense des Places ; il n'y avoit pas de Dunkerquois qui ne fût devenu Soldat : cependant il n'en coûta au Duc que treize jours de tranchée ouverte, pour triompher de cette Place fameuse. » *Les François*, dit » un Ecrivain, témoin oculaire, » (le Cavalier Nani, Ambassadeur » de Venise en France) *ne regar-* » *doient presque plus le Duc d'En-* » *guien comme un homme, mais* » *comme une Divinité qui présidoit* » *sur les armes de la France* ».

L'Espagne étoit réduite à de si grandes extrêmités, que les Généraux & les Ministres de Philippe IV lui écrivoient qu'il n'étoit plus tems de disputer des conditions de la paix avec le Vainqueur ; qu'il falloit lui céder une partie de la Monarchie pour sauver l'autre. Ce fut sur ces entrefaites, que Henri II, Prince de Condé, laissa par sa mort, ses titres & des biens immenses au Duc d'Enguien, qu'on n'appellera plus que M. le Prince. Il n'avoit pas encore essuyé les larmes que lui coûta cette perte, qu'il partit pour la Catalogne, où les affaires étoient dans une espece de crise, par les défaites consécutives du Maréchal de la Mothe-Houdancourt & du Comte d'Harcourt ; la négligence, & peut-être la jalousie de Mazarin, le laisserent manquer d'hommes, d'argent & de vivres ; Lerida devint l'écueil de ses triomphes : on

croyoit qu'il périroit plutôt devant cette Place que d'en lever le ſiege ; mais il préféra le ſalut de l'armée à ſa propre réputation. La victoire qu'il remporta ſur lui-même, lui fit beaucoup d'honneur auprès de tous les gens ſages. Dans le reſte de la campagne, quoiqu'il n'eût qu'une poignée de Soldats, il battit en détail l'armée ennemie ; il lui fit lever des ſieges ; il conquit des Places. Sa fortune faiſoit trembler Philippe IV, qui n'écrivoit jamais à ſon Général, ſans mettre à la fin de ſes dépêches cette apoſtille : *Gardez-vous ſur toutes choſes d'en venir aux mains avec ce jeune préſomptueux.* C'eſt ainſi que Darius traitoit Alexandre.

A la fin de cette même campagne, Condé, pourſuivant l'Ennemi, s'apperçut que le Maréchal de Grammont alloit être enveloppé ; il ordonne au corps qu'il con-

duiſoit de précipiter l'attaque ; il accourt auprès de Grammont, ſuivi d'un ſeul Page : *M. le Maréchal*, lui dit-il en l'embraſſant, *je viens vaincre ou périr avec vous.* Ce trait arracha des larmes au Maréchal ; les précautions de Condé lui aſſurerent la victoire.

On perd haleine en ſuivant ce Prince dans la carriere de la gloire & des ſuccès. Nous remettons au Journal prochain l'analyſe du ſecond volume ; nous ajoûterons ſeulement qu'il n'eſt pas poſſible de mieux faire connoître ſon Héros que M. Deſormeaux le fait : il le ſaiſit & le peint tel qu'il fut dans tous les périodes de ſa vie ; la chaleur de ſon ſtyle égale la rapidité des conquêtes de ce Prince. La Vérité conduit ſon pinceau : il repréſente le grand Capitaine, l'homme d'Etat, l'homme de Génie, l'homme de Lettres : tels ſont les traits diſtinctifs qui caractéri-

ſoient le Prince de Condé. Mais les rayons de gloire qui le couronnent n'éblouiſſent point ſon Hiſtorien ; s'il loue ſes grandes qualités, il découvre & blâme ſes défauts. Voici le portrait admirable qu'il en fait, T. I. p. 409. » Le Prince » de Condé n'eut pas plutôt été » admis au Conſeil de Régence, » qu'on le reconnut pour un de ces » Génies rares & tranſcendans, » nés pour commander aux autres » hommes. On voyoit briller en » lui une vue perçante, des lu» mieres naturelles & acquiſes » par une lecture immenſe, un » tact ſûr, une fermeté incroya» ble : ſon application, à un âge » où la gloire & les plaiſirs l'en» vironnoient, étoit infatigable, » & ſa pénétration ſi grande dans » tout ce qui regarde la conduite » & les détails d'une Guerre, la » Politique, l'adminiſtration de » la Juſtice, les affaires d'Econo-

» mie, de Commerce & de Finan-
» ces, les Sciences & les Arts,
» qu'on eût dit qu'il ne s'étoit livré
» qu'à chacun de ces objets, dont
» un ſeul ſouvent ne peut être ap-
» profondi par les autres hommes,
» pendant le cours d'une longue
» vie. L'héroïſme de l'ame ajoû-
» toit un nouvel éclat à ſes talens :
» d'un zele ſans bornes pour la
» gloire du nom François; unique-
» ment ſenſible à la réputation qui
» vient des grandes actions, & à
» ces applaudiſſemens délicats que
» les honnêtes gens ſavent donner
» à la vertu; affable avec dignité,
» poli envers tous les hommes au-
» delà de tout ce qu'on pouvoit
» attendre, vrai, magnanime,
» d'une foi & d'un ſecret inviola-
» bles : Condé déteſtoit la ruſe &
» les ſubterfuges; il avoit coutume
» de dire, *que la fineſſe eſt la reſ-*
» *ſource des ames baſſes & foibles;*
» *que la plus grande de toutes étoit*

» *de n'en point avoir ; qu'on peut* » *bien tromper un tems, mais qu'une* » *tromperie découverte ne laiſſe* » *après ſoi que la honte & la confu-* » *ſion*... D'après cet aſſemblage » étonnant de force, de courage, » d'élévation, de connoiſſances & » de talens, eſt il ſurprenant qu'on » le regardât dans toute l'Europe, » comme un homme auſſi propre » à gouverner un Empire, qu'à le » conquérir ?

» Mais ces grandes qualités » étoient balancées par pluſieurs » défauts. On lui reprochoit trop » de penchant à la raillerie, de la » hauteur, de l'inégalité, de l'im- » patience : prompt, vif, emporté » dans ſes paſſions, le feu de ſon » génie l'eût dévoré lui-même, » s'il ne l'eût appliqué à tout ce » que la Guerre, l'Adminiſtration » & les Sciences ont de plus épi- » neux. Sa fermeté dégénéroit » quelquefois en opiniâtreté ; in-

» capable de déguisement, il re-
» gardoit la complaisance, com-
» un moyen trop au dessous de
» lui, pour parvenir à ses fins : s'il
» louoit avec joie les grandes ac-
» tions & les services des autres,
» il blâmoit avec aigreur & sans
» ménagement les fautes. C'est
» ainsi que sa franchise, la plus
» noble des vertus, lui attira pres-
» qu'autant d'ennemis, que sa ré-
» putation & sa puissance lui firent
» d'envieux. La fierté de son ame,
» qui le rendoit incapable de se
» laisser gouverner, le priva plus
» d'une fois de l'avantage de re-
» cevoir des conseils salutaires.
» Tout ce qui seroit à peine re-
» marqué dans les autres hommes,
» se faisoit sentir vivement en ce-
» lui-ci. Plus d'égalité, de dou-
» ceur, de modération; moins de
» saillies, d'impétuosité : l'Histoire
» Ancienne & Moderne n'avoit
» point de Héros qui pût lui être

» opposé : il ne lui manquoit que
» les vertus d'un homme médio-
» cre, pour être le premier de
» tous les hommes ».

ARTICLE LXX.

CODE MATRIMONIAL, ou Recueil des Edits, Ordonnances & Déclarations sur le Mariage : avec un Dictionnaire des Décisions les plus importantes sur cette matiere. Par M. LE RIDANT, *Avocat au Parlement.* A Paris, chez Herissant fils, Libraire, rue S. Jacques, 1766. 1 vol. *in*-12 de 586 pages. *Prix 3 liv. relié.*

DONNER aux Peuples des Loix qui conservent les mœurs dans leur pureté primitive, qui en préviennent la corruption, ou qui ramenent l'homme à ses devoirs,

quand ses passions l'en ont éloigné ; c'est ce que la Philosophie a pu faire de plus salutaire pour l'humanité : aussi l'Antiquité plaçoit-elle les premiers Législateurs à côté des Héros. Mais lorsque la fréquence des transgressions, ou que la méchanceté des transgresseurs a donné lieu à une grande multiplicite de Loix, il arrive que le Peuple, à qui elles restent inconnues, les enfreint sans le savoir, ou que du moins (car toute Loi qui a pour objet la conservation des mœurs & de l'ordre, est établie sur le droit naturel, dont les principes sont au fond de notre ame) il se croit en droit d'excuser ses fautes, par l'ignorance de la Loi qui les condamne : le plus grand bien que les Jurisconsultes puissent donc rendre aux hommes dans ce cas, est de remettre sous leurs yeux les regles de leurs devoirs.

Mais il eſt des matieres plus importantes les unes que les autres. Tout Citoyen n'eſt pas à portée de vendre, d'échanger, de paſſer des contrats; de bailler à ferme ou à louage, de recueillir des ſucceſſions, &c; mais tout Citoyen eſt attaché à la ſociété par le lien du mariage, ſoit comme époux, ſoit comme pere, fils, ſoit comme repréſentant l'un ou l'autre. Les Loix qui regardent ce lien ne peuvent donc être aſſez connues.

Le Recueil dont M le Ridant vient de faire préſent au Public, réunit le double avantage de raſſembler avec la plus grande exactitude, les Edits, Ordonnances & Déclarations, qui ſont depuis long tems en uſage dans le Royaume ſur le Mariage; & de rapporter les déciſions les plus curieuſes & les plus importantes, confirmées par des Arrêts de la Cour, ſur des eſpeces qui pouvoient être dou-

teuses; décisions, qui, en appuyant la Loi, lui donnent le degré de clarté nécessaire pour mettre l'infracteur dans tout son tort. L'Auteur n'a pas eu seulement en vue les Curés & les Prêtres; mais les Avocats, les Magistrats, & généralement tous ceux qui sont chargés d'instruire & de décider sur le mariage; & même tout Citoyen qui veut & qui doit se mettre au fait de cette matiere.

Les especes qu'il rapporte, jettent sur cet Ouvrage tout l'agrément dont il étoit susceptible. L'ordre alphabétique sous lequel il les a rangées, en rend l'étude & l'usage plus commodes: elles forment la seconde partie. La premiere est destinée aux Edits, Ordonnances & Déclarations de nos Rois: ils sont rangés dans l'ordre chronologique, qui est le plus naturel.

Cette partie a pour objet les

mariages clandeſtins ; les femmes qui celent leur groſſeſſe & leur enfantement ; le rapt de ſéduction ou autrement ; les formalités requiſes pour la validité des mariages ; régiſtres des mariages & baptêmes ; ſecondes nôces ; conſentement des parens ; compétence des Juges pour les cauſes concernant les mariages ; adminiſtration du Sacrement de mariage ; complicité de rapt ; proclamation de bans ; publicité du mariage ; privilege en faveur des Taillables mariés à l'âge de vingt ans, & des peres de famille ayant dix enfans vivans, nés en légitime mariage, & révocation de ce privilege ; faits giſant en preuve vocale & littérale au ſujet des mariages, baptêmes & ſépultures ; défenſes aux Catholiques de contracter mariage avec ceux de la R. P. R. & aux Sujets du Roi de ſe marier en Pays étrangers ; formalités néceſ-

ſaires aux mariages des mineurs, dont les peres, meres & tuteurs, faiſant profeſſion de la R. P. R. ſont abſens; inſinuation des diſpenſes & publications de bans de mariage; contrats reçus par les Secrétaires d'Etat; honoraires des Curés & autres Eccléſiaſtiques de la Ville & Fauxbourgs de Paris; nullité des mariages contractés devant autres que les propres Curés des contractans, ſans en avoir obtenu les diſpenſes néceſſaires; publication de l'Edit de Henri II, portant peine de mort contre les femmes qui, ayant caché leur groſſeſſe & leur accouchement, laiſſent périr leurs enfans ſans recevoir le baptême; défenſes à tous Curés & Aumôniers de marier les Officiers de Marine, ſans la permiſſion du Roi; défenſes, ſous peine d'être exclus de toutes charges & adminiſtrations publiques & des aſſemblées du corps de la

Nation dans les Echelles du Levant, aux Négocians François, d'épouser des filles ou veuves nées sous la domination du Grand Seigneur, & à ceux qui n'ont pas l'âge de trente ans, d'épouser, sans le consentement de leurs peres & meres, des filles même de François; exclusion des droits & privileges appartenans à la Nation Françoise dans les Villes & Ports d'Italie, contre les enfans nés de mariages contractés entre les François naturels, ou entre les Etrangers naturalisés François, & les filles du Pays; permission aux Chevaliers des Ordres de Saint Lazare & du Mont-Carmel de posséder des pensions sur bénéfices, quoique mariés; nouveaux Convertis, éducation de leurs enfans, leurs mariages, baptêmes, &c. révocation de l'Edit de Charles IX sur la succession des meres à leurs enfans, dans les Provinces du

Royaume régies par le droit écrit ; forme de régiſtres des baptêmes, mariages, ſépultures, vêtures, noviciats & profeſſion, & délivrance des extraits deſdits régiſtres ; doubles régiſtres en minutes & originaux ; maniere d'élire des Tuteurs & Curateurs, aux mineurs qui ont des biens ſitués en France & d'autres ſitués dans les Colonies ; communication des régiſtres par les Curés, aux Fermiers des Domaines de Sa Majeſté.

Telles ſont les matieres des Edits, Ordonnances & Déclarations rapportés dans la premiere partie de cet Ouvrage. On va voir par quelques-unes des déciſions que nous allons extraire, que M. le Ridant a ſuppléé à ce qui ſemble manquer à ce premier Recueil.

Le lien du mariage eſt impreſcriptible : Maillard avoit été abſent

ſent pendant quarante-trois ans, depuis ſon mariage. Sa femme s'étoit remariée : on lui oppoſoit ſon abſence comme fin de non-recevoir contre ſon appel comme d'abus, interjetté de la ſeconde célébration du mariage de ſa femme. L'Arrêt du 15 Mars 1674 décida en ſa faveur.

On trouve ſous le mot *accuſation d'adultere*, une queſtion très bien diſcutée : il s'agit de ſavoir ſi un Procureur-Fiſcal eſt partie capable pour intenter une accuſation d'adultere contre la femme & contre celui que l'on prétend être ſon complice, & contre le mari accuſé de favoriſer la débauche de ſa femme ? L'accuſateur ſe fondoit ſur ce que, par les Loix Romaines, il eſt permis aux Etrangers d'intenter l'accuſation d'adultere, pourvu qu'on accuſe auſſi le mari d'être complice de ſa femme ; que l'Ordonnance Criminelle de 1670 ne

met point l'adultere au nombre des cas Royaux, dont la connoissance est interdite aux Officiers des Seigneurs. On réfutoit ces raisons par les Loix Romaines même, qui excluoient les Etrangers de cette accusation, quand un mariage étoit paisible, & que le mari ne se plaignoit point de sa femme: on ne recevoit pour accusateurs que ceux *quos verus dolor ad accusationem impellit*. La raison de ces Loix étoit d'éviter la discorde dans des mariages bien unis. » Il vaut mieux » que la débauche de la femme » demeure quelquefois impunie, » que de souffrir que la punition » en soit poursuivie par un Etran» ger; puisque cela ne pourroit se » faire sans chagriner le mari, » sans le diviser d'avec sa femme, » sans rompre les liens de l'amour » conjugal ».

M le Ridant, qui rapporte les raisons qu'employoit dans cette

cause M. Talon, Avocat Général, ajoûte d'après ce Magistrat, que « comme il n'y a personne plus » offensée par ce crime que le ma- » ri, la Loi a voulu que ce fût lui » particulierement qui en exerçât » la vengeance; aussi l'a-t-elle fait » Juge & Exécuteur en sa propre » cause; elle lui a permis de se » venger par lui-même de l'injure » qui lui étoit faite, & de ravir » la vie à des adulteres qui étoient » assez hardis pour lui ravir l'hon- » neur. Elle a supposé qu'il devoit » être le plus clairvoyant sur les » actions de sa femme, comme » aussi le plus sage & le plus cir- » conspect pour les tenir cachées, » ou pour les découvrir. C'est pour » cette raison que, quand il a gar- » dé le silence, elle n'a pas voulu » que personne fût en droit de » parler pour lui ». Plusieurs Arrêts confirment cette Jurisprudence.

Il est vrai que, par les Loix Romaines, un Etranger pouvoit intenter l'accusation d'adultere, quand il accusoit le mari de complicité; mais ces Loix sont abrogées par les Constitutions des Empereurs, à cause des malheurs qu'une telle accusation entraînoit après elle. M. le Ridant distingue deux especes de complicité dans ce genre : » quand le mari faisoit » un commerce infâme & public » de la débauche de sa femme, & » qu'il en tiroit du lucre; ou » quand, après avoir vu de ses » yeux l'infamie de sa femme, il » n'entroit pas dans une juste in» dignation, & avoit assez peu » d'honneur & de sentiment pour » la souffrir avec lui. Dans ces » deux cas, dit-il, le mari pou» voit être accusé de complicité » du crime de sa femme; mais il » falloit qu'il fût convaincu de » l'un & de l'autre. Le mari n'étoit

» pas même obligé de chercher à
» éclaircir ſes doutes, & ſa négli-
» gence ou ſon mépris pour ces
» éclairciſſemens qui auroient cau-
» ſé ſa douleur, ne lui étoient
» point imputés ».

Nous ne nous arrêtons point à la diſcuſſion du ſecond motif du Procureur-Fiſcal, pris de ce que l'accuſé d'adultere, ayant ſubi interrogatoire, recolement & confrontation, ne pouvoit plus ſe plaindre, parcequ'il auroit dû fournir ſes exceptions avant la conteſtation.

Quant à la compétence du Procureur-Fiſcal en matiere d'adultere & de complicité du mari, M. le Ridant penſe, avec raiſon, que cette accuſation eſt trop grave pour être permiſe à un Procureur-Fiſcal, qui ſe donneroit la liberté de troubler les familles pour venger ſes querelles perſonnelles; qu'il eſt vrai que l'Ordonnance de

1670, ne met pas l'adultere au nombre des cas Royaux, dont les Officiers des Seigneurs ne peuvent pas connoître; mais l'Ordonnance n'a pas exprimé tous les cas, & l'adultere doit être mis dans la liste des cas omis.

» Tout ce que peut prétendre, » ajoûte t-il, un Procureur-Fiscal, est d'obliger, par forme » de police, une femme de mau-» vaise vie, & son mari qui pa-» roît favoriser sa débauche, de » sortir des Terres de la Jurisdic-» tion du Seigneur, à cause du » scandale qu'ils y donnent ». L'Arrêt qui intervint dans cette cause, est conforme à cette opinion. Le Procureur-Fiscal fut déclaré non-recevable, & néanmoins l'accusé d'adultere fut condamné, pour le scandale, en dix livres d'aumône, sauf au Procureur-Fiscal à se porter partie, & à faire le procès par forme de Police.

Nous nous sommes étendus sur cette question, non-seulement parcequ'elle est très intéressante, mais encore pour donner une idée de la maniere dont M. le Ridant traite les matieres qui composent cette seconde partie de son Ouvrage : nous voudrions bien rapporter toutes les questions intéressantes qui y sont contenues, mais nous excéderions les bornes d'un Extrait ; il nous suffira d'en indiquer quelques unes.

Une femme peut, après la mort du mari qui l'a fait enfermer & raser pour adultere, demander d'être mise en liberté pour se marier à un autre.

Un pere est reçu à accuser d'adultere la femme de son fils, qui ne se plaignoit point de sa conduite, quoique sa vie impudique avec son oncle Prêtre fût publique.

Un enfant est déclaré légitime, quoique la mere soit devenue gros-

se, soit accouchée pendant l'absence du mari, & ait fait baptiser l'enfant sous le nom de la mere. La femme étoit convaincue de débauche & d'adultere.

Mariage entre la veuve du beau-pere, belle-mere de la premiere femme & le gendre, déclaré nul, malgré le Rescrit de Rome & les décisions des Théologiens.

Une fille mariée impubere, dont le mariage a été réitéré dans la puberté, n'est point recevable en son appel comme d'abus des deux célébrations de son mariage. Elle avoit cohabité pendant treize ans après la réhabilitation.

Les bâtards sont incapables de legs universels, même quand leurs peres naturels n'auroient laissé que le fisc pour héritier; mais les bâtards même adultérins, sont capables de legs particuliers. Une bâtarde adultérine peut être dotée par son pere naturel. Un bâtard

mineur peut se marier sans le consentement de ses pere & mere naturels.

Les Articles *Concubinage* & *Congrès* sont très curieux. L'Auteur résume les raisons qui ont fait abolir le Congrès, & discute la cause du Marquis de Langey, qui donna lieu à cette abolition On peut consulter sur cette matiere un Ouvrage très bien écrit, de M. le P. Bouhier, avec lequel M. le Ridant paroît s'être rencontré quelquefois. Si la cause du Marquis de Langey étoit moins célebre, nous nous y serions arrêtés.

Le Pape peut-il accorder dispense pour le mariage du grand oncle avec la petite-niece; & est-ce un moyen d'obreption d'avoir seulement exposé, par la supplique, que les parties étoient au troisieme degré de consanguinité, au lieu de dire qu'elles étoient du premier au troisieme ? La ques-

tion fut décidée en faveur du mariage.

Un mariage entre le beau-frere & la belle-sœur qui avoient entretenu un commerce inceſtueux, du vivant de la premiere femme, contracté ſur diſpenſes de la Cour de Rome, eſt confirmé par Arrêt du Parlement.

Le douaire & la communauté ſont acquis à la femme du moment de la bénédiction nuptiale, pourvu qu'elle ait été faite depuis l'âge de puberté, ou que le mariage fait avant cet âge, ait duré après le tems & l'âge de puberté : ainſi la femme reſtée vierge après la mort du mari, peut avoir ſa dot & ſes autres conventions matrimoniales, ſans aucune conſommation préalable du mariage.

Un fils n'eſt point recevable à vérifier l'impudicité de ſa mere, pendant l'an du deuil, afin de la faire priver des avantages

qu'elle a reçus de son mari.

L'Auteur rapporte des especes très curieuses de mariages attaqués pour cause d'impuissance : mais elles nous meneroient trop loin.

Enfant né d'un mariage secret & clandestin, est privé de toutes successions, tant directes que collatérales, sans être déclaré illégitime.

Un majeur de trente années, ayant contracté mariage avec une femme condamnée au bannissement pour ses prostitutions, & l'ayant contracté sans observer les formalités essentielles pour un mariage chrétien, un oncle & les freres de ce majeur sont-ils recevables à interjetter appel comme d'abus de ce mariage ? Cette question fut décidée en faveur des appellans, & le mariage annulé. Cette cause est très intéressante & très bien discutée par l'Auteur.

On retrouve ici la queſtion célebre qui a donné lieu à tant d'Ecrits ſur les naiſſances tardives. M. le Ridant réſume tous ces Ecrits avec une admirable préciſion. On sait que M. le Bas, Chirurgien & Cenſeur Royal, a écrit en faveur des naiſſances tardives ; que MM. Bouvart, Médecin, & Louis, Chirurgien, ſont les adverſaires les plus célebres de ces naiſſances. L'Auteur ſemble adopter le ſentiment de MM. Bouvart & Louis Quoi qu'il en ſoit, il deſire qu'un Arrêt ſur cette matiere, depuis qu'elle a été diſcutée, rejette ou adopte l'un ou l'autre ſyſtême : mais *Sub judice lis eſt.*

Voilà une partie des queſtions agitées dans ce volume. Il y en a pluſieurs qui ſont diſcutées à fond ; l'Auteur balance les raiſons pour & contre, rapporte les moyens des Avocats & ceux du Miniſtere public, & indique les mo-

tifs des Arrêts ; mais avec une telle clarté & une telle précision, que dans le court espace qu'il s'est prescrit, il ne laisse aucun doute à éclaircir. Son style est d'ailleurs très agréable. Il seroit à desirer que M. le Ridant nous donnât ainsi plusieurs Ouvrages sur les matieres les plus importantes du Droit.

ARTICLE LXXI.

LETTRE de M. LE CAT, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de cette Ville, &c. à MM. les Auteurs du Journal de Trévoux, sur l'opération de la Cataracte par extraction. Défauts essentiels de cette Méthode, corrigés.

MESSIEURS,

L'extraction du cristallin opaque, dans l'opération de la Cataracte, est un avantage de cette méthode si frappant, que cette circonstance seule a fait abandonner presqu'universellement l'opération par abaissement, toute simple qu'elle est.

Cependant, Messieurs, il faut en convenir, l'extraction est encore pleine de défauts, qui rendent son exécution encore plus difficile que celle de l'abaissement, ses suites plus exposées aux inflammations, suppurations, difformités des yeux.

Persuadé comme tous mes Confreres, de la grande supériorité du but de l'extraction, forcé même par une Cataracte abaissée deux fois, deux fois remontée, & extraite avec succès par une troisieme

opération, forcé, dis-je, par cet événement de me rendre à la nécessité de l'extraction, j'ai formé le dessein, en l'adoptant, de travailler à la corriger des défauts qui m'en avoient éloigné pendant quelques années; & je crois avoir enfin réussi en partie.

Le premier & le principal de ces défauts, Messieurs, est l'instabilité de l'œil pendant l'opération.

Tout le monde sait que dans l'abaissement, en plongeant avec promptitude & adresse l'aiguille dans la cornée opaque, on est passablement maître des mouvemens du globe de l'œil & des manœuvres qu'on y doit faire. Il n'en est pas de même dans l'extraction: toutes ces manœuvres sont, pour ainsi dire, à la discrétion de ce globe mobile, & rendu plus mobile encore par l'opération; & delà que d'accidens!

On a eſſayé en vain juſqu'ici divers moyens de le fixer; ils ont tous été, ou inefficaces, ou dangereux. Du premier nombre eſt le *point d'appui* un peu ferme, ſoit ſur l'œil collegue de celui qui eſt le ſujet de l'opération, ſoit ſur l'œil même à opérer. Dans le premier cas, ce point, en arrêtant un peu l'œil fermé & oiſif, calme ſympathiquement l'œil opéré & irrité; mais cette compreſſion, cette ſympathie de mouvemens & de ſtabilité, ne tiennent gueres contre la terreur & les douleurs réelles des piquures, des inciſions; & d'ailleurs quelle ſtabilité peut on même ſe promettre dans l'œil non opéré, non plus que dans l'œil opéré, d'une compreſſion ſur un globe auſſi poli, auſſi gliſſant, couvert de membranes qui n'ont aucunes priſes ſur lui?

M. Beranger, Oculiſte célebre de Bordeaux, prétend arrêter l'œil

en paſſant une erhine dans la conjonctive au-deſſous de la cornée transparente ; cette attache inférieure & perpendiculaire à la direction de l'inſtrument inciſeur de la cornée, ou du *Keratino-tome*, arrêtera bien les mouvemens en-deſſus, mais non pas ceux en-deſſous, ni ceux de côté, qui ſont les plus eſſentiels, l'impulſion du *Keratino-tome* étant tranſverſale ou latérale. De plus les piquures de la conjonctive par l'erhine, ſont autant d'accidens ajoûtés à ceux que ne produit déja que trop ſouvent la grande inciſion à la cornée tranſparente, que demande cette opération.

Les pinces à erhines du Hollandois Schouten, rempliſſent parfaitement les intentions de l'Opérateur ; non ſeulement elles tiennent l'œil très fixe, mais même elles le produiſent au-dehors, & rendent par-là l'opération d'autant

plus facile. Rien donc ne seroit mieux imaginé que cet instrument, si l'on pouvoit faire impunément deux piquures à la conjonctive & à la cornée opaque; mais l'expérience m'a appris le contraire. J'ai eu des malades à qui les douleurs & les accidens de ces deux piquures durerent plus long-tems que ceux de l'incision même de la cornée transparente.

D'autres Oculistes ont imaginé un instrument terminé par une pointe bornée d'un petit éperon, pour qu'elle ne passe point la conjonctive & l'épaisseur de la cornée opaque. Cette pointe doit se pousser contre le globe dans le même instant que le couteau inciseur se passe en sens opposé dans la cornée transparente. Mais 1° ce double coup silmutané est bien difficile, pour ne pas dire impossible; 2°. si l'on surmonte cette difficulté une fois, est-il croyable

qu'on y réussira toujours, & peut-on admettre dans une vraie méthode une manœuvre si difficile & si incertaine? 3°. enfin, en la supposant moins difficile, plus constante, c'est encore une piquure, une blessure de plus à l'œil.

La compression des yeux pour les fixer, est incertaine; les piquures, tant à la conjonctive qu'à la cornée opaque, destinées au même but, sont ou insuffisantes, ou dangereuses, & souvent tous les deux ensemble: il faut donc, me suis-je dit, ou trouver mieux, ou désespérer d'ôter à l'extraction ce grand défaut; auquel cas je crains qu'il ne faille retourner à l'ancienne opération.

Il ne faut pas songer à fixer le globe de l'œil en s'adressant à lui directement; il ne se montre que par la cornée transparente, qui est justement l'objet de l'incision, & de la fixation qui est nécessaire;

tout le reste de la partie antérieure du globe, à laquelle seule nous pouvons avoir affaire, est couvert de la conjonctive qui lui est attachée par cette cornée transparente. C'est donc par cette conjonctive seule, & au moyen de cette derniere attache, que nous pouvons fixer cette cornée transparente; mais il est dangereux de le faire par des piquures; il ne l'est pas moins de le tenter en pinçant cette membrane : je l'ai essayé. Nous sommes donc réduits à nous en servir en coulant entre cette membrane & la paupiere, quelqu'instrument, qui, appuyant dans son repli, puisse tourner la partie antérieure du globe de l'œil, & l'assujettir dans la situation qu'exige l'opération. C'est en conséquence de ces réflexions que dès 1764, je contournai un fil d'archal garni de soie, à dessein d'exécuter ce projet; mais ce premier

essai ne remplit pas mes vues. Enfin j'ai été plus heureux cette année, & la branche supérieure du *speculum oculi* ordinaire, m'aidant à perfectionner le premier instrument, j'ai fait exécuter, le mois de Mai dernier, par un Artiste plus habile que moi, un *Ophthalmostate*, qui répond parfaitement à toutes mes intentions, c'est-à-dire, avec lequel j'arrête imperturbablement le globe de l'œil contre l'impulsion du *Keratino-tome*, & avec lequel j'ai fait sur le cadavre & sur le vivant, l'incision de la cornée transparente avec toute la sûreté possible : depuis ce tems-là même, l'usage m'y a fait ajoûter quelques perfections qui nous rendent plus maîtres de porter l'œil dans tous les sens où on le desire, Un seul de ces instrumens suffit pour les deux yeux.

Voici la figure & l'usage de

mon *Ophthalmo-ſtate* de la derniere correction.

A, B, figure I, eſt le manche par lequel l'Opérateur tient l'inſtrument de la main gauche.

Je ſuppoſe que vous opérez ſur l'œil gauche. De votre main droite vous ſoulevez la paupiere ſupérieure, vous introduiſez l'extrêmité E de l'inſtrument deſſous cette paupiere, & vers l'angle externe; vous levez la paupiere inférieure, & vous paſſez la partie D, & tout le demi-cercle D, E de cette extrêmité ſous l'angle externe, & dans le repli de la conjonctive, ſur lequel vous appuyez : la branche C tient cette paupiere inférieure ſuffiſamment ouverte, & un aide acheve d'élever la ſupérieure que le demi-cercle ouvre déja.

Le demi-cercle D, E, figure I

& II, appuyé dans le repli de la conjonctive vers l'angle externe, assujettit invariablement le globe de l'œil contre l'effort du *Ke atinc-tome*, qui perce & coupe la cornée transparente transversalement de cet angle externe vers l'interne. On voit bien qu'il s'agit ici de l'opération de M. de la Faye. L'angle D, figure III & IV de l'instrument, a été rendu depuis peu fort saillant, pour mettre l'Opérateur en état d'appuyer sur les parties D, E de *l'Ophthalmo-state* sur les plis de la conjonctive correspondant aux paupieres, & de faire rouler le globe de l'œil vers le bas ou vers le haut, selon les besoins de son opération, ce que ne faisoit pas aisément mon premier instrument. Quoique la branche C de cet instrument employé sur l'œil gauche, soit du côté où va votre tranchant, elle en est trop éloignée pour qu'elle puisse y faire

obſtacle : au reſte ceux qui vou
dront avoir deux inſtrumens, u
pour chaque œil, en feront le
maîtres; alors la branche C ſer
toujours en-deſſus comme dans l
manœuvre ſuivante.

Pour l'œil droit, vous introdui
ſez de même votre *Ophthalmo-ſtat*
ſous l'angle externe de la paupie
re, l'extrémité E vers la paupier
inférieure; la longue branche &
le manche de l'inſtrument ſont au
deſſus de la paupiere ſupérieure
tout le deſſous de l'œil eſt libre
C'eſt d'abord pour cet œil que j'a
fait faire cet inſtrument ci, & j'e
aurois fait faire un auſſi pour l'œi
gauche, ſi je n'avois trouvé celui
ci ſuffiſant pour les deux.

La figure I repréſente l'inſ
trument vu des trois quarts
pour en mieux donner tout l'en
ſemble. Cependant les raccourci
pouvant faire illuſion aux Ou
vriers, j'ai jugé devoir en déve
loppe

lopper la ſtructure toute ſimple qu'elle eſt, par les trois figures ſuivantes.

La ſeconde eſt un plan exact du demi-cercle qui doit ſe loger dans le repli de la conjonctive, qui eſt ſous l'angle externe.

La troiſieme & la quatrieme expriment exactement, 1°. l'angle D que forme ce demi-cercle avec le reſte de l'inſtrument, 2°. l'angle E arrondi qui termine l'inſtrument, pour ne point bleſſer la conjonctive en appuyant deſſus, 3°. l'angle C, qui ſe trouve entre le manche & ladite partie de *l'Ophthalmo-ſtate.*

Avec ce détail de figures, les Ouvriers les moins intelligens pourront conſtruire cet inſtrument tel qu'il doit être.

Tous les Oculiſtes operent ſur l'œil droit, de la main gauche; je l'ai fait pendant trente ans, & je le fais encore auſſi-bien au moins

que la premiere année ; mais on a beau être ambidextre, jamais la main gauche n'a la même agilité, la même adresse que la droite, grace à la maladresse & au préjugé de ceux qui nous ont éduqués : c'est donc un avantage de pouvoir opérer sur les deux yeux, de la main droite, & rien n'est si aisé, même avec la condition de commencer l'opération par l'angle externe, & non point par l'angle interne & par-dessus le nez, comme je l'ai fait plusieurs fois avec un *Keratino-tome* courbe. Pour opérer de la main droite sur l'œil droit & par l'angle externe, il suffit de faire asseoir le malade sur une chaise très basse, comme si on vouloit lui arracher une dent ; on lui renverse le visage de façon à poser le sommet de la tête contre l'estomach de l'Opérateur, qui, le voyant de haut en bas, travaille dans cette situation avec beaucoup

plus d'aiſance que dans l'ancienne poſture où il a les bras en l'air, & il jouit des privileges de la main droite.

J'ai fait faire pour cette opération un fauteuil exprès, dont le ſiege eſt à dix pouces du plancher, le dos un peu renverſé en arriere; à vingt pouces & à l'extrémité de ce dos eſt une tablette preſqu'horiſontale, garnie de coutil, ſur laquelle la tête du malade porte.

Une troiſieme perfection que j'ai ajoûtée à cette méthode, & qui n'eſt pas plus magique que les précédentes, c'eſt de ne jamais opérer qu'un ſeul œil, quand même les deux yeux ſeroient cataractés, & d'attendre à travailler ſur le ſecond que le premier ſoit guéri, ou mieux encore remettre cette ſeconde opération à une autre ſaiſon. Voici les raiſons de cette pratique.

On ne ſauroit nier que la vaſte

incision que l'on fait à la cornée transparente, ne soit d'une très grande conséquence. Elle a de tous tems effrayé les Chirurgiens, & les a empêchés jusqu'à ce jour d'aller chercher par-là la Cataracte. Elle m'a moi-même retenu pendant les premieres années que l'extraction étoit en vogue ; & cela par un raisonnement bien simple. L'opération par abaissement que j'ai faite avec des aiguilles un peu larges pendant quelques années, a exposé les yeux opérés à beaucoup d'inflammations & de suppurations ; les opérations que je fis ensuite aveo des aiguilles beaucoup plus fines, n'ont pas été exposées à ces accidens, & ont été extrêmement heureuses : mais si une plaie de moins d'une ligne faite à la cornée opaque par les premieres aiguilles, a produit tant de désordre, que sera-ce d'une incision d'environ six

lignes qu'exige l'extraction? J'ai été confirmé dans cette erreur par l'inspection de plusieurs yeux, qu'avoient opérés les plus grands Maîtres en extraction, lesquels yeux étoient non-seulement perdus, mais encore hideux.

Mon raisonnement péchoit en un seul point, que l'expérience seule pouvoit me découvrir; c'est que la cornée transparente est moins sensible que la cornée opaque; mais elle l'est pourtant encore beaucoup, & ces accidens, que je craignois tant, arrivent encore quelquefois sous les mains les plus adroites & les plus exercées.

Deux moyens peuvent les diminuer, un instrument qui coupe avec le moins de douleur possible, & qui passe à travers la cornée transparente, presque comme un trait de lumiere; tel est l'instrument de M. de Wensel, qui n'est pourtant que celui de M. de

la Faye élargi & raccourci, mais co ſtruit, ſans doute, par un excellent Ouvrier. Il ne faut pas douter que la douleur qui accompagne une inciſion ne ſoit un des premiers principes des accidens qui la ſuivent : ceux qui ſaignent avec de mauvaiſes lancettes n'en ont que trop d'expériences.

Mais le ſecond moyen d'un utilité plus évidente, eſt de diminuer de moitié tous les principes des accidens, en bornant l'opération à un ſeul œil. Les avantages de ce procédé n'ont pas beſoin d'être démontrés : deux inciſions, deux opérations faites en même-tems, doublent les douleurs & les accidens, ſelon deux rapports, celui de la double opération, & celui de la ſympathie, qui rend cette double douleur commune aux deux yeux. J'ai l'honneur d'être, &c.

LE CAT.

A Rouen, ce 20 Juillet 1766.

Ophtalmo-state.

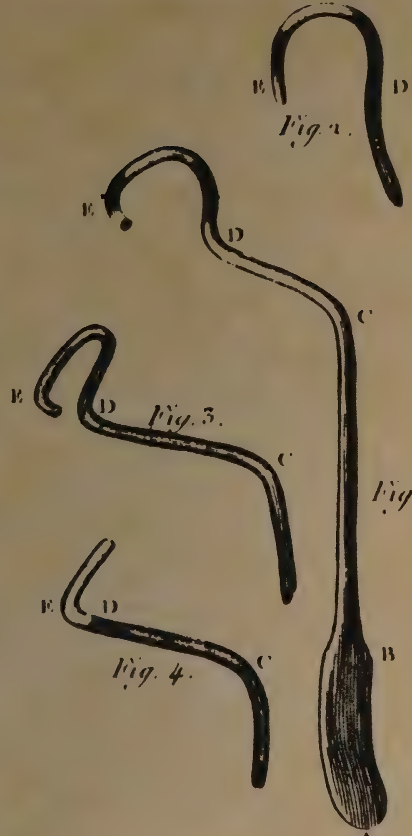

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HOLLANDE.

De Harlem.

Dei Delitti e delle Pene. Edizione quinta. Harlem, 1766. « Des Délits & des Peines. Cinquieme édition, nouvellement corrigée & augmentée » Le nombre d'éditions qu'on a faites de ce Traité en prouve le succès. Dans la Traduction qui en a été publiée en François, & dont l'Auteur Italien fait un grand éloge, on a changé l'ordre des matieres, & celui qu'on leur a donné lui a paru à lui-même préférable au sien. Outre plusieurs additions insérées dans le cours de l'Ouvrage, on a

joint à cette édition le Jugement d'un Professeur célebre sur le Traité des Délits & des Peines, & la Réponse de l'Auteur à un Ecrit intitulé : *Remarques & Observations sur le Livre des Délits.* Autant on l'attaque vivement dans cet Ecrit, autant il se défend avec modération. Il ne demande au reste qu'à être éclairé ; & il recevra favorablement les critiques qu'on voudra faire de son Ouvrage. On trouve des exemplaires de cette cinquieme édition à Paris, chez Durand, rue S. Jacques, 1766. *in-12. Prix broché 2 liv. 10 sols*, & *relié 3 liv.*

FRANCE.

DE TOULOUSE.

L'Académie des Jeux Floraux de cette Ville, n'ayant point été satisfaite des Discours qui ont concouru cette année pour le prix de

l'Eglantine, propose de nouveau, pour l'année 1767, le même sujet, qui consiste à *déterminer quels avantages il y a pour un Etat d'être éclairé sur les objets de sa Politique.* Les Auteurs feront remettre dans les quinze premiers jours du mois de Février prochain, trois copies lisibles de leur Ouvrage, à M. Delpy, Ecuyer, Secrétaire perpétuel de l'Académie. Le Discours ne doit être que d'un quart-d'heure, ou d'une petite demi-heure de lecture. L'Eglantine qui lui est destinée, est d'or & de la valeur de 500 liv.

DE PARIS.

Observations sur l'Histoire de la Grece : ou *des Causes de la prospérité & des malheurs des Grecs. Par M. l'Abbé* DE MABLY. A Geneve, par la Compagnie des Libraires; & se trouve à Paris, chez Nyon, quai des Augustins, & chez la

veuve Durand, rue S. Jacques, 1766. 1 vol. *in*-12. de 322 pages. *Prix* 2 *liv. br.* & 2 *liv.* 10 *sols relié.*

C'est louer un Ouvrage que d'annoncer qu'il est de M. l'Abbé de Mably : celui-ci est d'autant plus digne d'éloges, que l'Auteur a rectifié ses premieres idées touchant la matiere intéressante qui en est l'objet. Il convient que dans ses précédens Essais sur les mœurs, le Gouvernement & la Politique de la Grece, il s'étoit trompé ; qu'il approuve aujourd'hui ce qu'il blâmoit dans un autre âge, & qu'il blâme ce qu'il approuvoit ; que, quand on a mal réussi en traitant un pareil sujet, il n'est pas possible de ne pas recommencer son Ouvrage, parcequ'une doctrine dangereuse, des maximes fausses en Politique, intéressent trop le bonheur des hommes, pour qu'un Auteur ne doive pas se rétracter, lorsqu'il est parvenu à

connoître la vérité. De tels aveux rendent un Ecrivain bien estimable. M. l'Abbé de Mably suit l'Histoire des Grecs, depuis la confédération qui ne fit qu'une République de toute la Grece, jusqu'au tems qu'elle devint une Province Romaine. Il remonte aux causes de tous les événemens, & en déduit les principes invariables de la Politique la plus saine.

Essais Anatomiques, contenant l'Histoire exacte de toutes les parties qui composent le corps de l'homme; avec la maniere de les découvrir & de les démontrer, ornés de figures, par M. LIEUTAUD, ancien Professeur Royal d'Anatomie, Médecin ordinaire de Mgr. le Dauphin & des Enfans de France, de l'Académie des Sciences, &c. Nouvelle édition, revue & augmentée. Paris, d'Houry, Guillyn, Didot, 1766. *in*-8°. de près de 800 pages.

Ce n'est qu'au flambeau de l'Anatomie que les Médecins peuvent marcher avec quelque sûreté dans les routes ténébreuses de la pratique. Sans ce secours, combien de cas embarrassans, combien de jugemens hasardés sur le siege des maladies, que l'ouverture des cadavres, branche importante de l'Anatomie, dément presque toujours! Combien de remedes mal appliqués ou donnés à l'aventure, combien de guérisons manquées, de maux dégénérés! Cette Science, aussi nécessaire aux Médecins, dont elle doit être la boussole, qu'utile aux Physiciens qui cherchent à connoître l'homme & le méchanisme admirable de l'économie animale, devroit tenir un rang plus distingué parmi les connoissances humaines, & être plus cultivée qu'elle ne l'est.

L'usage qu'on fait depuis vingt-cinq ans de l'Anatomie de M. Lieu-

taud, le jugement favorable qui en a été porté par le célebre M. de Haller, & par d'autres Ecrivains du premier ordre, ſont des preuves que les vues de l'Auteur ont été remplies. L'empreſſement avec lequel on recherche ſes *Eſſais* depuis qu'ils ſont devenus rares, lui fait préſumer qu'on en recevra avec plaiſir une nouvelle édition, d'autant mieux que l'ancienne avoit beſoin de quelques corrections.

M. Lieutaud dans ſes travaux anatomiques, s'eſt toujours impoſé la loi de ne ſuivre pour guide que la Nature, ſeul moyen d'éviter l'erreur, compagne inſéparable de la prévention. Il n'a pas décrit les parties du corps d'après la lecture des Livres, mais d'après des diſſections & des recherches faites avec la plus grande exactitude pendant un très grand nombre d'années; il a cru, avec rai-

ſon, ne devoir pas ſe ſoumettre aveuglément à l'autorité, qui dégrade l'eſprit & le détourne du chemin de la vérité, qui fait voir ce qui n'eſt point, défigure ce qui eſt, & lui prête des formes étrangeres.

Notre ſavant Anatomiſte, dans cette nouvelle édition de ſes *Eſſais*, a ſéparé l'hiſtoire des parties, de la maniere de les diſſéquer : cet ordre paroît en effet plus avantageux & plus méthodique. Les principales additions qu'on y trouve, ont été puiſées dans différens Mémoires que l'Auteur a donnés autrefois à l'Académie des Sciences. Il a fait encore quelques corrections aux planches, & il y a ajoûté la figure de la veſſie, conformément à la deſcription qu'il en a lue à l'Académie. Enfin il a ſupprimé les deux Diſſertations qui terminoient ces Eſſais, ſans abandonner les explications phyſiolo-

giques qu'elles contenoient, & qu'il a répandues dans le corps de l'Ouvrage, où elles ont trouvé après l'histoire des parties qui en font l'objet, une place plus naturelle. M. L. ne fait grace à ces hypothefes, que parcequ'elles ne lui ont pas paru, à beaucoup près, aussi dangereuses que celles qui font relatives aux maladies & aux médicamens, espece de poison qui infecte presque tous les Ecrits des Médecins. Le Précis de la Médecine de notre savant Auteur, est peut-être le premier Livre de pratique qui en soit exempt.

Les Droits respectifs de l'Etat & de l'Eglise rappellés à leurs principes. A Avignon, & se trouve à Paris, chez Vente, Libraire, 1766. brochure *in*-12. de 122 pages. L'Auteur compte plus de trente mille Ouvrages, tant an-

ciens que modernes, ſur la matiere qu'il traite, ſans que le ſujet ſoit encore éclairci. Il en attribue la cauſe à ce qu'on ne s'eſt appliqué qu'à chercher des autorités dans les Réglemens, les Chartres, les Hiſtoires & les Mémoires de notre Monarchie. Quel parti, ajoûte-t-il, reſte-t-il donc à prendre au milieu de ce conflit de prétendues preuves? Celui de la raiſon. L'Auteur indique un bon moyen, ſans doute : mais qui jugera de quel côté eſt la raiſon? Nous n'entreprenons point de décider ſi elle eſt du ſien.

Eloge Hiſtorique de JEAN DE GASSION, *Maréchal de France, Diſcours préſenté à l'Académie de Pau en Béarn. Par M.* MOLINE. A Pau, & ſe trouve à Paris, chez Dufour, Quai de Gêvres, 1766. broch. *in*-8°. de 36 pag. avec cette Epigraphe :

Urit enim fulgore suo qui prægravat artes
Infrà se positas, extinctus amabitur idem.
Horat. Ep. 1. Lib. 2.

Il y a dans ce Discours quelques traits dignes du Héros qui y est célébré : mais il est rempli d'inégalités. Tantôt le style en est simple & naturel, tantôt l'élocution en est négligée, triviale, ou boursoufflée. On y rencontre des choses élevées & fortes, & des morceaux foibles & sans noblesse : à côté d'une déclamation ampoulée, on trouve des passages d'une très belle éloquence. En général, le bon compense le médiocre, mais ne domine pas. *Le prix de cette brochure est de 12 sols.*

La Religion Chrétienne prouvée par un seul fait, ou *Dissertation dans laquelle on démontre que des Catholiques à qui Huneric, Roi des Vandales, fit couper la langue, par-*

lerent miraculeusement le reste de leur vie, & où l'on déduit les conséquences de ce Miracle contre les Ariens, les Sociniens & les Déistes, & en particulier contre l'Auteur d'Emile, en répondant à leurs principales difficultés. A Paris, chez Barbou, rue des Mathurins; & à Villefranche de Rouergue, chez P. Vedeilhé, Imprimeur, 1766. 1 vol. *in*-12. de 340 pages. L'événement miraculeux dont il s'agit, est un des plus constatés. Victor de Vite, qui étoit Evêque en Afrique au cinquieme siecle, rapporte ce Miracle, opéré à Typase. Justinien atteste avoir vu de ces Martyrs, & les avoir entendus faire le récit du supplice qu'ils avoient souffert. *Cod. L. 1. Tit. 27. de Jud. civ. adm. & off. eor.* Enée de Gaze fait le détail du Miracle dans son Dialogue intitulé, *Théophraste*. Procope, dans son Histoire des Guerres des Vandales, le rap-

porte fort au long : le Comte Marcellin, & Victor, Evêque de Tunes, l'attestent. Ce sont six témoins oculaires. L'Auteur fait voir que leurs Ouvrages ne peuvent être supposés ; qu'ils n'ont point été altérés depuis leur mort ; que ces Auteurs n'ont pu être trompés ni vouloir tromper. Il fait un examen particulier de chacun d'eux : il prouve que leur unanimité rend ce Miracle incontestable. Il réfute les objections prises des forces de la nature. Il considere les caracteres de ce fait, & il en tire des conséquences en faveur de la Divinité de J. C. contre les Hérétiques, contre les Incrédules. Enfin il examine le Pyrrhonisme de l'Auteur d'Emile au sujet de la Divinite de J. C. & il expose ses contradictions & ses inconséquences.

Oraison funebre de STANIS-

LAS I, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, Duc de Lorraine & de Bar, prononcée en l'Eglise Primatiale de Lorraine, au Service ordonné par le Roi, par le R. P. ELISÉE, Carme déchaussé, Prédicateur du Roi. (Edition revue exactement & très corrigée; suivie *des Honneurs funebres rendus à la Mémoire de STANISLAS, du Dessein & de la Décoration du Catafalque, de la Description du Cénotaphe, avec les Devises, Emblêmes, Inscriptions, &c.*) Paris, Lottin le jeune, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie, 1766. *in*-4°. de 40 pages. *Prix 24 sols.* La premiere Edition de cette Oraison funebre étoit remplie de fautes, que l'on a corrigées dans celle-ci.

Essais sur les principaux événemens de l'Histoire de l'Europe, contenant des Considérations Politiques

*& Historiques sur le regne d'*ELISABETH*, Reine d'Angleterre, & sur celui de* PHILIPPE *II, Roi d'Espagne.* A Londres, & se trouvent à Paris, chez Grangé, pont Notre-Dame, 1766. 2 part. *in*-12. de 336 pag. Henri VIII, Marie & la Reine Elisabeth, sont les principaux Personnages que l'Auteur caractérise dans la premiere partie de ces Essais: la seconde a pour objet Philippe II. Nous aurions quelque regret que l'Auteur eût essayé ses talens sur une matiere si souvent & si bien traitée, sans ce qu'il nous dit du plan qu'il s'est tracé. Il avertit que dans les morceaux qui formeront les premiers volumes de cet Ouvrage, il choisira pour objets de ses considérations, les divers Monarques dont le regne a eu le plus d'éclat dans tous les Royaumes de l'Europe, afin que ce qu'il dira des différens Gouvernemens, puisse donner une

connoiſſance générale de cette partie du monde, & ſerve d'introduction aux volumes ſuivans. Ce plan paroît très beau; &, ſi l'exécution répond à l'idée que donnent de l'Auteur ces deux premieres parties, on peut en garantir le ſuccès: ſon ſtyle eſt pur, élégant & clair; ſa maniere eſt forte & hardie.

Avis aux Souſcripteurs pour l'Edition du CORPS DU DROIT CIVIL, *avec la Traduction des Textes, annoncée en* 1764. La rareté des bonnes éditions du *Corps du Droit Civil*, avoit engagé le ſieur *Hériſſant*, Imprimeur du Cabinet du Roi, à en propoſer une nouvelle. M. *Hulot*, Editeur, avoit cru qu'elle ſeroit plus complette & plus utile, s'il joignoit au Texte une Traduction qui pût à la fois ſervir de Commentaire; mais des lumieres ſupérieures ayant fait remarquer

que cette Traduction seroit sujette à des inconvéniens, il a été décidé que l'édition projettée n'auroit pas lieu. Cependant l'ardeur que l'on a témoignée dans le Royaume & dans les Pays étrangers, pour la publication de cet Ouvrage, peut faire croire qu'une nouvelle édition du Texte des Loix Romaines est devenue une entreprise absolument nécessaire. Le sieur Hérissant se proposeroit donc aujourd'hui de réimprimer les seuls Textes des Loix, & d'exécuter son Edition sur celles de Vitré & d'Elzevir, comparées ensemble. Elle contiendroit trois volumes, à cause de la forme des caracteres qui flatteroit la vue en la soulageant, & des augmentations importantes qu'on y joindroit. Outre les Notes de Godefroy & celles d'autres Jurisconsultes, qui sont dans l'Edition donnée par Elzevir en 1663, on y trouveroit des re-

marques tirées des meilleurs Auteurs qui ont paru depuis cette époque : tels sont Noodt, Heineccius, M. Pothier, &c. Elle contiendroit encore, 1°. un Argument Latin à la tête de chaque Livre. 2°. Un Sommaire, aussi en Latin, pour annoncer les principales questions traitées dans chaque Titre. 3°. Des Notes marginales Latines, pour faire saisir au premier coup-d'œil le passage du Texte qu'on voudroit consulter. 4°. Une Table des Matieres étendue & raisonnée, qui renverroit aux différens Textes, & qui contiendroit aussi la solution de toutes les questions de la Jurisprudence. 5°. Une seconde Table intitulée, *Collatio Legum*. Celle-ci seroit destinée à rapprocher sur une même matiere toutes les Loix fugitives qui ont entr'elles quelque rapport, & que Tribonien a placées sous des titres qui leur sont

étrangers

étrangers De telles additions rendront infailliblement cette nouvelle Edition supérieure aux précédentes. Mais comme elle exige un travail considérable & de fortes dépenses, on ne peut la commencer qu'autant que le Public témoignera y applaudir. On pourroit cependant l'assurer dès-à-présent, que le prix, en feuilles, des 3 vol. *in folio*, qu'elle contiendra, ne passera pas 60 *liv.* pour les Souscripteurs Si les personnes qui ont déja souscrit pour l'Edition avec la Traduction, adoptent le nouveau projet, elles sont invitées à le faire connoître : on leur remettra une nouvelle Souscription, sur laquelle on rappellera les assurances qu'elles ont déja données. Quant à ceux qui ne seront pas dans le dessein d'y souscrire, ils sont priés de s'adresser directement aux personnes de qui

ils tiennent leur premiere souscription, afin qu'en la leur remettant, on leur rende leurs avances. Tous les préparatifs nécessaires à l'Edition ci-devant projettée, en papier, caracteres Grecs & autres, étant déja faits, l'Imprimeur sera en état de les mettre en œuvre pour la nouvelle Edition, dès qu'il sera assuré de *mille Souscriptions*. Il n'y en aura d'ouvertes que jusqu'à ce nombre. Il espere que le Public fera connoître ses intentions, au plus tard avant le premier Janvier 1767. A ce terme il lui rendra compte s'il aura reçu le nombre suffisant pour l'exécution de cet Ouvrage. *Ordre des paiemens de la nouvelle Souscription*. En assurant l'Ouvrage 18 *liv.* En retirant le premier Tome en Décembre 1767, 18 *liv.* le second Tome en Décembre 1768, 12 *liv.* & le troisieme & dernier Tome en Décembre 1769, *autant.*

Ode à la Reine, sur sa convalescence, par M. DUCHEMIN DE LA CHENAYE. Paris, Dufour, 1766. *in-4°.*

Infandum Regina jubes renovare dolorem.
Virg. Enéid. L. II.

Il semble que la moitié du succès d'un Ouvrage dépende du choix du sujet. M. de la Chenaye ne pouvoit certainement pas mieux choisir : il faut convenir cependant que son Ode est bien foible. Qu'on en juge par cette strophe, l'une des moins mauvaises :

Du généreux François tout m'atteste ce zele,
Qui pour ses Souverains avec son sang se mêle :
Quand on sait l'estimer, que cet empire est beau !
Là, je vois un captif tressaillir sous sa chaîne,
Il apprend que la Reine
Vient de se dérober aux horreurs du tombeau.

Mémoires du Chevalier de Gonthieu, publiés par M. DE LA CROIX. A Amſterdam, & ſe trouvent à Paris, chez Durand, rue S. Jacques, 1766. 2 vol. *in-12. Prix 48 ſols brochés.* Le Chevalier de Gonthieu eſt ſur le point d'épouſer Mademoiſelle Dujaucourt, dont il eſt amoureux. Le Préſident, pere de cette Dlle. frappé des belles qualités du Chevalier, avoit conſenti à ce mariage; toute vertueuſe qu'eſt cette aimable fille, elle avoit cédé aux deſirs de ſon Amant : le mariage alloit tout réparer, lorſque le pere meurt; la noce eſt différée. Quelques jours avant la célébration, le Chevalier reçoit ordre d'aller joindre le Régiment dont il vient d'être fait Colonel : il eſt dangereuſement bleſſé dans une bataille; il écrit à ſa Maîtreſſe qu'il eſt près d'expirer; le Domeſtique qui apporte la lettre, dit que le Chirurgien-Ma-

jor a assuré qu'il n'en pouvoit revenir : *Hélas ! mon cher Maître*, ajoûte-t-il, les larmes aux yeux, *il est mort à présent*. Mlle. Dujaucourt, accablée de chagrin & pénétrée de remords, confie dans une lettre ses malheurs à Madame de Boissis, amie des deux Amans, & meurt du poison qu'elle a pris. Le Chevalier recouvre la santé, arrive chez Madame de Boissis, & apprend que Mlle. Dujaucourt n'est plus. Il retourne à l'armée, pour y chercher la mort, qu'il n'y peut rencontrer. Il parcourt toute l'Europe, revient auprès de Madame de Boissis : l'Amour succede à l'Amitié ; ils s'épousent. Ils vivoient heureux depuis quinze ans, lorsque M. Chaulon, qui avoit aimé Madame de Boissis, & qui en avoit été méprisé, comme il le méritoit, apprend qu'elle a épousé le Chevalier : il part, la rencontre dans son Parc, & l'immole

à son dépit. Sejul, un ami intime que le Chevalier avoit retiré chez lui, court après l'assassin, se bat, & est blessé mortellement. Le Chevalier arrive auprès de lui, & reçoit ses derniers soupirs. Le fils du Chevalier & de Madame de Boissis, qui n'avoit que quatorze ans, reçoit une lettre adressée à son pere, dans laquelle Chaulon le défioit : le jeune homme décachete la lettre, prend la place du pere, tue Chaulon, mais reçoit un coup mortel. Le Chevalier de Gonthieu, qui ignore la cause de la fuite de son fils, vole sur ses traces, arrive dans la même Auberge où ce généreux enfant expiroit : il a encore la douleur de le perdre. Ces tristes événemens sont simples, & se suivent assez naturellement. Les personnes sensibles en seront agréablement affectées. L'Auteur a répandu dans son Ouvrage des réflexions soli-

des & intéressantes pour les mœurs. Le ton en est triste, & quelquefois rempli de sentiment. On pourroit blâmer la précipitation avec laquelle le Chevalier apprend à sa Maîtresse qu'il est blessé, & qu'il n'en peut revenir; mais il falloit amener la mort de Mlle. Dujaucourt, & les événemens qui en sont la suite.

Mémoires sur les Maladies Epidémiques des Bestiaux, qui a remporté le prix proposé par la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris pour l'année 1765; par M. BARBERET, Médecin Pensionnaire de la Ville de Bourg en Bresse, Ancien premier Médecin des Armées, Membre de l'Académie des Sciences de Dijon: imprimé par ordre de la Société, avec des Notes instructives. Paris, veuve d'Houry, 1766. *in*-8°. de 162 pages, avec cette Epigraphe:

Ecce autem duro fumans ſub vomere taurus
Corruit & mixtum ſpumis vomit ore cruorem.

C'eſt avec raiſon que *Végece* a obſervé que les animaux tenant dans la nature le premier rang après l'homme, l'art vétérinaire eſt, après la Médecine, celui qu'il importe le plus de cultiver. *Sunt enim animalia poſt hominem, ità ars veterinaria poſt Medicinam ſecunda eſt.* Auſſi doit on ſavoir gré à des Médecins occupés à rechercher les cauſes de la mortalité des hommes, d'avoir jetté un moment les yeux ſur celle des animaux: » Les beſtiaux ſur tout ſont pour » l'homme d un ſi grand ſecours, » qu'il entendroit mal ſes inté- » rêts, s'il négligeoit quelqu'un » des moyens propres à les con- » ſerver. Soumis à notre empire, » ils nous prêtent leurs forces; ils

» labourent la terre ; ils l'engraiſ-
» ſent ; ils fourniſſent à notre
» noutriture & à nos vêtemens.
» Comment peut-on négliger des
» animaux dont on reçoit tant de
» ſervices ? Veiller à leur con-
» ſervation, n'eſt-ce pas veiller
» à nos intérêts ? Si l'on fait chez
» une Nation que nous regardons
» comme barbare, des legs pour
» ſubvenir aux beſoins des chiens
» & des oiſeaux, que ne devons-
» nous pas faire pour les animaux
» beaucoup plus utiles, & qui
» méritent à tant de titres la pré-
» férence ». On ne peut pas douter qu'il ne fût extrêmement avantageux d'obſerver les maladies qui les enlevent, les cauſes & les effets de ces maladies, ſur-tout de celles qui ſont épidémiques & contagieuſes ; de chercher les moyens de les prévenir, d'en empêcher les progrès, de les combattre, de les guérir, » de diffi-

» per enfin ces fléaux qu'on voit » de tems en tems ravager les » campagnes & ruiner les Labou» reurs ».

La France & les autres Nations devront désormais à un Ministre, dont toutes les vues tendent au bien des Peuples & aux progrès de l'Agriculture, l'établissement d'une véritable Médecine vétérinaire, fondée sur une théorie saine, lumineuse, & toujours d'accord avec l'expérience & l'observation: telle est l'Ecole qui a été formée sous ses auspices & par ses ordres, & à laquelle les principales Cours de l'Europe se sont hâtées d'envoyer des Eleves, parcequ'elles en ont conçu les mêmes espérances.

La Société Royale d'Agriculture de Paris, persuadée de l'importance du même projet, & pour concourir à son exécution, a cru devoir proposer le problême ci-dessus énoncé, de la solution du-

quel M. Barberet, à qui le prix a été adjugé, a le plus approché. Son Mémoire nous a paru très bien fait ; & les Notes qu'on y a ajoûtées, & qui sont remplies d'érudition & des meilleures vues, contribuerent à le rendre de la plus grande utilité. Nous ignorons quel est l'Auteur de ces Notes, qui sont de main de Maître ; nous avons cru cependant y reconnoître la touche du savant & célebre M. *Bourgelat*, Membre de la même Société, si connu par son *Hippiatrique*, par les excellens articles qu'il a donnés sur cet objet dans l'Encyclopédie, & par d'autres Ouvrages du même genre très estimés.

Seconde distribution de Planches pour le Traité Historique des Plantes de la Lorraine, par M. Buc'hoz. A Paris, chez Durand, rue Saint Jacques, 1766. *in*-4°. Cette se-

conde distribution, qui contient trente-sept Planches nouvelles, a suivi de près la premiere, qui en comprenoit vingt-six, & l'Auteur promet que la troisieme ne tardera pas à se faire. La souscription de l'Ouvrage est toujours de 60 liv. payables en trois termes. Ceux qui voudront avoir les quatre cens Planches enluminées, paieront 120 liv. au-delà de la souscription. Plusieurs personnes desirant avoir les Planches seules, & d'autres l'Ouvrage séparément, les quatre cens Planches seront données à 36 liv. payables au moment qu'on souscrira, & les vingt volumes au même prix. Mais les Planches & l'Ouvrage ne sont que de 48 liv. pour ceux qui contribuent aux frais des gravures. Cette Collection de Planches est précieuse. Quant à l'Ouvrage de M. Buc'hoz, dont le sixieme volume est sous presse, on peut voir ce qui

en a été dit dans ce Journal, premier volume d'Octobre 1764, pag. 815, & premier volume d'Octobre 1765, pag. 769 & 791.

Plaidoyers & Mémoires, contenant des Questions intéressantes, tant en matieres Civiles, Canoniques & Criminelles, que de Police & de Commerce, avec les Jugemens, & leurs motifs, & plusieurs Discours sur différentes matieres, soit du Droit Public, soit d'Histoire. Par M. MANNORY, *Ancien Avocat au Parlement. Tome XVII.* A Paris, chez Hérissant, rue Neuve-Notre-Dame, 1766. *in*-12. de 452 pages. Ce volume mérite les mêmes éloges que les précédens. Comme l'Auteur y discute les Droits de Cité, il le dédie aux Citoyens notables de Paris, admissibles à l'Echevinage de cette Ville. Nous rendrons compte de ce nouveau volume,

ainſi que du quinzieme & du ſeizieme, auxquels nous avons promis de revenir.

Inſtruction Paſtorale de Mgr. L'EVESQUE DUC DE LANGRES, ſur la Religion. Paris, Humblot, rue Saint Jacques, 1766. *in*-4°. » Sont-ils donc arrivés, s'écrie le » Prélat, ces *tems périlleux* dont » parlent les Apôtres, *tems mani-* » *feſtement prédits par l'Eſprit-* » *Saint*, dit S. Paul, *où l'on verra* » *des hommes déſerteurs de la Foi,* » *& livrés à l'eſprit d'erreur, s'ap-* » *pliquer, ſous le maſque trompeur* » *d'une Philoſophie infernale, à* » *accréditer l'impiété & le menſon-* » *ge!* » Ce paſſage indique aſſez quel eſt l'objet de cette Inſtruction Paſtorale: elle eſt trop bien aſſortie aux beſoins du ſiecle, pour que nous négligions de la faire connoître. Nous ne tarderons pas à en rendre compte.

Eloge du Président JEANNIN : Discours lu aux Séances publiques de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, des 12 Août 1764, & 15 Décembre 1765. Par M. GUYTON DE MORVEAU, Avocat Général au Parlement, Académicien Honoraire. A Paris, chez P. G. Simon, rue de la Harpe, 1766. broch. *in*-8°. de 95. p. Cet Eloge contient des particularités intéressantes, sur lesquelles nous entrerons incessamment dans quelques détails.

Histoire d'Izerben, Poëte Arabe, traduite de l'Arabe, par M. MERCIER. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Cellot, rue Dauphine & Grand'Salle du Palais, 1766. 1 vol. *in*-12. de 240 pag. Il y a en tête de ce Livre un petit Avertissement que voici : » On n'a point eu ici le dessein de » dénigrer un Art charmant &

» utile, encore moins ceux qui » l'exercent On a peint un Poëte » dans toutes les circonſtances de » ſa vie, & on a ſaiſi quelques » ridicules, ſans fiel & ſans ai» greur. Ceux qui ſavent lire dé» couvriront aiſément le but de » cet Ouvrage ». Quel que ſoit ce but, nous nous contenterons d'indiquer, d'après l'Auteur, l'époque de la naiſſance d'Izerben; nous préſenterons enſuite les matieres qui compoſent les Chapitres de ſon Hiſtoire, & nous renverrons au Livre même ceux qui ſeront curieux de la mieux connoître. » Izerben naquit dans un tems » où le Public étoit las de Poëtes; » il lui falloit, pour ainſi dire, » contrebalancer tous ceux qui » l'avoient devancé : on lui oppo» ſoit de grands noms, des Ou» vrages admirés; on l'accabloit » des éloges ſans bornes donnés » aux grands Maîtres dont il am-

» bitionnoit d'être un jour le ri-
» val. C'étoit peu, une Philoso-
» phie raisonneuse & destructive
» avoit poussé de profondes raci-
» nes ; elle avoit, sans le vouloir,
» émoussé le sentiment, éteint ce
» beau feu, cette noble fierté,
» ces aimables écarts, qui pren-
» nent moins la raison pour guide
» que la chaleur impérieuse du
» moment. Un Déclamateur moi-
» tié hardi, moitié chagrin, amu-
» soit plus par de singuliers para-
» doxes, que le meilleur Poète
» par ses vers. Ce siecle léger ac-
» cueilloit vivement la satyre de
» ses loix, de ses mœurs, de son
» gouvernement, satyre qui ré-
» veilloit seulement son indo-
» lence ; & il bâilloit aux pro-
» ductions sérieuses du vrai génie.
» Il étoit sur-tout avare des lau-
» riers qui couronnent les Poètes,
» parcequ'il en avoit d'excellens ;
» il ne vouloit plus faire de nou-

» veaux frais d'admiration, par-
» ceque la foule des prétendans
» croiſſoit chaque jour ». Naiſ-
ſance, éducation, caractere du
Poëte Izerben ; Sermon inutile
de ſon pere. Izerben devient amou-
reux d'Almanzaïde : il fait l'amour
& des vers. Mort d'Akob (c'eſt le
nom de ſon pere). Elégie funebre
d'Izerben. Le Drame d'Izerben
lu, reçu, joué, applaudi ; & au-
tre triomphe de cet heureux Poëte.
Auteurs ſoulevés contre ſes ſuccès.
Il eſt reçu dans le grand monde.
Il fait un Roman. Il immortaliſe
Almanzaïde, s'arrache du monde,
s'enterre dans ſon cabinet, & pu-
blie bien-tôt un Mêlange de vers
& de proſe. Diſſertation du Poëte
Izerben ſur la Poéſie, les Poëtes,
l'Art Dramatique & la vénération
due aux Auteurs tragiques. Le
Poëte Izerben dans ſon ménage. Il
devient le modele des maris. Il
voyage. Il eſt reçu de vingt-ſix

Académies. Etat de sa fortune. Ses malheurs. Ses revers. Izerben est pauvre. Mort d'Almanzaïde. Constance & grandeur d'ame de notre Poète. Il va trouver Aliacin, Ministre; & par conséquent il voit la Cour. Il visite un Médecin, un Philosophe & un Caffé. Il éprouve un dégoût passager. Il reprend la plume, & c'est pour son malheur. Il est obligé de prendre la fuite. Il se réfugie dans un Royaume voisin. Etat des Lettres en ce Pays. Izerben fait rencontre d'un Moine qui lui lit un Poëme. L'effet de ce Poëme. Ce que devient Izerben. Il compose un Poëme épique d'un genre nouveau. Il tombe malade & est conduit dans un Hôpital. On rappelle ce Poète. Il publie son Poëme. Jugement qu'il porte de la Littérature moderne & de ses Héros. Générosité de Caritès, (frere d'Izerben). Vieillesse d'Izerben. Le Discours qu'il fait avant sa mort.

Origines Typographicæ. Gerardo MEERMAN *Auctore.* A la Haye, chez Nicolas Van Daalen; à Londres, chez Thomas Wilcox; & à Paris, chez Guil. Fr. Debure le jeune, 1765. 2 vol. *in*-4°. ornés de Planches & du portrait de l'Auteur; avec cette Epigraphe au frontispice du premier volume: *Multa ... hoc primum cognovimus seculo, & quidem multa venientis ævi populus ignota nobis sciet.* SENECA, *Lib. VII. Natur. Quæst. c.* 31. Nous nous proposons de faire connoître cet Ouvrage le plutôt qu'il nous sera possible.

La veuve Duchêne, Libraire, à Paris, rue S. Jacques, devant publier au mois de Janvier 1767, une nouvelle édition de *la France Littéraire*, que l'Auteur a dessein de rendre aussi exacte & aussi complette qu'elle peut l'être, invite tous les Gens de Lettres à

lui envoyer une note bien détaillée de leurs Ouvrages imprimés, avec la date & la forme de l'édition, leurs qualités, leur nom de baptême, le tems & le lieu de leur naiſſance L'impreſſion devant commencer bien tôt, il ſeroit à propos que cette note fût remiſe promptement, afin qu'on eût le tems de diſpoſer les matieres dans l'ordre alphabétique, & qu'on ne fût point obligé d'avoir recours à un Supplément lorſque l'Ouvrage ſera imprimé. Les Auteurs ſont priés d'affranchir leurs Lettres, ſuppoſé qu'ils écrivent par la poſte. Comme on n'a rien de plus à cœur que de les ſatisfaire & de prévenir leurs plaintes, on ſe conformera aux notes qu'ils auront envoyées, dans la perſuaſion que c'eſt l'unique moyen de donner à l'Ouvrage la perfection que le Public paroît deſirer.

On trouve à Paris, chez le ſieur *Lattré*, Graveur, rue S. Jacques, près de la Fontaine S. Severin, un *Portrait de Newton*, gravé par le ſieur Gaucher, d'après le tableau original du Chevalier Kneller. Il eſt de la même grandeur que ceux de Deſcartes & de M. de Monteſquieu, qui ſe trouvent chez le même Artiſte. Chacun de ces Portraits ſe vend 1 *liv.* 4 *ſols.*

M. l'Abbé BERGER, autoriſé par le Miniſtere à écrire l'*Hiſtoire de la Nobleſſe d'Auvergne*, prie les perſonnes qui y ſont intéreſſées de lui faire paſſer inceſſamment leurs Généalogies, ainſi que l'extrait de leurs Titres, & d'en affranchir le port. Son adreſſe eſt à Paris, chez M. de la Chapelle, rue & Faux-bourg S. Honoré, au coin de la rue de Bonne-Morue.

TABLE
DES ARTICLES
Du Journal d'Août 1766.

ARTICLE LXVI. *Histoire des Philosophes Modernes, avec leur portrait dans le goût du crayon, par M.* Saverien; *publiée par* François, *Graveur des Desseins du Cabinet du Roi : Tome V, contenant l'Histoire des Mathématiciens,* page 197

ART. LXVII. *Essai pour servir à l'Histoire de la Putréfaction, par le Traducteur des Leçons de Chymie de M.* Shaw, *premier Médecin du Roi d'Angleterre.* Second Extrait, 223

ART. LXVIII. *Instruction Pastorale de Mgr.* l'Evêque du Puy, *sur l'Hérésie, pour servir de suite à celle du même Prélat sur la prétendue Philosophie des Incrédules modernes,* 246

ART. LXIX. *Histoire de Louis de Bourbon, second du nom, Prince*

de Condé, premier Prince du Sang, surnommé le Grand : *par M.* Desormeaux. Premier Extrait, 274

Art. LXX. *Code Matrimonial, ou Recueil des Edits, Ordonnances & Déclarations sur le Mariage, &c. par M.* le Ridant, *Avocat au Parlement,* 305

Art. LXXI. *Lettre de M.* le Cat, *Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c. à MM. les Auteurs du Journal de Trévoux, sur l'opération de la Cataracte par extraction,* 325

Nouvelles Littéraires, 343

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 29 Août 1766.

GENET, Doct. de la Mais. & Soc. de Sorb. de l'Acad. des Arcades de Rome.

De l'Imprimerie de DIDOT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus sous le nom de *JOURNAL DE TREVOUX.*

TOME CCLX. SEPTEMBRE, 1766.

A PARIS,
CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE, Quai des Augustins, près du Pont S. Michel, à S. Augustin.

M. D. CC. LXVI.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Ces Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui-ci) 861 volumes, qui doivent être reliés en 261 Tomes.

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	13.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	13.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	12.	1759.	16.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16.
1729.	12.	1762.	16.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	1765.	16.
1733.	12.	1766.	11. –

Chacun de ces volumes se vend 19 sols en feuilles, & 20 sols broché.

JOURNAL DE TREVOUX.

ARTICLE LXXII.

ELOGE du Président JEANNIN, *Discours lu aux Séances publiques de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, des* 12 *Août* 1764, & 15 *Décembre* 1765. *Par M.* GUYTON DE MORVEAU, *Avocat Général au Parlement, Académicien Honoraire.* A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, 1766. *in*-8°. de 95 pages.

PIERRE JEANNIN, un des plus sages hommes de son siècle, ne dut

qu'à lui-même son élévation (1). *Il fut d'abord Avocat au Parlement de Dijon. Un riche particulier, l'ayant un jour ouï plaider, charmé de son Discours, lui donna sa fille en mariage. Par sa prudence il arrêta à Dijon le même massacre qui s'étoit fait à Paris le jour de S. Barthelemy. Le Roi lui donna une Charge de Conseiller au Parlement. Après que le Duc de Mayenne eut fait sa paix avec Henri IV, ce Prince fit entendre à Jeannin qu'il desiroit le mettre dans son Conseil; mais Jeannin lui répondit, qu'il n'étoit pas juste que S. M. préférât un vieux Ligueur à tant d'illustres personnages qui ne lui étoient pas suspects; à quoi le Roi repartit, que celui qui avoit été si fidele à un Duc, ne manqueroit pas de fidélité à un*

---

(1) Il naquit à Autun en 1540, de Pierre Jeannin, Citoyen & Echevin de cette Ville.

Roi. Depuis il demeura toujours auprès de Henri IV, qui s'en servit très utilement. Jeannin étoit le plus sage & le plus habile Négociateur de l'Europe. La Treve entre les Espagnols & les Provinces-Unies, dont il fut le Médiateur pour le Roi, passe pour un chef-d'œuvre de Politique. Il mourut le 31 Octobre 1622, âgé de quatre-vingt-deux ans. Ce précis de la vie de Jeannin est pris d'une note de l'Histoire de Henri IV par M. de Bury.

Les faits nombreux & intéressans qui ont illustré cette vie, sont présentés sous deux points de vue, dans l'Eloge que nous annonçons. Citoyen & Magistrat, Jeannin servit la Patrie dans ses revers, & ne contribua pas peu à les faire cesser; Négociateur & Ministre, il la servit dans ses jours de prospérité, & travailla avec succès à en assurer & prolonger la durée. Il vit sept de nos Rois occuper

ſucceſſivement le Trône des Lys. Les mêmes qualités qui l'avoient annoncé ſous Henri II, ſous François II, ſous Charles IX, l'éleverent ſous Henri III, lui obtinrent la confiance du grand Henri, la lui conſerverent pendant les premiers tems de la Régence, & lui mériterent encore celle de Louis le Juſte.

Jeannin n'exerça que pendant deux ans la profeſſion d'Avocat. Il fut diſciple de Cujas. Choiſi en 1571 pour être le Conſeil de ſa Province, ce fut le degré par lequel il parvint au faîte des Grandeurs. Ce qu'il fit pour ſauver la Bourgogne, deux jours après l'époque à jamais déplorable de la S. Barthelemy, eſt rapporté ainſi par l'Orateur : « Du ſein de la » Capitale inondée, plutôt qu'a» breuvée de ſang, la fureur ga» gne juſqu'aux extrémités du » Royaume, le glaive de la prof-

» cription eſt envoyé dans les » Provinces. Qui parera ce coup ? » Quelle main tutélaire arrêtera » ces furieux ? Jeannin veille ſur » la Bourgogne, & la Bourgogne » eſt préſervée. Sans autre carac- » tere que celui d'un Sage qu'on » conſulte, ſans autres armes que » la force de ſon éloquence & les » reſſources de ſon génie, ſans au- » tres motifs que le ſoulevement » d'un cœur indigné, il parle, & » le Meſſager de la mort n'oſe » avouer en ſa préſence l'ordre » ſanguinaire qu'il apporte ; il » rappelle la Loi de Théodoſe, » cette Loi, le fruit du remords, » qui défend aux Gouverneurs » l'exécution précipitée d'un man- » dement de colere, &c. » Le ſuccès fut tel que ce grand homme l'avoit prévu ; deux jours après il arriva un Courier qui apporta des ordres contraires aux précédens.

Elevé ſucceſſivement, toujours

à titre de récompense, toujours par la libéralité de son Roi, aux premieres places du Sénat, il se distingua par une conduite sage & modérée, au milieu même des factions, où la vicissitude des événemens l'entraîna. » Il fut Ligueur, » il fut attaché aux Chefs de ce funeste complot; & ces circonstances, l'écueil de la piété de » tant de Catholiques, de l'humanité de tant de Citoyens, » de la fidélité de tant de Sujets, » n'ont servi qu'à donner l'éclat » de l'héroïsme aux vertus inaltérables de Jeannin ».

Il avoit sauvé la Bourgogne, il va sauver la Provence. » Il arrive » à Marseille, & Marseille n'est » plus à la France; un Prince (le » Duc de Savoye) dont les plus » fortes armes étoient de vaines » promesses & de secrettes intelligences, s'en étoit ouvert l'entrée; il commandoit en Maître

» aux Marſeillois ſoumis : mais ils
» vont recevoir un autre com-
» mandement, & c'eſt Jeannin
» qui le leur donnera. Sera ce au
» nom du Souverain ? Ils le mécon-
» noiſſent. Sera-ce au nom de la
» Ligue ? Elle favoriſe elle même
» cette perfidie. C'eſt au nom de
» la Patrie, qu'ils trahiſſent, &
» dont tout Citoyen peut récla-
» mer les droits Auſſi intrépide
» que Camille, renverſant au Ca-
» pitole le baudrier de Brennus,
» il brave l'Ennemi triomphant,
» & accuſe en ſa préſence la lâ-
» cheté de ſes compatriotes : la
» troupe étonnée, inquiete, in-
» certaine, reſte comme involon-
» tairement attachée à ſes pas ;
» elle le ſuit à la maiſon publi-
» que, & la foule des habitans
» qui s'y portent, au bruit de cette
» généreuſe témérité, en groſſiſ-
» ſant le nombre de ceux dont il
» va manier les cœurs, lui livre

» bien-tôt aſſez de bras pour ef-
» frayer l'Uſurpateur ». Ce morceau & les précédens ſuffiſent pour donner une idée avantageuſe du ton général de ce Diſcours.

L'Auteur ſuit ſon Héros dans ſon élévation, après la réconciliation du Duc de Mayenne avec Henri; dans ſon voyage en Hollande, pour cette Treve fameuſe, qui fut concluë par ſon habileté le 25 Mars 1609; dans l'adminiſtration des Finances du Royaume, qui lui fut confiée par la Régente après la mort funeſte de Henri; enfin dans ſa diſgrace, qu'on peut regarder comme celle de la France entiere, puiſque ce fut au Maréchal d'Ancre que la plus injuſte faveur abandonna alors toute l'autorité. *Le ſentiment d'horreur que ce nom trop fameux réveille, n'a pas beſoin d'être fortifié par des détails.* » Le terme des proſpérités
» du Méchant arrive, & il eſt le

» triomphe du Juste : le Maré-
» chal d'Ancre est mort, avec lui
» tous les désordres ont disparu ;
» l'autorité légitime reprend ses
» droits, la paix renaît, l'équité
» regne, la vérité se montre, &
» Jeannin est rétabli dans toutes
» ses Charges, avec le titre de
» Surintendant des Finances ».
Il est rare, dit un Historien célebre (1), *de voir un favori passer d'un regne à l'autre.* Jeannin, remis en place par le Roi, continua de rendre de signalés services à l'Etat pendant plusieurs années. La mort surprit ce sage Vieillard formant le projet de chercher enfin le repos & la solitude.

L'Orateur, après avoir peint Jeannin bon Citoyen, habile Négociateur, Politique profond, grand Ministre d'Etat, dit un mo

---

(1) M. le Président Hénaut.

de ses vertus privées. » Pourquoi » la Nature, s'écrie-t il en finis» sant, ne produit elle pas plus » souvent de tels hommes! »

Si cet Eloge, où l'on trouve de beaux traits, de belles pensées, de belles images, a de quoi plaire aux Lecteurs, les notes qui l'accompagnent ne doivent pas moins les intéresser. On y lit, qu'un Prince cherchant à embarrasser Jeannin, lui demanda de qui il étoit fils? *De mes vertus*, répondit-il. Le riche Particulier qui, enchanté de son éloquence, résolut de l'avo r pour gendre, l'alla trouver, & lui demanda en quoi consistoit son bien? *Voilà*, s'écria Jeannin, en portant la main à sa tête & à une tablette de Livres, *voilà tout mon bien & toute ma fortune.*

La premiere grace que Jeannin reçut de la Cour, fut l'Office de Gouverneur de la Chancellerie,

qu'il obtint aux parties casuelles pour 6000 l. par l'exprès commandement de Henri III, quoiqu'un autre en offrît le double; il l'exerça pendant quatre ans, après lesquels le Roi lui donna gratuitement une Charge de Conseiller au Parlement de Bourgogne, qu'il exerça deux ans; & en 1579 il fut pourvu de l'Office de Président au même Parlement, par préférence à deux personnes de qualité qui le sollicitoient; il ne lui coûta que 10000 liv. prix de la taxe, & le Roi lui en fit faire quelque tems après, le remboursement. Ces promotions successives, & toujours gratuites, prouvent que la vénalité des Charges n'étoit pas encore définitivement établie, comme quelques Historiens l'ont avancé.

A peine Jeannin fut il admis au Conseil du Roi, que la publicité d'un secret important dénonça un perfide, & fit regretter à tous ceux

que l'erreur pouvoit accuſer, la gloire d'en avoir partagé le dépôt. L'envie tourne les yeux ſur Jeannin; il ſe tait; mais Henri parle & le venge: *Je réponds de Jeannin*, dit ce Prince; *voyez entre vous autres qui a révélé ce ſecret.*

Jeannin n'avoit pas moins de franchiſe que Sully; mais il avoit plus d'urbanité: on peut en juger par ce trait ingénieux de Henri IV, pour faire connoître en un moment ſes Miniſtres à un Ambaſſadeur Etranger. Il les fit venir ſucceſſivement l'un après l'autre en ſa préſence, & leur dit: Voilà une poutre qui menace ruine; Villeroy, ſans même lever les yeux, conſeilla de la faire changer ſur-le champ; Jeannin, après avoir regardé avec attention, avoua qu'il n'en appercevoit pas le vice, mais que pour ne rien riſquer, il falloit la faire viſiter par les gens de l'Art; Sully répondit

brusquement : Sire, qui est-ce qui a pu vous donner cette terreur ? elle durera plus que vous & que moi.

Jeannin croyoit devoir à l'Etat jusqu'au sacrifice des mouvemens de la nature : *Le jour qu'il apprit la nouvelle de la mort de son fils, qui étoit*, dit Saumaise, *un des plus braves & accomplis de la Cour, il ne laissa pas de présider au Conseil ; & la douleur, qui ne paroissoit pas sur son visage, se répandit dans le cœur de tous ses amis, jusqu'à toucher celui de la Reine, sa bonne Maîtresse, qui en pleura, & lui fit l'honneur de l'aller consoler dans sa maison.* » J'ajoûterai à ce récit » de Saumaise, dit M. Guyton » de Morveau, ce que l'Auteur » des hommes illustres d'Autun » nous apprend du genre de mort » du fils de Jeannin, *il fut mal-* » *heureusement assassiné dans un* » *combat de nuit* ; circonstance

» bien capable d'augmenter la
» ſenſibilité d'un pere, & la gloire
» de celui qui eut le courage d'en
» faire le ſacrifice à l'Etat ».

Jeannin ne laiſſa qu'une fille, mariée à Pierre de Caſtille, qui fut Contrôleur Général ſous Louis XIII. Cette fille eut peu de biens de ſon pere, ce qui prouve le déſintéreſſement de ce grand homme, & combien il avoit peu profité de ſa place de Surintendant des Finances. L'Abbé de Caſtille, ſon petit-fils, diſoit, en préſentant le Recueil de ſes Œuvres à M. Fouquet : *Je ſuis celui de la famille qui a, dans les Bénéfices que je poſſede, preſque toutes les récompenſes de ſes longs & importans ſervices.* On n'eſt point ſurpris de ce langage, lorſqu'on sait que Henri IV lui-même ſe reprochoit de n'avoir point fait aſſez de bien à Jeannin, en diſant, *qu'il doroit pluſieurs de ſes Sujets pour cacher leur malice*,

mais que pour le Président Jeannin, il en avoit toujours dit du bien sans lui en faire.

La vie de ce Prince, *à qui la postérité, toujours juste, a conservé le nom de Pere de ses Sujets*, avoit été entreprise par Jeannin; & de la maniere dont il s'exprime à ce sujet en plusieurs endroits de ses Œuvres, il paroît qu'elle devoit être fort avancée : cependant il ne nous en reste que la Préface, où l'on voit que le Roi lui-même avoit exigé de lui qu'il la composât, en lui disant, » qu'il » entendoit laisser la vérité en sa » franchise, & à lui la liberté en» tiere de l'écrire sans fard ni ar» tifice ».

Jeannin aimoit & honoroit les Gens de Lettres pour eux-mêmes & pour l'utilité de leurs travaux: *Il avoit accoutumé*, dit Saumaise, *de faire préparer tous les ans un dîner magnifique, où tous les Gens de*

Lettres qui avoient pension du Roi étoient invités. Après une conversation pleine de civilité & de remercimens de ce grand homme, il les exhortoit de continuer dans le service du Roi & du Public, & leur faisoit payer leur pension comptant; les priant de ne lui rendre aucune visite, sachant que le tems étoit précieux aux personnes de leur profession, & qu'il se tiendroit plus leur obligé les sachant dans leur cabinet, que s'il les voyoit tous les jours à sa porte. » Pendant que Jeannin resta » en Hollande pour sa négociation, il se montra fort libéral » envers les hommes doctes, principalement à Leyden; il offrit » à Scaliger une bourse de mille » écus, que ce Savant ne voulut » pas accepter ». *Mém. pour servir à l'Histoire de France, ann.* 1609.

ARTICLE LXXIII.

NOUVEAUX Eclairciſſemens ſur l'Hiſtoire de Marie, Reine d'Angleterre, fille aînée de Henri VIII, adreſſés à M. DAVID HUME, Auteur de l'Hiſtoire des Plantagenetes, des Tudors & des Stuarts. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez L. F. Delatour, rue S. Jacques, 1766, Brochure *in*-12. de 197 pages.

PEU d'Hiſtoriens ont écrit avec autant d'impartialité que M. Hume. Il n'adopte aucun parti, & ne montre pas la moindre prévention pour ſon Pays. Il écarte avec ſoin tout préjugé : il blâme ou loue indifféremment le Catholique & le Proteſtant, lorſque le fanatiſme ou le véritable zele les fait agir. Il n'a pour but que la

vérité ; il décrit les faits tels qu'elle les lui présente, & ne disserte pas sur des systêmes qui ne sont point de son objet. Sa critique est juste, sévere, impartiale & sans fiel. On peut donc assurer que s'il est tombé dans quelqu'erreur de fait, c'est qu'il a été trompé par des Mémoires qu'il lui a été impossible de vérifier. Quelques précautions que M. Hume ait prises, l'Auteur des *Nouveaux Eclaircissemens* lui reproche indirectement des méprises au sujet de la Reine Marie. Les observatious que cet Auteur adresse à l'Historien Anglois, sont prises du Recueil des Dépêches de M. de Noailles, Ambassadeur de France à la Cour d'Angleterre, sur la fin du regne d'Edouard VI & pendant une partie du regne de Marie, fait par l'Abbé de Vertot, & d'un autre Recueil manuscrit, qui a été communiqué à l'Auteur, & qui con-

tient, dit-il, la correſpondance de l'Empereur Charles V avec les Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyés en Angleterre, peu de tems avant la mort d'Edouard. Nous ne doutons point de la vérité de ce Manuſcrit; mais peut-être eût-il fallu lui donner plus d'authenticité. » Si » les grandes occupations dont » vous êtes chargé préſentement, » dit notre Obſervateur, en s'a- » dreſſant à M. Hume, vous per- » mettent de jetter les yeux ſur » cette Lettre, peut-être aurez- » vous du regret de n'avoir pu » lire les Dépêches de M. de » Noailles. Ce qu'il y a de sûr, » ajoûte-t-il, c'eſt que le Public » regrettera beaucoup que les » faits particuliers qui y ſont ré- » pandus, n'ayent pas été mis en » œuvre par une auſſi belle plume » que la vôtre ».

Les principaux objets de ſes remarques, qui ſont au nombre

de quarante-neuf, roulent ſur quelques particularités des derniers jours d'Edouard VI; ſur les intrigues & l'entrepriſe du Duc de Nortumberland; ſur le caractere de Marie, & ſur celui d'Eliſabeth; ſur les écarts dans leſquels l'Auteur prétend que les Hiſtoriens ont donné en parlant du mariage de Marie avec Philippe II; ſur les intelligences ſecretes de Marie avec Charles V, qu'elle regardoit comme ſon pere; ſur les motifs de la rivalité qui regnoit entre Marie & Eliſabeth, &c. Il y a quelques-unes de ces Obſervations qui ſont peu importantes; mais il y en a d'autres qui ſont très intéreſſantes & très curieuſes: nous n'en ſaiſirons qu'un très petit nombre, & nous nous garderons bien d'entrer dans le détail des intrigues qu'occaſionna le mariage de Marie, ni dans la diſcuſſion des motifs vrais ou faux qui déter-

minerent cette Reine à épouser Philippe, ni dans le récit des Amours de Courtenay pour Marie & de son attachement pour la Princesse Elisabeth, ni dans celui des persécutions que la Reine fit souffrir à sa sœur, ni enfin dans l'examen des raisons qui exciterent *Peters Carew* & *Wiat* à la révolte, &c. Ces objets trop importans sont peu susceptibles d'un extrait, & exigeroient une dissertation en forme.

Pour donner une idée de cet Ouvrage, il nous suffira d'en extraire quelques observations critiques, qui regardent particulierement le célebre Historien d'Angleterre.

L'Observateur entreprend de justifier Marie contre les imputations des Historiens Protestants, qui, » aigris par les supplices rigoureux qu'elle avoit fait souffrir à leurs principaux Chefs, » nous l'ont representée comme

» une femme *entêtée, superstitieuse,*
» *violente, cruelle, maligne, vindi-*
» *cative, tyrannique, dont tous les*
» *penchants & toutes les actions por-*
» *toient l'empreinte de son mauvais*
» *naturel & des bornes étroites de*
» *son esprit.* Voilà, ajoute-t-il, com-
» me vous voyez, un portrait af-
» freux ; & s'il s'agissoit de pein-
» dre une furie, une Médée, on
» n'y emploieroit pas d'autres cou-
» leurs ». Il faut convenir que ce portrait est exagéré ; mais il s'en faut bien que M. Hume l'ait adopté en entier ; il n'en admet aucun trait qu'il n'ait grand soin de l'appuyer par quelque fait : on le voit rarement s'écarter de cette méthode.

L'Observateur s'attache d'abord à prouver que l'esprit de Marie n'étoit pas resserré dans des bornes aussi étroites qu'on voudroit le persuader. La preuve qu'il en donne, c'est que, lorsque les Ministres

de Henri II vinrent la complimenter de la part de ce Roi ſur ſon avénement au Trône, ils lui témoignerent le deſir qu'avoit Henri d'entretenir la paix avec l'Angleterre, » & qu'elle leur fit, diſent les » Dépêches de Noailles, *d'elle même & ſans parler à ſon Conſeil, une* » *très honnête & gracieuſe réponſe.* » Elle leur dit, *qu'elle deſiroit* » *vivre & ſe maintenir avec lui en bon-* » *ne paix & amitié, comme avoient* » *fait les défuncts Rois ſes Pere* » *& Frere, voire encore meilleure,* » *ſi faire ſe pouvoit, d'autant plus,* » ajoûta-t elle, *que la guerre n'étoit* » *convenable à une femme* ». Et ſur ce que M. de Noailles lui repréſentoit, qu'il étoit à craindre que, ſi elle accompliſſoit ſon mariage avec le Prince d'Eſpagne, elle ne joignît ſes armes à celles de Charles-Quint, pour plaire à ſon époux, elle répondit : » Aſſurez » le Roi T. C. que je deſire d'en-

» tretenir la paix avec lui tant que
» je vivrai, étant résolue de main-
» tenir les traités faits entre lui &
» les feus Rois mes Pere & Frere.
» Dites-lui que, loin de m'accom-
» moder *en cela aux passions de*
» *l'Empereur*, je voudrois plutôt
» voir entre ces deux Princes
» *une bonne & entiere paix*. Je croi-
» rois *pécher contre Dieu*, de qui
» j'ai reçu plus de graces qu'*au-*
» *cune Princesse vivante*, *si je fai-*
» *sois au contraire*; cette paix étant
» *aujourd'hui la chose du monde la*
» *plus nécessaire à la Chrétienneté*:
» que, quelque chose que les ma-
» ris puissent donner à entendre à
» leurs femmes, elle espéroit que,
» si ce mariage venoit à s'accom-
» plir, Dieu ne permettroit pas
» qu'elle oubliât jamais les pro-
» messes & les sermens qu'elle
» avoit faits à son premier mari
» (c'est-à-dire à son Royaume), le
» jour de son couronnement; que

» ce mariage ſeroit plutôt une oc-
» caſion favorable de ménager la
» paix entre la France & l'Empe-
» reur ; & que, ſi ces deux Princes
» vouloient accepter ſa médiation,
» elle ſe montreroit tout-à-fait in-
» différente, *ſans plus incliner vers*
» *une partie que vers l'autre.*

» Vous conviendrez, ajoûte
» l'Obſervateur, que de pareilles
» réponſes ne marquent pas une
» femme idiote & ſans eſprit, telle
» qu'il a plu aux Hiſtoriens Proteſ-
» tans de nous la repréſenter ». Il
eſt vrai auſſi qu'on ne peut pas
trop en conclure qu'elle eût un gé-
nie bien tranſcendant.

Sur l'imputation de cruauté,
l'Obſervateur la juſtifie d'une ma-
niere qui ne leve pas tous les dou-
tes » Il y eut, ſans doute, dit-il,
» beaucoup d'excès dans les ri-
» gueurs qu'elle exerça contre les
» nouveaux Sectaires ; mais on
» doit conſidérer que ces bûchers

» allumés, ces échafauds couverts
» de sang avoient été mis en usa-
» ge long tems avant elle... Dans
» le tems que Marie regnoit en
» Angleterre, ces exécutions
» cruelles, fruits malheureux d'un
» zele farouche & mal entendu,
» sembloient autorisées par les
» Loix. Elles avoient été fréquen-
» tes en France sous les regnes
» de François I & de Henri II,
» qui ne furent pas regardés com-
» me des Tyrans. Je vous adresse,
» Monsieur, continue-t-il, cette
» réflexion avec d'autant plus de
» confiance, que je connois peu
» d'Historiens qui aient porté,
» aussi loin que vous, le rare mé-
» rite de l'impartialité. Je pour-
» rois même ajoûter, que vous l'a-
» vez adoptée d'avance par une
» note que je trouve à la page
» 348 de la Traduction Françoise
» du premier Tome de votre His-
» toire des Tudors. En effet vous

» y obſervez judicieuſement, que
» les extrémités auxquelles Char-
» les-Quint, François I, & Jac-
» ques V, Roi d'Ecoſſe, ſe porte-
» rent quelquefois (contre les No-
» vateurs) furent cauſées par la
» ſituation des affaires, qui ne leur
» permit pas toujours d'être mo-
» dérés ».

M. Hume répondroit, ſans doute, que les exemples d'une rigueur exceſſive n'excuſent jamais le Souverain qui les imite : que d'ailleurs la ſituation des affaires de Marie n'exigeoit peut-être point cette ſévérité ; & que la douceur dans cette circonſtance eût été plus avantageuſe au Catholiciſme : en effet les Réformés, aigris & forcés au ſilence pendant le regne de Marie, n'en furent que plus effrénés dans leurs vengeances ſous le regne ſuivant.

M. Hume a avancé que l'attachement d'Eliſabeth à la Religion

Réformée, & son refus de dissimuler ses sentimens, la rendirent encore odieuse à la Reine. Le Critique observe que la Princesse porta si loin la dissimulation à cet égard, qu'elle suivoit la Reine sa sœur à la Messe; qu'elle la supplia de lui faire avoir des Livres qui lui enseignassent une Doctrine contrairé à celle des Livres Protestans qu'elle avoit lus jusqu'alors;
» qu'elle demanda aussi un hom-
» me savant pour l'instruire ;
» qu'enfin elle écrivit à l'Empe-
» reur, pour le prier de lui en-
» voyer des Croix, des Calices,
» & les autres ornemens nécessai-
» res pour faire célébrer la Messe
» dans sa Chapelle ». Ces faits sont tirés des Dépêches de M de Noailles, & semblent prouver contre M Hume, que le refus de dissimuler ses sentimens n'étoit pas ce qui avoit rendu Elisabeth odieuse à la Reine; mais il y a apparence

que, si elle ne refusa pas de dissimuler, du moins elle dissimula mal, puisque l'Auteur ajoûte un moment après, que » la Reine fut » bien-tôt informée que, malgré » toutes ces démonstrations extérieures de Catholicité, Elisabeth entretenoit toujours des » liaisons secretes avec les nouveaux Sectaires, pour se faire » un parti dans l'Etat ».

Les exemples que nous venons de rapporter suffisent pour donner une idée de la maniere dont l'Anonyme attaque directement les Historiens Anglois, & indirectement M. Hume. Il y a des observations très justes; mais toutes ne sont pas sans replique. Au surplus le Critique ne sort jamais du ton honnête, modeste & poli, qu'il a cru devoir prendre à l'égard du grand homme qu'il combat; & son Ouvrage est écrit avec goût & avec élégance.

ARTICLE LXXIV.

INSTRUCTION PASTORALE de Mgr. L'EVESQUE DUC DE LANGRES, sur la Religion. A Paris, chez Humblot, rue Saint Jacques, 1766. *in*-4°. de 64 pages.

» UNE foule d'Ecrivains, la
» plûpart ſans nom, quelques-uns
» trop célebres, mais bien moins
» eſtimables par leurs talens, que
» condamnables par l'abus qu'ils
» en font, à force d'exagérer les
» droits de la raiſon, de ſe récrier
» à la ſuperſtition, de ſe permet-
» tre des raiſonnemens captieux,
» & plus ſouvent encore des ſail-
» lies libres contre nos Dogmes,
» notre culte & nos cérémonies,
» ſont parvenus à faire de ce qu'il
» y a de plus auguſte, de mieux

» établi, de plus essentiel à l'hom-
» me, de la Religion que Dieu
» lui a révélée, l'amusement &
» le jouet des esprits oisifs & des
» cœurs corrompus ». Ils affectent, pour en détacher les Fideles, de représenter cette Religion sainte, comme opposée à tous nos sentimens les plus naturels, comme une route étroite & obscure, partout hérissée de ronces & d'épines, comme une source éternelle de disputes & de divisions parmi les hommes. Remettre sous les yeux des Fideles ce qui la leur doit rendre chere & précieuse, est le but de cette Instruction Pastorale.
» Nous parlons, dit le Prélat, à
» des Chrétiens convaincus que
» leur croyance est également rai-
» sonnable & nécessaire... Ce n'est
» donc pas précisément votre es-
» prit que nous entreprenons d'é-
» clairer ; c'est sur tout votre cœur
» que nous voulons intéresser »

La Religion n'eſt point telle que ſes Ennemis vous la peignent : *elle eſt au contraire l'unique principe de vos conſolations & de vos eſpérances, la ſauve-garde de vos biens, de votre réputation, de votre vie même, qui, ſans elle, ſeroient à la merci de quiconque auroit intérêt de vous les ravir, & le pourroit avec ſûreté; elle eſt le lien le plus fort de la ſociété humaine, & la baſe de tout Gouvernement bien réglé; en un mot, elle eſt pour chacun de vous en particulier, & pour tous les hommes en général, le plus sûr garant de la paix & du bonheur : on ne peut dès-lors s'élever contre elle, ſans ſe rendre coupable de l'attentat le plus caractériſé contre l'intérêt des particuliers & contre l'ordre public.*

Suivons le développement de ces vérités. Elles ſont préſentées avec beaucoup d'ordre & de netteté dans le Diſcours.

D'abord en quoi peut consister le bonheur de l'esprit humain ? » Seroit-ce dans cette multitude » de recherches curieuses, qu'on » semble être convenu d'honorer » seules aujourd'hui du nom de » Philosophie ? dans l'étude la nature, dont Dieu s'est réservé la » connoissance intime comme la » conduite ? dans toutes ces vaines sciences, qui ne servent » qu'à enfler le cœur, & qui sont » l'aliment de l'orgueil des Sages » du monde ? » Si l'objet le plus essentiel de nos connoissances est la pratique de nos devoirs, à quoi ont abouti relativement à cet objet, dans l'espace de quatre mille ans, toutes ces sciences, cultivées par les plus beaux Génies de l'Antiquité payenne ? à mille obscurités, à mille erreurs monstrueuses. Sans la Révélation, *les Sages si vantés de notre siecle ne seroient encore que bégayer sur les premiers*

principes de la Morale. Sans elle que ſaurions-nous ſur la nature de Dieu, ſur notre propre nature, ſur le détail de nos devoirs, ſur notre deſtination future? La révélation, en diſſipant les ténebres de notre eſprit, en fixant ſon incertitude, aſſure doublement ſon repos, & prépare les heureux effets qu'elle doit encore opérer ſur notre cœur.

C'eſt l'eſprit qui diſcerne en quoi conſiſte le bonheur, & quels ſont les moyens d'y parvenir : c'eſt le cœur qui en jouit » Mais qu'eſt-» ce que le bonheur, ſinon l'état » tranquille d'une ame contente » d'elle-même & de tout ce qui » l'environne; qui n'eſt troublée, » ni par la révolte des paſſions, » ni par l'amertume des remords, » ni par l'impétuoſité des deſirs, » ni par la vivacité des craintes & » des inquiétudes; obſtacles tou-» jours invincibles à la félicité » d'un homme abandonné à lui-

» même ; mais obſtacles qui diſ-
» paroiſſent pour celui qui eſt ani-
» mé de l'eſprit du Chriſtianiſ-
» me ? » La Religion nous ap-
prend à immoler nos paſſions à nos
devoirs ; & elle nous en fournit
les moyens. Son objet n'eſt pas
ſeulement de nous rendre ver-
tueux, mais de nous conduire au
comble de la vertu. Ce n'eſt point
aſſez pour elle que la ſainteté des
actions ; elle exige encore celle des
paroles & des penſées. De là un
bonheur conſtamment à l'abri des
remords, parcequ'il eſt auſſi pur
que ſa ſource, qui n'eſt autre que
la vertu & l'innocence ; un bon-
heur qui n'eſt troublé, ni par les
deſirs inſatiables, ni par les crain-
tes & les inquiétudes dévorantes,
parcequ'il a pour baſe l'extrême
confiance en celui qui diſpoſe à
ſon gré de tous les événemens, &
la plus parfaite réſignation à ſa vo-
lonté ; un bonheur aſſorti à toutes

les conditions, à toutes les circonſtances de la vie, parceque Dieu, étant le Pere commun de la ſociété, il n'eſt aucun des membres de cette immenſe famille qui ne doive éprouver les effets de ſa Providence & de ſa bonté, & conſéquemment trouver dans la Religion qu'il a donnée aux hommes, des reſſources proportionnées aux beſoins de l'état où il les place. Il n'y a point de bonheur pour les méchans : il n'y a point de malheur réel pour une ame fidelle à ſon Dieu. Quelle différence entre l'Impie & le vrai Fidele, *à ce moment terrible & déciſif, où l'ame ſortant des ruines du corps, eſt prête de rendre un compte rigoureux au Souverain Juge!* » Quel exemple » frappant n'en avons-nous pas eu » ſous les yeux! Toute la France » retentit encore des prodiges que » l'eſprit du Chriſtianiſme a fait » éclater dans un Prince dont la

» perte ſera l'éternel objet de nos
» regrets; dans un Prince que les
» nœuds les plus tendres, que les
» eſpérances les plus magnifiques
» ſembloient devoir attacher à la
» vie, & qui néanmoins ne ſou-
» piroit qu'après l'inſtant de ſa
» diſſolution; qui, ſerein & tran-
» quille juſques dans les douleurs
» de l'agonie, vit approcher la
» mort comme le plus grand bien-
» fait qu'il pût recevoir de la main
» de Dieu ».

La Religion ne ſe borne point à faire notre bonheur dans le tems elle l'aſſure encore pour l'éternité. Ici le Prélat attaque vivement les deſtructeurs cruels d'une ſi douce eſpérance.

Il prouve enſuite que ce que la Religion fait pour l'homme en particulier, elle le fait auſſi pour l'homme conſidéré dans tous ſes rapports avec ſes ſemblables. Elle confirme le vœu de la nature, &

resserre davantage ce lien sociable, qui, dans les seules vues de l'humanité, doit attacher tous les particuliers à l'intérêt commun. » Qu'une Philosophie insensée » s'efforce de le rompre, ce lien » sacré; qu'elle nous vante l'état » de l'homme sauvage, isolé, » n'ayant de loix que ses besoins., » & dès-lors en état de guerre » avec tous ceux qui possedent ce » qui peut le satisfaire: une telle » prétention ne prouve autre cho» se que l'excès de délire dont » l'esprit humain est capable, » quand il est abandonné à ses » propres spéculations. Mais la » révélation, qui est la science & » la sagesse de Dieu même, nous » fait un devoir de cette société, » déja formée par la nature ».

Elle fait plus, elle entre encore dans des détails relatifs à tous les différens états qui forment cette société, à toutes les dispositions

où ſe trouvent, les uns à l'égard des autres, les divers membres qui la compoſent. Nous voudrions pouvoir tranſcrire toute cette partie du Diſcours. On y verroit la Philoſophie moderne briſant ces liens précieux & ſacrés par leſquels les enfans ſont unis aux Auteurs de leurs jours, oſant avancer, que *c'eſt par une ſuite de l'état de foibleſſe & d'ignorance où naiſſent les enfans, qu'ils ſe trouvent naturellement aſſujettis à leurs peres & meres ; que l'âge qui amene la raiſon, les met hors du pouvoir paternel ; que même avant ce tems, l'amour filial eſt ſuſceptible de diſpenſe ; qu'on ne peut aimer, qu'autant qu'il eſt néceſſaire d'aimer ſes ennemis, un pere dont on ne reçoit que des témoignages de haine ; & que toute la diſtinction qu'on lui doit, c'eſt de le traiter en ennemi reſpectable.* Langage déteſtable, & qui révolte la nature, s'écrie le Prélat !

Avec quel avantage il oppose à ces maximes pernicieuses celles de la Religion ! Quelles armes victorieuses il emploie contre ces monstrueuses prétentions si familieres à la Philosophie moderne, que *l'utilité est la loi suprême* ; *que la probité n'est fondée que sur l'intérêt personnel ; qu'on n'est juste que lorsqu'on a intérêt de l'être !* Tout ce qu'il dit dans la suite de son Instruction Pastorale, établit invinciblement, sur les seuls préceptes de la Religion, l'union réciproque des personnes mariées, les rapports des Domestiques aux Maîtres, & des Maîtres aux Domestiques, les liens même de l'amitié, les relations de chaque homme avec la Nation dont il fait partie, les devoirs du Guerrier, du Magistrat, du Commerçant, de l'Artisan, en un mot toutes les vertus sociales, *vertus que la Religion rend totalement indépendantes des circonstan-*

ces & du caprice, parcequ'elle en place la racine dans notre cœur. » La
» loi des bienſéances, la ſenſibi-
» lité à la réputation, les avanta-
» ges & l'honneur attachés ici bas
» à la pratique de ces vertus, tous
» ces motifs naturels auxquels
» nous borne la Philoſophie du
» ſiecle, loin que la Religion les
» éteigne, elle les fortifie, en y
» ajoûtant des motifs plus puiſ-
» ſans, une fin plus noble, & de
» plus ſolides appuis ».

L'influence de la Religion Chrétienne ſur le bonheur des Etats politiques, n'eſt ni moins réelle, ni moins frappante. » Eh ! com-
» ment une Religion émanée de
» celui par qui *regnent les Rois*, ne
» feroit-elle pas la ſûreté des Sou-
» verains & des Sujets ? C'eſt ici
» que tombe le maſque de cette
» Philoſophie monſtrueuſe, qui
» s'efforce de ruiner peu-à-peu les
» fondemens de l'Autel & du Trô-

» ne. A l'en croire, *chaque individu* » *de la même espece a droit de jouir* » (*de la liberté*) *aussi-tôt qu'il jouit* » *de la raison. Un enfant ne naît su-* » *jet d'aucun Gouvernement : à l'â-* » *ge de raison . . . il est le maître* » *de choisir celui sous lequel il trouve* » *bon de vivre ... Rien*, ajoûtent » nos prétendus Sages, *n'est capa-* » *ble de soumettre un homme à au-* » *cun pouvoir sur la terre, que son* » *seul consentement. Le consentement* » *exprès le rend membre de la société* » *qu'il adopte ; le consentement* » *tacite le lie aux loix du Gouverne-* » *ment dans lequel il jouit de quel-* » *que possession ; mais, si son obliga-* » *tion commence avec ses posses-* » *sions, elle finit avec leur jouissance.* » D'où il est aisé de conclure que » la Patrie n'a nul droit sur nous, » & que tous ceux qui n'y posse- » dent aucun Domaine, tous ceux » qui n'y vivent que de leur tra- » vail, ne lui doivent rien, ni à

» elle, ni à celui qui la gouverne.
» Et voilà la doctrine de ces hom-
» mes qui ne parlent que de zele
» patriotique & d'amour social !...
» *Le Prince*, disent encore ces nou-
» veaux Docteurs, *tient de ses sujets*
» *mêmes l'autorité qu'il a sur eux*....
» *Le Gouvernement est un bien pu-*
» *blic, qui par conséquent ne peut ja-*
» *mais être enlevé au Peuple, à qui*
» *seul il appartient essentiellement en*
» *pleine propriété. Aussi est-ce tou-*
» *jours lui qui en fait le bail; il in-*
» *tervient dans le contrat qui en ad-*
» *juge l'exercice .... Les conditions*
» *du pacte*, continuent-ils, *sont*
» *différentes dans les différens Etats;*
» *mais par-tout la Nation est en*
» *droit de maintenir, envers & con-*
» *tre tous, le contrat qu'elle a fait....*
» *Les Gouvernemens*, selon eux,
» *de quelqu'espece qu'ils soient,*
» *sont légitimes aussi long-tems,*
» *que par l'intention du Souve-*
» *rain, ils tendent au bonheur des*

» *Peuples; mais ils peuvent se dissou-*
» *dre, quand les Puissances législa-*
» *tive & exécutrice agissent par la*
» *force, au delà de l'autorité qui*
» *leur a été commise, & d'une ma-*
» *niere opposée à la confiance qu'on*
» *a prise en elles.* Ainsi donc on
» éleve au-dessus de l'autorité ceux
» qui doivent y être soumis ; on
» constitue les Peuples Juges de
» leurs Souverains ; on livre le
» Trône aux attentats de tout fac-
» tieux, qui aura sur la multitude
» assez de crédit pour lui persua-
» der que l'administration est con-
» traire à ses prétendus droits ; on
» bouleverse toutes les Loix ; on
» expose la société à tous les trou-
» bles, à tous les malheurs qui
» sont les suites inévitables de la
» révolte & de l'anarchie ». Que
l'on compare ce langage de la Phi-
losophie du siecle à celui de la Re-
ligion. » C'est Dieu, dit celle-ci,
» qui établit les Rois : ils sont les
» dépositaires

» dépoſitaires & les Miniſtres de
» ſon autorité : c'eſt aller contre
» ſon ordre, que de leur réſiſter :
» c'eſt lui déſobéir à lui-même,
» que de leur refuſer l'obéiſſance,
» ſoit à eux, ſoit aux Comman-
» dans, ou aux Magiſtrats, char-
» gés de l'exécution de leurs vo-
» lontés ».

Si ces principes, qui ſont eſſentiellement partie de notre Religion, ſont le plus ſolide appui des droits de la perſonne du Souverain, croyons qu'elle ne veille pas moins ſur les intérêts du Sujet.
» Elle eſt la Loi ſacrée de ceux
» qui, par leur rang, ſont ſupé-
» rieurs aux Loix. Elle a ſur eux
» l'autorité qu'ils ont ſur leurs
» Peuples. Elle leur montre au-
» deſſus d'eux, un Maître auquel ils
» rendront compte d'un pouvoir
» qu'il ne leur a confié que pour
» en uſer ſelon ſes vues... Sans
» ceſſe elle les avertit que leur

» ſceptre & leur puiſſance, leurs » courtiſans & leurs flatteurs diſ» paroîtront avec le tems, & ne » les ſuivront pas au-delà du tom» beau; que cendre & pouſſiere, » comme le dernier de leurs Su» jets, ils ne porteront dans l'éter» nité que le bien ou le mal qu'ils » auront fait; & que, plus leurs » devoirs ſont eſſentiels à la féli» cité de leurs Peuples, plus leur » jugement ſera rigoureux, au Tri» bunal de ce Juge Suprême qui » *écraſera les Rois* dans ſa co» lere ».

La concluſion que le Prélat tire de ces vérités, ſur leſquelles nous nous ſommes un peu arrêtés, par rapport aux dangers des erreurs qui y ſont contraires, eſt, ainſi qu'il avoit entrepris de le prouver, *que la Religion de J. C. eſt le ſeul principe efficace des vertus néceſſaires au bonheur de la ſociété générale & des ſociétés particulieres;*

que le maintien de cette Religion dans toute ſa pureté, eſt le grand intérêt des Souverains & des Peuples; que les faux Sages qui ont conſpiré ſa ruine, ſont des ennemis plus à craindre pour l'Etat, que ceux qui viendroient, la foudre à la main, embrâſer nos Villes & ſaccager nos Provinces. Mais il ne veut pas que le zele pour la défenſe de la Religion aille juſqu'à ſemer la diſcorde parmi les hommes, juſqu'à les armer les uns contre les autres. » Les diviſions, les guerres, dont » elle a été le prétexte, ſont, dit- » il, de tous les abus qu'on en pou- » voit faire, le plus contraire à ſes » deſſeins, à ſon eſprit ». Plaindre les Incrédules ſans les perſécuter, craindre d'être perverti par eux, fuir leur commerce & leurs Ecrits, ſe prémunir contre la contagion de leurs erreurs; mais chérir leurs perſonnes, s'intéreſſer à leur bonheur, faire des vœux

pour leur converſion & pour leur ſalut, voilà ce qu'il recommande aux Fideles de ſon Diocèſe. » Puiſ-
» ſe, mes très chers Freres, ajoû-
» te-t-il, la vue des avantages
» ineſtimables que la Religion aſ-
» ſure à la ſociété humaine, & à
» chaque homme en particulier,
» leur faire ſentir enfin le crime
» énorme, l'excès d'inhumanité
» dont ils ſe rendent coupables,
» en travaillant à vous enlever un
» tréſor ſi précieux ! »

Nous terminerons ici cet Extrait, où nous avons ſuivi, autant que nous avons pu, le plan régulier & méthodique de ce zélé Paſteur, qui, avant que de finir ſa carriere, a voulu laiſſer à ſon troupeau, dans cette Inſtruction ſolide, claire, conciſe & pleine d'onction, un préſervatif aſſuré contre *la perverſité des mœurs du ſiecle*, contre *l'acharnement des ennemis de la Foi.*

ARTICLE LXXV.

HISTOIRE DE LOUIS DE BOURBON, second du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang, surnommé le Grand ; *ornée de Plans de Sieges & de Batailles : par M. DESORMEAUX.* A Paris, chez Saillant, rue S. Jean de Beauvais, veuve Duchesne, rue S. Jacques, & Desaint, rue du Foin, 1766. 2 vol. *in*-12.

Second Extrait.

ON a eu peine à suivre dans le volume précédent, le cours rapide des exploits du Grand Condé : une seule de ses campagnes eût suffi pour immortaliser d'autres Généraux. Le Vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Nortlingue & de Lens, de Thionville, de Philis-

bourg, de Landau, de Dunkerque & d'Ypres, n'avoit que vingt-ſept ans, lorſqu'il fut arrêté au milieu de ſa courſe par les troubles de l'Etat. L'Eſpagne alloit ſuccomber ſous ſes coups. » Mais, comme ſi cette Monarchie, depuis » qu'elle étoit affoiblie, n'eût plus » paru digne d'être attaquée, les » François ne penſoient plus qu'à » tourner leurs bras victorieux » contre eux-mêmes. Il étoit de la » deſtinée de cette Nation, après » s'être montrée invincible au-» dehors, de n'être vaincue que » par elle-même au-dedans ».

La miſere des Peuples, ce prétexte éternel de l'ambition, forma la faction connue ſous le nom de *la Fronde*. Ici s'ouvre un nouvel ordre de choſes; M. Deſormeaux, après avoir décrit en homme inſtruit & intelligent, les opérations militaires, entre dans le détail des intrigues & des cabales; il re-

monte à la ſource des abus; il peint en peu de mots & avec beaucoup d'énergie, les cauſes, les progrès & les ſuites funeſtes des troubles qui agiterent alors le Royaume; le malheur des Peuples arrache des larmes; le degré de miſere où ils étoient réduits fait frémir : enfin ce morceau de la Fronde, le réſultat d'une lecture immenſe & de réflexions profondes, eſt traité avec une chaleur & une préciſion admirables. Nul Ecrivain n'étoit entré juſqu'ici dans des détails auſſi intéreſſans; nul n'avoit ſi bien fait connoître la marche, le génie, les vues, le caractere des principaux Acteurs de cette malheureuſe faction; nul n'avoit répandu plus de lumieres ſur ce cahos inextricable d'intrigues, de diviſions, de guerres civiles, où tout ce qu'il y avoit de plus auguſte dans le Royaume, ſes

Héros & ses Défenseurs, se trouverent enveloppés.

Pendant que Condé triomphoit des Ennemis de l'Etat à Lens, la Reine ne pouvoit plus contenir les mauvais Citoyens de la Capitale, excités sourdement à la révolte, par les Chefs de la Fronde. Tout le monde connoît la journée des barricades, & les suites terribles qui manquerent d'en résulter. » Anne d'Autriche, dit l'Historien, voyant son autorité foulée aux pieds, sa personne attaquée par toutes sortes d'outrages, son Ministre prêt à être chassé avec ignominie, ne dissimuloit son ressentiment, que par l'impuissance où elle étoit de le laisser agir avec éclat. Elle attendoit avec impatience le Prince de Condé, dans l'espérance qu'il se prêteroit au ministere terrible de la vengeance. Il

» parut enfin. Tous les regards » étoient fixés sur lui. Les nouveaux lauriers dont il venoit de » se couvrir, le rendoient peut-être moins cher à la Nation divisée, partagée d'inclination, » de vues, en proie à toutes les passions, que le bonheur de n'avoir » eu aucune part aux troubles qui » venoient d'ébranler la Capitale. » L'un & l'autre parti cherchoit » en lui son appui, son défenseur. » La Reine & Mazarin l'envisageoient comme le seul homme » capable de rendre la force & la » majesté au commandement suprême. La Fronde, qui n'espéroit de vaincre & de dominer » que par le secours de son bras, » invoquoit sa protection par toutes sortes de voies & d'artifices: » elle accusoit sur tout Mazarin » d'avoir osé souiller & profaner » la victoire de Lens, en la faisant » servir à l'oppression du Parle-

» ment. Il est constant que, si le
» Prince se fût prêté aux vues de
» la faction, dans un tems où
» l'enfance du Roi, le mépris qui
» entouroit la Reine, la foiblesse
» du Duc d'Orléans, l'exécration
» qui suivoit le Ministre, la fureur
» & la licence de la multitude ou-
» vroient la plus vaste carriere à
» l'ambition du premier Prince du
» Sang, il se seroit vu le maître
» absolu du Royaume. Tout sem-
» bloit concourir à sa grandeur :
» d'un côté les fautes, l'infortune,
» le mépris ; de l'autre la vigueur,
» la fermeté, le courage : tout ce
» qui environnoit Condé partici-
» poit à son éclat. La gloire, le
» génie, la réputation, la puissan-
» ce & les richesses sembloient
» être alors uniquement concen-
» trées sur la branche de la Maison
» Royale dont il étoit le Chef &
» l'ornement ».

Condé dédaigna les moyens d'é-

lever sa puissance : » il ne balança » pas entre le devoir & l'ambition. » Après avoir été le Défenseur du » Royaume, il voulut en être le » Pacificateur, & marcher d'un » pas égal & intrépide entre le » Trône & la cabale ». Ses soins eurent d'abord le plus grand succès ; il obtint, ou plutôt il arracha du Cardinal Mazarin, une Déclaration qui sembloit mettre à couvert pour jamais la liberté & les privileges de la Nation ; il fit soulager les Peuples de plus de trente-deux millions d'impositions : enfin le Défenseur de la Patrie en fut le Bienfaiteur ; mais les Frondeurs ne cesserent de cabaler & de menacer. Condé s'apperçut avec indignation, que la faction ne cherchoit qu'à restreindre & anéantir l'autorité Royale ; dès lors il menaça à son tour : il déclara hautement *qu'il n'obéiroit qu'à la Reine, dût-il en périr.* » Bien-tôt son ca-

» ractere impatient & fougueux, » irrité par des obstacles qu'il dédaignoit, l'emporta comme un » torrent au-delà des bornes qu'il » sembloit s'être prescrites. La » querelle de Mazarin devint la » sienne ; & il la soutint avec tant » de fierté, de hauteur & de fermeté, qu'il convertit en haine » & en terreur, cette tendre vénération dont chaque ordre de » l'Etat lui avoit donné tant de » marques ».

Les démarches de la faction porterent son indignation au comble : il déclara qu'il ne retourneroit plus au Palais, où on lui avoit manqué de respect ; que *de Prince du Sang qu'il étoit, il ne deviendroit jamais Bourguemestre.* » Enfin ce Prince, jusqu'alors si sage » & si magnanime, qui seul avoit » arrêté la vengeance de la Reine, » la sollicita, & offrit d'en être le » Ministre ».

Il aſſiege Paris avec ſept à huit mille hommes, les débris de la derniere campagne. C'eſt dans le récit de l'Hiſtorien qu'il faut lire les détails & les circonſtances de cette expédition incroyable. Condé s'y ſurpaſſa lui-même: il ſauva l'Etat pour la ſeconde fois; il maintint Mazarin, & le ramena en triomphe dans la Capitale. Le Parlement députa au Vainqueur de la Fronde, au Pacificateur du Royaume. Quelques Magiſtrats avoient voulu s'oppoſer à cet honneur qui n'appartient qu'aux Rois & aux enfans des Rois; *mais la Compagnie décida qu'elle n'avoit pas beſoin d'exemple pour honorer la vertu d'un ſi grand homme.*

L'ingratitude de Mazarin envers ſon Protecteur, la fierté, l'humeur de Condé, qui, après avoir ſauvé le Miniſtre, s'abandonnoit trop au plaiſir dangereux de le mépriſer, amenerent de nouveaux

événemens, produisirent de nouveaux troubles. Nous regrettons que les bornes du Journal ne nous permettent point de nous étendre sur des détails que M. Desormeaux expose avec autant d'intérêt que d'impartialité. Le parallele de Condé & de Mazarin fera plaisir au Lecteur : » Mais quand la passion de dominer, qui a produit » tant de calamités, n'eût pas divisé le Prince & le Cardinal, » étoit-il possible que deux hommes de caractere, de mœurs, de » conduite & de génie si différens, » vécussent long-tems dans l'union » & la concorde ? On voyoit briller dans le premier toutes les » qualités du Héros, la franchise, » la vigueur, l'énergie, la force & » la fierté ; l'autre n'étoit connu » que par le manége, la ruse, la » fausseté & l'ingratitude. Condé » n'envisageoit les choses que du » côté de la gloire, de la magna-

» nimité & de la réputation ; Ma-
» zarin du côté de l'intérêt. L'un
» se conduisoit & s'expliquoit
» toujours en Héros ; on le voyoit
» en même-tems braver la Cour &
» menacer la Fronde : celui-ci,
» toujours circonspect, toujours
» dissimulé & défiant, accabloit de
» caresses les gens qu'il craignoit &
» haïssoit le plus. Le Prince, ferme
» & inébranlable dans ses princi-
» pes, faisoit voir en toute occa-
» sion une ame supérieure aux évé-
» nemens : le Ministre savoit s'ac-
» commoder au tems, se prêter
» aux circonstances, avancer, re-
» culer, promettre, se dédire, se-
» lon les occurrences. Dans l'un
» éclatoient des vertus réelles,
» des qualités éminentes, obscur-
» cies par quelques défauts ; dans
» l'autre, le rafinement de la Po-
» litique, l'apparence des ver-
» tus ».

Mazarin jura en secret la perte

de ſon Bienfaiteur ; il vouloit que l'homme le plus conſidéré de la Nation demeurât ſon appui, ou devînt ſa victime ; point d'artifices dont il ne ſe ſervît pour le rendre ſuſpect à la Reine, qui enfin abandonna le Héros qui l'avoit défendue, à la haine du Miniſtre qui avoit manqué de la perdre. Mazarin trouva auſſi le moyen de perſuader à Condé que la Fronde avoit voulu l'aſſaſſiner : de là la haine du Prince, ſon reſſentiment, ſes pourſuites au Parlement contre les Frondeurs. Ceux-ci, prêts à être accablés, trouverent un Protecteur dans Mazarin. Le véritable lien de la faction avec le Miniſtere, fut la Ducheſſe de Chevreuſe, dont M. Deſormeaux nous trace ainſi le portrait. » Cette Princeſſe » avoit porté à la Cour de Louis » XIII le ſceptre de la beauté & » des graces, elle avoit vieilli dans » l'agitation des intrigues & l'em-

» portement des passions ; favorite
» de la Reine, chassée de la Cour,
» rétablie ensuite, exilée de nou-
» veau, poursuivie par Richelieu,
» dont elle dédaignoit la puissance
» & les hommages, elle avoit
» rempli toutes les Cours de l'Eu-
» rope de son nom, de ses char-
» mes, de son esprit, & de ses
» aventures galantes ; sa vie n'of-
» fre que le tableau intéressant &
» déplorable des erreurs & des
» passions ; on voyoit en elle un
» mêlange presqu'incroyable de
» génie & de pusillanimité, de
» grandeur & de foiblesse, d'ap-
» plication & de distractions,
» d'ambition & de désintéresse-
» ment, d'activité & de mollesse :
» au reste, personne ne foula ja-
» mais aux pieds, avec moins de
» scrupule, la décence & la répu-
» tation ; & n'envisagea avec plus
» d'audace & de mépris, les dan-
» gers de toute espece ; elle ne

» connoissoit d'autre soin, d'au-
» tres devoirs, que ceux de plaire
» à celui qui avoit subjugué son
» ame... En un mot, ce fut la
» femme la plus convaincue d'in-
» trigues & de factions, qui tra-
» vailla avec le plus de succès à la
» ruine d'un Prince, jusqu'alors
» l'ennemi & le vainqueur de tous
» les factieux ».

Tout ce que la Politique peut employer de ruses & d'artifices, fut mis en usage par l'un & l'autre parti, pour perdre plus sûrement Condé, *qui, plein de confiance en son innocence & en ses services, rejettoit loin de lui la défiance & les soupçons*. Il tomba enfin dans les piéges de Mazarin : la veille du jour fatal où devoit être frappé le coup médité depuis si long-tems, il reçut dix sept avis du complot formé contre sa liberté ; mais loin d'y ajoûter foi, il répondit au dernier : *Voilà la dix-*

septieme sottise que j'entends aujourd'hui. On connoît la maniere dont il fut arrêté au Palais Royal, & conduit à Vincennes, avec le Prince de Conti & le Duc de Longueville. Il fut d'abord confié à la garde de l'homme le plus impitoyable de la Nation, à M. de Bar, Capitaine des Gardes du Cardinal de Richelieu. » Bar renchérit sur » toutes les rigueurs qui s'étoient » jamais pratiquées envers les pri- » sonniers d'Etat; de nombreuses » troupes cantonnées dans les Vil- » lages de Vincennes & des envi- » rons, quatre corps-de-gardes » disposés au pied du donjon, » cinq portes consécutives garnies » de fer & de verrouils énormes, » un anti chambre rempli de Gar- » des-du-Corps, ne rassuroient » point encore sa vigilance; il » remplissoit la chambre des Prin- » ces, d'Officiers qui épioient leurs » regards, observoient leurs paro-

» les, leur contenance, leur silen-
» ce, & qui, au milieu même de
» la nuit, tiroient les rideaux de
» leurs lits, pour s'assurer de l'exis-
» tence de leur proie : mais l'as-
» pect farouche de Bar, l'aigreur
» de ses paroles étoient plus in-
» supportables encore, que la sé-
» vérité, dont il faisoit une osten-
» tation si inutile & si odieuse; il
» n'ouvroit la bouche que pour
» ajoûter au malheur de leur situa-
» tion, & leur faire regarder leur
» prison comme éternelle : c'est
» ainsi qu'il agit pendant plus d'un
» an, plutôt en vil instrument des
» passions & de la vengeance de
» Mazarin, qu'en Gentilhomme,
» qui devoit se sentir honoré d'ê-
» tre le dépositaire de la personne
» du Héros de la Nation, & d'ê-
» tre à portée de le consoler dans
» sa disgrace ».

Cependant les Amis des Prisonniers prennent les armes. *Le spec-*

tacle de la femme & du fils unique du Grand Condé, l'une âgée de vingt ans, l'autre de sept, errans, fugitifs, poursuivis d'asyle en asyle, cherchant de Province en Province, de Parlement en Parlement, des Défenseurs & des Vengeurs, toucha les Peuples de Guyenne. Rien de plus pathétique que le Discours de la jeune Princesse au Parlement de Bordeaux. » Les altercations, les débats, la division » partageoient les Membres de » cette Compagnie; la Princesse, » outrée de douleur & d'impatience, prend son fils par la » main, & entre dans la Grand'-» Chambre, les yeux baignés de » larmes; elle vouloit se jetter à » genoux, mais on la retint: *Messieurs*, dit-elle, *je ne me suis » mise en route des extrémités du » Royaume, à travers des périls, » des fatigues & des incommodités » sans nombre, que pour implorer*

» *votre justice contre la violence &*
» *la tyrannie du Cardinal Mazarin ;*
» *je remets entre vos mains ma per-*
» *sonne & celle de mon fils ; c'est le*
» *seul Prince de la Maison Royale*
» *qui jouisse de la liberté ; personne*
» *n'ignore que son pere, pour prix*
» *de tant de victoires & de con-*
» *quêtes, a perdu la sienne : laissez-*
» *vous toucher, Messieurs, par le*
» *souvenir de l'amitié qu'il vous a*
» *témoignée, & ne refusez pas vos*
» *secours à la famille la plus infor-*
» *tunée qui soit au monde, & la plus*
» *injustement opprimée*; les soupirs
» & les sanglots l'empêcherent d'en
» dire davantage. Le jeune Duc
» mettant alors un genou en ter-
» re, s'écria : *Messieurs, servez-*
» *moi de pere, le Cardinal Mazarin*
» *m'a ôté le mien.* Les graces du
» Prince, son innocence, sa pos-
» ture de suppliant, la douleur de
» sa mere, ses gémissemens tou-
» cherent l'Assemblée, au point

» qu'il n'y avoit presque personne
» qui ne fondît en larmes, &c. »

Le résultat de la compassion fut la révolte. Bordeaux fit la guerre avec vigueur, & la paix avec gloire : la Reine fut obligée de traiter d'égal à égal, avec un peuple idolâtre du nom de Condé.

Pendant que Madame la Princesse employoit la force des armes, Condé arrosoit des fleurs sur le donjon de Vincennes; c'est ainsi que M. Désormeaux le peint dans la prison : » heureux ou malheu-
» reux, libre ou dans les fers, il
» étoit de la destinée de Condé
» de fixer à jamais les regards de
» sa Nation ; on ne s'entretenoit à
» Paris & dans les Provinces que
» de sa constance, de sa gayeté,
» des détails de la vie qu'il me-
» noit, des traits magnanimes ou
» spirituels qui lui échappoient;
» personne n'ignoroit qu'un jour
» le Prince de Conti, ayant de-

» mandé à un Gentilhomme de
» Madame ſa Mere, qui étoit
» venu le conſoler, l'Imitation
» de Jeſus-Chriſt pour charmer les
» ennuis de ſa priſon; *pour moi*,
» dit Condé, *je ne veux que celle*
» *de M. de Beaufort, pour me ſauver*
» *d'ici, comme il fit il y a deux ans.*
» *Que jouerons-nous?* diſoit-il tout
» bas, au fils de M. de Bar, qu'il
» admettoit quelquefois à ſes par-
» ties de plaiſir, *jouons un bâton de*
» *Maréchal de France.* Le jeune
» Officier n'entendit point ce que
» ſignifioient des paroles ſi énergi-
» ques ».

La conſidération de cet illuſtre Priſonnier étoit telle, qu'on regardoit comme le maître du Royaume, celui qui le ſeroit de ſa deſtinée; on manqua pluſieurs fois de l'arracher de ſa priſon : la Cour le transféra de Vincennes à Marcouſſi, & de Marcouſſi au Havre-de-Grace. Le Parlement éleva en-

fin la voix en sa faveur; la Noblesse, le Clergé, le Tiers-Etat, toute la France, jusqu'à la Fronde même, se joignit au Parlement. Mazarin, au milieu des succès les plus éclattans, proscrit & condamné par le Peuple, ne s'échappe qu'en tremblant, de la Capitale; la Reine est assiégée au Palais Royal; & les portes de la Citadelle du Havre tombent enfin devant Condé & les compagnons de son infortune. On peut dire que la France entiere porta Condé sur ses bras, depuis sa prison jusqu'à son Palais. Son entrée à Paris fut un triomphe. Le Duc d'Orléans lui donna à souper au Luxembourg. Voici de quelle maniere l'Historien peint les transports du Peuple : » Les avenues du Luxem-
» bourg, les anti-chambres étoient
» remplis d'une foule de Citoyens
» qui crioient : *qu'il nous soit per-*
» *mis de voir le Héros, le Dieu tute-*

» *laire de la France*. Le Duc d'Or» léans lui dit en riant : *Mon Cou» ſin, voilà des gens qui mourront » cette nuit, ſi vous ne leur donnez » la conſolation de vous préſenter à » eux* ; en même-tems on ouvrit » les portes de la ſalle, qui fut » inondée des flots de la multitu» de : Gaſton tenoit le Prince par » la main ; tout le monde l'entou» roit ; les uns lui embraſſoient les » genoux, les autres lui baiſoient » la main, les plus éloignés le » combloient de bénédictions. » Condé, qui s'étoit chargé de bi» joux, les prodigua ; il ne lui » reſtoit plus que ſon épée, lorſ» qu'un jeune Officier dit tout » haut, qu'il ſe regarderoit com» me le plus heureux de tous les » hommes, s'il étoit en poſſeſſion » de cette épée, qui avoit gagné » tant de batailles ; le Prince l'en» tend, il perce la foule : *La voici*, » dit-il, *puiſſe-t-elle vous conduire*

» *au bâton de Maréchal de France* !
» Cet Officier s'en ſervit digne-
» ment ; il parvint au grade de
» Brigadier des armées du Roi, &
» fut tué au combat de Senef ».

Ainſi finit le ſecond volume de cette intéreſſante Hiſtoire. Il n'y a, ſans doute, aucun de nos Lecteurs qui, d'après le compte que nous en avons rendu, n'en deſire la continuation. Nous l'attendrons avec impatience, pour achever de rendre juſtice aux lumieres, au talent, au zele & aux ſentimens de cet Hiſtorien.

ARTICLE LXXVI.

LETTRE écrite à MM. les Doyen & Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, par le sieur POITEVIN, *Privilégié du Roi pour les Bains chauds de la riviere de Seine.* A Paris, de l'Imprimerie de Hérissant, Imprimeur du Cabinet du Roi, 1766.

IL y a peu d'entreprises qui réunissent aussi généralement les suffrages du Public que celle de M. Poitevin : il y en a peu d'aussi utiles. Ce Citoyen zélé & intelligent n'épargne rien pour en étendre & en multiplier les avantages. Outre les soins continuels qu'il apporte au service journalier de ses Bains, il examine les différens effets qu'ils produisent sur les personnes qui les

prennent; il recueille les faits particuliers dont il eſt témoin, & il en tire des conſéquences pour le bien général. La Lettre que nous annonçons prouve juſqu'à quel point il porte l'attention à cet égard. On verra par les détails dans leſquels il eſt entré, que ſes obſervations n'ont point été faites légérement, & qu'il ne s'en eſt pas rapporté à ſes ſeules lumieres. L'offre qu'il fait de ſoumettre ſes expériences à l'examen de la Faculté de Médecine, doit écarter tout ſoupçon de ſurpriſe & d'intérêt perſonnel. On ne peut qu'applaudir à l'envie qu'il montre de donner à ces expériences l'authenticité convenable pour en confirmer les réſultats.

» Meſſieurs, dit-il, le témoi-
» gnage que vous avez rendu de
» l'utilité des Bains chauds de la
» riviere de Seine, lors de leur
» établiſſement, leur a mérité la

» confiance du Public. Il ſeroit de
» mon devoir de vous rendre
» compte des avantages qu'il en
» retire ; mais comme ces avan-
» tages ſont l'effet de vos ſages
» conſeils, je diminuerois peut
» être de leur prix, en cherchant
» à leur donner un plus grand
» jour. Je vois à tout inſtant des
» malades ſoulagés & guéris par le
» ſecours des Bains : ils concou-
» rent également à conſerver la
» ſanté, en entretenant dans de
» juſtes bornes la circulation du
» ſang, la ſoupleſſe élaſtique des
» ſolides, l'ordre des fonctions,
» & le ton naturel des vaiſſeaux.
» Les Bains publics entroient dans
» la diſpoſition des loix de la Po-
» lice des Grecs & des Romains :
» c'eſt vous, Meſſieurs, qui m'a-
» vez appris que, par leur moyen,
» ces Peuples conquérans entre-
» tenoient les forces de leurs corps,
» ſe préſervoient de maladies, &

» favoriſoient les reſſources de
» leur eſprit. Uniquement occupé
» de ces vues, parcequ'elles ſont
» néceſſaires, je ne ceſſe de cher-
» cher des moyens pour perfec-
» tionner les Bains dont vous ren-
» dez l'utilité auſſi avantageuſe
» que générale ».

En effet, entr'autres moyens que M. Poitevin a imaginés, & qui lui ont réuſſi, il eſt parvenu heureuſement à purifier l'eau des réſervoirs qui fourniſſent aux baignoires, lors même que celle de la riviere eſt trouble. On peut ainſi prendre ces Bains dans tous les tems, ſans craindre les inconvéniens qui pourroient réſulter de l'altération de l'eau.

Il ne laiſſe pas gouverner les Bains, pour ce qui concerne leurs différens degrés de chaleur, ſelon la volonté de ceux qui ſe baignent.
» Lorſque je ne ſuis pas guidé,
» continue-t-il, par le conſeil de

» quelqu'un de vos Messieurs, je
» borne toujours la chaleur de
» l'eau à quelques degrés au-dessous
» sous de celui de la chaleur ani-
» male. J'ai observé, avec le ther-
» mometre de M. de Réaumur,
» que la chaleur de l'eau au vingt-
» neuvieme degré, n'augmente pas
» le nombre des pulsations du
» pouls dans l'état naturel; au tren-
» tieme degré, les pulsations aug-
» mentent de deux par minute; au
» trente-unieme, de six; au tren-
» te-deux, de quinze; au trente-
» troisieme & demi, de dix-sept;
» au trente cinquième, de trente
» & une; au trente-sixieme, de
» quarante & une. A ce degré de
» chaleur, on éprouve des palpi-
» tations de cœur, & des batte-
» mens considérables des arteres,
» principalement de celles de la
» tête. Lorsque la chaleur de l'eau
» est au vingt-septieme degré, les
» pulsations du poulx diminuent

» de deux par minutes de l'état » naturel; au vingt-sixieme degré, » de six; au vingt-cinquieme, de » douze; au vingt-deuxieme, de » dix sept; au seizieme, de vingt-» cinq. On peut, d'après ces ob-» servations, régler, avec le ther-» mometre, les degrés de la cha-» leur de l'eau des Bains, selon les » indications sur lesquelles on les » ordonne: elles ne sont pas moins » essentielles pour rendre les Bains » froids utiles, pour les tempérer » lorsqu'il est nécessaire, & pour les » gouverner de façon qu'ils répon-» dent aux vues de ceux qui les » conseillent, ou de ceux qui en » font usage ».

Voilà certainement des expériences qui font bien voir la scrupuleuse attention de M. Poitevin, & dont on doit lui savoir gré. Il a au reste suivi exactement les conseils des Membres de la Faculté, tant en ce qui concerne la pro-

preté du linge dont il se sert dans ses Bains, que l'abus de l'usage du charbon, & le danger des cylindres pour chauffer l'eau : on peut juger tous les jours du premier ; & il n'est jamais tombé dans les inconvéniens des autres. » J'ai ap-
» pris, dit-il, dans les conversa-
» tions que j'ai eues avec plusieurs
» Médecins, que la vapeur du
» charbon est un poison véritable,
» & qu'elle a souvent causé des ac-
» cidens funestes (1). On s'en ser-

(1) Tout le phlogistique du charbon n'est point brûlé pendant sa combustion à l'air libre, sur-tout quand cette combustion est lente ; il y en a une partie qui s'exhale sans être décomposée, & qui forme une vapeur ou gas invisible & insensible. Cette vapeur, ou ce phlogistique qui se dégage du charbon, est très pernicieuse : elle est capable d'affecter tellement le cerveau & le genre nerveux, qu'elle occasionne la mort en un instant. *Dictionnaire de Chymie, Tome I, page* 246.

» voit dans l'ancienne Rome pour
» faire mourir des criminels. Nous
» avons vu des exemples récens
» de morts occaſionnées par des
» cylindres, dont des particuliers
» ſe ſervoient pour chauffer l'eau
» de leurs Bains. J'ai appris,
» ajoûte M. Poitevin, par les ob-
» ſervations des Savans, que de
» ſoixante-deux livres de charbon
» de chêne, il ne reſte, lorſqu'il
» eſt brûlé, qu'une livre de cen-
» dres; il s'en diſſipe par conſé-
» quent ſoixante & une livres en
» vapeurs. L'air d'une chambre,
» altéré par les vapeurs ſulphureu-
» ſes du charbon, perd de ſon
» élaſticité, diminue le mécha-
» niſme de la reſpiration, & le
» ſupprime: bien plus, on trouve
» dans les *Tranſactions philoſophi-*
» *ques*, année 1710, des expé-
» riences qui prouvent que l'air
» qui a paſſé par le charbon de
» bois, tue les animaux ». Con-

ſéquemment à ces obſervations, M. Poitevin a banni de ſes Bains toutes ſortes de charbons; on n'y emploie, pour chauffer l'eau & pour ſécher le linge, que du bois de chêne neuf; on a une attention particuliere pour que le feu ſoit clair; on tient toujours, dans les endroits où il brûle, des iſſues ouvertes, placées convenablement, pour donner à la fumée une libre ſortie au-dehors du bateau; de ſorte qu'il n'eſt pas poſſible qu'elle pénetre dans les appartemens des Bains.

Ce qui va ſuivre mérite principalement d'être remarqué; & c'eſt ſur-tout à cet endroit de la Lettre de M. Poitevin que doivent être attentifs tous ceux à qui la ſanté des Citoyens eſt chere, tous ceux qui y veillent par état. » Trouvez bon, Meſſieurs, dit-il, que » je vous parle des douches que j'ai » pratiquées dans le bateau des

» Bains : elles ont produit de si
» bons effets, sous la direction de
» plusieurs Membres de votre Fa-
» culté, qu'ils ont eu la satisfaction
» de guérir par leur moyen, des
» rhumatismes invétérés, des en-
» gourdissemens généraux, & des
» paralysies particulieres. Ces gué-
» risons ont été si promptes & si
» heureuses, qu'on ne peut pas ré-
» voquer en doute que ces dou-
» ches ne soient aussi efficaces que
» celles qui sont établies dans les
» lieux où il y a des eaux therma-
» les. Ceux de vos Messieurs qui
» ont présidé aux guérisons sur-
» prenantes qu'elles ont faites,
» sont persuadés que les douches
» n'agissent efficacement, que par
» la force du choc de la colonne
» d'eau sur les parties malades, &
» par le dégré de chaleur qu'on
» leur donne ; & que les parties mi-
» nérales des eaux thermales y sont
» inutiles. Ils observent que la

» force de la colonne d'eau qui
» tombe sur la partie malade ou
» sur d'autres parties qui y répon-
» dent, en resserre les pores, en
» saisissant les houpes nerveuses
» qui se distribuent sur toute la su-
» perficie ; que ce saisissement y
» produit une espece de resserre-
» ment spasmodique, qui empê-
» che que les parties même les
» plus divisées de l'eau de la colon-
» ne n'y pénetrent : de-là ils con-
» cluent que ces pores ainsi resser-
» rés sont impénétrables aux par-
» ties minérales qui sont distri-
» buées dans les eaux thermales.
» Comme ces parties minérales ne
» s'arrêtent pas même sur la partie
» douchée, elles ne peuvent pas y
» produire d'effet particulier. Il
» résulte de ces justes conséquen-
» ces, que c'est à la chûte de l'eau
» simple & à ses degrés de chaleur
» que l'on doit attribuer les guéri-
» sons que l'on obtient de l'effet

» des douches. Ces guérisons s'o-
» perent, selon ces Messieurs, en
» déplaçant, par une force supé-
» rieure, les humeurs étrangeres
» qui forment des engorgemens
» dans les membranes douloureu-
» ses & dans les muscles engourdis
» par leur présence, & par l'effet
» de l'irritation qu'elles causent.
» Elles guérissent le relâchement
» des membres & les paralysies,
» en débarrassant les nerfs de la
» compression, en les fortifiant,
» & en rétablissant leur ton & leur
» élasticité. Les sueurs que les
» douches produisent, lorsqu'on
» prend les précautions convena-
» bles pour les favoriser, servent
» à l'évacuation des matieres étran-
» geres déplacées, lorsqu'elles ne
» sont pas évacuées par d'autres
» voies ».

M Poitevin a disposé les douches des Bains de la riviere de façon qu'il est persuadé qu'elles ope-

rent ces effets d'une maniere ſupérieure aux autres ; la différence des tuyaux qu'il a employés & leur diſpoſition, font que l'eau de la colonne qu'ils rendent, reſte unie à une grande diſtance ſans ſe diſperſer ; elle acquiert, par ce moyen, une force très conſidérable ; de ſorte que la chûte de l'eau dont la colonne eſt dans ſa plus parfaite réunion lorſqu'elle ſe briſe ſur le corps, eſt auſſi forte qu'il le faut pour les tempéramens les plus robuſtes ; il la ménage & la diminue ſelon le beſoin, & à la portée des tempéramens les plus foibles.

» Plus occupé, dit il, du bien » public, que de mon intérêt par- » ticulier, oſerois je, Meſſieurs, » vous ſupplier de multiplier les » expériences ſur les bons effets » des douches que j'ai perfec- » tionnées ? J'offre à cet effet de » les employer *gratis*, dans l'ordre » & dans le nombre que vous ju-

» gerez convenables, en faveur
» de dix ou douze sujets que vous
» aurez choisis pour cela, & dont
» les maladies, dans leur nature,
» ne soient point incurables. Je
» me flatte que vous en retirerez
» les plus grands avantages, pour-
» vu que vous vouliez les faire
» diriger par des Commissaires
» que vous aurez nommés à cet
» effet. Vous rendrez par ce moyen
» ce secours avantageux au Pu-
» blic, en lui en apprenant toute
» l'utilité : vous donnerez occa-
» sion aux riches d'être guéris plus
» promptement, que s'ils étoient
» obligés d'aller chercher loin de
» leur Patrie, ces secours néces-
» saires : vous soulagerez ceux
» qui ne jouissent pas des com-
» modités de la vie, en mettant
» à leur portée les mêmes secours,
» que plusieurs d'entr'eux ne se-
» roient point en état d'aller cher-
» cher ailleurs ».

Il paroît que la faculté de Médecine a goûté cette propoſition : elle a nommé le 2 du mois dernier, MM. Dionis, Bernard, de Préval & Roux, pour ſuivre les expériences auxquelles M. Poitevin ſoumet ſes douches. Il eſt à ſouhaiter qu'un plein ſuccès confirme l'eſpérance qu'il en a conçue d'après celles qu'il a déja faites. Ce ſera un nouveau degré de ſupériorité ajoûté à tous ceux que l'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans ſes Bains.

ARTICLE LXXVII.

HISTOIRE NATURELLE DES FRAISIERS, contenant les vues d'économie réunies à la Botanique, & suivie de remarques particulieres sur plusieurs points qui ont rapport à l'Histoire Naturelle générale; par M. DUCHESNE fils. Paris, Didot le jeune, & Panckoucke, 1766. *in*-12. de 440 pages.

QUELQU'UN trouvoit mauvais visage au bon-homme *Corbinelli* (qui avoit alors cent ans): *il est bien question*, dit-il, *de bon visage; c'est beaucoup que d'en avoir un à l'âge où je suis*. Combien de jeunes Auteurs auroient à-peu-près la même excuse à donner à ceux qui n'approuveroient pas leurs Ecrits: *Il est bien question*, pour-

roient-ils dire, *de faire un bon Ouvrage ; c'est beaucoup pour nous d'en avoir fait un bon, ou mauvais.* Nous sommes bien éloignés d'appliquer ceci à M Duchesne : nous croyons au contraire que son Histoire Naturelle des Fraisiers, à quelques légers défauts près, ne peut être que très bien accueillie des Amateurs de la Botanique.

La curiosité d'élever de graine une plante qu'on ne seme presque jamais, a procuré à l'Auteur le hasard heureux d'en gagner une race nouvelle. Ce phénomene l'a conduit à une autre découverte : il a vu que tous les Fraisiers ne sont pas hermaphrodites parfaits, qu'il y en a où la puissance des sexes est séparée sur des individus différens. Il a même réussi à féconder avec quelques-uns de ces mâles des individus femelles d'une autre sorte, qui sont constamment stériles dans les jardins des Curieux.

Encouragé par des ſuccès inattendus, notre jeune Botaniſte s'eſt attaché à obſerver avec encore plus de ſoin tout ce qui a rapport aux Fraiſiers. Il en a vu toutes les eſpeces qui exiſtent en Europe ſe raſſembler à Trianon par ordre du Roi; en les cultivant & les décrivant lui-même pour la plûpart, en liſant tout ce qu'on a imprimé ſur ce ſujet, M. Ducheſne a été étonné qu'une plante auſſi intéreſſante par ſa ſtructure, & ſurtout par ſon fruit, qui eſt un des plus agréables au goût & à l'odorat, n'eût pas eu juſqu'à ce jour d'Hiſtorien particulier. Il a donc entrepris de faire connoître les différentes ſortes de Fraiſiers que nous poſſédons, & d'indiquer le moyen de remédier à la ſtérilité du plus beau d'entr'eux. Mais ſon Ouvrage ne ſe borne point là: on peut le regarder en quelque maniere » comme un Eſſai ſur l'Hiſ-

» toire Naturelle des Plantes, réu-
» nissant à la Botanique les vues
» d'économie. On y trouve, tant
» sur la végétation que sur la
» culture, bien des choses qui ne
» sont pas particulieres aux Frai-
» siers ; l'examen de plusieurs
» questions intéressantes qui re-
» gardent la physique des végé-
» taux ; des observations neuves
» qui prouvent la nécessité de pé-
» nétrer dans la structure des êtres
» qu'on observe, pour découvrir
» des rapports essentiels, qui
» échappent si l'on ne s'attache
» qu'aux premieres apparences ».

Notre Auteur compte dix races principales de Fraisiers, auxquelles doivent se rapporter plusieurs variétés : il présente sous la forme d'arbre généalogique, la souche commune à laquelle aboutissent différens rameaux. A la suite de la partie Botanique on trouve l'économique, comprenant les pro-

priétés du Fraiſier, conſidéré relativement à la nourriture, à la Médecine, aux Arts, & à l'ornement des jardins. M. Ducheſne n'oublie rien de tout ce qui regarde la culture de cette plante ; il indique les inſectes qui lui nuiſent, & les moyens de remédier à leur dommage.

Les Pays trop chauds ne conviennent pas aux Fraiſiers ; c'eſt dans les climats tempérés & les parties froides qu'il en croît le plus : on en éleve cependant au Chili, & ceux-là donnent même les plus groſſes fraiſes que l'on connoiſſe.

La culture fait éprouver au Fraiſier des bois, des changemens conſidérables ; elle triple ſa grandeur : la peſanteur des fraiſes des jardins fait quelquefois plier les tiges juſqu'à terre. Pour le parfum, il eſt un peu affoibli par cette éducation, l'abondance de nourriture

qui grossit toutes les parties, ne donnant au fruit qu'une substance aqueuse, dans laquelle les particules parfumées se noient, pour ainsi dire. Cette surabondance d'humidité dans les plus grosses fraises, non-seulement diminue leur bon goût, mais les porte encore à se corrompre fort aisément: d'ailleurs la peau est dans les fraises ce qui a le plus d'odeur & de goût, & l'on observe que les grosses ont moins de peau que les autres par proportion. Cette différence se fait remarquer assez généralement dans les autres végétaux. Ceux qu'on transplante & qu'on éleve dans les jardins, sont plus grands que les individus sauvages de la même espece. Leur suc est plus abondant, mais il est en même-tems moins actif. Cette diminution de force est avantageuse, & devient une vraie amélioration dans la cerise, la poire, le melon,

es

les racines & les herbes potageres, l'artichaut & presque toutes les plantes de nourriture : elle est désavantageuse au contraire dans celles qu'employe la Médecine, parcequ'elles perdent leurs vertus avec leur force. (La pêche de nos espaliers ne purge pas comme le même fruit dans son Pays natal.) La fraise est peut-être le seul fruit de cette nature sauvage, en qui il existe, comme dans le gibier, un fumet qui ne demande pas à être affoibli. On lui procure de la grosseur en la cultivant ; mais on diminue la vivacité de son goût. Cette différence est cependant peu sensible, excepté pour les gourmets, qui préferent de manger ce fruit à sec.

Les individus ainsi engraissés, dépérissent promptement, cessent en peu de tems de rapporter de bons fruits ; & l'on est obligé de les renouveller comme les poules

d'une baſſe-cour : ce qu'on fait, ſoit en les multipliant de graine, ſoit en les propageant par les coulans.

Il eſt eſſentiel de ſarcler les Fraiſiers, de les effiler, d'en ſupprimer les coulans : mais on ne doit pas faire cette opération lorſque le Fraiſier eſt dans ſa force ; alors on lui feroit produire encore plus de jets, ou de branches ; & d'ailleurs la ſeve n'ayant plus autant de parties à nourrir, elle les ſuffoqueroit, pour ainſi dire, comme le ſang ſuffoque un homme à qui l'on coupe quelque membre ſans préparation.

Lorſque les fraiſes commencent à groſſir, on doit couvrir la terre avec quelque choſe qui empêche la pluie de les gâter. Les Hollandois y répandent du ſable qui reflette en même tems plus de chaleur pour les faire mûrir..... (On fait mal de lier les tiges en-

ſemble & de les ſoutenir avec un bâton. Le ſoleil brûle le fruit, quand on le prive ainſi de l'ombrage des feuilles). La litiere ſeche & la paille briſée peuvent ſervir au même uſage, & mieux encore la mouſſe. Celle-ci préſerve la terre du hâle, en entretient la fraicheur, diſpenſe d'arroſer auſſi ſouvent : elle empêche les mauvaiſes herbes de croître ; elle éloigne même, apparemment par ſon odeur, les petites limaces qui détruiſent ordinairement tant de fraiſes ; enfin elle conſerve les fruits dans la plus grande propreté.

» Nous voici au moment de » jouir. La cueillette n'exige pas » beaucoup de ſoin. Cependant » la fragilité de ce fruit oblige à » le toucher très délicatement & » à le manier le moins qu'ils eſt » poſſible. Il faut, pour garder les » fraiſes, les cueillir avec la queue,

» encore ne paſſent-elles qu'un
» jour au plus ſans ſouffrir. Les
» gens de Montreuil cueillent
» leur fraiſes le ſoir, & les por-
» tent le lendemain à Paris... Ils
» ſont obligés de les manier deux
» fois, d'abord pour les mettre
» dans des paniers hauts & étroits,
» enſuite pour les parer ſur les
» clayons, réſervant les plus groſ-
» ſes pour le deſſus. Mais ce ſont
» ordinairement les femmes qui
» ſont chargées de cette beſogne,
» & elles le font avec toute la dé-
» licateſſe dont elles ſont capa-
» bles. Il faut autant d'habitude
» qu'elles en ont pour élever ſoli-
» dement ſur une fort petite baſe,
» une piramide de fraiſe aſſez
» haute, en ne laiſſant en outre
» paroître aucune queue. Le pa-
» nier ou clayon eſt composé de
» cent cinquante fraiſes». Nous ne
nous arrêtons pas ſur la maniere de
hâter ou de retarder la floraiſon du

Fraiſier pour en obtenir du fruit pendant toute l'année. Ici, comme dans touts les Arts, il ne s'agit que d'obſerver & d'imiter la Nature.

Les Lappons préparent, avec le laitde Renne,les framboiſes & des fraiſes qu'ils font deſſécher à la fumée dans le ſecond eſtomac de la Renne, une eſpece de fromage qu'ils appellent *Kapatialme*. C'eſt pour eux un mets délicat & qui eſt d'uſage aux deſſerts : ils en préſentent aux étrangers & ſur-tout aux jeunes Demoiſelles, au lieu de confitures.

Les Anglois qui cultivent les différentes eſpeces de fraiſes, ſont dans l'uſage de les ſervir ſéparément ſur leurs tables. On en peut former un compartiment de deſſert, en mettant au milieu des *caprons*, aux quatre coins des fraiſes blanches & des vertes, des rouges & des écarlates,& aux deux

bours, quelques fraiſes-ananas, & quelques frutilles.

» Il eſt dans l'ordre de la nature » que les plantes qui ſe multi» plient la plûpart ſi facilement, » ſoient détruites par certains ani» maux, qui ſervent eux-mêmes de » pâture aux autres : c'eſt de ce » moyen que Dieu a voulu ſe ſer» vir, pour conſerver la police du » monde, de ſorte que la mort » violente eſt auſſi néceſſaire que » la mort tranquille pour conſer» ver l'équilibre dans l'univers. » Mais cette même Providence a » permis à l'homme dans plus » d'une occaſion de contrebalan» cer, de vaincre même par ſa » vigilance, la force conſtante de » la nature. Il propage conſidéra» blement les eſpeces qui lui ſont » utiles, en fait varier les races à » ſon gré; il détruit, au con» traire, les eſpeces qui lui nui-

» ſent, ou du moins il diminue » conſidérablement le nombre de » leurs individus. Cependant il » en eſt qui par leur petiteſſe échap» pent preſqu'à ſes coups : Eſope » raconte qu'une abeille cauſa la » mort à un lion. Un nombre in» fini d'inſectes ſont en poſſeſſion » de partager tous les jours les » fruits du travail du maître des » lions, qui ne peut les captiver. » Le Fraiſier n'a gueres que des » ennemis de cette ſorte ». Ici l'Auteur en indiquant les inſectes qui nuiſent aux Fraiſiers, donne les moyens de les détruire, & de réparer le tort qu'ils font.

M. D. termine ſon Ouvrage par des remarques & des diſcuſſions particulieres ſur la ſtérilité de certains Fraiſiers, ſur la naiſſance du Fraiſier de Verſailles, ſur la diſtinction des eſpeces, des races, des variétés, ſur la ſéparation des ſexes dans les plantes, ſur les fé-

condations étrangeres, ſur la Synonimie-Botanique, ſur quelques paſſages des anciens qu'on a cru convenir au Fraiſier, ſur différentes eſpeces indiquées dans les Ouvrages des Botaniſtes; enfin ſur les plantes qui ont improprement porté le nom de Fraiſier. Arrêtons-nous un moment à quelques-uns de ces articles.

La formation de nouvelles eſpeces par des fécondations étrangeres, eſt-elle poſſible? Les hybrides ſont-ils féconds tant dans les animaux que dans les végétaux? C'eſt une queſtion difficile à réſoudre. » Il y a, dit M. » Adanſon, des quadrupedes & » des oiſeaux où l'accouplement » de deux eſpeces différentes ne » produit rien; il y en a d'autres » où il donne une eſpece bâtarde » qui ne peut ſe reproduire, & » qui périt dès la premiere géné» ration. Les végétaux franchiſ» ſent le pas, & forment, au lieu

» de mulets, des eſpeces vraies » & franches qui ſe reproduiſent » ſuivant les loix ordinaires à la » génération ». M. Van-Linné avoit auſſi penſé que les diverſes eſpeces, ſe mêlant dans les plantes, préſentoient une vérité neuve dans le genre végétal, & toute contraire à la ſtérilité des animaux bâtards, par laquelle cet Auteur dit que » la Nature a voulu s'op» poſer à ce que le nombre des » eſpeces quadrupedes pût deve» nir plus conſidérable qu'il n'é» toit à la création ». Mais enſuite l'obſervation l'a détrompé, en lui faiſant voir que les graines de certaines plantes hybrides avortoient. Selon M. Ducheſne, les métis, ou productions intermédiaires ont bien lieu dans les deux regnes; mais il prétend qu'ils ne forment pas plus dans un regne que dans l'autre, des eſpeces vraies & franches, mais ſeulement des

races & des variétés. Les especes lui paroissent fixes & immuables, & il dit que les accidens qui font varier certains individus, procurent à d'autres des changemens assez considérables pour qu'ils se perpétuent dans leur postérité, qui forme ainsi une race & non une espece. Il ajoûte avec M. de Buffon que » les métis nés de l'accou» plement de deux individus » de races différentes, mais de » même espece, deviennent bien » des chefs de nouvelles races; » mais que les hybrides produits » par des individus de diverses » especes, sont privés de la fa» culté de se reproduire ».

Pour que la Phytologie pût faire des progrès & être portée à un certain degré de perfection, il seroit à desirer que chaque Botaniste en particulier imitât M. Duchesne, en se choisissant une seule espece de plante, & la traitant *ex professo*,

& en s'appliquant ſur tout à débrouiller la ſynonymie de ſes différentes races; travail impraticable à ceux qui veulent parler de tous les végétaux. Il eſt étonnant de voir la confuſion qui regne dans la Nomenclature Botanique : elle étoit déja ſi grande du tems de Gaſpard Bauhin, que ce Botaniſte, voulant donner une Hiſtoire générale des Plantes, employa vingt années pour en dreſſer la Table, & vingt autres pour la rectifier. Il étoit bien juſte que cette Table, connue ſous le nom de *Pinax*, le rendît immortel.

M. Ducheſne a eu recours, comme tous ceux qui s'occupent aujourd'hui d'Hiſtoire Naturelle, aux lumieres de M. de Juſſieu, de la méthode duquel il reconnoît, avec raiſon, la ſupériorité. Les conſeils de ce Savant ſi modeſte & ſi reſpectable, l'ont guidé dans ſon travail, en lui apprenant à

voir & à obſerver ; ce qui, indépendamment des connoiſſances & des talens du jeune Auteur, ſuffiroit pour aſſurer à ſon Livre les ſuffrages du Public connoiſſeur. Il a auſſi conſulté, pour perfectionner ſon Hiſtoire Naturelle des Fraiſiers, d'autres Naturaliſtes, & les plus célebres de cet âge, MM. Linnæus, de Haller & de Buffon ; ſa correſpondance ſur-tout avec les deux derniers, formeroit ſeule un très grand préjugé en ſa faveur : ce n'eſt que des génies de cette trempe qu'on peut apprendre à enviſager la Nature en grand, après l'avoir ſuivie juſques dans ſes moindres productions, à meſurer l'eſpace qui ſépare l'Obſervateur Philoſophe du ſimple Nomenclateur, ou du Méthodiſte médiocre, lequel revient ſans ceſſe à des détails minutieux & inutiles.

Quelques éloges que nous don-

nions à M. Duchesne, l'amour de la vérité ne nous permet pas de dissimuler que son Ouvrage auroit pu aisément être réduit à une Dissertation de cinquante pages, s'il avoit voulu en retrancher les longueurs, les conjectures, les citations, les discussions qui ne finissent point, & qui n'apprennent rien. Tout cet attirail scientifique pourra paroître fastidieux, même à ceux qui cultivent par goût, la partie critique de l'Histoire Naturelle, espece d'érudition qui ne nous paroît pas avoir beaucoup de partisans en France ni ailleurs.

ARTICLE LXXVIII.

LETTRE de M. Girard, Docteur en Médecine, aux Auteurs de ces Mémoires, contenant le précis de l'Ouvrage de M. PETIT, Médecin de la Faculté de Paris, de l'Académie des Sciences, &c. sur l'Inoculation

VOUS me demandez, Messieurs, où en est l'affaire de l'Inoculation, & ce que la Faculté de Médecine a décidé sur cet important objet. Je ne puis mieux vous en instruire, qu'en vous faisant le précis de l'Ouvrage que M. Petit vient de publier sur cette matiere. Vous pourrez l'insérer dans vos Mémoires, si vous l'en jugez digne.

S'il est vrai que dans un Gouvernement sage les honneurs doivent être le partage du mérite utile, à plus forte raison doit-on re-

garder comme inconteſtables les droits qu'ont à la même récompenſe, mais particulierement à celle de l'eſtime & de la conſidération publiques, ces hommes rares & privilégiés de la Nature, qui, non contens de faire le bien par eux-mêmes, conſacrent encore leur vie à ſe former des ſucceſſeurs, & à ſe reproduire pour l'avantage de la Patrie & de l'humanité. On peut dire que le célebre M. Petit eſt, à cet égard, un des Philoſophes les plus dignes de la reconnoiſſance d'un Peuple éclairé. C'eſt à ce ſavant Profeſſeur, qui enſeigne la Médecine depuis plus de vingt ans, que l'Etat ſera redevable de la plûpart des grands Médecins qu'il poſſédera. Les Eleves viennent de toutes les parties de l'Europe pour entendre un Maître qui, de l'aveu des meilleurs Juges, réunit à des connoiſſances pro-

fondes, les vues les plus fines & les plus grandes, & à toutes les qualités de l'esprit, une honnêteté, une douceur dans les mœurs, une Philosophie simple & naturelle, qui lui font autant d'amis de tous ceux qui le connoissent.

Jusqu'ici cet illustre Médecin s'étoit borné à la pratique & à la partie d'enseignement; sa modestie, ses occupations, l'avoient empêché de rien imprimer. On n'avoit de lui que quelques Mémoires Académiques très bien faits, & une Ostéologie, qui est un chef-d'œuvre en ce genre, & qu'il a mise à la tête de l'Anatomie de *Palfin*, dont il a donné une nouvelle édition. Engagé depuis peu à dire son sentiment sur deux questions des plus intéressantes, celle des naissances tardives, & celle de l'Inoculation, il a enfin pris la plume; & l'accueil que le Public a fait à l'Ouvrage qu'il a donné

ſur le premier objet, & auquel vous avez ſi bien rendu juſtice, Meſſieurs, dans vos Mémoires du mois d'Avril dernier, eſt preſqu'un sûr garant du ſuccès que mérite celui qu'il publie aujourd'hui ſur l'Inoculation.

La Faculté de Médecine, afin de juger avec connoiſſance de cauſe ſur une matiere auſſi délicate, avoit choiſi parmi ſes Membres douze Commiſſaires pour l'examiner à fond, & mettre ſous ſes yeux le réſultat de leur travail. Après des aſſemblées multipliées, & tous les ſoins poſſibles de la part de MM. les Commiſſaires, les ſentimens ſe ſont trouvés partagés. Les uns ont regardé l'Inoculation comme une pratique pernicieuſe, qu'il ne falloit ni permettre, ni tolérer. Les autres, au contraire, ont conclu que cette méthode étoit très avantageuſe au genre humain. Les motifs qui ont

déterminé les uns & les autres à embrasser leur opinion, devoient être rendus publics. M. de Lépine rédigea & fit imprimer l'année derniere le Rapport des six Commissaires anti-Inoculateurs; Ouvrage singulier que l'Auteur d'un Ecrit périodique fort estimé ne put s'empêcher de regarder dans le tems *comme un monument propre à servir à l'Histoire de l'Esprit humain*, tant la maniere dont on y raisonne lui parut étrange. Voici aujourd'hui les rapports des six Commissaires, qui sont favorables à l'insertion de la petite vérole, & ces rapports sont l'Ouvrage de M. Petit, imprimé par ordre de la Faculté.

Dans le premier de ces deux Mémoires, qui a pour Epigraphe ces mots : *Quâ cuspide vulnus senserat, hac eâdem cuspide sensit opem*. M. Petit établit ces principes. *L'Inoculation n'a jamais été proposée que*

comme un moyen propre à préserver des dangers que la petite vérole naturelle fait courir. Toute la question se réduit donc à savoir si *le plus communément ce préservatif est sûr.* Et pour cela il faut 1°. *qu'il garantisse le plus ordinairement de la maladie qu'on veut écarter;* 2°. *que le danger auquel il expose soit beaucoup plus petit que celui que feroit courir le mal lui-même s'il venoit naturellement.* C'est de la discussion de ces deux points, que dépend la solution du problême, s'il faut adopter ou proscrire l'Inoculation. Ces principes sont simples & à la portée de tout le monde.

En général on n'éprouve la petite vérole qu'une fois dans la vie, & cela est commun à la maladie artificielle & à la naturelle. Dans les deux cas l'affection est de la même nature, celle qui est insérée ne differe de l'autre que par une extrême bénignité. Les mêmes causes

agiſſant dans les mêmes circonſtances produiſent conſtamment les mêmes effets. Donc il n'y a pas plus de récidive à craindre quand on a été inoculé que lorſqu'on a eu une fois la petite vérole ſpontanée. Depuis qu'on inocule en Angleterre on n'a pas trouvé un ſeul homme à qui la petite vérole ſoit ſurvenue après l'Inoculation. Comment cette pratique née en Circaſſie s'y ſeroit-elle maintenue ſi long-tems, & delà ſe ſeroit-elle introduite en Aſie, ſi l'on n'eût obſervé qu'elle mettoit conſtamment à l'abri de la petite vérole ?

Il eſt avéré que cette maladie contractée par inſertion ne peut ſe reprendre par la même voie tentée une ſeconde, une troiſieme fois, à des intervalles de tems conſidérables. Il ne l'eſt pas moins que ceux qui par l'Inoculation n'ont pas pris la petite vérole, l'avoient déja eue naturellement ou

par art. L'épreuve que le Docteur Maty a osé faire sur lui-même est à cet égard aussi décisive que son action est héroïque. Il a été prouvé que parmi cinq ou six personnes qu'on a dit avoir été reprises de la petite vérole après l'Inoculation, les unes n'avoient pas reçu le mal par l'opération, & que les autres ont eu des maladies qu'on s'est efforcé de faire passer pour des petites véroles, mais qui n'étoient point telles.

Après avoir démontré qu'en général l'Inoculation garantit sûrement du mal qu'on se propose de prévenir, l'Auteur s'attache à faire voir que la petite vérole artificielle est beaucoup moins dangereuse que la naturelle, 1°. pour l'inoculé lui-même, 2°, pour toute la société; car si l'Inoculation n'avoit que le premier de ces deux avantages sans le second, d'accord avec la raison l'humanité exigeroit

qu'elle fût proſcrite : *Salus populi ſuprema lex eſto.* Pour mettre la vérité de la premiere propoſition dans tout ſon jour, M. Petit fait voir que la petite vérole inſérée ne fait périr perſonne, tandis que la naturelle enleve une grande partie de ceux qu'elle attaque; que celle là n'eſt qu'une indiſpoſition légere, au lieu que celle-ci eſt pour l'ordinaire une maladie très grave & ſouvent funeſte; que l'une n'a preſque jamais de ſuites fâcheuſes, pendant que l'autre peut rendre difforme, priver même de leurs actions les organes des ſens. C'eſt en comparant les circonſtances qui précedent, qui accompagnent, & ſuivent les deux eſpeces de petite vérole, que M. Petit fait connoître les inconvéniens de la naturelle, & les avantages de l'inoculée; & ces avantages conſiſtent dans le *choix de l'âge*, du *ſujet*, *de la ſaiſon*, du *levain vario-*

lique, & du lieu par lequel *on peut l'insinuer*. M. Petit parcourt ces différens chefs avec une précision & une sagacité qui ne laissent rien à desirer. Il présente les objections des Anti-Inoculistes relativement à chacun de ces points, & il y répond de la maniere la plus victorieuse. Nous allons mettre le Lecteur en état d'en juger.

La petite vérole surprend indistinctement à tout âge, dans toutes les saisons, les forts & les foibles, les personnes qui ont un bon tempérament comme celles qui en ont un mauvais, celles dont les humeurs sont saines & celles qui les ont dépravées. Elle peut attaquer après un excès de travail, de débauche, &c. Or ces circonstances & les dangers qui les suivent n'ont pas lieu dans l'Inoculation; car 1°. par le choix de l'âge on fixe l'invasion de la petite vérole au période de la vie où elle est le moins dangereuse.

En inoculant les enfans de préférence aux adultes, on imite la nature qui donne plus souvent cette maladie aux premiers qu'aux seconds : d'ailleurs l'ignorance des enfans les entretient dans la plus grande sécurité ; d'un autre côté leurs humeurs sont plus douces, leurs corps plus sains, enfin, on choisit encore ceux qui jouissent de la meilleure santé ; 2°. le choix de la saison & de la matiere variolique, est encore une imitation de la Nature. Le Printems est la saison la plus favorable à la petite vérole spontanée. Aussi choisit-on ce tems pour insérer l'artificielle. La liberté de prendre un levain pur dans un sujet sain attaqué d'une petite vérole bénigne, est encore un avantage important, propre à l'Inoculation. Quels ravages n'exercent pas les épidémies varioliques d'un caractere malin ? 3°. Le choix du lieu par lequel on

fait pénétrer la matiere varioleuse n'est pas moins intéressant. L'Inoculation préserve les visceres de la poitrine, des maux dont la contagion spontanée les menace; elle met le poumon à l'abri de l'irruption d'un venin qui s'introduit naturellement par cette voie, & qui y produit les plus grands ravages; elle n'expose au premier effort de ce venin que des parties plus denses, capables de plus de résistance, & dont la lésion ne comporte rien de bien dangereux: il n'y a point de comparaison à faire entre la fonction de la peau & celle du poumon.

Obj. On gagne peu de chose au choix de l'âge, parceque la maladie spontanée ne fait pas courir plus de risque aux enfans que l'inoculée. *Rép.* Quoique la premiere soit moins funeste aux enfans qu'aux adultes, elle en emporte cependant un grand nombre: au

lieu qu'il n'en meurt aucun de ceux qui ont été inoculés. Mais supposons le danger égal pour les enfans dans les deux cas, toujours seroit-il vrai qu'en inoculant tous les hommes dans les premiers tems de leur vie, il n'y auroit plus d'adultes attaqués de la petite vérole, qui en fait périr plusieurs ; on les auroit donc sauvés en leur donnant la maladie dans l'enfance. La vie d'un homme, à quelqu'âge que ce soit, est très précieuse ; mais il est des circonstances qui ajoûtent beaucoup à sa perte. » La » mort d'un enfant ne fait point » de vuide bien sensible dans la » société ; celle d'un adulte peut » priver une épouse de son mari, » une famille entiere d'un pere » qui en étoit l'unique appui, la » République, d'un homme de » génie qui l'éclairoit, d'un Ci- » toyen vertueux qui la servoit, » ou d'un Prince qui en faisoit la

» prospérité »; sans compter les frais, les soins, les sollicitudes qu'entraîne l'éducation, & qui se trouvent perdus au moment où l'on étoit prêt à en recueillir les fruits.

Obj. En inoculant tous les enfans, il se peut qu'un d'eux en meure, & que ce soit précisément celui qui, sans cette opération, auroit été exempt de la petite vérole: il auroit peut-être vécu longtems, il auroit été un homme illustre, &c. *Rép.* 1°. L'Inoculation ne fait perdre la vie à aucun sujet. Les morts arrivées après cette opération, sont dues à des causes étrangeres, à l'Inoculation pratiquée dans de mauvaises circonstances, à l'abus de la chose, non à la chose elle-même. Les erreurs qu'on peut commettre dans l'administration de la saignée, de l'émétique, de l'opium, ne retombent pas sur ces remedes, mais sur le

Médecin ignorant qui ne ſait pas les employer à propos. 2°. Il eſt infiniment plus probable que le ſujet dont il s'agit, au lieu d'être un héros, auroit été un homme très ordinaire ou un ſcélérat. L'héroïſme eſt rare, le crime n'eſt que trop fréquent, le nombre des hommes communs eſt immenſe.

Obj. Votre méthode eſt très peu avantageuſe, puiſqu'elle eſt inutile aux enfans mal ſains & infirmes, qui en auroient pourtant le plus grand beſoin, n'y ayant que ceux-là que la petite vérole faſſe périr. *Rép.* Exige-t-on d'un remede qu'il guériſſe les malades qui n'en uſent point? Rejettera-t-on l'uſage des émétiques, parce-qu'on ne peut pas les donner aux femmes groſſes & à ceux qui ont une hernie étranglée. Mais les infirmes eux-mêmes courroient beaucoup moins de danger s'ils avoient la petite vérole inoculée plutôt que la naturelle.

Obj. Le choix du ſujet eſt extrêmement difficile à faire. *Rép.* 1°. Cela ne prouve rien contre l'excellence de notre méthode. Si parcequ'une choſe n'eſt point aiſée, elle ceſſoit d'être admiſſible, à quoi ne ſerions-nous pas forcés de renoncer ? Ce principe feroit abandonner le défrîchement des terres & toute ſorte d'éducation politique & religieuſe. 2°. Ces prétendues difficultés n'exiſtent point. Quand toutes les fonctions d'un corps ſe font bien, il eſt aiſé de prononcer qu'il eſt dans l'état de ſanté. Si l'exercice de ces fonctions eſt libre, & qu'il n'y ait aucun ſigne de levain morbifique, on peut inoculer ſans crainte & ſans danger. Mais dans une maladie auſſi légere, pourquoi exiger une préciſion au-deſſus de la prudence humaine ; à quoi bon tant de ſoins & de peines pour vaincre un ennemi ſi peu redoutable ? Si

le ſujet eſt ſain, il n'a pas beſoin de préparation, quoique *ce qui abonde ne vicie pas*; s'il eſt malade, la préparation conſiſte à le guérir de ſa maladie.

Obj. Sous prétexte d'inſérer un levain bon & louable, il ſe peut que des hommes pervers en inoculent un qui ſoit mortel : il eſt d'ailleurs poſſible de tranſmettre, ſans le vouloir, avec le pus de la petite vérole, le germe d'autres maladies *Rép.* 1°. » *Le mal ne ſe préſume point* : dans l'ordre commun » des choſes, il faut les voir en » elles-mêmes, & ne pas ſuppo- » ſer gratuitement des crimes » atroces. Nous aimons au con- » traire à penſer qu'en matiere » auſſi grave, tous les hommes » concourront au bien général de » leur eſpece. Nous n'enviſageons » que le bon & le légitime uſage » de la choſe : nos Adverſaires ne » parlent que de ſes abus. Mais

» de quoi n'abuse-t-on pas? Doit-
» on renoncer à la Religion par-
» cequ'il s'est trouvé des scélérats
» qui ont osé en abuser pour sa-
» tisfaire leurs penchans crimi-
» nels »? 2°.(Pour parer à tout) il n'y a qu'à faire au sujet de l'Inoculation ce qui se pratique à l'égard du dépôt sacré de la Religion & des Loix, ne la confier qu'à des gens sages, à des Citoyens vertueux, aux Médecins avoués de la République. 3°. Il peut se faire qu'un Inoculateur donne avec la petite vérole quelqu'autre maladie, comme il est possible qu'un Chirurgien ignorant, en ouvrant un abcès, coupe une artere, un nerf, un tendon, & estropie ainsi son malade, ou comme il l'est, que par un *qui-pro-quo*, un Apothicaire substitue du poison à un remede. Faudra-t-il pour cela interdire aux Chirurgiens d'ouvrir des abcès, suivant les regles de

leur Art, &c ? 4°. Mais il n'eſt pas ſi facile qu'on le penſe de communiquer ainſi deux maladies à la fois. Rarement deux levains différens exiſtent enſemble dans un même corps, ſans que l'un des deux détruiſe l'autre. On a des expériences que le pus d'un corps infecté du mal vénérien n'a pourtant donné que la petite vérole à celui à qui on l'a inſéré.

Les circonſtances qui accompagnent la maladie une fois venue, ne concourent pas moins que celles qui la précedent, à la rendre exempte de danger. Que le tableau de ce qui ſe paſſe alors chez les inoculés eſt différent de celui de la petite vérole ſpontanée, ſoit avant, ſoit pendant l'éruption, ou lors de la ſuppuration. Le premier intéreſſe par l'image des biens qu'il offre ; le ſecond eſt effrayant. Il ne préſente qu'une maladie inſidieuſe, des douleurs cruelles,

des dangers & des allarmes multipliées, des cataſtrophes funeſtes, un fléau portant par-tout la déſolation & la mort.

Obj. L'Inoculation eſt infidelle & ne donne pas toujours la petite vérole, &c. *Rép.* De ce fait, qui eſt vrai, il ſuit ſeulement que pour un petit nombre d'hommes cette méthode ſera ſans utilité comme ſans effet, ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit avantageuſe pour les autres. » L'opium ne fait pas » toujours dormir, il eſt des gens » qu'il agite & qu'il rend furieux; » on ne ceſſe pas pour cela de le » regarder comme un bon narco- » tique, &c.»

Obj. Il y a des perſonnes qui ſont mortes de la petite vérole inoculée, &c. *Rép.* 1°. Pour prouver cette aſſertion, on devroit rapporter d'autres exemples que celui de Mlle. *de Surgeres, qui vit encore, &c*... Ce n'eſt pas la même choſe de

mourir après l'Inoculation, ou *de l'Inoculation*. Les morts réelles ne sont pas le produit de la méthode, mais bien d'une mauvaise disposition qu'il auroit fallu auparavant connoître & corriger, &c. » La » saignée se pratique tous les » jours, quoiqu'il soit arrivé plu- » sieurs fois qu'en ouvrant la » veine un Chirurgien ait piqué » l'artere, & par-là causé une » maladie qui peut conduire un » homme au tombeau. Si les fau- » tes des Artistes nous faisoient » renoncer aux Arts, dans quel » horrible cahos ne rentrerions- » nous pas? » 2°. En accordant que l'Inoculation pût faire périr quelqu'un, ce ne pourroit être tout au plus qu'un sur 300 ou 340; mais la petite vérole spontanée en emporte au moins 1 sur 10, & plus des $\frac{4}{5}$ des hommes sont une fois dans leur vie attaqués de cette maladie. Donc de 300 inoculés,

200 au moins auroient eu la petite vérole naturellement, & 20 en feroient morts; tandis que de l'inoculée il n'en eft mort qu'un fur 300. Cette méthode a donc confervé la vie à 19 Citoyens. Suppofons 18000000 d'habitans en France, 12000000 doivent avoir la petite vérole naturelle, & de ce nombre il en mourra 120000; fi on les fuppofe tous inoculés, il n'en fera mort que 60000, & l'Etat aura gagné 140000 citoyens...
» Quelle fource abondante de » force & d'induftrie! Quel » moyen plus sûr de réparer nos » pertes, & d'arrêter les progrès » rapides de la dépopulation?... » Ne voit on pas que fi une Na- » tion de l'Europe adoptoit l'Ino- » culation, tandis que les Peuples » voifins la rejetteroient, au bout » d'un fort petit nombre de fie- » cles, toutes chofes égales d'ail- » leurs, cette Nation s'éleveroit

» infailliblement au-dessus des » autres, & les subjugueroit sans » peine, par la très grande raison » que le fort domine le foible ». Enfin le bien particulier est ici intimement uni au bien général, chaque individu y voyant le danger qu'il court de mourir de la petite vérole, diminué de $\frac{19}{20}$.

Obj. Il suffit, pour condamner l'Inoculation, qu'un seul homme puisse en mourir Pourquoi s'exposer à un péril évident, pour en éviter un incertain ? L'enfant que vous inoculez n'auroit peut-être jamais eu la petite vérole; vous tentez Dieu, & si l'enfant meurt, vous êtes homicide. *Rép.* 1°. » Ce » rigorisme n'est affecté que pour » ébranler les ames timorées & les » plus amies de la vertu, mais » qui ne sont pas toujours les » plus éclairées ». D'après une telle maxime, il ne seroit pas permis de faire l'épreuve d'aucun re-

mede ; on ne pourroit plus ſans crime traverſer les mers, changer de climats, conſtruire des Temples ou autres édifices, défricher les terres, ſoigner les malades, exercer aucun Art, parceque, dans ces différentes circonſtances, on court riſque de perdre la vie. Les conſéquences qui ſuivent des principes des anti-Inoculateurs ſont toutes plus révoltantes les unes que les autres. Il faudroit recevoir l'Inoculation comme un préſent du Ciel, quand, ſur le total des hommes, elle ne conſerveroit la vie qu'à un ſeul d'entr'eux. Il fut & il ſera toujours permis de courir le riſque d'un petit danger, pour en éviter un plus grand. 2°. *Tenter Dieu*, c'eſt s'expoſer à un péril ſi manifeſte, qu'on ne peut ſe flatter d'en échapper ſans un bienfait ſpécial de la Providence ; c'eſt agir contre les regles de la prudence humaine. On ne

fait rien de ſemblable en donnant ou en recevant l'Inoculation. Eſt-ce *tenter Dieu* que de ſe faire ſaigner ou purger par précaution, &c? Ce ſont les anti-Inoculiſtes qui méritent cette imputation; car ils s'expoſent volontairement à un danger qu'ils étoient les maîtres de ne point courir.

Ici M. Petit examine les ſuites des deux maladies, & le parallele qu'il en fait eſt tout à l'avantage de la petite vérole inoculée, laquelle ne laiſſe jamais, comme la ſpontanée, des larmoyemens, des fiſtules, des caries, l'aveuglement, la difformité, &c. » La » beauté du corps eſt un des plus » précieux dons de la Nature, & » qu'il eſt le moins permis de mé- » priſer ... La privation des avan- » tages de la figure a plus d'in- » fluence qu'on ne croit commu- » nément ſur le moral de la plû- » part des hommes, & particulie-

» rement ſur celui des femmes ».
L'Auteur conclut que l'Inoculation *a la ſeconde qualité exigée dans un préſervatif ;* ſavoir, *de faire courir beaucoup moins de riſque que la maladie dont il préſerve.*

Cette opération ſagement adminiſtrée, loin de nuire à la ſociété, peut au contraire ſauver la vie à un très grand nombre de ſujets. Ceux que la petite vérole naturelle a rendus aveugles, ou qu'elle a mutilés, ſont un fardeau pour la Patrie « Combien de jeu-
» nes filles deſtinées au mariage,
» leſquelles auroient été d'excel-
» lentes meres de famille, ont été
» condamnées à vivre dans un
» triſte célibat, par l'excès de dif-
» formité que la petite vérole leur
» a cauſé ? Combien de jeunes
» gens ſe ſont précipités dans des
» Cloîtres, & ont privé la Répu-
» blique de ce qu'elle avoit droit
» d'attendre d'eux, leſquels n'ont

» eu quelquefois pour principe
» de leur vocation que le dégoût
» qu'inspiroit leur laideur procu-
» rée par la petite vérole, & l'es-
» pece de mépris qu'elle leur fai-
» soit essuyer parmi les hommes ?
» Enfin n'a-t on pas vu plus d'une
» fois (par cette seule cause) l'u-
» nion conjugale, si sainte & si
» respectable, se rompre, se dis-
» soudre pour jamais, les trou-
» bles domestiques s'emparer d'u-
» ne maison où regnoient aupara-
» vant l'innocence & les plaisirs
» les plus purs ... L'époux cher-
» che l'épouse autrefois chérie, il
» ne la trouve plus; il s'éloigne
» malgré lui d'un objet dont il
» n'a pas fait choix ... La Patrie
» perd les sujets qui seroient nés
» de leur union si elle eût sub-
» sisté; cette union étoit elle-mê-
» me un exemple digne de respect
» & fait pour inspirer l'amour de
» la vertu ... Si la jeune fille que

» la petite vérole a ſi horrible-
» ment défigurée avoit été ino-
» culée, ainſi que le jeune hom-
» me que ſes difformités ont en-
» terré dans un Monaſtere, & la
» femme qui a perdu, avec les
» agrémens de ſa figure, la ten-
» dreſſe de ſon mari; la premiere
» en ſuivant le vœu de la Nature,
» & ſe ſoumettant aux Loix de
» l'Etat & de la Religion, ſe ſe-
» roit mariée; le jeune homme
» en auroit fait autant, il n'eût
» point été en quelque ſorte con-
» traint de mourir pour la ſociété,
» quoique très vivant pour lui-
» même, & ſouvent trop vivant
» pour les paſſions qui le tyran-
» niſent; l'un & l'autre auroient
» pu faire dans le mariage tout le
» bien qu'ils feront dans le céli-
» bat, & célibataires, ils ne peu-
» vent payer à la République le
» tribut précieux & néceſſaire
» qu'elle reçoit, & que peut-être

» elle devroit recevoir avec plus
» de reconnoiſſance des perſonnes
» qui ſe marient. La jeune épouſe
» eût continué à faire ſon bonheur
» en faiſant les plaiſirs de ſon
» époux. . . Et l'honnêteté des
» mœurs y eût gagné, ainſi que le
» bien phyſique de l'Etat. Les
» grands effets tiennent ſouvent
» aux petites cauſes; tous ces
» avantages auroient dépendu de
» quelques agrémens du corps.
» que l'Inoculation ne manque
» jamais de conſerver ».

Cette méthode diminue la contagion, & l'éteindra peut-être dans la ſuite. Les raiſons que M. Petit donne du premier de ces deux effets ſont convaincantes; celles du ſecond ſont très plauſibles.

Ce qu'on dit, que, depuis qu'on inocule, les petites véroles naturelles ſont plus fréquentes, même au milieu des hivers très rigoureux, eſt abſolument faux. La

multitude des petites véroles qu'il y a en tout tems dans l'Hôtel-Dieu de Paris ne fait pas durer cette maladie toute l'année dans le voisinage, elle ne l'y rend pas plus commune. Pourquoi trois ou quatre cens inoculés qu'on traite chaque année dans l'Hôpital de Londres, depuis quinze ou vingt ans n'ont point encore étendu dans cette Ville le cours ordinaire de la petite vérole?

Pour prouver que l'Inoculation donne naissance à des épidémies, on cite l'exemple de celle de Boston, qui existoit deux ou trois mois avant qu'on y pratiquât cette méthode. C'est la Fable du Loup affamé & de l'Agneau qui bûvoit au-dessous de lui. Bien loin de produire des épidémies, on les prévient en inoculant. Mais pourquoi ceux qui craignent tant de voir par-là la contagion s'étendre & se perpétuer, font-ils si tran-

quilles sur la même propagation par la petite vérole spontanée ? Ils se sont laissé saisir à l'aspect d'un objet mal vu, & ils s'efforcent d'écarter celui qu'il leur importeroit de bien voir ; » ils se » croient en sûreté dans une mai-» son qui tombe en ruines, & » s'opposent aux Architectes, aux » Maçons qui viennent leur cons-» truire une habitation sûre, » agréable & commode ».

Aux argumens tirés de la physique & de l'observation, par lesquels les avantages de l'Inoculation ont été démontrés, M. Petit joint des considérations morales d'un grand poids. C'est une très forte preuve en faveur de cette méthode, que d'avoir été adoptée, pratiquée, ou défendue par des hommes tels que MM. Boerhaave, Morgagni, Jurin, Mead, Pringle, Arbuthnot, Midleton, Rambi, Haukins, Mary, Huxham, Gau-

bius, Tronchin, Voltaire, la Condamine, d'Alembert, Bernouilli, Werlof, Tralles, &c. En Angleterre quatre ſavans Evêques ont prêché en faveur de l'Inoculation. Quatre établiſſemens faits dans le même Pays pour l'y pratiquer, le ſuccès qu'elle a eu en Suede, ne ſont-ils pas de nouveaux témoignages de ſon excellence? Les Princes de la famille Royale d'Angleterre, l'Infant de Parme, le Prince Royal de Dannemark, les deux enfans du premier Prince du Sang Royal de France, les gens de la plus haute qualité de la même Nation n'ont-ils pas été inoculés très heureuſement? Enfin preſque toutes les lettres que les Commiſſaires de la Faculté ont reçues des Médecins regnicoles & étrangers, ſont favorables à l'Inoculation.

D'après toutes ces preuves, il doit demeurer pour conſtant, que la petite vérole n'étant qu'*un reme-*

de préservatif, ce remede possede éminemment toutes les qualités qu'on peut exiger d'un prophylactique quelconque, qu'il empêche communément la maladie de revenir, qu'il est exempt lui-même de danger, que toutes les circonstances qui le précedent, l'accompagnent & le suivent, concourent à lui donner le caractere de bénignité le plus marqué, ensorte qu'en faisant le bien de l'inoculé, il fait aussi celui de la société entiere; que les autorités les plus nombreuses & les plus réspectables militent en sa faveur, & qu'enfin de toutes les objections proposées contre lui, il n'en est pas une dont il ne triomphe : d'où M. Petit conclut à ce que l'usage en soit au moins *toléré* (& il s'explique sur la réserve de cette expression) : défendre au contraire l'Inoculation seroit, selon lui, priver les Citoyens d'un bien précieux, blesser le droit que chacun a de se conduire tant

en ſanté qu'en maladie, comme il le juge à propos, de ſuivre ou de rejetter les regles de la Médecine, de ſe choiſir des Médecins ou de n'en point prendre du tout, &c. Il eſt des choſes qui doivent être abandonnées à la diſcrétion des particuliers, parceque chacun d'eux y prend plus d'intérêt que ceux qui ſont chargés du Miniſtere public, quelques zélés qu'ils ſoient pour le bien des hommes : la vie & la ſanté ſont dans ce cas. D'où il ſuit » qu'il » ne faut prononcer ſur l'Inocula- » tion aucune loi qui tende à gê- » ner la liberté des particuliers, à » moins qu'on ne compte pour » rien de bleſſer cette eſſentielle » prérogative de l'humanité & » de s'expoſer à voir la loi oubliée » pour ne pas dire mépriſée. Si par » la ſuite l'Inoculation étant pra- » tiquée, les ſuccès ne répondent » point à nos eſpérances, il n'y a » ni loi ni puiſſance qui ſoit capa-

» ble d'en faire continuer l'ufage, » tout le monde s'y refufant natu- » rellement; & de même il n'y en » a point qui puiffe l'arrêter, fi ces » fuccès vont au-delà de ce que » nous en attendons : l'intérêt de » fa confervation étant la plus » forte de toutes les loix, &c ».

» On n'avance dans la recher- » che de la vérité qu'en y procé- » dant avec lenteur & modéra- » tion... Avec de la roideur, des » préjugés & de l'inflexibilité, on » peut s'oppofer à l'établiffement » des meilleures chofes; mais ce » ne font pas là les qualités qui en » font produire de bonnes ».

Les bornes d'une Lettre ne me permettent pas, Meffieurs, d'entrer dans des détails fur le fecond Rapport de M. Petit comme je l'ai fait fur le premier; d'ailleurs celui-là n'eft qu'un furcroît des preuves de celui-ci. Dans ce fecond Mémoire, qui a cette Epigraphe tirée de

Virgile : *Quod non præstantius ullum auxilium venit*, l'Auteur fait des obſervations critiques très judicieuſes ſur le Rapport des anti-Inoculiſtes ; il y releve avec cette mâle franchiſe qui ſied ſi bien aux amis de la vérité, les erreurs multipliées qu'il a cru voir dans cet Ouvrage : il démontre, 1°. que de dix principes qu'on prête aux Inoculateurs, il y en a ſept qu'on leur attribue fauſſement & ſans raiſon, que jamais ils ne les ont avancés ni ſoutenus ; 2°. que ces principes prétendus ne ſont nullement néceſſaires à leur ſyſtême ; 3°. qu'on a fait de vains efforts pour les renverſer ; que parmi les faits rapportés par M. D. il y en a un grand nombre de faux, & ſur leſquels l'Auteur a eſſuyé de toutes parts *des démentis ſolemnels* que ſon Mémoire n'eſt qu'un tiſſu d'inconſéquences, d'abſurdités, de contradictions mani-

festes, de détours insidieux, noyés dans un cahos de citations de passages, de noms d'Auteurs, & de notes, étalage fastueux qui vient rarement au sujet, & qui n'y fait absolument rien, &c. Je ne suivrai pas M. Petit dans tous les justes reproches qu'il fait à ses Adversaires : il me suffit de remarquer qu'il les fait avec les égards, les ménagemens, & toute la modération possibles, & qu'il dissipe complettement les nuages qu'on s'est efforcé de répandre sur les principes des Inoculateurs.

Il étoit difficile de mettre la cause de l'Inoculation en des mains plus habiles, & d'en confier les intérêts à quelqu'un qui fût plus intimément persuadé que M. Petit, de l'excellence de cette méthode, & plus propre à en convaincre les autres : la raison & le sentiment, la la plus saine Philosophie, qui consiste dans l'amour du vrai & celui

des hommes, brillent à chaque ligne de ſon Ouvrage, fait pour intéreſſer tous ceux qui penſent & pour qui l'humanité & la Patrie ne ſont pas des mots vuides de ſens; le ſtyle en eſt ſimple, noble, clair, précis, quelquefois pathétique, en un mot convenable au ſujet. Si notre ſiecle étoit (ce que je ne crois pas) aſſez peu équitable ou aſſez prévenu, pour refuſer à M. Petit le tribut d'eſtime & de reconnoiſſance qui lui eſt dû à tant de titres; s'il ſe trouvoit dans la ſociété, ou même parmi les Savans, quelqu'un de ces hommes vils & mépriſables, qu'une baſſe jalouſie dévore & rend ennemis de toute eſpece de mérite, dont le cœur fut ulcéré de l'hommage que je rends ici aux talens & à la perſonne d'un Citoyen, qui a bien mérité de ſa Nation & du genre humain; ce Citoyen reſpectable en ſeroit amplement dédommagé, & par le ſen-

timent intime d'avoir été un des bienfaiteurs de ses semblables, & par le suffrage des gens éclairés & vertueux, sur-tout par celui de la postérité, Juge integre, qui venge la mémoire des grands hommes de l'injustice & de l'envie de leurs contemporains. *All' invidia il maggior castigo è il disprezzo, e mai saetta non feri il Cielo... La posterità in somma e quella che dà la vita e la morte agli ingegni; di là ne vien la vera sentenza & daquel Tribunale incorroto & incorruptibile bisogna aspettarla.*

Je crois, Messieurs, que vos Lecteurs ne seront pas fâchés de trouver dans votre Journal le précis de tout ce qui a été dit pour & contre un sujet aussi important que l'Inoculation (1). J'ai l'honneur d'être, &c. GIRARD, D.M.

(1) Les deux Rapports de M. Petit se trouvent à Paris, chez *Dessain junior*, Quai des Augustins.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALLEMAGNE.

De Berlin.

La Classe des Belles-Lettres de l'Académie Royale de Prusse a proposé, pour le sujet du prix d'Eloquence qu'elle distribuera dans l'année 1768, l'*Eloge de Leibnitz*. Le prix est une Médaille d'or de la valeur de cinquante ducats. Les Pieces seront adressées avant le premier Janvier 1768, à M. Formey, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Berlin.

FRANCE.

De Lyon.

Observations sur le Commerce & sur les Arts d'une partie de l'Euro-

pe, de l'Asie, de l'Afrique, & même des Indes Orientales. Par JEAN CLAUDE FLACHAT, *Directeur des Etablissemens Levantins & de la Manufacture Royale de S. Chamond, Associé de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.* A Lyon, chez Jacquenod pere, & Rusand, grande rue Merciere, 1766. 2 vol. *in*-12. avec figures. Ce Livre ne nous ayant pas été communiqué, nous ne pouvons en rendre compte. Nous savons seulement, par la lecture d'un Papier public, que l'Auteur est un Négociant qui voyage pour acquérir des connoissances sur le Commerce; qu'il a parcouru l'Italie, l'Allemagne; qu'il a été à Constantinople à la suite d'un Ambassadeur Turc; & qu'il fait surtout bien connoître dans son Livre cette Capitale de l'Empire Ottoman.

De Paris.

Le 25 Août, jour de la Fête de S. Louis, l'Académie Françoise tint son Assemblée publique. Le Directeur de cette Compagnie annonça que le Prix de Poésie avoit été adjugé à une Epître de M. de la Harpe, intitulée *le Poète*, & l'*Accessit* à deux autres Poëmes, dont l'un est une *Epître aux Malheureux*, & l'autre, une *Epître sur la rapidité du tems*, composée par M. Fontaine : l'Auteur de la premiere ne s'est point nommé. Ces Pieces ne nous sont point encore parvenues : ainsi nous ne pouvons les faire connoître dans ce volume. Nous avons seulement retenu de celle de M. de la Harpe, les vers suivans, sur l'indifférence que les Poètes doivent montrer pour la satyre. Il faut, dit il, qu'ils sachent *se taire, attendre & pardonner.*

Tu connus, tu ſuivis cette vertu ſi pure,
Toi qui te défendis de repouſſer l'injure,
Qui de la calomnie éprouvas la noirceur,
Sans que jamais ſon fiel altérât ta douceur,
O Philoſophe aimable ! ô ſage Fontenelle !
Ton cœur étoit heureux, ta gloire en eſt plus belle.
Plus d'un Sage, accablé par ſes perſécuteurs,
Deſcendit dans la tombe au bruit de leurs clameurs ;
Mais toi, dans le repos tu terminas ta vie :
Ton ſilence & tes ans ont fatigué l'envie.

Peut-être M. de la Harpe, dans ce ſalutaire conſeil qu'il donne aux Poètes, & dont nous ne pouvons d'ailleurs qu'approuver la ſageſſe, auroit-il dû ne point citer le grand âge de M. de Fontenelle, comme ayant contribué, avec ſon ſilence, à fatiguer l'envie : les Poètes ſont

certainement bien les maîtres de ſe taire, mais non pas de vivre cent ans. M. d'Alembert fit la lecture de ce Poëme, qui fut applaudi en beaucoup d'endroits. Nous nous rappellons encore ces vers-ci, au ſujet de Lucain :

Orner la vérité, c'eſt l'emploi du génie.
Mais qu'on ait vu Lucain, flattant la tyrannie,
Eſclave dans ſa mort, eſclave dans ſes vers,
Placer au Ciel Néron qu'a flétri l'Univers,
Voilà l'excès honteux dont la vertu murmure.
Nul talent n'a le droit d'ennoblir l'imposture.

M. Marmontel lut enſuite des extraits des deux Poëmes qui ont eu l'*Acceſſit*, & de quelques autres Ouvrages qui ont concouru. Le ſujet du Prix d'Eloquence pour l'année prochaine, eſt *l'Eloge de*

Charles V, surnommé le Sage (1).

Dictionnaire Lyrique portatif, ou *Choix des plus jolies Ariettes de*

---

(1) Voici de quelle maniere M. Villaret a peint ce Monarque dans le dixieme tome de l'Histoire de France. » Charles V » portoit dans un corps débile une ame » forte, intelligente & courageuse, qua- » lités dont la droiture de son cœur ne » lui permit jamais d'abuser. Il montra » que la saine politique & la probité sont » inséparables : incapable de tromper, il » ne se laissa jamais surprendre. Il soutint » avec vigueur ses démarches autorisées » par la Justice. Eprouvé par les contra- » dictions, il se forma une habitude de » constance que rien n'étoit capable d'é- » branler : enfin il enchaîna la fortune par » les liens les plus solides & les plus ho- » norables, la sagesse & la probité. Il ac- » quit la connoissance des hommes, con- » noissance si nécessaire à ceux qui sont » chargés de les conduire ; il mit en usage » leurs bonnes qualités pour le bien du » Gouvernement. Il fit plus, il tira même » quelqu'utilité de leurs défauts : la pru-

tous les genres, disposées pour la voix & les instrumens, avec les paroles Françoises sous la musique; le tout recueilli & mis en ordre par

---

» dence présidoit à toutes ses actions. Sa » bonté tempéra la sévérité de la Justice : » il défendit ses sujets, il les soulagea, il » anima les Sciences & les Arts par son » exemple & par les récompenses dont il » les honora : il fut généreux avec écono- » mie, également éloigné de l'avarice & » de la prodigalité : exact à remplir les » obligations sacrées de la Religion, il » fut pieux par goût autant que par de- » voir. Quoiqu'il fût la meilleure tête de » son Conseil, il écoutoit tous les avis, » & ne rougissoit pas de réformer le sien. » L'Etat reprit une nouvelle force sous la » domination de ce grand Prince : la Na- » tion recouvra son ancien lustre. Il tra- » vailla toute sa vie pour le bonheur de » ses sujets ; il les aima, il en fut aimé, » il mérita leur plus tendre attachement : » c'est le plus beau trait dont on puisse » couronner son éloge ». Voilà un magnifique canevas pour ceux qui voudront concourir au Prix de l'Académie.

M. DUBREUIL, Maître de Claveſſin. A Paris, chez l'Auteur, rue d'Anjou au Marais; & chez Lacombe, Libraire, Quai de Conti, 1766. 2 vol. *in*-8°. gravés. *Prix 15 liv. broch. en carton.* Ce Dictionnaire, unique dans ſon genre, commode, portatif, & d'un prix beaucoup au-deſſous de la valeur ordinaire de la Muſique, contient plus de quatre cens airs François & Italiens, que le Public a conſacrés par ſes applaudiſſemens. Il ne peut donc manquer d'être bien reçu de ce même Public, ſur-tout aujourd'hui que la Muſique eſt un des plaiſirs les plus répandus dans la ſociété. » Elle fait partie de l'é» ducation, dit l'Auteur : une per» ſonne bien née rougiroit en » France, que l'on eût à lui faire » le reproche que les Grecs fai» ſoient au célebre Thémiſtocle » d'avoir négligé de s'inſtruire de » ce bel Art».

*Le Génie, le Goût & l'Esprit, Poëme en quatre Chants, dédié à M. le Duc de ***. Par l'Auteur du Poëme sur* LES SENS. == *Le Cri de l'Honneur, Epître à la Maîtresse que j'ai eue.* == *L'usage des talens, Epître à Mademoiselle* SAINVAL, *jeune Débutante au Théâtre François*, 1766. brochures *in*-8°. sans noms de Libraires. A peine M. *de Rozoi* a-t-il eu fait paroître son Poëme sur les Sens (1), qu'il a publié ces trois nouveaux Ouvrages. Nous sera-t-il permis de lui dire qu'ils se ressentent, ainsi que le premier, de la précipitation avec laquelle il travaille? Ce n'est point ici, comme il s'exprime à l'égard de quelques Critiques, un *arrêt prononcé despotiquement par l'affreuse jalousie* :

---

(1) On peut voir l'annonce de ce Poëme dans le volume de Juin de nos Mémoires.

c'est un conseil charitable que nous lui donnons pour la perfection de ses talens. Qu'il mette la main à la conscience, & qu'il nous dise, par exemple, bien sincerement ce qu'il penseroit des vers suivans, si tout autre que lui les avoit faits ?

(1)Quand *Apollon* par *sa* brûlante flamme
D'un *jeune cœur* allume les transports,
Pour illustrer le fruit de *ses* efforts,
Il faut qu'il joigne une autre *ame* à *son ame* ;
Un autre *esprit* vient seconder le *sien* :
Ce nouvel *être* entre dans *ses* pensées ;
De *sa* substance il fait *son* propre bien ;
Leurs feux sont un ; leurs forces enlacées.
La jeune Actrice aide le jeune Auteur.

Ce dernier vers est, si l'on veut, le mot de l'énigme : mais, de bonne foi, en est-elle plus claire ? Une *jeune Actrice* est donc cette

(1) Ces vers sont de l'Epitre à la jeune Débutante.

autre ame qu'un *jeune cœur* joint à *son ame*, pour *illustrer les fruits de ses efforts*; elle est cet *autre esprit* qui seconde ou féconde (car ce pourroit être une faute d'impression) l'*esprit* de ce *jeune cœur*; elle est ce *nouvel être* qui entre dans les *pensées* de ce *cœur*, de la *substance* duquel il fait son *propre bien*, dont les feux sont *un* avec les siens, dont les *forces* sont *enlacées* avec les siennes. Est-il possible, en mettant même à part la pensée, qui n'est rien moins que saine, est-il possible que M. de Rozoi, s'il a relu sa Piece après l'avoir composée, se soit pardonné un pareil galimathias? Nous le répétons, ce n'est point *la fureur de critiquer*, expression dont abuse ce jeune Auteur dans sa Dissertation sur la Littérature (1), qui

(1) Cette Dissertation est en tête du Poëme intitulé, *le Génie*, *le Goût & l'Esprit*. On y trouve cette phrase; « Plus

nous fait censurer ses vers; c'est le desir que nous avons qu'il y mette plus de correction, qu'il les travaille avec plus de soin, &c.

Eloge Historique de STANISLAS I, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, &c. prononcé le 11 Mai 1766, en la Séance publique de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, par M. le Chevalier DE SOLIGNAC, Secrétaire perpétuel. A Nancy, chez la veuve & Claude Leseure, Imprimeur ordinaire du Roi; & se trouve à Paris, chez la Dame

---

» occupé de rendre mes hommages aux » hommes de génie *qui écrivent chaque* » *jour*, *que* j'étudie avec respect, & *que* » j'ose nommer mes Maîtres, *que* jaloux » de me défendre, je m'instruis même par » leurs fautes ». Si les hommes de génie font des fautes, est-il étonnant que M. de Rozoi, *jeune Candidat*, (c'est ainsi qu'il se qualifie lui-même) en fasse aussi?

Savoye, rue S. Jacques, 1766. *in*-4°. de 44 pages. Cet Eloge contient des particularités intéressantes, que nos Lecteurs ne seront point fâchés de retrouver dans un Extrait un peu étendu.

On vend chez les mêmes Libraires, deux *Oraisons funebres de STANISLAS*, l'une prononcée dans l'Eglise du College, pendant le Service solemnel que les Juges-Consuls de Lorraine & Barrois, & le Corps des Marchands de Nancy y ont fait célébrer le 15 Mai 1766, par M. *COSTER*, Docteur en Théologie, Curé de Remiremont; & l'autre prononcée le 20 Mai, dans la même Eglise, par le Pere *J. L. COSTER*. Le premier Orateur met Stanislas dans la liste des Princes *que la Providence honore de ses éloges, & qui font l'éloge de la Providence.* » Admirons, » dit-il, la profondeur des vûes

» de la Providence ſur Staniſlas; » louons Staniſlas qui a ſecondé » ces vûes. Il fut l'homme de la » Providence, & il mérita de l'ê» tre. » Tel eſt le plan du Diſcours que M. Coſter conſacre à la mémoire de ce Prince. Il l'a enrichi d'un grand nombre de paſſages extraits des *Œuvres du Philoſophe bienfaiſant*, & dont il fait d'heureuſes applications. Tel eſt celui-ci: *la nature crie aux plus puiſſans, comme aux plus abjects des hommes, qu'ils ſont tous membres d'un même corps.* » Ce cri puiſſant de la na» ture fut le principe toujours actif » des bienfaits de Staniſlas. » l'Orateur les retrace avec préciſion dans cette réticence: » je ne rappelle » pas ſeulement ici des établiſſe» mens formés par ce Prince, en fa» veur du Corps défenſeur de l'E» tat: la Nobleſſe par elle-même » attire les premiers regards du » Souverain; celle de Lorraine par

» ſon mérite fixa toujours ceux de
» Staniſlas. Je ne me borne pas
» aux précautions que lui a dictées
» ſon cœur contre la ſtérilité des
» campagnes : les premiers beſoins
» de l'humanité ne pouvoient
» échapper à la vigilance de l'ami
» des hommes. Je ne dis rien de
» ſon attention généreuſe à épar-
» gner à l'amour-propre la honte
» de dévoiler des beſoins qu'on
» ne lui ſoupçonne pas. Je ne parle
» pas des aſyles ouverts à l'orphe-
» lin, des reſſources aſſurées à l'in-
» digent, des ſecours procurés à
» l'infirme : ces objets ſi intéreſſans
» par eux-mêmes, auroient épuiſé
» la bienfaiſance de Staniſlas,
» s'ils avoient fixé ſeuls ſes regards
» paternels. Mais non, il eſt une
» claſſe d'hommes qui devroit être
» la premiere dans notre eſtime, ſi
» la premiere place ſe donnoit à
» l'utilité des ſervices. Ces Ci-
» toyens auſſi obſcurs que labo-

» rieux, ces hommes dont les tra-
» vaux nourrissent l'orgueilleuse
» opulence des Villes, périssoient
» dans l'éloignement des secours
» que la Médecine prête à la na-
» ture épuisée : les campagnes que
» l'épidémie ne dépeuploit pas,
» incendiées ou ravagées par les
» fléaux du Ciel, refusoient à leurs
» habitans éperdus un asyle & du
» pain. Stanislas a tout prévu, ses
» regards ont parcouru les campa-
» gnes & s'y sont arrêtés; son cœur
» s'est attendri, ses mains se sont
» ouvertes, & les campagnes ont
» été semées de ses bienfaits. Des
» remedes ont arrêté les progrès
» de la contagion, des secours ont
» réparé les ravages des flammes;
» la santé, l'abondance & la joie
» ont reparu; elles béniront à ja-
» mais le Prince bienfaisant qui les
» a rappellées ». *La voix publique*,
dit le second Orateur, *n'a pas en-
tierement défini Stanislas* ». Il fut

» bienfaisant : oui, sans doute ;
» mais ce qui le caractérise, il le
» fut en Roi, & en grand Roi. Il
» fut Philosophe ; mais il le fut
» toujours en Prince véritable-
» ment Chrétien ». Ces deux
traits forment le plan du Discours
du P. Coster. Dans l'énumération
qu'il fait des admirables fonda-
tions de Stanislas, il s'arrête, com-
me l'Auteur du premier Eloge, à
*cette classe de l'Etat communément
aussi malheureuse qu'utile* ; » Tris-
» tes habitans de nos campagnes,
» dévoués à un travail, pour nous
» la premiere source de l'aisance,
» mais dur & ingrat pour eux,
» hélas ! souvent ils n'ont que des
» larmes à donner à un pere, à
» une mere tremblante, à une
» famille nombreuse & affamée.
» Trop souvent la Politique ab-
» sorbée dans les grandes vues,
» dédaigne de s'abaisser jusques-
» là. Pénétré de ce sentiment que

» ſuppoſoient les Loix primitives
» de la ſociété, plein d'un reſ-
» pect inviolable pour les hom-
» mes, qui ſont tous freres enfin
» malgré la diſtance des rangs,
» Staniſlas porte, par-tout où il eſt
» des heureux à faire & juſques
» ſous le chaume le plus écarté,
» ſes regards paternels; il y fera
» pénétrer ſes bienfaits. J'ai vu,
» ajoûte l'Orateur, de chance-
» lans vieillards, j'ai vu des fa-
» milles deſſéchées par la faim,
» au moment où les dons de Sta-
» niſlas les atteignoient, étonnés
» de leur abondance, lever dans
» l'inſtant les mains au Ciel, &
» le bénir mille fois de leur avoir
» donné un ſi bon Roi, un ſi bon
» Pere ». Mais ſi Staniſlas fut
toujours libéral, parcequ'un grand
Roi l'eſt toujours, ſes bienfaits
eux-mêmes, placés comme ils le
ſont, n'atteſtent-ils pas qu'il ne
fut jamais prodigue? » Un Roi ne

» peut pas l'être pour le Public.
» Ses dépenses étonnoient, il est
» vrai : de quelle source, s'é-
» crioient les Etrangers éblouis,
» de quelle source profonde &
» inconnue sont donc sorties les
» richesses qui ont achevé tant de
» magnifiques entreprises ? Pour
» éclaircir le mystere, dit l'Ora-
» teur, nous les conduisions dans
» la résidence du Monarque. Ils
» voyoient regner le plus bel ordre
» dans sa maison ; dans ses finan-
» ces, la régie la mieux entendue ;
» la plus sage économie, la dis-
» pensation la plus éclairée dans
» ses dépenses. Ils admiroient sa
» sagesse avec de nouveaux trans-
» ports ; son opulence ne les éton-
» noit plus ». Le P. Coster, pour achever l'Eloge de ce grand Roi, fait voir qu'il fut Philosophe, mais en Prince Chrétien. Nous n'en citerons que cette preuve frappante, sur laquelle l'Orateur appuie

dans sa seconde partie, & nous terminerons là l'Extrait de son Discours, pour pouvoir passer à d'autres matieres. » Nous avons » vu, dit-il, les efforts redoublés » de l'erreur, & ses artifices plus » dangereux encore; nous avons » vu son impuissance & sa confu- » sion : par quel prodige, si auda- » cieuse autour de nous, est-elle » parmi nous restée toujours, ou » profondément inconnue, ou » profondément méprisée ? Sans » ces éclats d'un zele ombrageux & » chagrin, dont les excès sont ra- » rement utiles, & les motifs sou- » vent équivoques, mais aussi sans » ces égards, sans ces lâches ména- » gemens d'une politique qui ne » l'est plus à force d'être timide, » Stanislas, par un juste tempéra- » ment de vigueur & de modéra- » tion, a su maintenir invariable- » ment la paix, la subordination, » le respect des Puissances, l'uni-

» formité des pratiques, l'unani-
» mité des ſentimens ».

Obſervations ſur le Traité Hiſtorique & Critique de M. FOURNIER le jeune, ſur l'Origine & les progrès des caracteres de fonte pour l'impreſſion de la Muſique : par MM. GANDO, pere & fils. A Berne; & ſe trouve à Paris, chez Moreau, rue Galande, 1766, *in*-4°. de 27 pages. Nos Mémoires ont ſuffiſamment fait connoître l'Ouvrage de M. Fournier (1). S'il lui eſt échappé des *traits mépriſans & injurieux* contre MM. Gando, c'eſt un tort dont il a à ſe juſtifier, mais ſur lequel nous n'entrerons dans aucun détail. Cette diſcuſſion n'eſt point de notre reſſort. Notre devoir eſt ſeulement de faire remarquer qu'il y a dans les Obſervations de MM. Gando, quelques

(1) Voyez le Vol. de Novembre 1765. page 1276.

éclairciſſemens eſſentiels ſur les premiers progrès des caracteres Typographiques de Muſique. L'objet de ces habiles Artiſtes eſt de prouver, » que, depuis 1695, derniere » époque des progrès de ces caracteres, cette partie de l'Art eſt » reſtée dans l'inaction juſqu'en » 1754, que M. Bréitkopf, Fondeur & Imprimeur à Léipſick, » fit paroître les premieres épreuves d'une nouvelle Muſique, » où il avoit changé la forme gothique des anciennes notes, & » d'une partie des figures, en leur » donnant l'air de muſique gravée; » que perſonne avant lui n'avoit » tenté cette entrepriſe avec ſuccès; qu'il eſt par conſéquent le » ſeul à qui on doive donner le » titre d'Inventeur, &c ». Quant à ce qui regarde perſonnellement MM. Gando, après avoir rapporté le certificat qui leur fut délivré par l'Académie Royale des Scien-

ces, dans le tems qu'on leur conseilla de soumettre au jugement de cette Compagnie leur méthode d'imprimer la Musique, ils rendent compte des recherches qu'ils ont faites depuis, pour surmonter les difficultés qui se sont trouvées jusqu'à présent en imprimant deux fois sur la même page. » Les ine-
» xactitudes qui en résultoient né-
» cessairement, sont prévenues,
» disent-ils, par une presse de
» notre invention (1). Elle im-
» prime les filets, les notes & les
» paroles en deux fois, à la vérité;
» mais sur le champ, sans ôter la
» feuille de dessus le tympan, &
» sans lever la frisquette. Par ce

(1) On lit en note : *Nous avions fait quelques tentatives à ce sujet, qui avoient réussi, & dont il est parlé dans le Rapport de l'Académie ; mais qui ne donnoient pas toute la satisfaction qu'on pouvoit desirer.*

» moyen, il n'eſt pas poſſible que » le papier ait le tems de ſe retirer » ou de s'étendre. » Sans prétendre juger de l'opération de MM. Gando, nous pouvons du moins aſſurer que l'épreuve de leurs caracteres de Muſique, qui eſt un petit Motet de M. l'Abbé Rouſſier, placé à la ſuite de leurs Obſervations, paroît repréſenter très bien la gravure. Ils ajoûtent que cette nouvelle invention ne ſera pas bien couteuſe pour ceux qui voudront ſe la procurer; qu'elle pourra être utile pour imprimer le plain-chant rouge & noir; & qu'ils en donneront le méchaniſme dans une autre occaſion. Ils ont joint auſſi à leur Ouvrage ſix morceaux d'ancienne Muſique, provenant du fonds de M. Ballard, avec les noms des Artiſtes qui les ont gravés, pour démontrer les progrès de cette partie de l'Art Typographique en France, jusqu'en 1695.

Atlas Général, Civil, Ecclésiastique, Militaire, Méthodique & Elémentaire, dressé pour l'étude de la Géographie & de l'Histoire; divisé en six volumes grand in-4°. dans lesquels on trouve les élémens de la Géographie, une Description méthodique de toutes les parties de l'Univers, les Evêchés, les Patriarchats & les Sieges des Eglises schismatiques; le Tableau de la France dans tous les siecles, depuis la fondation de ce Royaume, jusqu'à Louis le Bien-Aimé; les anciens Gouvernemens généraux & Militaires; les Parlemens, les Conciles supérieurs, les Chambres des Comptas, les Cours des Aides & des Monnoies; les Principautés, les Duchés-Pairies; les Présidiaux, Bailliages, Prévôtés, Sénéchaussées, Châtellenies, Universités, Académies, &c. L'Intendance de Paris, ses Villes, ses Bourgs, ses Palais, ses Châteaux, &c. Les rou-

tes de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal, d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, & généralement de toute l'Europe : Ouvrage utile à la jeunesse, aux Négocians, aux Militaires & aux hommes de tous les états ; adapté également aux meilleurs Historiens, tels que Mézerai, le P. Daniel, M. le Président Hénault, MM. Vely & Villaret ; & aux meilleurs Géographes, tels que l'Abbé Lenglet-Dufresnoi, Dom Vaissette, le François. Dédié à Mlle. CROZAT *& l'Abbé* NICOLE-DE-LA-CROIX. *Par une Société de Gens de Lettres. Dirigé & mis au jour par le sieur* DESNOS. A Paris, chez led. sieur Desnos, Ingénieur-Géographe pour les Globes & Spheres, rue S. Jacques. Le titre seul de cet Ouvrage indique assez son étendue & ses avantages. Dans le *Prospectus* qu'en distribue le sieur Desnos, il fait une division plus détaillée de chaque Vo-

lume, & notamment des troisieme & quatrieme, qui regardent la France. (Il avoit déja publié *un Atlas Historique de la France ancienne & moderne*, dont M. Villaret a fait un très bel éloge dans le seizieme Volume de son Histoire). Le cinquieme a encore pour objet la Capitale de ce Royaume & son Intendance. Cet Atlas renfermera près de 300 Cartes. Les conditions de la Souscription se réduisent à une promesse de payer 128 liv. pour les six Volumes brochés, lorsqu'ils seront donnés au Public, savoir en recevant le premier Volume, 30 liv. le second, 15 liv. le troisieme, 26 liv. le quatrieme, 26 liv. le cinquieme, 15 liv. & le sixieme, 16 liv. Ceux qui n'auront pas souscript paieront 168 l. On souscrit chez le sieur Desnos, chez Saillant, Libraire, rue Saint Jean de-Beauvais, Tilliard, Quai des Augustins, Desaint, rue du

Foin, & Delalain, rue Saint Jacques.

Prospectus pour une nouvelle édition des Œuvres de Messire JACQUES BENIGNE BOSSUET, Evêque de Meaux. A Paris, chez Boudet, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques, 1766. *in*-4°. de 20 pag. Les défauts multipliés des éditions précédentes de ces Œuvres, rendent nécessaire une édition plus correcte. Celles de Paris sont épuisées; celle qu'ont projettée les Libraires d'Avignon, paroît être trop mal concertée, & pourroit défigurer les Ouvrages de l'illustre Prélat. Les premiers Magistrats du Royaume, les Prélats les plus respectables, les personnes les plus savantes ont engagé les Libraires, Auteurs du *Prospectus*, à faire cette immense entreprise. L'ancienne Collection ne formoit que douze volumes *in*-4°. on y en ajoûta

huit de ſupplémens, qui, non-ſeulement ſe trouvent iſolés, mais encore ne contiennent point tout ce qui manque aux premiers : les Editeurs ſe ſont appliqués à réparer les défauts de ces éditions, défauts qui regardent l'intégrité de la Collection, la diſpoſition & l'ordre des Ecrits du Prélat, & la correction du Texte. Quant à l'*intégrité*, on annonce des additions conſidérables, telles que la Vie de l'Auteur très détaillée; une Table générale & raiſonnée des matieres, qui formera un abrégé & comme l'eſprit de la Collection; pluſieurs pieces imprimées qui n'étoient point entrées dans les éditions précédentes; d'autres qui avoient été enterrées manuſcrites dans les cabinets, dans les porte-feuilles des Curieux, & qui pourroient former pluſieurs volumes, mais ſur leſquelles on fera un choix, pour ne rien imprimer qui

ne ſoit digne du ſavant Prélat; enfin pluſieurs Anecdotes honorables à ſa mémoire, néceſſaires à l'intelligence de ſes Ecrits, & qui méritent d'être tranſmiſes à la poſtérité. Quant à la *diſpoſition & à l'ordre*, les Editeurs obſerveront l'ordre chronologique & le rapport des matieres, en rangeant tous les Ecrits par claſſes, & en plaçant ceux qui n'ont pas de rapports directs à ces claſſes, sous le titre d'*Œuvres mêlées*. Ils ſe propoſent de ſe conformer aux éditons des Peres de l'Egliſe, par les Bénédictins. Les Ouvrages de Boſſuet ſeront toujours précédés de Préfaces & d'Argumens. Pour ce qui eſt de la *correction du Texte*, les Editeurs ont conſulté, ou les Manuſcrits de l'Auteur, ou les éditions faites de ſon vivant, en rétabliſſant ce que des mains téméraires avoient changé, ou les éditions que ce Prélat avoit lui-même cor-

rigées : ils rapporteront au bas des pages les changemens ſucceſſifs qu'il a cru devoir faire. Ils ont vérifié les citations ; &,quand ils les ont trouvées un peu différentes des Textes, ſans rien changer à la citation, telle qu'elle eſt dans Boſſuet, ils l'ont rapportée à la marge telle qu'elle doit être. Ils terminent leur *Proſpectus* par prier ceux qui pourroient trouver leur plan défectueux, de les en avertir, de leur communiquer les Anecdotes ou les Ecrits fugitifs qu'ils pourroient avoir, &c.

Ecole de Mathématiques & des Sciences relatives au Génie & à l'Artillerie ; par le ſieur BOUFFER, *Profeſſeur de Mathématiques.* C'eſt pour faciliter l'intelligence & l'étude du Génie & de l'Artillerie, & celle des Sciences relatives à ces deux Arts, non-ſeulement aux Ingénieurs & Artilleurs, mais encore

à tous les Officiers qui peuvent se trouver chargés du commandement des Armées ou de l'attaque & de la défense des Places, qu'on s'est proposé d'ouvrir une Ecole de Mathématiques. On y partagera les Eleves en deux Classes; l'une pour l'Artillerie, & l'autre pour le Génie. On détaille dans le *Prospectus* les objets des études de chaque Classe, & l'ordre des leçons. Dans la Classe de l'Artillerie, on commencera par l'explication du premier Volume de M. le Camus, contenant l'Arithmétique; on passera au second, qui traite de la Géométrie: on expliquera en même-tems les noms, proportions, usages de différentes armes & de divers artifices, relatifs à l'attaque & à la défense. Dans la Classe du Génie, indépendamment des objets ci-dessus, on expliquera les deux Volumes de la Méchanique Statique du même

Auteur, & on donnera aux Eleves les élémens de la fortification par M. Leblond; on leur enseignera les cinq ordres d'Architecture, & l'application qu'on doit en faire dans la construction des ouvrages militaires : on les exercera dans l'Art du Trait, &c. Le prix de la pension est de 600 liv. par année, pour nourrir, éclairer, blanchir & chauffer les Eleves; tout le reste est sur le compte des parens. On paiera 108 liv. pour les leçons de Calcul, de Géométrie & de Méchanique, qui se donnent deux fois par jour; & autant pour les Sciences relatives au Génie. M. de Bouffer indique dans le reste du *Prospectus*, les autres arrangemens économiques qui regardent les parens, ainsi que la maison, qui est Fauxbourg S. Jacques, près de l'Observatoire.

Prospectus d'une Histoire géné-

rale & Philologique de la Musique, *par* C. H. DE BLAINVILLE Cet Ouvrage sera divisé en quatre parties. La premiere comprendra l'origine de la Musique & son état chez les Hébreux; l'usage qu'ils faisoient de ses genres, leurs Auteurs & leurs instrumens. La séconde offrira l'Histoire de son émigration des Hébreux aux Babyloniens, & de ceux-ci aux Grecs. On verra dans la troisieme partie, ses progrès chez les Grecs, & ensuite chez les Romains, puis chez les Orientaux, où l'Auteur se propose de prouver que la Musique Grecque s'est conservée, ainsi que chez les Latins. L'Auteur suivra cette Histoire jusqu'à nos jours. La quatrieme partie sera un Traité d'Harmonie. L'Ouvrage sera terminé par une Traduction abrégée du Livre de Tartini. Il sera imprimé *in*-4°. & il contiendra 300 pages, & 60 planches, tant de gra-

vure en taille-douce que de Musique. Le prix sera pour les Souscripteurs de 12 liv. moitié en souscrivant, moitié en retirant l'exemplaire. On souscrira jusqu'au premier Octobre 1766, passé lequel tems le prix sera de 24 liv. On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue des Quatre-Vents, au Bureau de la Petite-Poste; & chez Pissot, Libraire, Quai de Conti.

Défense de l'Agriculture expérimentale, ou Réfutation de l'Extrait de cet Ouvrage inséré dans le Journal Economique du mois de Juin 1765, pag. 251 & 252 : par M. SARCEY DE SUTIERES, Ancien Gentilhomme servant du Roi; précédée d'une Lettre écrite à l'Auteur & de sa Réponse. A Paris, chez Claude Hérissant, Imprimeur-Libraire, rue Notre-Dame, 1766. L'expérience a donné quelques démentis aux principes établis

dans la plûpart des Livres modernes qui traitent de l'Agriculture. Les Spéculatifs ne veulent pourtant pas avoir tort : on a écrit contre M. Sarcey de Sutieres, qui a pour lui l'expérience ; il ſe défend dans cette Brochure contre des reproches inſérés dans le Journal Economique, concernant la charrue de Brie, la rouille blanche, la clavelée, l'uſage des grains gâtés pour les volailles, &c. M. de Sarcey prépare une réponſe à toutes eſpeces d'objections ; c'eſt une nouvelle édition de ſon Agriculture expérimentale, avec des additions très conſidérables. En attendant, il preſſe vivement dans ſa Brochure l'Auteur du Journal.

Eſſais Hiſtoriques ſur les Régimens d'Infanterie, Cavalerie & Dragons ; par M. ROUSSEL. (NAVARRE, PIÉMONT & ROYAL.) Paris, Guillyn, Quai des Auguſ-

tins, 1766. 3 vol. *in-12. Prix 3 liv. chacun.* Nos Mémoires ont indiqué le plan de cet Ouvrage au mois de Juillet 1765. (second vol. p. 374.) Ils ont fait connoître les Volumes qui comprennent l'Histoire du Régiment de Picardie & celle du Régiment de Béarn : il y faut joindre celle du Régiment de Champagne, qui a paru depuis, & qui, ainsi que les trois nouvelles dont nous faisons l'annonce, mérite le même accueil que les précédentes. C'est toujours le même plan, parfaitement exécuté, plan *propre à ranimer, entretenir & perpétuer cet esprit de Corps si difficile à définir dans sa cause, mais dont les effets sont toujours certains.* La partie la plus intéressante à lire, est celle qui renferme le Journal des campagnes de chaque Régiment, le détail des sieges & des batailles où il s'est trouvé, la perte qu'il y a faite, le nom des Offi-

ciers qui y ont été tués ou bleſſés. On y trouve des particularités curieuſes, des actions éclatantes, dont le ſouvenir mérite d'être à jamais conſervé.

La Pharſale de LUCAIN, *traduite par M.* MASSON, *Tréſorier de France.* (*Seconde édition, revue, corrigée & augmentée de notes*). » Vous trouverez dans la Pharſale » des beautés qui ne ſont, ni dans » l'Iliade, ni dans l'Enéide ». *Voltaire.* A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille Bouclerie, 1766. 2 vol. *in*-12. On prévoyoit, en rendant compte de la premiere édition de cet Ouvrage dans le Journal de Novembre 1765, pag. 1153, que l'eſtimable Traducteur, très capable de le porter à ſa perfection, voudroit bien y mettre la derniere main. C'eſt ce qu'il vient d'exécuter.

» J'ai revu, dit-il, avec ſoin vis-
» à-vis du Texte ma Verſion d'un
» bout à l'autre : j'y ai fait quel-
» ques additions, quelques chan-
» gemens & beaucoup de correc-
» tions. J'y ai joint des notes hiſ-
» toriques & géographiques, qui
» ſeront, je crois, utiles à la plû-
» part des Lecteurs. J'ai couronné
» les Jugemens des Savans tirés
» de Baillet ſur Lucain, par le Ju-
» gement d'un grand Maître (M.
» *de Voltaire*), qui lui ſeul les
» vaut tous, s'il ne vaut mieux ».
La partie Typographique de cette édition a auſſi été ſoignée, ce qui la rend fort ſupérieure à la premiere, où il y avoit des fautes ſans nombre de ponctuation & d'orthographe, des mots abſurdement tranſpoſés, changés ou ajoûtés; & où l'on avoit oublié juſqu'à des lignes entieres, juſqu'à l'Argument du premier Chant, enfin

jusqu'à l'*Errata*, dont jamais Livre n'eut plus besoin. L'Essai de M. Masson ayant réussi malgré tous ces défauts, il est à présumer que son Ouvrage, dans l'état où il est actuellement, sera très favorablement accueilli. Il le mérite à tous égards.

L'Ecole de la Mignature, dans laquelle on peut aisément apprendre à peindre sans Maître, ainsi que les secrets de faire les plus belles couleurs, l'or bruni, & l'or en coquille. (*Nouvelle édition, revue & corrigée avec soin.*) Paris, J. B. G. Musier fils, Quai des Augustins; 1766. br. *in*-12 de 175 pag. M. Cochin, Censeur de ce petit Ouvrage, en a jugé la réimpression très utile. Notre sentiment ne peut être que conforme à celui d'un Artiste aussi distingué par ses lumieres & par son goût.

Mémoire servant de Réponse à celui de Messieurs les Curés de Normandie à portion congrue, annoncé dans le Mercure de France du mois de Janvier dernier : par M. DE FREMINVILLE, *Ancien Bailli du Marquisat de la Palisse ;* avec cette Epigraphe : *Dignus est enim operarius mercede suâ. Luc* 10. ℣. 7. *Math.* 10. 10. Imprimé à Geneve, & se trouve à Paris, chez Valeyre pere, rue S. Severin, 1766. Un des principaux Ouvrages de M. de Freminville, est son Traité des Décimes, dont l'objet est de prouver qu'elles sont toutes domaniales & seigneuriales, & nullement de droit divin ; que les Décimes étoient données aux Evêques pour les aider à supporter les charges dont ils étoient accablés ; que l'intention des Fideles étoit que les dons qu'ils leur faisoient, fussent aussi répartis

aux Curés. Les portions congrues furent établies, & fixées par les Conciles d'Avranches & de Latran. Les charges des Evêques n'ont plus lieu; la somme de 300 liv. de portion congrue est trop modique, eu égard au tems : les Curés sont donc fondés à demander un supplément de portion congrue. Voilà le fond de ce Mémoire. Mais l'Auteur, en indiquant les moyens d'augmenter cette portion, en prend les supplémens sur la suppression des biens de certains Monasteres, Bénéfices, &c, trop chargés de fondations. Il fixe les revenus des Curés des simples Paroisses à 1000 liv. Il les porte, pour les petites Villes, à 12 ou 1500 liv. & à 2000 liv. pour les grandes Villes.

TABLE

DES ARTICLES

Du Journal de Septembre 1766.

ARTICLE LXXII. *Eloge du Président* Jeannin, *Discours lu à l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, par M.* Guyton de Morveau, *Avocat Général au Parlement, Académicien Honoraire*, 389

ART. LXXIII. *Nouveaux Eclaircissemens sur l'Histoire de Marie, Reine d'Angleterre, fille aînée de Henri VIII, adressés à M.* David Hume, *Auteur de l'Histoire des Plantagenetes, &c.* 405

ART. LXXIV. *Instruction Pastorale de Mgr. l'*Evêque Duc de Langres, *sur la Religion*, 418

ART. LXXV. *Histoire de Louis de Bourbon, second du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang, surnommé* le Grand; *par M.* Desormeaux. Second Extrait, 437

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0375